TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 059 **44 PAGES** — VENDREDI 3 JUIN 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pas.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les comptes de la nation sont révisés en baisse

LIRE PAGE 28

LES PRISES D'OTAGES AUX PAYS-BAS

La lassitude paraît gagner les commandos moluquois

De notre envoyé spécial

[illegible] Des [illegible] et le [illegible] des otages aux Pays-Bas [illegible] Les Gouda [illegible] Bas [illegible] coups de main, plus [illegible] d'otages [illegible] Parle-t-on déjà [illegible] Sud-Moluquois [illegible] avoir compris [illegible] n'ont pas [illegible] intervention de médiateurs [illegible] aux jours ils [illegible] ou « laisser[illegible] sont d'ailleurs [illegible] d'elles pour [illegible] réponse et [illegible] opérations.

Les Moluquois d'[illegible] doute sentis eux aussi [illegible] tournaient mal [illegible] ont en toute hâte [illegible] de presse, certains d'entre [illegible] étudiants pour la plupart, [illegible] mardi 31 mai, [illegible] un membre de journalistes [illegible] du monde entier « les [illegible] des cars de [illegible] Dans une salle [illegible] entre un bar en [illegible] et un drapeau [illegible] République [illegible] Sud, on a pu [illegible] rencontre. « On [illegible] méthodes, [illegible] des jeunes militants [illegible] comprendre [illegible] ont d'entre [illegible] revendications [illegible] et des [illegible]

[illegible] la [illegible] aujourd'hui [illegible] Djakarta [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible]

AFRIQUE

Zaïre

LE PRÉSIDENT MOBUTU ANNONCE DES « RÉFORMES PROFONDES »

Le corps expéditionnaire marocain ayant servi au Zaïre pendant le conflit du Shaba sera de retour au Maroc dans le courant de la semaine prochaine, a indiqué mercredi 1er juin le bureau de l'agence France-Presse à Rabat. Comme lors de leur voyage aller, les mille cinq cents militaires seront rapatriés par avions gros porteurs. Toutefois, il n'y aura pas de véritable pont aérien, et il ne sera pas fait appel cette fois aux appareils Transall français. Les opérations du contingent marocain au Shaba ont cessé le 20 mai. L'armée chérifienne aurait perdu cinq hommes au cours des combats.

D'autre part, à Kinshasa, le président Mobutu a annoncé mercredi son intention de procéder à « *une réforme profonde dans tous les secteurs de la vie nationale* ». Le chef de l'Etat, qui avait déjà annoncé samedi une réorganisation de l'armée (*le Monde* du 31 mai), a précisé que ces décisions avaient été prises à la lumière de la crise du Shaba.

Après s'être félicité du courage et de l'esprit combatif des officiers ayant participé aux opérations du Shaba, il a déploré « *la médiocrité et l'inactivisme* » de certains autres qui n'ont pas hésité à détourner à des fins personnelles les vivres, les médicaments et d'autres biens destinés aux unités combattantes. Il a en outre affirmé que la preuve de la présence cubaine avait été apportée par le témoignage d'un officier zaïrois. Ce dernier, fait prisonnier à Kasaji, avait été condamné à mort par un tribunal « rebelle » présidé par un officier cubain, puis était parvenu à s'enfuir. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA VISITE DE M. MOKTAR OULD DADDAH

Le président mauritanien demande à la France des armes et des instructeurs militaires

« *Nous voudrions que la France continue à nous permettre de nous procurer des armes que nous achetons sur le marché français et qu'elle nous aide également par l'envoi d'instructeurs militaires (...). Sur le plan des principes, nous sommes d'accord* », a déclaré, mercredi 1er juin, M. Moktar Ould Daddah, président de la République de Mauritanie, en quittant l'Elysée où il avait été reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing. A l'Elysée on confirme que l'« *accord sur les principes* » est acquis, sans toutefois préciser si la France est disposée à envoyer des instructeurs militaires à Nouakchott.

M. Ould Daddah a assuré que l'armée mauritanienne « *n'épargnera aucun effort* » pour retrouver et libérer les coopérants français enlevés le 1er mai par le Polisario. « *Nous sommes profondément préoccupés par la situation parce que ces Français sont venus, à titre civil, participer au développement de notre pays (...). Ce qui les a frappés nous touche* », a-t-il ajouté en indiquant qu'il n'avait pas de nouvelles de leur sort.

« L'Algérie repaire de mercenaires »

Le président mauritanien a vivement attaqué l'Algérie. « *Pour nous*, a-t-il dit, *il n'existe pas de Sahraoui.* » *(...)* « *Il existe un pays voisin, frère, hier ami, qui s'appelle l'Algérie, et qui équipe des mercenaires qu'elle lance contre notre pays dans des conditions que vous savez.* »

« *L'Algérie, qui prône de grands principes*, a poursuivi M. Ould Daddah, *ne semble pas respecter, par exemple, l'intégrité territoriale des autres. Elle se sert de son territoire comme repaire de ces mercenaires. Je l'affirme, le confirme, et je suis persuadé que sans elle il n'y aurait pas eu de mercenaires. Je suis sûr que si l'Algérie cessait d'utiliser ces mercenaires, ils cesseraient d'exister* »

Le chef d'Etat mauritanien a affirmé tout au long de sa déclaration que l'Algérie est le principal responsable de la situation dans le Sahara occidental. « *Au lieu de faire ce qu'elle fait avec son armée régulière, elle le fait par des mercenaires qu'elle recrute, qu'elle organise, qu'elle arme* », a-t-il dit.

Interrogé sur l'offre de médiation du gouvernement algérien pour la libération des otages français, M. Ould Daddah s'est contenté de répondre : « *Il faut s'entendre sur les termes, on n'est pas médiateurs entre soi et un autre. Le jour où le gouvernement algérien se décidera à trouver une solution à ce problème, je suis sûr qu'il la trouvera; car elle ne dépend que de lui.* »

A Alger, l'agence A.P.S. a indiqué que l'entretien que le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, a eu mardi à Paris, en marge de la conférence Nord-Sud, avec M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a porté sur la décolonisation. L'agence écrit : « *C'est dans ce cadre (...) que se pose le problème du Sahara occidental, et les responsabilités de l'Organisation des Nations unies demeurent entières à ce sujet, tant en vertu de la charte que des diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies.* » L'A.P.S., rappelle le message envoyé par M. Bouteflika à M. Waldheim, le 8 mai dernier, dans lequel il réaffirmait « *la disponibilité de l'Algérie pour toutes initiatives qu'il pourrait prendre dans ce cadre en vue de la solution pacifique de ce problème, en associant la puissance administrative, en l'occurrence l'Espagne, les représentants légitimes du peuple sahraoui et les autres parties concernées et intéressées* »

Maroc

● *Dans une interview*, diffusée mercredi 1er juin par R.T.L., M. Robert Galley, ministre de la coopération, déclare notamment à propos de l'expulsion des coopérants français du Maroc : « *Je crois qu'il faut ramener les choses à leurs justes proportions. Il y a toujours eu, au cours des années passées, de petits incidents et des divergences d'opinions politiques entre les coopérants et les pays qu'ils servaient... Je crois que c'est un phénomène inhérent à la générosité de la jeunesse que d'exprimer ses idées d'une manière peut-être un peu trop voyante.* »

Mozambique

Salisbury retire ses troupes

La Rhodésie a annoncé que ses troupes se sont retirées, jeudi 2 juin, de la ville de Mapaï au Mozambique et rentrent dans leur pays. Une partie des troupes qui ont pénétré en territoire mozambiquain pour y détruire des bases de guérilleros nationalistes avait à regagner la Rhodésie dès mercredi. Ces troupes, indique-t-on, dans la capitale rhodésienne, transportant plusieurs tonnes d'armement saisies au Mozambique.

Mercredi, le gouvernement de Salisbury a annoncé la mort d'un lieutenant d'aviation tué aux commandes de son appareil, alors qu'il décollait de Mapaï, ville du Mozambique située à 75 kilomètres de la frontière rhodésienne. Il s'agit de la première victime officielle dans les rangs des forces rhodésiennes depuis le début de leur incursion en territoire mozambicain.

D'autre part, un communiqué officiel indique que les forces rhodésiennes ont eu, mercredi, un « *bref contact* » avec des maquisards à 20 kilomètres au nord-est de Mapaï et que cet accrochage n'a fait aucune victime ni d'un côté ni de l'autre, ajoutant : « Les opérations locales de poursuite sont *en cours.* »

En revanche, à Maputo, un porte-parole du ministère mozambiquain de la défense a affirmé, mercredi soir, que de violents combats se déroulaient entre les troupes mozambiquaines et les forces rhodésiennes qui occupent la ville de Mapaï. Le porte-parole a indiqué que les bombardiers rhodésiens avaient été utilisés contre les forces populaires de libération du Mozambique (F.P.L.M.) qui attaquent les positions rhodésiennes.

Le gouvernement américain a exprimé à nouveau, mercredi, sa « *préoccupation* » face à la détermination du gouvernement de Salisbury de poursuivre son action sur le territoire mozambiquain. M. John Trattner, porte-parole adjoint du département d'Etat, a déclaré à ce propos que les Etats-Unis considéraient cette action comme « *une affaire très sérieuse* ». M. Trattner a ajouté que le gouvernement américain avait exprimé directement, dimanche, au gouvernement rhodésien sa « *vive désapprobation* ».

De son côté, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a exprimé l'espoir que l'Afrique du Sud se dissocierait de la Rhodésie et a envoyé un message, en termes très vifs, à M. Ian Smith, chef du gouvernement de Salisbury, ainsi qu'à M. Pik Botha, ministre sud-africain de la défense. Dans une interview accordée mardi à la B.B.C., le secrétaire au Foreign Office a déclaré : « *Mon vœu le plus cher est que le gouvernement sud-africain fasse clairement savoir à M. Smith que ce type d'action est intolérable et qu'il doit s'en dissocier.* »

A New-York, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est entretenu, mercredi matin, avec le président en exercice du Conseil de sécurité, M. William Barton (Canada) de la situation créée par l'incursion des forces rhodésiennes au Mozambique. Aucune demande de réunion du Conseil n'avait encore été demandée jusqu'à jeudi matin, mais on n'exclut pas, dans les milieux de l'ONU, la possibilité d'une telle demande de la part du Mozambique ou du Royaume-Uni. — *(A.F.P., Reuter).*

ASIE

Chine

Pékin entend faire admettre sa souveraineté sur plusieurs archipels revendiqués par des pays voisins

Pékin paraît décidé à multiplier ses efforts pour faire admettre sa souveraineté sur certaines portions du plateau continental et sur divers archipels de la mer de Chine situés dans des zones vraisemblablement riches en pétrole, mais que lui contestent d'autres pays riverains.

Soucieux de contrecarrer l'influence soviétique dans la région, la Chine vient, en l'espace de quelques jours, de mettre en garde Tokyo et Séoul contre tout accord sur le plateau continental qui n'aurait pas son assentiment préalable, puis de soutenir les thèses japonaises en dénonçant l'occupation de l'archipel des Kouriles (1) par l'Union soviétique, au moment où de difficiles négociations se poursuivent entre ces deux pays sur les droits de pêche.

De même vient d'être rouvert le dossier qui oppose Pékin à Hanoï en mer de Chine méridionale depuis l'occupation par la Chine des îles Spratley (Xisha pour Pékin), d'où elle avait chassé, en janvier 1974, les marins du général Thieu. Hanoï annonce en effet la prochaine visite en Chine du ministre de la défense, le général Giap, à la tête d'une délégation militaire. Depuis la victoire des communistes vietnamiens en avril 1975, la Chine avait fait la sourde oreille, refusant d'engager des pourparlers bilatéraux souhaités par Hanoï sur ce problème.

L'annonce de cette visite intervient quelques jours après la toute première *mention* par l'agence Chine nouvelle de forages pétroliers chinois dans la zone de l'archipel contesté. Cet archipel est également revendiqué par les Philippines, qui ont fait également des sondages pétroliers dans le secteur, et par Taïwan.

Le 20 mai dernier, le gouvernement vietnamien avait porté à 200 milles sa souveraineté maritime, englobant dans cette zone l'archipel objet de tant de convoitises.

(1) Situé à l'extrême nord du Japon, l'archipel des Kouriles est occupé par l'Union soviétique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

● *Cent quarante étudiants africains de l'Institut des langues* étrangères de Pékin ont fait une grève des cours durant trois jours pour protester contre le refus de l'administration de leur accorder un local pour célébrer la journée de libération de l'Afrique. — *(A.F.P.)*

Algérie

L'organe du F.L.N. critique vivement la coopération entre la Chine et la Mauritanie et les accords entre Moscou et Rabat

De notre correspondant

Alger. — Le dernier numéro de *Révolution africaine*, organe central du F.L.N., publié mercredi 1er juin, ne laisse aucun doute sur l'irritation d'Alger quant au renforcement des relations économiques entre Nouakchott et Pékin, d'une part, et Rabat et Moscou, d'autre part. Toutefois, les remarques acerbes adressées à ces deux capitales ne sont pas contenues dans l'éditorial de l'hebdomadaire, mais dans un article en quelque sorte « ordinaire », ce qui en atténue légèrement le caractère officiel.

D'ailleurs, la cible de l'auteur de l'article est beaucoup moins Pékin et Moscou que le président Moktar Ould Daddah et surtout le roi Hassan II, « *allié de l'impérialisme et ami occasionnel du monde communiste* ». Le rédacteur remarque : « *Il y a à peine un mois le monarque du Maroc envoyait ses troupes pour « combattre les communistes cubains agents de l'U.R.S.S. » au Zaïre, et, avant même le retour de ces mercenaires envoyés au combat contre « le communisme et l'expansion soviétique », il a conclu un accord important avec ces mêmes « communistes soviétiques »*, avec l'intention évidente de provoquer des suspicions et un froid dans les relations entre l'U.R.S.S. et ses amis africains. *L'anticommuniste Hassan II sait bien s'accommoder du communisme quand il y trouve avantage pour ses acrobaties économiques et politiques.* »

Révolution française s'interroge alors : « *Que doivent penser les Angolais de ce rapprochement, eux auxquels on a collé l'étiquette d'amis des Soviétiques et tenus pour responsables dans les milieux de la réaction de l'invasion du Shaba ?* »

Au passage, *Révolution africaine* rappelle à Pékin, « *capitale du communisme orthodoxe* », que l'aide économique et technique que sollicite le président mauritanien est destinée à « *faire face aux besoins grandissants entraînés par la guerre du Sahara occidental* ».

Cet article semble être la première réaction calculée d'Alger aux récentes informations sur l'état de la coopération économique et technique entre Pékin et Nouakchott, et surtout les perspectives d'un accord de troc à long terme entre Moscou et Rabat. Cet accord, négocié par M. Alexis Chvedov, directeur du département Afrique du Nord au ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S., entre le 9 et le 10 avril à Rabat, et qui doit être signé à la fin du mois à Moscou, porterait sur la livraison de 10 millions de tonnes de phosphates marocains à l'U.R.S.S. contre l'équivalent en pétrole soviétique au Maroc. L'U.R.S.S. participerait également à l'exploitation du grand gisement de phosphates marocains de Meskala, au nord de Marrakech.

Pour ce qui est du Sahara occidental, l'U.R.S.S. aurait, selon Rabat, affirmé sa « *neutralité* » dans ce conflit. Cependant, dans les milieux soviétiques à Alger, on rappelle que l'U.R.S.S. s'est prononcée en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et qu'elle avait voté en faveur de la résolution du Conseil de sécurité appuyée par des pays amis de l'Algérie, et on laisse entendre que Moscou ferait prochainement un « *nouveau geste* » en faveur du Polisario. Ce geste pourrait être une invitation officielle à se rendre à Moscou sous l'égide du Comité de solidarité Afrique - Asie - Amérique latine. C'est par cette « *filière* », observe-t-on ici, que passent les mouvements de libération que l'U.R.S.S. envisage de reconnaître officiellement. — *(Intérim.)*

INQUIÉTUDE A PRETORIA

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — De retour de sa visite au Lesotho, M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, s'est longuement entretenu, mercredi 1er juin, avec M. John Vorster, premier ministre, au sujet de la Rhodésie. Cette réunion faisait suite à la réception d'un message de M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique, demandant à Pretoria d'intervenir auprès de Salisbury pour obtenir le retrait des troupes rhodésiennes du Mozambique. Si pour le moment le gouvernement sud-africain s'abstient de tout commentaire, on note une certaine consternation parmi la majorité de la population blanche. Jusqu'à présent, celle-ci n'a jamais blâmé, bien au contraire, les opérations de poursuite « à chaud », mais aujourd'hui l'occupation de Mapaï et le maintien des troupes dans le sud mozambicain inquiète.

La radio nationale S.A.B.C. déclarait mercredi soir : « Sur le plan de la légalité, les poursuites à chaud au-delà des frontières sont reconnues, mais le maintien des troupes dans un territoire étranger est une autre affaire. »

Chacun craint une extension du conflit et l'intervention d'autres puissances étrangères. C'est le cas du quotidien pro-gouvernemental anglophone « The Citizen », dont l'éditorialiste conclut : « Nous souhaitons que les Rhodésiens terminent aussi vite que possible leur opération et s'en aillent du Mozambique. La Rhodésie a besoin de paix et non d'une aggravation de la guerre. »

C. C.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● « DES RADICAUX SOUTENUS PAR DES EXTRÉMISTES PORTUGAIS » sont responsables du coup d'Etat manqué du 27 mai, a annoncé, mercredi 1er juin à Luanda, le président Neto. D'autre part, selon le bureau de l'A.F.P. à Lisbonne, plusieurs citoyens portugais ont été arrêtés dans la capitale angolaise et accusés de complicité avec les responsables du complot. — *(A.F.P., Reuter.)*

Corée du Sud

● QUARANTE PERSONNALITÉS DE L'OPPOSITION SUD - COREENNE ont été arrêtées depuis le passage, à la mi-avril, d'une délégation du Congrès américain venue enquêter sur la situation des droits de l'homme en Corée du Sud, indique Amnesty International. Parmi ces personnalités se trouvent notamment Mme Chong Kum Song, la mère du poète emprisonné Kim Chi Ha, et M. Lee Jik Yong, secrétaire du Comité des droits de l'homme du Concile coréen des Eglises.

Ces arrestations sont liées à la déclaration publique faite le 22 mars dernier par des opposants au régime du président Park demandant la fin des lois d'urgence et des arrestations pour raisons politiques. Par ailleurs, le dirigeant de l'opposition, M. Kim Dae Jung, incarcéré depuis mars 1976, a entamé, le 7 mai dernier, une grève de la faim pour réclamer le retour des libertés fondamentales en Corée du Sud.

Etats-Unis

● M. JIMMY CARTER a signé mercredi 1er juin, la « Convention américaine sur les droits de l'homme », un document mis au point en 1969 à San-Jose (Costa-Rica) par l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). La Convention interdit la torture et le mauvais traitement des prisonniers, garantit la liberté d'expression et de religion et prévoit la création d'un tribunal devant lequel pourront être évoqués les cas de violations des droits de l'homme. Douze membres de l'O.E.A. (Chili, Colombie, Costa-Rica, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Uruguay, Venezuela) avaient déjà signé ce texte, mais les Parlements de deux pays seulement (Colombie et Costa-Rica) l'ont ratifié jusqu'à présent. Le Congrès des Etats-Unis doit l'approuver, comme tous les traités signés avec des pays étrangers. — *(A.F.P., A.P.)*

Fidji

● DISSOLUTION DU PARLEMENT. — Deux mois après les élections, le Parlement des îles Fidji a été dissous mercredi 1er juin, le gouvernement ayant été mis en minorité. — *(Reuter.)*

Maurice

● LE PARLEMENT de l'île Maurice a voté mardi 31 mai un projet de loi visant à étendre à 12 milles les eaux territoriales de l'île et à 200 milles sa zone d'exclusivité économique. Au cours des débats, deux députés de l'opposition, MM. Aneerood Jugnauth et Paul Berenger ont demandé que l'île de Diego-Garcia, cédée par Port-Louis à la Grande-Bretagne, soit restituée à Maurice. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE MARÉCHAL AMIN DADA a donné à entendre, mercredi 1er juin, que son pays ne participerait pas à la conférence du Commonwealth, qui se tiendra à Londres du 8 au 16 juin. Selon Radio-Kampala, le président ougandais a déclaré avoir reçu une lettre « *personnelle et confidentielle* » du premier ministre britannique et que, désormais, « *tout indique que l'Ouganda ne sera pas représenté à la conférence* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE est intervenue mercredi 1er juin dans l'enceinte d'une mine de charbon de Randfontein, à 40 kilomètres de Johannesburg, où des incidents se sont produits lors d'un mouvement de grève de mineurs africains.

D'autre part, cent médecins blancs de l'hôpital général de Johannesburg se sont déclarés prêts à « *geler* » leurs salaires si l'administration utilise l'argent économisé pour augmenter les salaires des médecins noirs. — *(A.F.P.)*

Yémen du Nord

● LE YEMEN DU NORD a décidé mercredi 1er juin de rompre ses relations diplomatiques avec le Portugal, a annoncé mercredi l'agence égyptienne Mena dans une dépêche datée de Sanaa. La décision du Yémen du Nord est due à l'initiative de Lisbonne d'élever au rang d'ambassade sa représentation en Israël. Pour le même motif, la Libye avait rappelé lundi 30 mai, son ambassadeur à Lisbonne.

PROCHE-ORIENT

Israël

Pour rallier le Dash

Le programme gouvernemental de M. Begin ne mentionnerait pas explicitement l'annexion de la Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Les derniers obstacles à l'entrée du Parti pour la démocratie et le changement (Dash) dans le gouvernement de M. Begin pourraient être levés au cours de la rencontre que doivent avoir, ce jeudi 2 juin, des représentants de ce parti et ceux du Likoud.

Ayant obtenu de M. Begin l'assurance écrite que toute attribution de portefeuille ne serait faite qu'avec l'accord de tous les partenaires de la coalition, le Dash, qui a ouvertement indiqué qu'il briguait le portefeuille des affaires étrangères, a accepté de reprendre les pourparlers avec le Likoud. Au cours de la réunion de ce jeudi, M. Begin devait soumettre aux dirigeants du Dash les grandes lignes du programme politique du prochain gouvernement. Ce programme en quinze points, estiment les dirigeants du Likoud, devrait pleinement satisfaire M. Ygael Yadin et ses amis. La presse israélienne en révèle les passages essentiels, qui portent notamment sur l'avenir de la Cisjordanie ; ces passages sont rédigés en des termes qui ne correspondent pas exactement aux déclarations fracassantes de M. Begin, au lendemain des élections.

On y lit en effet que les droits du peuple juif sur Eretz Israël sont *« éternels et inaliénables »*. L'implantation pour des motifs de sécurité et l'installation de centres agricoles et urbains *« seront amplifiées sur la terre de la patrie »*. Toutefois, selon le texte publié par la presse, la question de l'application de la loi israélienne sur le territoire de la Cisjordanie ne serait pas mentionnée dans le programme du prochain gouvernement et c'est cela qui pourrait enlever l'adhésion du Dash.

Le texte mentionne également qu'Israël s'efforcera d'obtenir des États arabes, directement ou par l'intermédiaire d'une puissance amie, qu'ils acceptent de négocier sans condition préalable les modalités d'un accord de paix. En attendant, le traité de paix, Israël respectera scrupuleusement tous les engagements souscrits par l'ancien gouvernement.

ANDRE SCEMAMA.

M. FLATTO-SHARON A-T-IL ACHETÉ SON SIÈGE ?

Selon le journal « Yediot Aharonot », le comité central pour les élections à la Knesset a reçu des informations selon lesquelles les émissaires de M. Flatto-Sharon ont violé la loi à Dimona, où sa liste a obtenu 12,6 % des voix exprimées.

La télévision israélienne a diffusé d'autre part un reportage sur les élections dans le village druze de Kfar Sedjour, qui votait traditionnellement travailliste et où M. Flatto-Sharon a obtenu aux dernières élections 38 % des suffrages. Selon le commentateur de la télévision, cette victoire n'a été possible que grâce aux promesses d'aide matérielle prodiguées par le candidat.

Le sportif israélien Raphaël Halperin a, pour sa part, convoqué une conférence de presse à Tel-Aviv au cours de laquelle il a menacé de « révéler comment M. Flatto-Sharon avait gagné des voix » si ce dernier ne démissionnait pas. Toujours selon « Yédiot Aharonot », le député Choulamit Aloni, de la liste des droits civiques, a demandé que les personnes qui ont reçu des « pots-de-vin » de M. Flatto-Sharon soient autorisées à témoigner sans craindre d'éventuelles poursuites judiciaires.

● *A Amman*, le roi Hussein de Jordanie a déclaré, dans une interview accordée au *New York Times*, que la victoire électorale du Likoud avait diminué les chances de paix au Proche-Orient et avait révélé une *« erreur fondamentale »* commise par les États-Unis : ceux-ci, a-t-il précisé, *« avaient dans le passé soutenu l'idée d'un Israël fort, affirmant qu'il serait modéré et raisonnable. Aujourd'hui, Israël est la principale force dans la région grâce à l'aide américaine. Cependant, cela n'a pas amené au pouvoir un gouvernement modéré, mais extrémiste. C'est pourquoi nous sommes profondément inquiets »*.

Réduite au silence à Beyrouth

La presse libanaise exilée a trouvé refuge à Paris et à Londres

Réduite à sa plus simple expression à Beyrouth, à cause de la guerre puis de la censure, la presse libanaise s'est, en partie, reconstituée à l'étranger, principalement à Paris et à Londres. On trouve aujourd'hui en Europe des publications jumelles des principaux journaux de Beyrouth, des titres qui ont transféré leur siège et des publications nouvelles créées par des exilés :

— *Events*, magazine en langue anglaise édité à Londres par M. Selim Laouzi, propriétaire de la revue *Al Hawadess* ;

— *Al-Watan Al-Arabi*, édité à Paris par M. Walid Abou Zahr, qui possède, à Beyrouth, le quotidien *Al-Moharrer*, pro-irakien jusqu'à l'imposition de la censure. Revue hebdomadaire en langue arabe, elle annonce un tirage de 58.000 exemplaires et une diffusion de 40.000 exemplaires, *Al-Watan* de 40 000 exemplaires. Malgré ses positions passées, son éditeur affirme ne pas avoir d'engagement politique. Un numéro de sa revue a d'ailleurs été interdit en Irak ;

— *Al-Mostoqbal*, autre hebdomadaire en langue arabe, édité à Paris par M. Nabil Khoury, et financé par cinq hommes d'affaires, parmi lesquels deux Libanais et deux Arabes du Golfe. Son capital de 5 millions de francs va être porté à 10 millions de francs. Le tirage est de 50.000 exemplaires et la diffusion serait de 40.000 exemplaires. Cet hebdomadaire pénètre sur tous les marchés arabes, y compris le Liban et la Syrie ; mais il est souvent saisi ;

— *Al-Dastour*, également un hebdomadaire en arabe, reparaît depuis peu à Paris. En décembre 1976, ses locaux à Beyrouth furent fermés par l'armée syrienne en raison de ses liens avec l'Irak. Édité par M. Ali Ballout, qui en est l'unique propriétaire, *Al-Dastour* va s'établir à Londres, *Al-Dastour* va s'établir à *Al-Dastour* Limited U.K. Co. a été constituée à cet effet. Le tirage actuel est de 27 000 exemplaires, contre 45 000 exemplaires à Beyrouth. Même s'il affirme ne pas disposer de financement irakien, M. Ballout compte beaucoup sur la diffusion d'*Al-Dastour* à Bagdad pour attirer la publicité qui cherche à atteindre ce marché encore vierge. Il a renoncé délibérément au marché libanais ;

— *Al Nahar*, arabe et international, dont le premier numéro a paru il y a un mois à Paris, a adopté une formule différente : c'est un hebdomadaire où le rôle de la photo sera réduit au minimum, et qui ne comprendra que des rubriques « nobles » : politique, diplomatie, économie et culture. Édité par M. Ghassan Tuéni, qui a délégué M. Marwan Hamadé pour en assurer la direction, il prendra un peu modèle sur le *Monde diplomatique*, avec une rédaction distincte du *Nahar* de Beyrouth.

D'autres publications à tirage plus restreint et diffusées par abonnement ont abandonné Beyrouth pour Paris (*Pétrole et Gaz arabe*, *Al Nahar Report and M.E.M.O.*), pour Londres (où s'est créé *Arabia and the Gulf*) ou pour Nicosie (*M.E.E.S.*, et *les Fiches du monde arabe*).

Cette presse émigrée — qui emploie du personnel venant du Liban — reflète toutes les tendances politiques du pays. La concurrence entre ces publications est vive puisqu'elles se disputent la publicité destinée au Golfe, mais elles ont un objectif commun : faire entendre la voix des Libanais malgré la censure. Leurs éditeurs sont convaincus qu'il leur faudra de longues années avant de pouvoir revenir à Beyrouth. En attendant des jours meilleurs, ils font tous avec surprise la même constatation : il existe en Europe une clientèle non négligeable pour la presse en arabe.

LUCIEN GEORGE.

Egypte

Accusées d'avoir participé aux émeutes de janvier

Quelque cinq cents personnes sont jugées au Caire et en province

De notre correspondant

Le Caire. — Le procès d'environ cinq cents personnes interpellées *« en flagrant délit de pillage ou de destruction de biens »* au cours des émeutes survenues les 18 et 19 janvier dans une douzaine de villes d'Egypte s'est ouvert le mercredi 1er juin devant la Cour de sûreté de l'Etat siégeant par sections au Caire ou en province. Dès les premières audiences, l'examen du dossier de plusieurs dizaines d'inculpés a été renvoyé au 8 juin prochain.

Le 1er juin, également, l'acte d'accusation concernant cent soixante-treize autres personnes arrêtées après les manifestations de janvier, mais considérées par le gouvernement comme les véritables responsables des désordres, a été rendu public par la Cour de sûreté. Cent dix-neuf d'entre elles sont accusées *« d'avoir participé à la création de deux organisations clandestines, le parti communiste ouvrier égyptien et le parti communiste égyptien, ayant pour but de renverser le régime »* et *« d'avoir distribué des tracts et incité à des actes de vandalisme »*, tandis que cinquante-quatre autres sont seulement inculpés d'*« incitation à la violence au moyen de slogans, affiches et fausses rumeurs »*. Ces cent soixante-treize Egyptiens sont passibles de peines allant de trois ans de prison aux travaux forcés à perpétuité.

Quelque mille six cents personnes avaient été emprisonnées en janvier dernier, dont environ quatre cents, parmi lesquelles une centaine d'intellectuels, avaient été arrêtées en dehors des manifestations. Environ la moitié des mille six cents prisonniers ont, depuis lors, été libérés (*le Monde* du 14 mai 1977).

En ce qui concerne le groupe des quatre cents *« opposants politiques »*, dont le cas est examiné par la justice séparément de celui des émeutiers, les autorités affirment que cent sept d'entre eux seulement restent incarcérés, tandis que le rassemblement progressiste, parti d'opposition regroupant des marxistes et des nassériens, affirme qu'il y a encore cent soixante-deux détenus. Les avocats ne signalent pour leur part ni disparition ni sévices graves à l'égard des prisonniers.

Selon le pouvoir, trente-sept personnes, considérées par l'opposition comme étant détenues, sont en réalité *« en fuite »*. D'autre part, la *différence entre le nombre* d'Egyptiens arrêtés à l'origine (mille six cents) et ceux qui sont aujourd'hui traduits en justice (environ sept cents) s'expliquerait *non seulement* par des retards administratifs, mais aussi par le fait que le pouvoir aurait renoncé à poursuivre la plupart des mineurs et bon nombre d'intellectuels et d'étudiants.

L'organisation Amnesty International a récemment envoyé au Caire des délégués chargés d'enquêter sur la situation des prisonniers politiques. Amnesty International n'a pas encore rendu publiques ses observations, mais un détenu auquel elle s'était particulièrement intéressé en raison de son passé d'avocat spécialisé dans la défense des opposants politiques, Me Naguib Hillali, a été remis en liberté le mois dernier.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Pays-Bas

Les prises d'otages

Une journée presque comme les autres au « centre de crise »

De notre envoyé spécial

Assen. — Rien de nouveau dans l'affaire de la double prise d'otages de Smilde et de Glimmen. *Une fausse alerte*, un espoir déçu au milieu des rumeurs les plus folles, et, finalement, l'attente, toujours la même. Une journée « ordinaire » que ce *mercredi 1er juin dans la campagne de Drenthe*, autour d'un train jaune et d'une petite école qu'une poignée de jeunes Moluquois ont transformés en *prisons*. Mais n'avait-on pas cru, mardi, à l'approche d'un dénouement ? Les commandos réclamaient la médiation qu'ils avaient jusque-là obstinément rejetée. *On affirmait même* très officiellement qu'il n'était plus question de négocier sur leurs exigences initiales. Les heures qui s'égrènent ont, sinon démenti, du moins *contraint* à nuancer cet optimisme. Une alerte pourtant avait, un instant, éclairé ce jour gris d'une lueur d'espoir.

13 h. 35, mercredi, au « centre de crise » installé dans la banlieue d'Assen. Le docteur Mulder, l'un des deux psychiatres chargés des « pourparlers » avec les commandos, décroche le téléphone de campagne qui le relie au train de Glimmen. Au bout du fil, un Sud-Moluquois demande d'urgence une ambulance, précisant seulement qu'il rappellera dix minutes plus tard. On se surprend déjà à imaginer un heureux « remake » du scénario qui, vendredi dernier, a permis de libérer les écoliers de Smilde : une ambulance, puis deux, puis d'autres, qui viendraient tour à tour se ranger le long du ballast pour emmener une cinquantaine d'otages loin de l' « Intercity », où ils sont montés dix jours plus tôt, pour se rendre à Groningue...

Mais les minutes passeront, longues, sans que rien ne survienne. Le commando se tait. On l'appelle d'Assen. Il ne répond pas. Une ambulance est amenée à quelques dizaines de mètres du convoi. Rien ne bouge. Les deux policiers qui, chaque jour, poussent sur les rails le chariot du ravitaillement s'approchent à leur tour, mais ils trouvent porte close. L'inquiétude a chassé l'espoir. Nouvel appel du professeur Mulder : le commando décroche, mais ne dit mot.

Une heure et demie plus tard, enfin, une étudiante en médecine qui est parmi les otages appelle le « centre de crise ». Elle indique brièvement qu'un homme a eu une syncope, mais qu'il a pu être soigné et a retrouvé ses esprits. Le psychiatre réclame aussitôt qu'on libère ce malade, ainsi qu'une jeune femme enceinte de sept mois. Un Moluquois, qui s'est emparé du téléphone, refuse catégoriquement.

« Vous prétendez prendre soin de vos otages, mais ce que vous faites prouve le contraire », lance le professeur Mulder. Il n'y aura pas de réponse : le commando a raccroché.

DOMINIQUE POUCHIN.

M. DEN UYL EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — La reine Juliana a officiellement désigné, mercredi 1er juin, M. Den Uyl, le premier ministre démissionnaire, vainqueur des élections du 25 mai dernier, comme formateur du nouveau gouvernement. La tradition constitutionnelle veut que la reine nomme soit un « informateur », qui recherche les possibilités de formation d'un gouvernement, soit un « formateur ». Ce dernier est censé pouvoir former lui-même un gouvernement dont il sera, en principe, le chef. Normalement, on choisit aux Pays-Bas d'abord un informateur. Mais la victoire du parti socialiste et la volonté des électeurs de garder M. Den Uyl comme premier ministre ont été manifestes, et la reine n'avait pas d'autre choix. D'autant que les chrétiens-démocrates, alliés de M. Den Uyl, comme les libéraux de l'opposition, avaient eux aussi désigné M. Den Uyl comme formateur.

M. Den Uyl a indiqué qu'il ne commencerait pas ses consultations avant la semaine prochaine en raison des prises d'otages. De plus, la discorde règne dans la nouvelle formation chrétienne-démocrate : M. Van Agt en a été nommé chef du groupe parlementaire. Il a de bonnes chances d'être ministre dans le prochain gouvernement. Sinon il deviendra sans doute préfet du Limbourg. Dans l'un ou l'autre cas, le vice-président du groupe deviendra chef du parti au Parlement. Deux personnalités sont candidates à ce poste : MM. Aantjes, leader des calvinistes anti-révolutionnaires, et Andriessen, leader des catholiques-populaires. M. Aantjes, qui est plus favorable que son rival à une collaboration avec les socialistes, a déjà été récusé par les catholiques.

MARTIN VAN TRAA.

AMÉRIQUES

États-Unis

M. CARTER A AUTORISÉ LA MISE EN PLACE D'OGIVES NUCLÉAIRES PLUS PRÉCISES SUR LES MISSILES INTERCONTINENTAUX AMÉRICAINS.

Washington (*A.F.P.*). — Les États-Unis, en installant sur leurs missiles balistiques terrestres Minuteman-3 de nouvelles ogives nucléaires 12-A, ne cherchent pas à se donner un moyen de pression pour contraindre l'U.R.S.S. à conclure un accord SALT, ni à s'assurer un avantage militaire décisif, a indiqué, mercredi 1er juin, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche. M. Carter a *décidé « assez récemment »*, a-t-il ajouté, de donner le feu vert à la mise en place de ces engins, capables d'atteindre avec une précision beaucoup plus grande que par le passé les silos où sont basés les missiles soviétiques intercontinentaux.

Cette décision, prise probablement après l'échec de la mission de M. Vance à Moscou, en mars, vise, toujours selon M. Powell, à maintenir l'équilibre des forces avec l'U.R.S.S., mais il ne faut pas lui accorder une importance démesurée. On reconnaît cependant à la Maison Blanche que l'installation des ogives 12-A va donner pendant quelques années un *« avantage temporaire »* aux États-Unis sur leurs partenaires.

[Selon les experts américains, les nouvelles têtes nucléaires 12-A (« le Monde » du 4 mai 1977) auront quatre-vingts chances sur cent de détruire les silos soviétiques, alors que l'efficacité des têtes multiples actuelles des Minuteman-3 est estimée à 20 %. Selon un autre calcul, dix Minuteman-3 équipés de ces ogives (trois charges par lanceur) pourront détruire vingt silos soviétiques, contre six actuellement. Leur mise en place commencerait en octobre par le perfectionnement du système de guidage, et se poursuivrait en 1979 par l'installation de charges plus puissantes.

Selon le « New York Times », l'Union soviétique aurait déjà fait savoir qu'elle considère l'ogive 12-A comme potentiellement plus dangereuse que d'autres nouvelles armes américaines, y compris le missile de croisière ou la fusée mobile MX. En fait, cette crainte semble devoir être plutôt un moyen tactique dans la négociation : depuis quelques années, les deux grandes puissances ont accru la précision de leurs engins, et chacune se comporte au nom du principe de la « plus mauvaise hypothèse », comme si l'autre avait des vecteurs suffisamment précis pour détruire ses silos.]

● LA C.I.A. VA ORGANISER DES « VISITES » de son quartier général, situé dans la banlieue de Washington, a annoncé mercredi 1er juin une porte-parole de l'agence de renseignement américaine.

Argentine

Le ministre des finances reconnaît que les forces de l'ordre ont pu commettre des « excès »

« L'Argentine adhère totalement à la politique de défense des droits de l'homme. Mais, ces dernières années, nous avons été soumis, à l'intérieur, à une guerre internationale. Plus vite nous pourrons normaliser la situation et mieux cela vaudra. Nous voulons que les droits de l'homme soient pleinement reconnus en Argentine », a déclaré, le 31 mai au Guatemala, M. Martinez De Hoz, ministre argentin des finances.

M. Martinez De Hoz, qui se trouve au Guatemala pour la réunion des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BUD), a fait ces déclarations à l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal. Cet entretien a porté essentiellement sur le problème des droits de l'homme. Le ministre argentin des finances a ajouté : *« Comme dans toute guerre, des excès ont pu être commis [en Argentine]. Nous reconnaissons qu'il est possible qu'il y ait eu des excès de la part des forces gouvernementales, excès qui ont conduit à la mort ou à la disparition de certaines personnes dans des conditions qui ne sont pas très claires. »*

M. Blumenthal, de son côté, a dit, dans une conférence de presse après son entretien avec le ministre argentin, que les États-Unis continueraient à ne pas accorder d'aide aux pays où des violations des droits de l'homme sont enregistrées. *« Les droits de l'homme et les droits économiques sont étroitement liés »*, a-t-il déclaré. *Nous ne pensons pas que la philosophie qui consiste à mettre en œuvre des moyens terroristes pour lutter contre le terrorisme représente une politique qui puisse réussir à long terme. »*

Cependant, cinq guérilleros, dont deux femmes, ont été tués le mercredi 1er juin à Temperley, une localité de la banlieue de Buenos-Aires proche de l'endroit où, la veille, un colonel de l'armée argentine, M. Angel Sureda, avait été assassiné.

D'autre part, le commandement en chef de l'armée de terre a donné, le 1er juin, des précisions sur le violent affrontement qui avait eu lieu le 24 mai à Monte-Grande, dans la banlieue de la capitale, provoquant la mort de seize guérilleros (*le Monde* du 26 mai). Selon le communiqué militaire, les responsables de cinq *mouvements d'extrême gauche* ont été surpris par les forces de l'ordre alors qu'ils préparaient un plan d'unification. Ce *« front révolutionnaire »* aurait regroupé les Montoneros (péronistes), l'armée révolutionnaire du peuple (ERP, marxiste), l'organisation communiste du pouvoir ouvrier (maoïste), le mouvement révolutionnaire « Che » (guévariste) et les « Forces armées de libération du 22 août » — ainsi dénommées en mémoire d'un massacre de détenus dans une prison, en 1972. Parmi les seize victimes, annonce l'armée, figurait une jeune femme dont la nationalité n'a pas été révélée, Isabelle Kaserman, dite Christina, qui représentait en Argentine la Quatrième Internationale trotskiste. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

[La déclaration de M. Martinez De Hoz marque un tournant. Jusqu'alors, en effet, les officiels de Buenos-Aires mettaient sur le compte de « sentiments anti-argentins » ou de la « conjuration marxiste internationale » toute diffusion d'informations tendant à démontrer qu'il y avait des « excès » dans la répression menée contre l'extrême gauche, le mouvement ouvrier et l'intelligentsia progressiste. Notre correspondant à Buenos-Aires, Philippe Labreveux, a été inculpé d'« apologie de la subversion » pour avoir donné dans ses articles quelques précisions sur les « excès » dont parle M. Martinez De Hoz.]

ROBERT LAFFONT

"Brillant et scrupuleux, ni panégyrique, ni pamphlet, ce livre restitue toute la complexité d'un être humain singulier avec ses ambiguïtés personnelles et politiques".

Jean-François Revel

OLIVIER TODD

La marelle de Giscard

Collection NOTRE EPOQUE

SOLDES
vêtements de peau
veste, blousons, manteaux, robes, pantalons, peaux lainées, et le célèbre blouson d'aviateur, pour lui, pour elle
Mc Douglas
RABAIS IMPORTANTS
aujourd'hui et jours suivants
23, rue St-Sulpice-6e
métro Odéon ou Mabillon
Mr Chow

vacances vertes en limousin périgord quercy
des arbres, des lacs, des rivières 20 000 ans de préhistoire et d'histoire, le charme de petits villages méconnus, une gastronomie prestigieuse..
un certain art de vivre
Bon pour une documentation gratuite à envoyer à :
CREUSE : Creuse expansion tourist. BP 215, 23012 GUERET
LOT : Comité départ. tourist. Ch. de Commerce 46000 CAHORS
DORDOGNE : Office départ. tourist. 16, rue Pt Wilson 24000 PERIGUEUX
CORREZE : Comité départ. tourist. Quai Baluze 19000 TULLE
Hte VIENNE : Union tourist. 16, place Jourdan 87000 LIMOGES
M .....
Adresse .....

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'Appel d'AGEN.

Par arrêt en date du 21 octobre 1976, la Cour d'Appel d'AGEN, Chambre Correctionnelle, a condamné : LACOSTE Jean-Marie, 3, quai Ségur à CAHORS, à 15 jours de prison, avec sursis, 2.500 F d'amende ; POUSSON Lucien, 1, place Imbert à CAHORS, à 15 jours de prison, avec sursis, 2.000 F d'amende ; DELMAS Germain, à LABEAUDIE (46), à 15 jours de prison, avec sursis, et 2.000 F d'amende ; ROUSSIES Robert, lotissement Cadiergues, SAINT-CERE, à 1.500 F d'amende, pour entente prohibée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 29 mars 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné TISSOT Janine, femme CONSCIENCE, née le 1er mars 1935 à Paris (19e), gérante de société, demeurant à PARIS (16e), 2, square de l'Avenue-du-Bois, à 50.000 F d'amende pour pratique de prix illicites et infraction à la publicité des prix.

EUROPE

Union soviétique

M. Anatole Chtcharanski est accusé d'espionnage

De notre correspondant

Moscou. — M. Anatole Chtcharanski, militant pour l'émigration des juifs et la défense des droits de l'homme, qui avait été arrêté à Moscou le 15 mars dernier — est détenu sous l'accusation d'espionnage. Cette nouvelle a été annoncée mercredi 1er juin aux correspondants occidentaux à Moscou, au cours d'une conférence de presse organisée par les « rescapés » du mouvement des droits civiques : M. André Sakharov, sa femme, le général Grigorenko, etc. Le chef d'accusation retenu contre M. Chtcharanski avait été communiqué le matin même à sa mère par les services du procureur de Moscou. Il a été précisé que les poursuites contre le militant juif sont fondées sur l'article 64 A du code criminel de la Fédération de Russie. Cet article, qui concerne la trahison, prévoit des peines de dix à quinze ans de prison et même la peine de mort.

M. Chtcharanski, qui est âgé de vingt-neuf ans et auquel les autorités soviétiques ont refusé pendant plusieurs années un visa pour Israël, avait été mis en cause, pour la première fois, par un ancien militant juif, le docteur Sania Lipavsky, dans un article publié le 4 mars dernier dans les *Izvestia*. Le docteur Lipavsky, qui sera sans doute l'un des principaux témoins de l'accusation, mettait également en cause certains correspondants de journaux et un diplomate américain en poste à Moscou.

Au cours de la conférence de presse, il a été fait état de « provocations ». Un ingénieur estonien, originaire de Tallin, M. Erik Udam, qui a déjà été emprisonné deux fois pour activités antisoviétiques, a affirmé qu'il avait été récemment convoqué par le K.G.B., qui lui aurait proposé de créer un groupe pour la défense des droits civiques en Estonie et se serait déclaré prêt à mettre à sa disposition 200 000 roubles pour cela. Le groupe aurait dû ensuite entrer en contact avec des correspondants et des diplomates occidentaux à Moscou.

Selon un autre témoignage, un individu se présentant comme un homme d'affaires canadien aurait également pris contact récemment avec les dissidents de Tbilissi (Géorgie) et leur aurait proposé, moyennant finances, de travailler pour la C.I.A.

Les organisateurs de la conférence de presse n'ont pas pu donner de nouvelles de deux autres dissidents arrêtés au mois de février dernier : M. Alexandre Guinzbourg, qui gérait le *fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques*, et M. Youri Orlov, l'un des fondateurs du comité pour la surveillance de l'application des *accords d'Helsinki*.

Dans une déclaration, les membres encore en liberté de ce groupe affirment notamment que « *la destruction du groupe, à la veille de la conférence de Belgrade, ne constitue que la démonstration du refus par les autorités soviétiques, de remplir leurs obligations en ce qui concerne les droits de l'homme.* » Les vingt-deux signataires de ce texte demandent finalement que la conférence de Belgrade adopte « *des mesures concrètes pour vérifier l'application des accords d'Helsinki* ».

JACQUES AMALRIC.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de J. Almaric sur le changement d'hymne soviétique (*le Monde* daté 29-30 mai), il fallait lire : « *Depuis la mort de Staline il avait un inconvénient majeur : il était impossible de le chanter, car il exalte (...) Staline lui-même* » (et non « *il était impossible de le changer* »).

Accusé de tentative de corruption de fonctionnaire

UN FRANÇAIS EST ARRÊTÉ A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — Un citoyen français, M. André Khasoff, représentant en U.R.S.S. de la société import-export Normedim, a été arrêté le jeudi 26 mai à Moscou. Une perquisition a eu lieu dans les bureaux de sa compagnie qui représente différentes sociétés tant suisses que françaises, italiennes ou ouest-allemandes. M. Khasoff, qui est âgé d'une trentaine d'années et qui est d'origine russe, serait accusé de tentative de corruption de fonctionnaire. — J. A.

(Publicité)
Samedi 4 juin
14 h. 30 à 19 h. 30
« PORTUGAL 1974-1977 »
Meeting-débat
des
Comités P.R.O.P.V. (maoïstes)
44, rue de Rochechouart, Paris
Exposition contre les 2 bourgeoisies : Les ouvriers, les paysans, le pôle politique révolutionnaire

Portugal

L'opposition de droite veut obliger les socialistes à dialoguer avec elle

Les quatre partis d'opposition représentés au Parlement ont été successivement reçus par le président de la République. Après cet entretien, M. Barreiros, député de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche), a dénoncé la « politique antipopulaire » du gouvernement socialiste, qui provoque des « tensions sociales ». De son côté, le secrétaire général du P.C.P., M. Cunhal, a estimé que l'actuel gouvernement « ne correspond pas aux exigences nationales ». Il a rejeté une « solution encore plus à droite », allusion aux récentes rencontres entre les dirigeants du P.S.D. et du C.D.S., qui cherchent à définir une stratégie commune contre le cabinet socialiste minoritaire de M. Soares. Le secrétaire général du P.C.P. a, une nouvelle fois, préconisé une « alternative démocratique » fondée sur une alliance parlementaire — arithmétiquement majoritaire — entre le parti socialiste et le parti communiste. De leur côté, les partis situés à droite (C.D.S. et P.S.D.) veulent obliger les socialistes à dialoguer avec eux.

De notre correspondant

Lisbonne. — Définir une tactique pour forcer les socialistes au « dialogue », tel était l'objectif de la deuxième rencontre entre les dirigeants du parti social-démocrate (P.S.D.) et ceux du Centre démocratique et social (C.D.S.), qui a eu lieu à Lisbonne, le mercredi 1er juin.

Dans le communiqué final, le C.D.S. et le P.S.D. « *regrettent que le P.S. ait cherché à dissimuler derrière des calomnies et de fausses accusations son incapacité à répondre aux propositions qui lui ont été adressées* ». Les deux partis réaffirment leur volonté de collaborer avec les socialistes au sein de la « convergence démocratique » qu'ils viennent de former.

Le président du P.S.D., M. Sa Carneiro, a souhaité que le refus du P.S. de dialoguer avec son opposition de droite soit « *provisoire* ». Son homologue du Centre démocratique et social, M. Freitas do Amaral, a estimé, d'autre part, que le P.S. pourrait revenir sur son refus de participer à des réunions avec le C.D.S. et le P.S.D.

Deux raisons peuvent expliquer cette inaisance des centristes et des sociaux-démocrates à se rapprocher des socialistes : les conseils à la modération qu'ils auraient reçus du président de la République, qu'ils venaient de rencontrer, et la conviction que toute alternative à la formule actuelle passe nécessairement par un accord avec le P.S. Le C.D.S. et le P.S.D., qui représentent 40 % de l'électorat portugais, estiment qu'un éventuel gouvernement d' « indépendants », sous l'autorité du président de la République, devrait avoir une large base sociale.

Théoriquement, il y a trois solutions de rechange à l'actuel gouvernement socialiste « *homogène et minoritaire* » : une majorité « *de gauche* », une majorité « *constitutionnelle* » et une majorité « *présidentielle* ».

La première semble actuellement exclue en raison du rapport des forces au sein de l'armée et de la dépendance accrue du Portugal vis-à-vis de l'étranger. La seconde laisserait à l'écart le C.D.S., qui a voté contre la Constitution ; elle se heurterait aussi à un refus catégorique du P.S.D., qui ne veut pas participer à un gouvernement avec les communistes.

La troisième solution — regroupement des trois partis qui ont soutenu la candidature à la présidence de la République du général Eanes (P.S., C.D.S., P.S.D.) — risquerait de pousser les désaccords au sein du parti socialiste jusqu'à la scission. L'opposition de droite à M. Soares y a-t-elle intérêt ? Les déclarations de M. Sa Carneiro permettent de le penser : « *Entre les intérêts partisans et les intérêts nationaux, il faut sacrifier les premiers* », a-t-il déclaré.

Le C.D.S. et le P.S.D. s'apprêtent, en tout cas, à exiger avant la fin juillet une discussion au Parlement sur le projet de révision de la loi sur la réforme agraire. Or les divergences au sein du P.S. sur la politique du gouvernement sont de notoriété publique.

L'ancien ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso, a déjà manifesté son intention de voter contre le nouveau projet. Il sera peut-être suivi par une dizaine de députés socialistes.

Le C.D.S. et le P.S.D. peuvent jouer sur deux autres claviers : mobiliser les élus locaux — ces deux partis contrôlent 161 mairies, contre 115 au P.S. et 37 au P.C. ; le communiqué de la rencontre « au sommet » souligne la « *grande appréhension* » des élus centristes et sociaux-démocrates, face au « *comportement centralisateur du gouvernement* ». L'opposition de droite s'apprêterait, d'autre part, à mettre en lumière les conséquences d'un certain « *isolement* » international du Portugal. Le projet de prêt d'un milliard et demi de dollars, qui permettrait de financer le déficit de la balance des paiements du Portugal, est, semble-t-il, abandonné. La République fédérale d'Allemagne et les États-Unis avaient garanti un prêt de 500 millions de dollars. Mais la contribution américaine paraît, elle aussi, compromise.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Deux importantes fédérations syndicales se prononcent pour la reconduction du « contrat social » avec le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — La troisième fédération syndicale, par ordre d'importance, celle des travailleurs *généraux et municipaux*, qui compte plus de neuf cent mille membres, vient de se prononcer, à une forte majorité, pour la reconduction du « contrat social » avec le gouvernement travailliste. Ce vote, intervenu le 1er juin, au congrès de la fédération, à Southport, renverse provisoirement la tendance de ces dernières semaines, au cours desquelles plusieurs organisations, notamment la fédération des métallurgistes, s'étaient prononcer pour un retour immédiat à la liberté des négociations salariales. (*L'accord actuellement en vigueur doit expirer à la fin du mois de juillet.*)

Le même jour, le Syndicat de la sidérurgie, réuni en congrès à Scarborough, s'est également prononcé pour une nouvelle phase de limitation des salaires. La partie décisive se jouera cependant le *mois prochain*, lorsque la fédération des transports, qui exerce une influence prépondérante au sein du TUC, devra, à son tour, prendre position.

Le secrétaire général de la fédération des travailleurs généraux et municipaux, M. Basnett, pose toutefois des conditions au gouvernement. Pour lui, il ne peut être question que d'une « entente », et non pas d'un « accord » qui imposerait des limites précises aux hausses de salaires. D'autre part, il exige un renforcement du contrôle des prix, de nouvelles mesures contre le chômage, ainsi que le déblocage des investissements dans le secteur public.

Dans un discours très acclamé, M. Basnett a déclaré que si les syndicats décidaient maintenant de renoncer à la modération dont ils ont fait preuve depuis deux ans, la chute du gouvernement travailliste serait inévitable.

Un rapport, publié ce jeudi par l'Institut national d'économie et de recherches sociales, souligne, d'autre part, les conséquences éventuelles d'une explosion sur le front des salaires. Si les rémunérations annuelles augmentaient maintenant de 15 %, à l'automne de 1978, l'augmentation annuelle atteindrait 25 %, provoquant un nouvel accroissement du chômage et un taux d'inflation de près de 17 %. Quels que soient les résultats des négociations avec les syndicats, il semble que le gouvernement ait désormais peu de chance de maintenir la moyenne des salaires, pour 1977-1978, à moins de 10 %, comme le chancelier de l'Echiquier l'espérait encore il y a quelques semaines.

JEAN WETZ.

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
PREPARATIONS INTENSIVES
JUILLET-AOUT 1977
• Examens d'entrée à :
SC PO
• Entrée en 1re année
• Soutien en cours d'AP
• Procédure admission en 2e année
• Préparation par correspondance
TAUX CONFIRMÉS DE RÉUSSITE DEPUIS 24 ANS
AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris Tel. 224 16 72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris Tel. 580 88 64

131 Rue De l'Université Paris 7e
8200 F le m²
RUE DE L'UNIVERSITE DU STUDIO AU 7 PIECES
En plein Paris, à deux pas de l'Hôtel des Invalides, des ministères, le 131 rue de l'Université entre la rue Jean Nicot et la rue Surcouf.
Un immeuble de grande qualité, harmonieusement disposé.
Les élégantes façades, côté rue, sont revêtues de pierre, aluminium et vitrage teinté pour les parties ajourées.
Les appartements 1 à 7 pièces sont intelligemment conçus et équipés : grand rangement, double vitrage, volets roulants, moquette pure laine, installation de chauffage individuel électrique.
Autour des arbres existants, le jardin, le patio, seront agrémentés d'arbustes, de massifs et de gazon.
Les appartements sont livrables immédiatement. Venez visiter l'appartement témoin.
Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf Dimanche, le Samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
BON A DECOUPER
NOM
Prénoms
Adresse
Tél.
Fonction

هكذا في الاصل

EUROPE

UN ENTRETIEN AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT

Portugal

L'opposition de droite veut obliger les socialistes à dialoguer avec elle

Les quatre partis d'opposition représentés au Parlement, officiellement reçus par le président de la République, le général Eanes, M. Barreiros, député de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche), a dénoncé la « politique de droite » du gouvernement socialiste, qui provoque des « troubles ». De son côté, le secrétaire général du Parti socialiste a estimé que l'actuel gouvernement « ne correspond pas aux exigences nationales ». Il a rejeté une « solution de droite », allusion aux récentes rencontres entre les dirigeants du P.S.D. et du C.D.S., qui cherchent à définir une stratégie commune contre le cabinet socialiste minoritaire de M. Soares. Le secrétaire général du P.C.P. a, une nouvelle fois, préconisé une « alternative démocratique » fondée sur une alliance entre les forces « antimonopolistes et antifascistes » — autrement dit communistes. De leur côté, les partis situés à la droite du P.S.D. et du C.D.S. veulent obliger les socialistes à dialoguer avec eux.

Du notre correspondant

[illegible] contre la Constitution ; elle a également [illegible] au refus catégorique du P.S.D., qui ne veut pas participer à un gouvernement avec les communistes.

La troisième solution — représentée par trois partis qui ont [illegible] à la présidence de la République du général Eanes (U.D.P., P.S.D.) — risquerait de [illegible] les conservateurs au sein du P.S.D. et de mettre à M. Soares [illegible] Les déclarations de M. [illegible] permettent de le penser. [illegible] Le président [illegible] partisans [illegible] pour [illegible] déclaré [illegible] P.S.D. et le P.S.D. [illegible] pour [illegible] Parlement [illegible] Ce dernier [illegible] de révision de la loi [illegible] pouvoirs [illegible] Ces derniers [illegible] du P.S. [illegible] pour [illegible] [illegible] Le projet [illegible] Conseil [illegible] [illegible] démocrates, [illegible] centralisateurs [illegible] L'opposition [illegible] d'autre [illegible] les conséquences [illegible] Le projet [illegible] Conseil [illegible] [illegible] [illegible]

EUROPE

Mme Eva Forest a été relâchée

D'autres libérations de détenus politiques seraient imminentes

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Mme Eva Forest, épouse de l'écrivain Alfonso Sastre, a été libérée, mercredi 1er juin dans la soirée, de la prison pour femmes de Yeserias, à Madrid. Mme Forest, qui était détenue depuis septembre 1974, a été mise en liberté provisoire et pourrait faire l'objet prochainement d'une mesure d'expulsion. Elle avait été inculpée, mais jamais jugée, pour complicité dans deux attentats à la bombe commis à Madrid, celui qui avait coûté la vie à l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement et « dauphin » présumé du général Franco, en décembre 1973, et un autre, qui avait provoqué la mort de douze personnes dans un café proche du siège de la Sûreté, en novembre 1974. L'organisation séparatiste basque ETA avait revendiqué le premier attentat.

Des accusations contre la police

Après sa libération, Mme Forest a accusé la police, au cours d'une conférence de presse, de lui avoir fait subir « *toutes sortes de vexations* » et a démenti appartenir au parti communiste. Mme Forest a admis qu'elle avait eu, « *par solidarité* », des relations avec des membres de l'ETA.

Deux prisonniers basques, membres de l'ETA, ont été également libérés mercredi. Il s'agit de MM. Francisco Ruiz de Apodaca, accusé d'avoir participé à l'assassinat de deux gardes civils à Mondragon, près de Saint-Sébastien, et Gonzales Terron. M. Inaki Sarasketa, un autre membre de l'ETA, condamné à mort sous le régime franquiste, a été expulsé, ce jeudi 2 juin, vers la Norvège.

Le conseil des ministres, qui se réunit ce jeudi, devrait décider d'autres libérations et expulsions, intéressant pour la plupart des membres de l'ETA. Plusieurs détenus, appartenant à cette organisation, ont en effet été transférés de prisons provinciales à la maison arrêt d'Ocana, à Madrid, d'où ils pourraient être libérés dès aujourd'hui.

M. Knut Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, a déclaré mercredi que son pays avait accepté d'accueillir deux autres prisonniers basques condamnés à mort, MM. José Antonio Garmendia et Javier Iako de la Iglesia. Les autorités autrichiennes, néerlandaises et danoises ont été également sollicitées par l'Espagne pour recevoir des prisonniers politiques basques.

Notre correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer, nous signale que le gouvernement helvétique a décidé, mercredi, de lever l'interdiction d'entrée en Suisse qui frappait M. Santiago Carrillo et Mme Dolores Ibarruri, respectivement secrétaire général et présidente du P.C. d'Espagne, depuis la réunion publique qu'ils avaient tenue, à Genève en 1974, en dépit du refus opposé, à l'époque, par les autorités.

Espagne

Trois mousquetaires pour la démocratie à Madrid

De notre envoyé spécial

Madrid. — Meeting électoral à Vallecas, un faubourg coloré, vivant, qu'on appelle à Madrid « *la petite Russie* ». Les ruelles qui descendent vers le chemin de fer et le bidonville, l'oncle Raimon, où s'entassent les Andalous à la recherche de travail, sont parfumées à l'huile d'olive. Le linge sèche à tous les balcons des immeubles en brique rouge. C'est un fief solide du parti communiste. « *Vallecas, disent les amis de M. Santiago Carrillo, n'a jamais baissé la tête devant Franco.* » Dans le passé, bien des cortèges d'ouvriers, et de femmes en colère sont partis d'ici vers le pont de Vallecas et la gare d'Atocha à la rencontre des barrages de police casquée.

M. Manuel Fraga Iribarne — leader de l'Alliance populaire (néo-franquiste, — qui a le goût de la provocation, s'est risqué l'autre jour à Vallecas. Il a dû donner de la voix pour se faire entendre d'une maigre assistance. En revanche, cinquante mille personnes se sont entassées à l'appel du P.C.E. sur les gradins du stade de l'équipe de football du quartier. *Internationale* à pleine voix, slogans du parti, acclamations : ce fut une kermesse populaire bon enfant et sans incidents, en famille.

Ce soir, dans le même cadre, le spectacle est offert par la coalition socialiste libérale-démocratie chrétienne, qui présente ses candidats au Sénat pour la capitale. Enrique Baron, l'un des ténors du P.S.O.E., les appelle les « *mousquetaires de la démocratie* ». Ils sont trois : Joaquin Satrusteguy, le libéral, seigneurial, glabre et tempes blanchies ; Manuel Villar Arregui, le démocrate-chrétien au maintien distingué des membres du collège des avocats de Madrid ; enfin, Mariano Aguilar Navarro, le socialiste frêle, un peu voûté, au visage aigu et pâle, doyen de la faculté de droit de l'université Complutense. Tous les trois en cravate et strictes costumes de ville, crispés, encore peu accoutumés à affronter des foules de meetings.

Le public est nettement moins dense que lors de la réunion organisée la veille par le parti communiste. Il y a de nombreux trous dans la tribune sud, dont les travées du haut sont occupées par un groupe de jeunes gens brandissant un drapeau républicain. Mais la ferveur et le respect sont sensibles. C'est que chacun connaît le long passé de résistance au franquisme des trois hommes. Joaquin Satrusteguy, un Basque de soixante-huit ans, est un monarchiste libéral, fidèle de don Juan, et déçu d'avoir vu le père du roi renoncer à tous ses droits avant l'instauration d'une véritable monarchie constitutionnelle. Ancien combattant dans les rangs nationalistes pendant la guerre civile — il le rappelle avec dignité, — il a rompu avec Franco dès 1940, par hostilité à la dictature. Il a participé, en juin 1962, à la fameuse rencontre de Munich du Mouvement européen et a été exilé.

M. Aguilar Navarro, compagnon de combat des maîtres à penser de deux générations d'Espagnols, les professeurs Tierno Galvan et Aranguren, a été, lui, exclu de l'Université pendant deux ans. M. Villar Arregui, membre de l'association internationale des juristes catholiques, est un ami de longue date de M. Joaquin Ruiz Gimenez, leader de la gauche démocrate chrétienne, infassable défenseur des prisonniers politiques et des dirigeants ouvriers de gauche.

« Le peuple est debout »

On a installé les trois mousquetaires, entourés de leurs amis et des chefs de file des formations qui les soutiennent, sur une petite estrade, côté sortie des joueurs. Une odeur d'herbe mouillée monte de la pelouse. « *Citoyens et camarades*, dit M. Aguilar Navarro, *en novembre 1936, le peuple de Madrid ne s'est pas mis à genoux ; en 1977, il est debout...* » Son cours de droit international sur la souveraineté est écouté avec politesse. Un slogan rythmé monte de la tribune sud : « *Demain, l'Espagne sera républicaine !* » En face, une voix isolée hurle : « *Vive le roi !* », aussitôt recouverte par des protestations.

Bref incident vite étouffé. L'ambiance est à la coexistence et à la fraternisation. Sur les gradins, où les hommes ont tombé la veste, les drapeaux rouges du parti socialiste ouvrier espagnol ondoient au côté des bannières orange et blanches de la fédération démocrate-chrétienne. Le public acclame les slogans lancés contre « *Fraga et les sept cavaliers de l'Apocalypse de l'Alliance populaire* », elle lorsqu'un orateur fait allusion aux « *manœuvres du gouvernement Suarez pour truquer les élections* », réclame en chœur le droit de vote à dix-huit ans, et l'émancipation des femmes.

Et c'est le quatrième mousquetaire — il n'est pas candidat, il est venu en ami — qui fait monter la fièvre, captive l'auditoire de ce meeting du centre et de la gauche non communiste par un discours brillant, incisif, polémique. Ce n'est pas un inconnu. M. de Areilza, *comte de Motrico*, a été ambassadeur, ministre des affaires étrangères du premier gouvernement de la monarchie. Ce soir, il se révèle tribun. Il règle aussi quelques comptes. En juillet 1976, il était persuadé qu'il serait nommé chef du gouvernement par le roi, qui avait décidé de lâcher M. Arias Navarro. C'est M. Adolfo Suarez qui est venu, et est passé, en moins d'un an, en tête de l'indice de popularité. En février 1977, M. de Areilza avait fondé un Centre démocrate avec son ami galicien Pio Cabanillas, *ex-ministre* de l'information. Il a dû, une nouvelle fois, laisser la place à M. Adolfo Suarez, qui s'est installé fermement à la direction du Centre démocrate.

Etonnante scène : l'ancien diplomate en costume bleu sombre, pochette blanche, très à l'aise au micro, fustige sans les nommer l'Alliance de M. Fraga et l'Union de M. Suarez, « *ces deux ailes du franquisme, qui s'entendent en coulisse et feront tout leur possible pour que les prochaines Cortès ne soient ni constituantes ni souveraines* ».

« Les deux ailes du franquisme qui s'entendent en coulisse »

M. de Areilza avait déjà surpris les Madrilènes au début du mois de mai, en assistant à la kermesse populaire organisée au stade de San-Blas par le parti socialiste ouvrier de M. Felipe Gonzalez, en l'honneur de MM. François Mitterrand et Mario Soares. Ancien conseiller de Don Juan, symbole d'une droite libérale qu'il qualifia lui-même de « *civilisée* », associé pendant le premier gouvernement de la monarchie « *à la locomotive Fraga* », qui préconisait alors, avec virulence, la réforme, M. de Areilza renouvelle ce soir son alliance avec les socialistes et les démocrates-chrétiens de gauche. *Il a l'envergure d'un homme* d'Etat et son prestige est très grand dans le pays. Son « coup de gueule » de Vallecas est un bon atout pour les « *trois mousquetaires de la démocratie* ».

MARCEL NIEDERGANG.

Autriche

● M. OTTO ROESCH, qui était ministre de l'intérieur, a été *nommé ministre* de la défense. Il sera remplacé par M. Erwin Lanc, ministre des transports. M. Roesch a été secrétaire d'Etat au ministère de la défense de 1959 à 1966. — *(Corresp.)*

● *Des représentants de formations* politiques et syndicales de la gauche belge ont lancé, mercredi 1er juin, à Bruxelles, un appel pour la formation d'un Comité pour la défense des libertés démocratiques dans les pays de l'Est et le respect des accords d'Helsinki. Le Comité vise à « *défendre les droits de toutes les victimes de la répression et de l'arbitraire de l'Europe de l'Est, quelles que soient leurs analyses politiques* ». Deux cents personnes ont signé cet appel, parmi lesquelles les dirigeants de la Confédération syndicale F.G.T.B., l'ancien ministre socialiste Ernest Glinne et l'économiste Ernest Mandel.

★ Adresse : Christine Michaux, 63, av. Edmond-Mesens, 1040 Bruxelles.

Le Monde
dossiers et documents
NUMÉRO DE JUIN
● LE PARTI SOCIALISTE
● LA DROGUE

TURQUIE : vers

هكذا في الاصل

TURQUIE : vers quelle échéance ?

(Suite de la première page.)

Les vingt versions qui circulaient du massacre du 1er mai, s'affirmant toutes aussi « vérifiées » que possible, développaient la thèse de la provocation. Qui provoquait quoi ? La police ou les groupuscules d'extrême droite et d'extrême gauche ? On n'a pas attendu l'évolution de la Turquie pour constater leur connivence de fait, leurs infiltrations respectives, leur manipulation par le pouvoir.

La version officielle accusait un « Pékin » mythique téléguidant les gauchistes. Puis, à la fin de mai, une autre est venue : un conseil révolutionnaire des socialistes turcs, fonctionnant à Berlin-Est depuis décembre 1975, regrouperait tous les mouvements dits marxistes-léninistes, pour instaurer un *« régime populaire socialiste en Turquie »*. Des terroristes infiltrés depuis deux mois auraient préparé des actions violentes pour faciliter l'octroi de la majorité absolue au Parti républicain du peuple.

Une telle argumentation ne joua évidemment qu'aux profit de l'extrême droite ou de M. Demirel, partisan de « l'ordre ». Semer la terreur en l'imputant aux « gens de gauche », c'est un calcul doublement rentable à court terme, perdant à long terme. A quoi aboutissent huit ans de *« stratégie de la tension »* en Italie sinon à renforcer la position du parti communiste *comme garant de l'ordre* ?

Les Turcs, d'ailleurs, ne manifestaient pas ces jours-ci la densité de peur sensible *en Italie*. Echangeant de violentes invectives, MM. Demirel et Ecevit *se taxaient de communisme et de fascisme*. Apparemment, le chef du gouvernement, qui depuis deux ans s'est appuyé sur l'extrême droite en lui donnant des pouvoirs certains, peinait plus à se dégager *de cette alliance que son rival*

Un premier mai vite oublié

Dimanche, en fin d'après-midi, à Taksim, la grande place commerciale du quartier de Galata, meublée en son centre de gradins de béton : dans l'air poisseux, des groupes d'hommes traînent les pieds, attendant que le jour s'épuise. Un dimanche tout pareil à ceux de Naples ou de Barcelone, mais privé des ferveurs de l'après-football.

A l'angle de la rue de Péra et de la place, de hauts éventaires couverts de livres. Du pornographique sur le sol. En rangées verticales, toute la littérature marxiste traduite en turc, sans exception visible de sectes ni d'orthodoxies. Dispersés comme sur les cases d'un échiquier, Lénine surtout, Marx, Engels, mais aussi Castro, Mao, Jean Bruhat, Gorki, Jean Baby. Les *textes du Front Polisario*. Toute la littérature récente sur les guérillas. Le mot « communisme » ne figure qu'une *fois, sur la couverture du « Manifeste »*. Il aurait été difficile d'en donner une périphrase. La loi, cependant, en interdit l'usage et la référence.

Quelques passants s'arrêtent pour feuilleter, pour faire quelque chose, par distraction, non par passion de celui qui trouve l'ouvrage longtemps cherché. Pas de forces de police, pas de soldats qui chargent pour les disperser. La torpeur d'un dimanche où ne s'agitent que les vendeurs à la sauvette de cigarettes américaines.

Il serait difficile de prétendre qu'à Ankara ou Istanbul les deux centres névralgiques, régnait en ces semaines un climat de guerre de siège. Dans la capitale, les jeeps de la police *militaire ont été* vues : mais elles ouvraient le passage à un amiral américain en *visite officielle. Les policiers en* blouson de cuir s'agitaient-ils ? C'était pour déblayer des tronçons *d'embouteillage, aussitôt reformés* plus loin. Et les quelques officiers qui passaient ne portaient d'autre arme *que le poignard de parade*.

L'armée, pour autant, serait-elle indifférente à l'épreuve électorale ? Le souvenir de ses interventions — la dernière en mars 1971 — est très présent. En ces mois, nul ne doute de sa vigilance ni aveugle ni sourde, muette certainement. L'opposition, quelle qu'elle soit, ne déplore ni la vigilance qui muselle l'extrémisme adverse, ni le silence qui garantit que le haut commandement laisse le jeu libre aux électeurs et aux partis.

Mises à part deux ou trois agressions commises au début de mai contre M. Bülent Ecevit, leader de l'opposition dite « de gauche », la rue est demeurée calme. C'est dans les meetings que les têtes d'affiche entendent de violents cris d'espoir, que la presse se charge de répercuter. Ses pages dégoulinent de couleurs pâtissières, de titres véhéments et de curieux montages. Ainsi, à la « une » d'un organe de centre droit, la photo d'une starlette nue au Festival de Cannes ; à côté, l'image de pudiques beautés bottonnées jusqu'au cou. *« Voilà ce que l'Occident fait de ses femmes ; et voici les nôtres. »* Telle était à peu près la légende.

La répétition de 1973

Deux hommes partout, deux têtes d'affiche : M. Soliman Demirel, chef du gouvernement sortant, qui conduit le Parti de la justice ; M. Bülent Ecevit, qui, à la tête du Parti républicain du peuple, revendique le bénéfice de l'alternance. De fréquents sondages, assez peu fiables, entretiennent une certaine tension dans les milieux politiques surtout et les ambassades. Victoire du centre droit, dit l'un ; du centre gauche, affirme l'autre. Rien de très propre à faire rêver ou craindre. D'où la dramatisation qui vise aussi à faire oublier toute comparaison, toute possibilité de répétition de la précédente consultation, celle du 14 octobre 1973. A ne s'en tenir qu'aux apparences, l'électeur, en effet, devrait être fort peu tenté de faire un choix ou de le changer.

Alors déjà, les protagonistes se nommaient Demirel et Ecevit. Ce dernier, renversant les pronostics, sortit vainqueur haut la main, enlevant 33 % des suffrages et gagnant un million de voix. M. Demirel en perdait autant. Mais le vrai gagnant fut M. Necmettin Erbakan, leader du nouveau Parti du salut national : les quarante-huit mandats qu'il contrôlait conditionnaient toute coalition. Là fut le changement ; là est encore le principal enjeu du 5 juin.

Les deux rivaux jouèrent à qui perd gagne. M. Ecevit ne parvint pas à faire vivre un gouvernement stable. M. Demirel prit la relève. Il tint deux ans. Aujourd'hui comme en 1973, les foules crient : *« Ecevit, notre espoir ! »* S'il n'obtient pas la majorité absolue de 226 mandats, la même partie de dupes peut se renouveler. Le 5 juin risque fort d'être une de ces échéances où tout change pour que tout reste pareil.

Un coup pour rien, si l'on s'en tient au vocabulaire politique qui donne à l'exercice de la démocratie en Turquie les mêmes clés que dans les nations d'Europe occidentale. Il n'est pas évident qu'elles soient les bonnes.

Le sens des mots

Cette remarque ne vise pas à nier la réalité de la démocratie turque. Mais son enracinement historique, ses habitudes d'action et de pensée, diffèrent si radicalement des nôtres que les mêmes mots peuvent d'autant moins signifier les mêmes choses qu'ils sont en fait victimes d'érosions puissantes. Il est plus commode qu'exact de décrire cette bataille électorale avec les qualificatifs de gauche ou de droite, de conservatisme ou de socialisme.

Un premier fait : les partis s'expriment par des dirigeants plus que par des programmes. Leurs histoires sont faites de scissions ; et dans le cours d'une législature, les variations des groupes parlementaires, au gré des majorités à trouver, composent un Parlement sortant sensiblement différent de celui qui fut élu.

Grâce à un subtil système de « primaires », le leader de chaque parti coopte ses compagnons et hommes liges et les propose à l'électeur. Celui-ci vote sur un homme. Il arrive inversement que le grand féodal agraire négocie le parti auquel il apportera un gros paquet de suffrages, mais pas nécessairement l'engagement de sa fidélité idéologique.

Quant aux concepts... Que peut signifier « socialisme », qu'apporterait-il de novateur, dans un pays où l'entreprise publique représente déjà 47 % de l'industrie, où les investissements privés sont sujets *au contrôle officiel* ? Il suffirait de baptiser socialiste une machine bureaucratique de capitalisme d'Etat qui, à l'origine, développait une oligarchie industrielle proprement turque, à la place des minorités gestionnaires de l'activité économique. La planification introduite depuis quinze ans sert avec des ambitions de rigueur un projet qui se veut purement technocratique.

En quoi sont-ils conservateurs ces partis de droite qui prônent l'industrialisation à outrance et la « révolution verte » modernisant les campagnes ? Soupçonnent-ils qu'ils accélèrent ainsi l'urbanisation et l'avènement d'une classe ouvrière qui prendra un jour la mesure de ses moyens ? Que dire, inversement, de ces progressistes qui préconisent une réforme agraire multipliant les petits propriétaires terriens, comme il y a trente ans dans le Sud italien ?

Et le communisme ? Il est difficile d'en entendre une définition qui *utilise la notion de classes*. D'abord, le terme est interdit, sinon comme invective. Autant que celui d'Internationale : lorsque le Parti républicain du peuple a voulu adhérer à l'Internationale social-démocrate, il s'est vu rappeler que la loi le proscrivait. Et d'ailleurs aucune des formations parlementaires n'entretient de liaisons organiques avec des partis étrangers similaires.

« Communisme : ce qui divise la Turquie et représente tous les défauts de l'Occident. » Définition qui ne prétend pas à la rigueur, mais qu'un dirigeant du Parti de la justice nous a donnée à bout de questions, étonné d'avoir à formuler quelque chose comme une évidence.

Cette définition fait toucher la ligne de partage essentielle entre les deux grands blocs de pensée et de choix politique : c'est d'une certaine idée de la Turquie qu'il s'agit.

On reconnaît là le principe initial de la pensée gaullienne. Il inspire le comportement de tous les partis turcs, de l'extrême droite à l'extrême gauche. Ataturk en fit le fondement de sa révolution, qui devait transformer en nation autonome le système qui avait été le noyau de l'Empire ottoman.

Si avancé qu'il puisse paraître, le mouvement n'a pas encore abouti cinquante ans plus tard. Entre l'affirmation de ses différences et la revendication de ses similitudes avec le reste de l'Europe, la Turquie oscille et se contredit. Entre les impératifs de la justice sociale et ceux du développement économique, entre les rêves et le pragmatisme, les partis cherchent une identité de leur pays plus que d'eux-mêmes.

Le nationalisme intégral, lié à l'empirisme organisateur, tel est leur climat d'action où, bien évidemment, ni Charles Maurras ni Charles de Gaulle n'ont la moindre part. Ceux qui évoquent les lendemains de grandeur et de puissance ne sont pas nécessairement des extrémistes ni des matraqueurs. L'échéance inévitable de l'an 2000 est à portée de main, avec ses promesses.

Mais, à court terme, les programmes de réformes restent en retard sur le rythme des réalités. Personne ne propose les moyens efficaces de maîtriser le dynamisme de la nation. D'où l'impression de grisaille, de verbalisme mou d'une campagne électorale qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

JACQUES NOBECOURT.

Prochain article :

LES ARBITRAGES DU NATIONALISME

LES LIBERTÉS SOUS CONDITION

La persécution politique sévit-elle en Turquie, comme on l'affirme souvent à l'étranger ? Elle ne s'affiche pas en tout cas sur la place publique. Il serait difficile que les prisons fussent pleines d'opposants, sans que filtrent des noms, des récits.

Or il n'est pas un interlocuteur qui ne donne pour très excessives les informations lancées à l'extérieur sur ce thème. Même un responsable pour Ankara du parti ouvrier, ainsi dénommé pour éviter le terme interdit de parti communiste, est de cet avis : *« Nous ne sommes pas inquiétés, dit-il. Pourtant notre programme actuel est plus avancé qu'en 1971, lorsque l'intervention des militaires a envoyé beaucoup des nôtres en prison. En fait, il n'y a pas de poursuites contre nous. Tout juste des harcèlements. Récemment, quatre-vingt-quinze militants ont été gardés à vue pendant vingt-quatre heures pour avoir collé des affiches.*

« L'extrême droite attaque parfois les sièges du parti. Les groupuscules d'extrême gauche aussi s'opposent à nous, parce que nous sommes hostiles au terrorisme individuel, qui n'est qu'une réaction de petits bourgeois au service du grand capital. »

L'amnistie de 1974, promulguée par M. Ecevit lors de son bref passage au pouvoir, a rendu à l'action les combattants de différents bords, c'est vrai, mais l'exercice des libertés individuelles garanties par la Constitution de 1961, demeure sous condition. Cette Constitution proscrivait le « communisme », la remise en cause de la laïcité de l'Etat aussi bien que les menées séparatistes régionales. En dépit d'interdictions, le parti ouvrier a pu se constituer ; et la droite comme l'extrême droite utilisent ou révèlent les tendances à la confessionnalisation, sans qu'aboutissent les poursuites éventuelles.

Le dernier mot appartient au *Conseil national de sécurité*, composé du premier ministre, du chef d'état-major général, des commandants des quatre armes, et de quelques ministres. Il prend *les « décisions relatives à la sécurité nationale et à la coordination »*. Cette clause vague justifierait à tout moment l'application des articles du code pénal (inspiré du code italien de 1926, restrictifs des libertés publiques. Elle a permis l'existence entre 1971 et 1975 de tribunaux spéciaux de sécurité.

M. Demirel voudrait les rétablir, renforcer les pouvoirs de la police. M. Ecevit promet l'abolition des articles du code pénal et l'amnistie des derniers prisonniers politiques. Deux formules pour mettre un terme à la violence dans les rues et les campus universitaires : *depuis deux* ans, deux cents morts et quatre mille blessés, approximativement. Ce bilan traduit-il ou non les conséquences de la période antérieure où l'armée faisait régner l'ordre ?

C'est bien la preuve que la « gauche » en liberté cherche la guerre civile, dit-on du côté du premier ministre. L'entourage de M. Ecevit rétorque qu'au contraire les commandos d'extrême droite se sont, durant ce temps, mis en place, ont été encouragés par les pouvoirs de police à frapper à gauche, engageant ainsi un cycle de représailles, à *peine interrompu par la fermeture* des universités voilà six mois. — J. N.

FRANTEL NICE
A deux pas du Marché aux Fleurs

Apprenez l'anglais l'allemand le français le portugais l'italien l'espagnol etc.
Cours d'Été inlingua
du 10 juin au 15 septembre
plusieurs formules de cours individuels et petits groupes à des conditions spéciales. Contrats particuliers entreprises.
Renseignez vous : INLINGUA - Cours Privé
172, rue de Courcelles - 75017 Paris
924.89.72 et 622.45.85
Une nouvelle Ecole INLINGUA vient d'être inaugurée à CANTERBURY
logement en famille, 1/2 pension, 15 h de cours, visites touristiques et culturelles. 520 F par semaine. Renseignements : INLINGUA - PARIS

FRANTEL NANTES
A deux pas du Château des Ducs

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE
PRESUP CLASSE PRÉPARATOIRE (Avant « MEDECINE » « VETO » « AGRO »)
ADAPTATION aux méthodes de l'Enseign. Supérieur
MISE A NIVEAU ou RECYCLAGE pour tous bacheliers
NADAUD ENSEIGNEMENT PRIVÉ 19, rue Jussieu, PARIS (5e) 707-13-38 ou 76-05

FRANTEL TOULOUSE
A deux pas de la place du Capitole

M. _____
Adresse _____
Je souhaite une garantie contre le vol dans mon appartement ou mon pavillon, par l'installation sans délai du système de super-sécurité BRICARD ou du système d'alarme COFRADIT.
Je désire recevoir, sans engagement : une documentation ☐ un devis gratuit ☐ (après rendez-vous).
Possibilités de crédit sur 21 mois.
COFRADIT
10, rue Pierre Brossolette.
92500 RUEIL MALMAISON
Téléphone : 772.11.90.
MON

EXCEPTIONNEL
ARNYS SOLDE
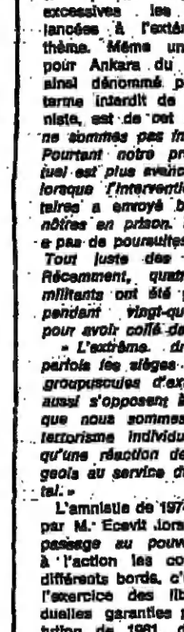
Aperçu des prix
Costume ultra-léger non doublé, dacron, coton 100 %, polyester et laine, polyester et viscose, viscose 100 %, alpaga, etc. 690 F 490 F ; 790 F 590 F ; 965 F 750 F
Veste très légère 100 % coton, lin, laine et polyester, etc. 790 F 590 F ; 590 F 390 F
Grand choix de pantalons ultra-légers.
Chemises ARNYS 100 % coton, lin, zéphir. 210 F 130 F ; 95 F 39 F
Solde sur la collection Femme
ARNYS
14, rue de Sèvres - 75007 Paris Tél. 548.76.99.

23 HOTELS EN FRANCE
frantel
Des hôtels au cœur des villes
Réservation centrale PARIS 828.88.00

POLITIQUE

Les deux projets de loi sur l'Assemblée européenne pourraient être examinés à quelques jours d'intervalle

Le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a demandé au gouvernement, mercredi 1er juin, que le projet de loi sur le mode d'élection des représentants français à l'Assemblée européenne vienne en discussion aussitôt que possible après le projet d'approbation de cette élection. Le groupe communiste estime, lui aussi, nécessaire l'examen simultané, ou du moins rapproché, des deux textes. Mercredi, le bureau exécutif du parti socialiste et le secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche ont présenté la même exigence.

La gouvernement croyait avoir répondu aux vœux des uns et des autres en déposant en même temps les deux projets de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale. Dès lors que le mode de scrutin proposé pour l'élection des représentants, c'est-à-dire le scrutin proportionnel national à la plus forte moyenne, serait connu, le gouvernement estimait que les députés posséderaient tous les éléments du dossier et pourraient discuter du principe même de l'élection. L'examen du mode de scrutin pourrait avoir lieu ultérieurement.

On ignore ce qui motive l'insistance des différents groupes pour que le second texte soit examiné aussitôt après le premier, alors ce que le M.R.G. appelle « un doute fâcheux sur les orientations et les objectifs réels » du gouvernement, M. Labbé, président du groupe R.P.R., avait indiqué, mardi 31 mai, que l'hypothèse d'un scrutin régional amènerait les députés gaullistes à rejeter le projet d'élection. Mais le texte du gouvernement propose sans équivoque un scrutin national, l'exposé des motifs du projet précisant même que « les élus représenteront d'autant mieux le peuple français dans son ensemble (...) qu'ils pourront se prévaloir d'une désignation faite sur le plan national ».

Au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, on indique que cette question d'ordre du jour ne peut être l'occasion d'un différend politique. Le gouvernement devrait accepter l'inscription du projet relatif au mode de scrutin peu après la date retenue pour le texte d'approbation de l'élection, qui doit être examiné les 14 et 15 juin.

Le bureau du groupe R.P.R. a, d'autre part, étudié un amendement à l'article 2 du projet d'approbation. Il s'agirait d'une clause prévoyant une renégociation du traité de Rome au cas où l'Assemblée européenne tendrait à modifier les compétences qui lui sont attribuées par ce traité et celui de Paris.

Le groupe communiste, qui examine actuellement le projet de loi, envisage également de proposer un amendement à l'article 2, dont la formulation ne le satisfait pas. Le parti socialiste, dont les élus à l'Assemblée européenne sont réunis pour trois journées d'études, du 1er au 3 juin, à Pornichet (Loire-Atlantique), n'a pas fait connaître sa position sur ce point, non plus que le M.R.G.

Le C.N.I.P. affirme son autonomie au sein de la majorité

Le conseil national du Centre national des indépendants et paysans a siégé, mercredi 1er juin, au palais du Luxembourg (le Monde du 2 juin) et a rendu public son programme économique et social, intitulé « Programme pas commun ». Ce document, présenté par M. Philippe Malaud, ancien ministre, propose « une révolution libérale ouvrant une voie sociale sans collectivisme ».

Au cours des débats, les dirigeants du C.N.I.P. ont mis l'accent sur l'autonomie de leur parti à l'égard des autres formations de la majorité. En effet, l'accord réalisé à Paris avec M. Chirac lors des élections municipales risquait de faire apparaître les « indépendants » comme plus proches du R.P.R. que de leurs autres partenaires. Il est vrai que bon nombre des amis de M. Bertrand Motte témoignent d'une « *sensibilité* » très pro-chiraquienne, mais il n'en demeure pas moins que les responsables du parti sont convaincus de la nécessité de lier des accords électoraux aussi bien avec les giscardiens et les centristes qu'avec les gaullistes. Il n'est donc pas dans leur intérêt d'être considérés comme des satellites du R.P.R. C'est M. Camille Laurens, secrétaire général, qui avait, mercredi matin, affirmé avec le plus de netteté ce refus de se situer « *dans l'orbite* » du range d'ailleurs parmi les « indépendants » les moins favorables à M. Chirac, et il ne s'est pas rendu à la réception offerte aux représentants du C.N.I.P. par le maire de Paris.

L'autonomie revendiquée par les « *indépendants* » semble en tous cas conforme aux thèses de M. Jacques Chirac qui, mercredi en fin de matinée, a encouragé ses notes dans cette voie. Il a insisté sur la nécessité pour la majorité de se diversifier. Le président du R.P.R. a aussi repris sa proposition de pacte majoritaire et a saisi l'occasion de contester l'interprétation qu'en avait donnée M. Barre à Strasbourg : « *On a caricaturé mon propos en disant que j'avais souhaité un cartel de second tour. Ce que je propose, c'est que nous fassions un premier pas en nous accordant sur les candidatures. Les autres pas suivront.* »

Le premier ministre optimiste

L'après-midi, le conseil politique du CNIP devait donner une preuve de sa volonté de « *non-engagement* » dans un des camps de la majorité. Après avoir rendu visite à M. Chirac, il recevait M. Raymond Barre. Le premier ministre lui aussi, a évoqué la préparation des élections. Il a à nouveau mis en garde la majorité contre une entente qui se réduirait à de « *souples accords électoraux* » mais il a — est-ce un signe de convergence avec le président du R.P.R. — utilisé pour la première fois le mot de « pacte » « ndéclarant : « *Nous ne devons pas faire de propositions démagogiques, mais montrer sur quoi nous devons nous battre. Notre pacte électoral n'aura une signification que si il a une consistance.* »

Le chef du gouvernement a aussi affirmé : « *Peut-être suis-je béatement optimiste, ou naïf, mais je n'arrive pas à penser qu'au dernier moment les Français pourraient faire un choix qui va à l'encontre de leurs aspirations et de leurs traditions. Autrement dit, je n'ai jamais cru que nous étions battus. Nous sommes soumis à un système d'intimidation et d'intoxication. La seule façon d'y répondre, ce n'est pas par l'agitation et des excès verbaux, mais par le calme, le sang-froid et la fermeté.* »

● RECTIFICATIF. — M. René Foch, signataire de la « Libre opinion », « L'enjeu » (*le Monde* du 2 juin 1977), est membre du conseil politique (et non économique) du parti républicain (ex-républicains indépendants).

A L'ASSEMBLÉE

COMPLÉMENT FAMILIAL : la réforme concernera 45% des foyers français

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale achève, sous la présidence de M. Edgar Faure, l'examen du projet de loi instituant le complément familial.

Prenant la parole pour répondre aux orateurs intervenus la veille, Mme VEIL, ministre de la santé, souligne l'importance de la réforme proposée : « *Près de 2 millions six cent mille familles percevront le complément ou l'indemnité différentielle, soit plus de 30 % des familles ayant un enfant de moins de trois ans ou de plus de deux enfants. La situation des familles où il n'y a qu'un seul parent sera considérablement améliorée. Le gouvernement ne peut donc laisser dire qu'une réforme qui concerne 45 % des familles françaises et qui équivaut à une augmentation de 15 % des allocations familiales est une réforme limitée.* »

Elle poursuit : « *Le complément familial connaîtra une évolution dynamique puisque le gouvernement a pris un double engagement : le plafond évoluera comme les salaires, si bien que le nombre des familles bénéficiaires sera maintenu ; son montant sera revalorisé dans le cadre du nouveau dispositif, accepté par le gouvernement, pour l'évolution des prestations familiales, et qui fait référence, à côté de l'évolution des prix, à la croissance économique et à l'évolution des salaires.* »

Evoquant ensuite les critiques formulées contre le système du plafond de ressources, elle rappelle que, lorsqu'en 1975 elle a été chargée par le premier ministre [M. Chirac] de préparer une refonte des prestations servies sous condition de ressources, « *l'éventualité d'une nouvelle prestation non soumise à condition de ressources n'avait même pas été envisagée* ». En ce qui concerne les perspectives démographiques, elle précise que « *la baisse de la natalité, très prononcée depuis 1973, a pris fin depuis près d'un an : nous nous situons actuellement*, indique-t-elle, *à un niveau stable, bien qu'inférieur à celui des années 60* ». « *Ce redressement*, ajoute-t-elle, *ne sera confirmé que par une politique globale qui n'est pas seulement financière mais implique le développement des droits propres de la mère de famille dans le cadre d'un véritable statut social de cette dernière.* »

Mme Veil confirme ensuite que le gouvernement entend maintenir et même accroître la progression des allocations familiales. Elle reconnaît que le problème général de la fiscalité des familles mérite d'être étudié. « *Cette réforme*, précise-t-elle, *n'est qu'une étape qui devrait être prolongée dans une refonte globale du statut financier et fiscal de protection de la famille.* » Puis elle insiste sur les progrès considérables qui ont été accomplis, dans les DOM, en matière familiale.

Après avoir contesté le caractère « *tardif, imprévisé et insatisfaisant* » des aménagements du gouvernement et observé que « *c'est la Ve République qui a fait progresser le montant des allocations familiales plus vite que les prix* », elle réfute l'affirmation selon laquelle la technique du plafond serait étendue à l'ensemble des prestations. Elle se déclare stupéfaite d'entendre dire que l'on va supprimer l'allocation de frais de garde, « *alors que, au contraire, on la généralise : soixante-quinze mille femmes la reçoivent actuellement ; plus de quatre cent mille la percevront sous le nom de complément familial* ».

Répondant à M. BILLOUX (P.C.), qui reprochait au gouvernement de mener « *une politique d'assistance* », elle observe : « *A moins de considérer que 30 % de la population française est l'objet d'une politique d'assistance, je ne comprends pas la thèse du groupe communiste.* »

Les députés passent ensuite à l'examen des articles du projet. A l'article 2, qui institue le complément familial, interviennent successivement M. H. GAU (P.S.), qui demande au gouvernement s'il accepte le principe de la suppression du plafond dans l'avenir et s'il compte réviser le montant du complément familial ; M. MILLET (P.C.), qui estime le projet « *limité dans son contenu, incomplet dans ses dispositions et injuste dans ses conséquences* », et M. GABANEL (Rép.), qui indique qu'il votera le complément familial « *sans le considérer comme constituant une politique de la famille* ». Pour M. DELANEAU (Rép.), il importe que les prestations soient financées par l'impôt.

Mme VEIL indique que le plafond, après consultation de la Caisse nationale d'allocations familiales, sera vraisemblablement indexé sur les indemnités journalières qui servent déjà de référence pour l'évolution des pensions. En ce qui concerne le mode d'évaluation des ressources, elle précise que les études en cours portent sur l'hypothèse d'une prise en compte du seul revenu imposable.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission qui renonce à la majoration de 50 % du complément familial pour les familles monoparentales, à condition que l'allocation d'orphelin soit augmentée dans la même proportion. Le ministre confirme la majoration de 50 %, à compter du 1er janvier 1978, du montant de cette dernière allocation, majoration qui bénéficiera à près de quatre cent mille personnes qui percevront 57,60 F supplémentaires. Il souligne l'ampleur de l'effort accompli en faveur des mères de famille isolées, célibataires, veuves ou divorcées, l'allocation de parents isolés étant portée à 1 586 francs au 1er octobre pour une mère ayant un enfant à charge. Elle confirme que l'allocation d'orphelin est applicable à la mère célibataire et précise que les jeunes veuves, les femmes divorcées et les mères célibataires ne bénéficieront de la majoration du complément familial que si elles ont un enfant de moins de trois ans.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui atténue les conséquences de certaines dispositions du projet pour les familles qui perdront le bénéfice de la prestation lorsqu'elles ne rempliront plus l'une des conditions d'attribution fixées par le texte, qu'il s'agisse des ressources ou du nombre des enfants à charge.

Un amendement du gouvernement précise également que la femme seule qui n'exerce aucune activité professionnelle et qui n'a qu'un enfant à charge bénéficiera également d'un complément familial.

Afin que les dix mille femmes qui continueront à percevoir l'allocation de salaire unique ou l'allocation de la mère au foyer ne soient pas lésées, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise qu'elles conserveront le bénéfice de l'assurance-vieillesse gratuite. Est également adopté un amendement de la commission destinée à élargir les droits propres à l'assurance-vieillesse, des mères de famille qui ont des enfants handicapés. Le ministre avait toutefois souhaité que cet amendement fût retiré. Au cours de la discussion, M. BRIANE (Réf.) demande une réforme de la Sécurité sociale.

Dans les explications de vote, M. GAU (P.S.), estime que les concessions du gouvernement ne modifient pas l'esprit général d'un texte sur le vote duquel son groupe s'abstiendra. Mme CHONAVEL (P.C.) se refuse à cautionner « *une politique qui suscite des difficultés nombreuses pour les familles* ». Son groupe s'abstiendra également.

M. JOANNE précise que le groupe des républicains votera « *un projet favorable à la famille* ». M. AUBERT (R.P.R.) indique que son groupe votera, lui aussi, un texte « *qui apportera 370 milliards d'anciens francs aux familles* ». M. PARTRAT (Réf.) reconnaît que « *tout ne peut être fait tout de suite* » et que l'effort accompli aujourd'hui « est loin *d'être négligeable* ». Son groupe votera donc le texte « *en dépit des incertitudes et des hésitations de la politique familiale* ».

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est adopté, l'opposition s'abstenant. — P. Fr.

L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES : le complément familial ne couvrira même pas les frais de garde d'un enfant.

A l'occasion de l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi instituant le complément familial, l'Union des femmes françaises (U.F.F.), organisation qui déclare regrouper plus de cent mille adhérentes, a fait connaître, mercredi 1er juin, quelles étaient ses priorités en matière de politique familiale.

Se félicitant de l'initiative qui confère « une allocation spécifique pour les enfants de moins de trois ans », l'U.F.F. regrette toutefois que le gouvernement ait fixé unilatéralement les critères de ressources qui conditionnent l'attribution de cette allocation ; « *le critère de ressources retenu pour un enfant étant de 3 663 francs dans le cas d'un seul salaire et de 4 308 francs pour les deux salaires* », la qualité de « *salaire d'appoint* » du salaire de la mère est « *mise en relief en même temps que dévaluée au montant de 645 francs* ».

Par ailleurs, l'U.F.F. tient à souligner que le caractère extrêmement modique de cette allocation ne peut — comme le soutenait mardi 31 mai Mme Missoffe à la tribune de l'Assemblée — contribuer à faciliter le choix des femmes entre le maintien au foyer et la poursuite de l'activité professionnelle, « *l'allocation mensuelle de 340 francs n'étant pas à même de couvrir les frais de garde d'un enfant, qui s'élèvent en général au double, si ce n'est au triple de cette somme* ».

Reprenant certaines des propositions formulées lors du débat par des parlementaires communistes, l'Union des femmes françaises ne juge pas que l'institution du complément familial soit une réforme en soi ; l'organisation préférerait une majoration de 50 % des allocations familiales, l'attribution de ces dernières dès le premier enfant, ainsi qu'une prime de rentrée d'une valeur de 400 francs pour tous les enfants, scolarisés ou non.

A PARTIR DU
3 JUIN 77
LE GABON
EN
JUMBO
B 747

MARDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		GN 600	GN 602	GN 604	GN 606
09.30	09.30	16.05	22.30	PARIS ORLY SUD	20.10	20.25	(Samedi) 06.50	17.00
		17.20		MARSEILLE				15.45
		18.20						14.55
10.50				NICE		19.00		
11.40						19.10		
	08.35			GENEVE	18.10			
	10.20				17.15			
16.45	16.50	23.10	04.20 (Lundi)	LIBREVILLE	11.00	11.10	22.15	08.00
GN 603	GN 605	GN 607	GN 601		LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	DIMANCHE

CORRESPONDANCES RAPIDES VERS LES PRINCIPALES VILLES DU GABON EN BIREACTEUR FOKKER 28

Renseignements et Réservations toutes Agences AIR FRANCE et Agences de voyages.

AIR GABON

Seuls les pharmaciens et les préparateurs pourront délivrer des médicaments

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale a également examiné les textes suivants :

● Le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif aux préparateurs en pharmacie. M. DELANEAU (rép.), rapporteur, relève que sur l'un des points fondamentaux du texte le Sénat a pris une position contraire à celle de l'Assemblée nationale en étendant le droit de délivrer des médicaments au public aux vendeurs et aides-préparateurs justifiant d'une certaine ancienneté. Aussi propose-t-il de maintenir l'exclusivité de la délivrance des médicaments aux pharmaciens et préparateurs, « *seuls qualifiés pour une telle fonction, qui s'exerce d'ailleurs pour la protection de la santé publique dans le cadre d'un monopole* ».

Opinion partagée par Mme VEIL, ministre de la santé, qui confirme que le gouvernement est « *tout à fait favorable au maintien du monopole pharmaceutique* », mais se demande comment l'on pourrait le justifier « *si les médicaments étaient délivrés par des personnes dépourvues de qualification* ».

Après avoir adopté un amendement concrétisant la volonté de la commission, l'Assemblée vote le projet ainsi modifié.

● Le texte proposé par la commission mixte paritaire (sénateurs et députés) sur les dispositions restant en discussion du projet de loi complétant et modifiant le code minier. M. ANDRÉ BILLOUX (P.S.), rapporteur, en présente les grandes lignes. C'est ainsi que le texte précise que les préfets pourront surseoir à statuer sur toute demande de nouveau titre ou de nouvelle autorisation de recherche ou d'exploitation présentée par les explorateurs ou les exploitants qui n'auront pas satisfait aux obligations de remise en état des lieux affectés pour les travaux miniers.

Il précise également les modalités d'application de l'indemnisation accordée aux exploitants agricoles dans le cas où l'ouverture de carrières remet en cause la structure de leurs exploitations. Ces modalités seront précisées par le décret en Conseil d'Etat démilitant une zone d'exploitation coordonnée. Après avoir accepté plusieurs modifications rédactionnelles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui indique que le schéma d'exploitation coordonnée des carrières devra être compatible avec les dispositions des documents d'urbanisme opposables aux tiers. Le texte de la C.M.P. ainsi modifié est adopté par l'Assemblée.

● Le projet de loi relatif aux bois et forêts de la Réunion (adoption définitive). Le Sénat ayant supprimé la référence au rôle de l'Office national des forêts en ce qui concerne la police de la pêche et la mise en valeur des eaux douces, le rapporteur, M. COINTAT (R.P.R.), obtient sur ce point des assurances de M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture. M. FONTAINE (non-inscrit, la Réunion) rend hommage au rôle de l'administration forestière dans son département.

● Le projet de loi autorisant l'approbation de la convention franco-ivoirienne relative à la circulation des personnes.

LA DÉMISSION DE M. SOISSON

La présidence de la République a publié mercredi 1er juin, le communiqué suivant :

« *Conformément à l'article 8 de la Constitution, M. Valéry Giscard d'Estaing, sur proposition de M. Raymond Barre, premier ministre, a mis fin aux fonctions de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.*

» *M. Jean-Pierre Soisson avait présenté sa démission après le conseil des ministres. Celle-ci avait été acceptée compte tenu de l'élection de M. Jean-Pierre Soisson comme secrétaire général du parti républicain.* »

هكذا في الاصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les femmes salariées pourraient bénéficier d'une retraite à taux plein dès soixante ans

Mercredi 1er juin, l'Assemblée nationale examine en *séance de nuit*, sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.), la proposition de loi de M. LABBE (R.P.R.) qui accorde aux femmes relevant du régime général ou des *régimes alignés sur le régime* général une pension de vieillesse au taux de 50 % dès l'âge de soixante ans. Un décret fixerait le montant de la cotisation de l'assurance-vieillesse à un taux permettant le financement de cette mesure.

M. MACQUET (R-P.R.), rapporteur, rappelle que les femmes ne peuvent actuellement obtenir une pension convenable ou des ressources décentes avant soixante-cinq ans, à *moins qu'elles* ne soient ouvrières et mères de trois enfants, en chômage après avoir été licenciées, ou reconnues inaptes au travail. Il constate que la quasi-totalité des pays européens donnent la retraite aux femmes dès cinquante-cinq ou soixante ans. Puis il évoque les propositions de loi déposées à ce sujet par les différents groupes de l'Assemblée. S'il lui paraît irréaliste, dans le contexte actuel, notamment en raison de la situation financière « *alarmante* » de la Sécurité sociale, de vouloir accorder aux femmes la retraite à cinquante-cinq ans, comme le propose l'opposition, on peut, à son avis, envisager d'étendre à *toutes les femmes justifiant* de trente années d'assurance le bénéfice de la pension au taux de 50 % dès l'âge de soixante ans. Le nombre des bénéficiaires de ce nouvel avantage serait en effet limité (environ cent trente mille), et le coût réel de la mesure serait supportable pour la collectivité en raison des économies indirectes qu'elle entraînerait.

Dans la discussion générale, M. LABBE, auteur de la proposition, remercie le gouvernement d'avoir accepté sa discussion. « *Il s'agit*, déclare-t-il, *d'un acte de considération qui s'adresse à l'ensemble des travailleuses françaises.* »

Mme CHONAVEL (P.C.) proteste contre le fait que l'ensemble des propositions concernant ce sujet n'ait pas été mis en discussion commune. Elle y voit « *une manœuvre politique en fonction d'une échéance électorale proche* ». A son avis, aucune pension ne devrait être inférieure à 80 % du SMIC, « *sinon l'avancement de l'âge de la retraite ne serait qu'un vœu pieux* ». P

« L'usure prématurée des salariés »

M. SENES (P.S.) rappelle les raisons qui justifient l'abaissement de l'âge de la retraite : « *L'intensification du travail entraîne notamment une usure prématurée des salariés et des femmes en particulier.* »

Mme CREPIN (réf.) insiste sur la double *activité* des femmes qui essaient de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. La mesure proposée consacre le rôle particulier de la femme et compense les fatigues qui en résultent. Elle pose toutefois le problème des mères de famille qui, n'ayant exercé aucune activité professionnelle, seront exclues du texte.

Mme VEIL, ministre de la santé, justifie « *la grande prudence qui, en matière d'abaissement de l'âge de la retraite, a toujours caractérisé l'attitude du gouvernement* ». Elle précise : « *En 1976, les personnes de soixante-cinq ans et plus représentent 13,5 % de notre population. Quant aux dépenses des régimes de pension, elles représenteront en 1977 plus de 140 milliards, soit plus de la moitié du budget social de la nation.* »

Mme Veil poursuit : « *Soucieux d'améliorer le statut social des femmes, le gouvernement entend que l'anticipation du départ à la retraite ne se fasse pas au détriment du montant de la pension servie. Aussi souhaite-t-il limiter, par voie d'amendement, le bénéfice de la mesure proposée aux femmes qui'ont le maximum d'annuités, soit une durée d'assurance d'au mois trente-sept ans et demi. Les mères de famille seront avantagées, car les majorations de durée d'assurance de deux ans par enfant seront prises en compte.* » Pour le ministre, la situation financière de la Sécurité sociale justifie également l'étalement d'une réforme dont le coût dépassera 500 millions pour la première étape et sera de l'ordre du milliard en 1979. Mme Veil avait chiffré à plus de 2 milliards le coût de la proposition de loi.

Dans la discussion des articles, le rapporteur, « *désarmé devant la transformation du texte par le gouvernement* », apporte son concours au ministre. M. LABBE, « *soucieux de ne pas faire de démagogie* », accepte « *de faire un pas vers le gouvernement, qui*, fait-il observer, *s'engage à trouver le moyen de financer la mesure sans majorer les cotisations de retraite.* » Pour M. MILLET (P.C.), « *on va limiter gravement la portée d'un texte déjà limité* ». « *Une fois de plus*, constate-t-il, *la montagne accouche d'une souris.* »

M. SENES (P.S.) repousse l'amendement du gouvernement, « *qui réduit à néant le texte en discussion* ». M. ZELLER (non-inscrit) combat également un amendement « *qui méconnaît la réalité et ne rend pas justice aux femmes* ». Mis aux voix, l'amendement est adopté. Limitée aux femmes ayant le maximum d'annuités (soit 37,5), la mesure sera appliquée en deux étapes : elle concernera, en 1978, les femmes ayant entre soixante-trois et soixante-cinq ans pour les pensions prenant effet à compter du 1er janvier 1978 ; l'année suivante, dès le 1er janvier 1979, les femmes ayant entre soixante et soixante-cinq ans lorsque cette pension prend effet à compter du 1er janvier 1979. L'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite serait donc atteint en un an.

Est ensuite adopté un autre amendement du gouvernement supprimant l'article qui prévoyait le financement de la mesure proposée par l'augmentation des cotisations d'assurance-vieillesse.

Expliquant son vote positif, M. DELANEAU (rép.) constate qu'en une seule journée plus de 4 milliards auront été engagés pour aider les familles et les femmes. Il critique vigoureusement l'attitude de l'opposition.

Au scrutin public, demandé par le groupe R.P.R., la proposition ainsi modifiée est adoptée par 481 voix contre zéro.

PATRICK FRANCÈS.

SELON QUE VOUS SEREZ ÉGOUTIER, DANSEUR OU MINEUR

L'âge de la retraite est très variable, selon les régimes sociaux. Dans son rapport écrit, M. Macquet en donne divers exemples. C'est ainsi qu'il est de cinquante ans pour les agents des réseaux souterrains des collectivités locales qui totalisent trente ans de service dont au moins dix ans accomplis dans les réseaux souterrains. A la S.N.C.F., il est également de cinquante ans pour les mécaniciens, chauffeurs et conducteurs qui comptent au moins quinze ans d'activité. *Dans le régime spécial des mines*, l'âge requis est de cinquante-cinq ans, cinquante ans si les mineurs totalisent trente ans de service dont vingt au fond. Dans le régime de retraite du personnel de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, il varie selon les catégories de personnel : quarante et quarante-cinq ans respectivement pour les danseuses et les danseurs ; cinquante-cinq pour les machinistes, électriciens et régisseurs.

A la Comédie-Française, l'âge de la retraite est de cinquante et cinquante-cinq respectivement pour le personnel artiste féminin et le personnel artiste masculin.

Le Sénat aménage la taxe professionnelle

Le Sénat a adopté, mercredi 1er juin, le projet de loi tendant à aménager le régime fiscal de la taxe professionnelle, qui remplace depuis l'an dernier l'ancienne patente. Ce texte, qui n'a qu'une portée transitoire, a été modifié par les sénateurs et sera prochainement soumis à l'arbitrage d'une commission mixte paritaire, en vue d'un nouvel examen des dispositions n'ayant pu faire jusqu'ici l'objet du vote « conforme » des deux Assemblées.

« *En vérité*, a déclaré le rapporteur, M. COUDÉ DU FORESTO (Union centr.), *ce projet a été passablement improvisé, et, si le sort des collectivités locales n'avait été en cause, j'aurais proposé son rejet pur et simple.* »

Après avoir évoqué les incidences du texte voté en 1975 (« incidences que le gouvernement avait très mal appréciées »), le rapporteur a souligné les raisons qui avaient provoqué l'opposition de l'Assemblée nationale quand le gouvernement proposa, le mois dernier, une première réforme de cette taxe. En supposant une augmentation de la pression fiscale locale de 12 % par an, on aboutissait à un plafond réel — cotisation comprise — en 1977, égal à 2,28 fois le montant de la patente payée en 1975, et en 1978 à 2,62 fois la même base.

M. MIGNOT (ind.) exprime l'avis de la commission des lois, qui espère un raccourcissement de la période transitoire. « *On ne peut*, dit-il, *laisser les collectivités locales dans l'expectative qui résulte de la situation actuelle.* »

« *Ce que nous proposons*, répond M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, *est transitoire et peu satisfaisant, mais précipiter une solution définitive serait de mauvaise politique.*

» *La loi du 29 juillet 1975 a été votée par le Parlement au prix de navettes, sans doute, à une large majorité. On pouvait donc penser que l'affaire fût réglée. Mais sitôt en application, des anomalies se révélaient, les unes favorables, les autres défavorables aux contribuables, qui déclenchaient un très vif mouvement de protestation — au moins de la part de ceux qui étaient taxés en hausse — devant quoi, le gouvernement a proposé un article 7 dans la loi de finances rectificative de décembre 1976, écrêtant les maxima à 170 %, avec pour résultat des dégrèvements estimés à l'époque à 2,2 milliards de perte de recettes.*

» *Aujourd'hui, le même problème nous est posé ; mais, si vous ne votez pas le projet, vous faites revivre dans son entier la loi de 1975, avec ses conséquences redoutables.* »

Le ministre repousse les suggestions des rapporteurs : « *Par quoi remplacez-vous la loi de 1975 ? La patente ? C'est discutable. La délocalisation ? C'est complexe. (...) En vérité, quand nous avions une patente dont le produit variait de 5 à 10 milliards, le système d'assiette, équitable ou non, suffisait. Mais aujourd'hui, c'est de 23 milliards qu'il s'agit. Tant que l'impôt de répartition est léger, il ne fait guère l'objet de critiques ; on le conteste seulement quand il commence à peser excessivement. Or depuis quelques années, notre pays a connu une très importante mutation : urbanisation, scolarisation, infrastructures de tous ordres, etc. Les charges des collectivités locales ont donc crû de façon considérable. (...).* »

« *Le gouvernement*, conclut M. Boulin, *ne peut déposer un texte qui n'ait fait l'objet d'une simulation préalable et approfondie. Pour 1977 et 1978, il est donc sage de recourir à un texte transitoire. Celui que nous nous proposons a ses avantages et ses inconvénients. Le premier de ceux-ci est, à mes yeux, la perte de recettes pour l'Etat, que nous évaluons à 1 milliard 40 millions. L'abaissement de la cotisation à 6,5 % me paraît raisonnable. Enfin, nous vous proposons diverses dispositions tendant à encourager la création d'emplois, les recrutements nouveaux en 1977 et 1978 ne devant pas être pris en compte.* »

M. JARGOT (P.C., Isère) critique le projet en affirmant qu'il favorise les grosses sociétés, tandis que M. DESCOURS-DESACRES (ind., Calvados) souligne le sort défavorable qui sera fait aux sociétés créées depuis 1974.

Pour M. CAROUS (R.P.R., Nord), ce qui finalement est en cause, c'est le fonctionnement des collectivités locales et il faut revoir la répartition des charges et des ressources. Cette opinion est aussi celle de M. RAYBAUD (gauche, dém., Alpes-Maritimes). M. AMIC (P.S., Var) souligne que son parti n'a aucune responsabilité dans le « *fiasco* » de la loi de 1975 qui, dit-il, était prévisible. M. GRANGIER (gauche dém., Vaucluse) critique le principe même de la réforme et lui préférerait une majoration de la T.V.A. ou une taxe spécifique sur le chiffre d'affaires.

Le Sénat adopte ensuite plusieurs amendements. Sur proposition de M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), il étend notamment le dégrèvement de 10 % de la taxe professionnelle aux entreprises qui auront accru leur effectif salarial d'au moins cinq cents unités. L'Assemblée nationale avait repoussé cette disposition inscrite dans le texte gouvernemental, préférant réserver la réduction de 10 % aux seules entreprises qui, dans la période considéré auront accru leurs effectifs d'au moins 5 % ; écartant ainsi du bénéfice de cet avantage les grandes entreprises de plus de dix mille salariés qui pouvaient y prétendre, sans atteindre ce pourcentage. — A. G.

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m) SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES PRÊT-A-PORTER
Costumes légers, Vestes, blazers, ensemble jeans, sahariennes, vêtements de peaux.
Exclusivité MAC DOUGLAS.
Pantalons légers, chemises, pulls sport et ville, 4 longueurs de manches.
Livrés immédiatement.
40, Av. de la République
Métro Parmentier
Parking gratuit
Tél. 355.66.00
OUVERT EN AOUT

ANGLETERRE
Spécial étudiants
3 semaines 1340 F
Log. et Repas
Assurément : anglais général 4 1/2 h de cours par jour.
Intensive drills : cours de discussion rapide.
Anglais commercial : prép. diplôme British Chamber.
Activités variées, club privé, etc.
Séjours analogues pour élèves du secondaire et adultes documentations spéciales.
British European Centre
5, rue Richepanse, Paris 8e
☎ 260.18.34

A L'HOTEL DROUOT
Vendredi
VENTE
S. 1 - Estamp. anc., tableaux.
S. 2 - Curiosités.
S. 4 - Faïences, porcel. XVIe au XIXe. Objets art, sièges et meubles XVIIe au XIXe. Tapisseries.
S. 6 - Autogr. Coll. Alfred Dupont.
S. 11 - Tabl. anc., instr. mus., tapis.
S. 17 - Bronzes, lustres, mob. rust.

Les Bibliothèques
vues par MAPLE :
la noblesse des boiseries anglaises dans une collection de prestige du 3 au 18 juin.

Choisir une bibliothèque, pièce maîtresse d'un salon ou d'un bureau, n'est pas toujours chose aisée. Le mieux est de se faire conseiller par des connaisseurs.

Si vous rêvez d'un meuble élégant où placer tous vos livres près des bibelots que vous aimez, le moment est venu pour vous de rendre visite à MAPLE.

Chez MAPLE, une sélection de belles bibliothèques directement importées de Grande Bretagne vous attend, dans une atmosphère tranquille, propice au choix.

Peut-être hésiterez-vous entre l'if ou l'acajou, entre une bibliothèque à 3 portes ou une bibliothèque à 4 portes, vitrées ou non...

Mais rassurez-vous : chez MAPLE, des spécialistes seront là pour vous guider. Héritiers de plus de cent ans d'expérience du travail bien fait, ils sauront vous conseiller sans cesser de respecter vos goûts.

Alors ne manquez pas la collection de bibliothèques anglaises, exclusivement créées par MAPLE.
Du 3 au 18 Juin.

Gotschalk

Exemple : bibliothèque 3 portes vitrées en if et bois de placage 9.000 F.

MAPLE
Le spécialiste anglais du meuble anglais.
5, rue Boudreau (angle rue Auber) 75009 Paris - Tél. 073.53.32
Egalement The New Maples;
Centre Commercial Régional, Créteil-Soleil - Tél. 898.03.23
Livraison gratuite en France métropolitaine pour toute commande à partir de F 2.500

Bons anonymes de l'Ecureuil: pour mettre votre argent du bon côté.

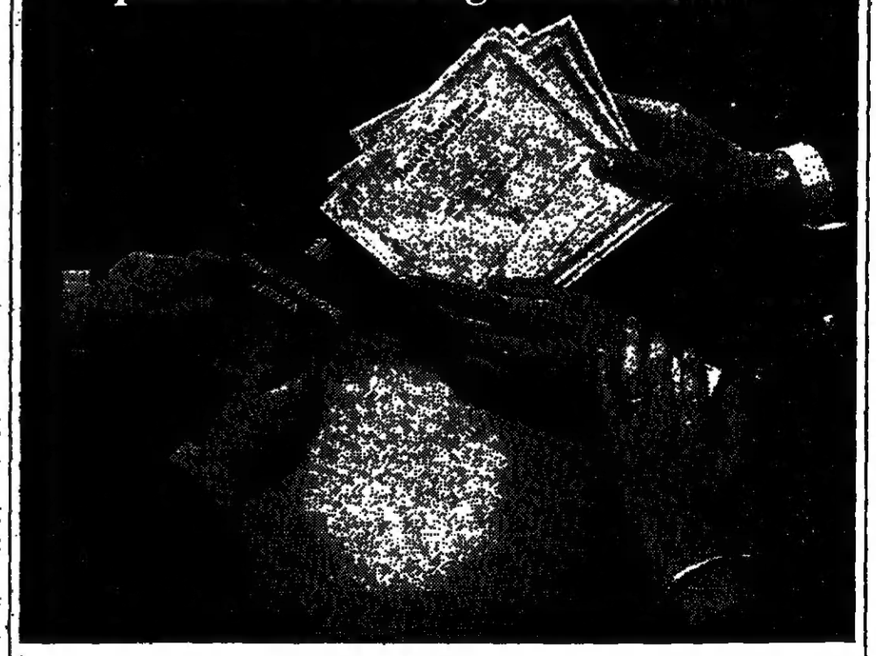

Les bons anonymes de l'Ecureuil vous offrent tous les bons côtés de l'épargne :

La sécurité : les bons de l'Ecureuil bénéficient de la garantie d'un réseau auquel vos arrière-grands-parents faisaient déjà confiance.

La discrétion : vous seul connaissez le montant de votre placement et les intérêts qu'il vous rapporte. Vous pouvez, à votre gré, conserver vos bons, les transmettre, les échanger ; ils sont au porteur.

Si vous le souhaitez, votre Caisse d'Epargne vous déchargera même de toute formalité d'ordre fiscal en vous servant des intérêts nets d'impôts.

La souplesse d'utilisation : vous pouvez souscrire des bons à 1, 2 et 5 ans, en coupures de 100, 500, 1000, 5000 et 10000 F remboursables à vue, dès la fin du 3e mois dans l'un des 21.000 points de vente Ecureuil.

La rentabilité : les bons de l'Ecureuil sont à intérêts progressifs. Le taux actuariel brut s'établit à 9,75 % pour 5 ans. Ainsi un bon de 1000 F vous sera remboursé au bout de 5 ans soit 1592,50 F brut, soit 1395 F si vous préférez la formule nette d'impôts.

Caisses d'Epargne de l'Ecureuil

Inter Publi Conseil P6199

POLITIQUE

M. RAYMOND BARRE POURSUIT SES ENTRETIENS POLITIQUES

M. Raymond Barre poursuit ses entretiens politiques avec les représentants des formations de la majorité en vue de préparer la campagne des élections législatives. Après avoir eu un long échange de vues, mardi soir 31 mai, avec M. Jean Lecanuet et les principaux dirigeants du Centre des démocrates sociaux, le premier ministre a reçu à déjeuner, mercredi 1er juin, les représentants du Mouvement démocrate socialiste de France.

Le président du M. D. S. F., M. Max Lejeune, a réaffirmé, en quittant l'hôtel Matignon, son « soutien constant » à la politique économique et financière du gouvernement et a ajouté que M. Raymond Barre préciserait « après les vacances d'été » les « objectifs d'action commune » autour desquels il se propose de rassembler la majorité.

Le chef du gouvernement devait également recevoir à déjeuner, jeudi 2 juin, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

M. GUÉNA : un programme commun de la majorité serait squelettique.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a pris la parole, mercredi 1er juin, à Toulon, pour soutenir la candidature du docteur Pierre Lapras à l'élection cantonale partielle qui se déroulera dimanche 5 juin dans le cinquième canton pour pourvoir au remplacement d'Aymeric Simon-Lorière, décédé. M. Guéna a notamment déclaré : « *Nous serions surpris que M. Raymond Barre soit nommé chef de la majorité, alors que cela a toujours été refusé à son prédécesseur. Le problème de la désignation d'un chef de la majorité n'a pas été résolu, mais cela n'a aucune importance.* »

A propos d'un éventuel programme commun de la majorité, M. Guéna a estimé : « *Il est difficile, lorsque l'on est au pouvoir depuis vingt ans, de proposer un programme. La majorité est très diverse. Si on tenait compte de tout ce qui est commun à toutes les formations qui la composent, on arriverait bien à l'essentiel, mais cet essentiel serait squelettique.* »

M. Marchais : si M. Giscard d'Estaing s'accommode de la gauche...

M. Georges Marchais, qui était mercredi 1er juin l'invité de l'Association de la presse étrangère à Paris, a traité, en répondant aux questions de ses hôtes, de plusieurs sujets d'actualité, notamment des perspectives ouvertes par une éventuelle victoire de la gauche, de la position du parti communiste sur l'arme nucléaire et sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel et de la prochaine visite en France de M. Brejnev.

On notera que, sur l'attitude de M. Giscard d'Estaing face à une majorité parlementaire de gauche, M. Marchais donna un avis qui n'a pas changé sur le fond mais dont la formulation est moins abrupte que celle qu'il avait employée précédemment. Le président de la République, disait-il (« le Monde » du 10 février) devra « se soumettre ou se démettre ».

Le secrétaire général du P.C. déclare maintenant : « *Il est évident que la majorité en place fait tout et fera tout pour essayer de conserver son pouvoir. Ce qui est vrai, c'est que M. Giscard d'Estaing a déclaré à plusieurs reprises que de toute façon, même si la gauche l'emportait en 1978, il conserverait sa fonction de président de la République. Eh bien ! qu'il l'a conserve !*

» *Nous ne lui demandons rien d'autre, dans le cas où la gauche l'emporte, que de désigner dans la gauche un premier ministre qui sera chargé de former un gouvernement de la gauche une et qui, en application de la Constitution, conduira les affaires de la nation, c'est-à-dire appliquera le programme commun de la gauche.*

» *Voilà ce que nous demandons.* Si *M. Giscard d'Estaing s'accommode de cette position-là, cela peut se passer ainsi ! S'il ne s'en accommode pas, alors il devrait partir.* »

« *Est-ce que je rencontrerai Leonid Brejnev ?* » — s'est interrogé M. Marchais à propos d'une question sur la prochaine visite en France (le 20 juin) du dirigeant soviétique. Il a répondu : « *Je n'en sais rien. Il vient en France pour peu de temps et séjournera à Rambouillet. De toute façon, il n'est pas obligatoire que nous nous rencontrions à chaque fois qu'il vient à Paris.* »

M. HERNU CRITIQUE L'ATTITUDE DE LA FÉDÉRATION DU RHONE DU P.C.F.

Au cours d'une réunion du P.S. tenue à Paris mardi 31 mai, M. Charles Hernu, délégué général du parti socialiste, maire de Villeurbanne, a notamment déclaré :

« *Nombreux sont les hommes et les femmes de gauche œuvrant à la victoire sur la droite en 1978 à s'interroger sur les motifs qui poussent systématiquement la fédération communiste du Rhône à se placer en état de rupture avec l'union de la gauche. Pour quelles raisons à Saint-Priest les élus communistes ne votent-ils pas le budget du maire socialiste ?* (le Monde du 5 mai). *Pour quelles raisons à Oullins les communistes envahissent-ils la salle des délibérations d'un conseil municipal présidé par un socialiste afin d'exiger un vœu tendant à l'extension des nationalisations ? Pour quelles raisons un tract est-il diffusé à Villeurbanne contre le maire socialiste à propos d'une entreprise où les travailleurs ont été licenciés, hélas bien avant son élection ? D'où vient cette hargne organisée contre la gauche ? Pour quelles raisons ? Nous l'ignorons. Il serait temps dans notre département de renouer le dialogue et vraiment l'on veut que la gauche l'emporte.* »

Les 4 et 5 juin à Ivry

LES JEUNES COMMUNISTES ORGANISENT UNE FÊTE POUR LE « DROIT AU TRAVAIL »

La fête annuelle d'*Avant-Garde*, mensuel du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), aura lieu samedi 4 et dimanche 5 juin, dans les rues d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), métro Mairie-d'Ivry. Le prix d'entrée est fixé à 10 francs pour les deux jours. Le M.J.C.F. souligne qu'il veut faire de cette fête un grand rassemblement « *contre le chômage, pour le droit au travail et pour le changement* ». Se produiront notamment, samedi : François Béranger, Bernard Lavilliers, Mahjun et Doctor Feelgood. Sont à l'affiche dimanche : Dick Annegarn, Mélusine, Claude Nougaro, Jean-Paul Verdier et les ballets Joseph Russillo. Un festival de western et un festival de théâtre auront lieu les deux jours ainsi qu'une rencontre consacrée à la bande dessinée.

Des débats réuniront aussi différentes personnalités, communistes ou non. Samedi, à 17 heures, aura lieu en particulier un « forum national contre le chômage », avec MM. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, et Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F. Un débat aura lieu dimanche, à 14 heures, sur l'écologie, entre Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du parti communiste, et M. René Dumont, ancien candidat à la présidence

Les 4 et 5 juin à La Courneuve

LA SIXIÈME FÊTE ANNUELLE DU P.S.U.

Les 4 et 5 juin, au parc paysager de La Courneuve, le P.S.U. organise sa sixième fête annuelle, qu'il conçoit d'abord comme « *un espace libre* » où chacun « *peut trouver les formes d'expression qui lui conviennent, où tous ceux qui n'ont pas le droit à la parole — travailleurs en lutte, femmes, immigrés, minorités nationales — peuvent la prendre, comme l'autogestion en actes.* »

Au programme : chanson (Pierre Vassiliu, Jules Beaucarne), jazz (Cecil Taylor), théâtre d'Aquarium, la Troupe Z), cinéma, animation et les têtes dans la fête : celles des femmes, des enfants, des minorités nationales, de l'écologie.

LES GAM S'INTERROGENT SUR LEUR RÔLE AU SEIN DE LA GAUCHE

Les Groupes d'action municipale se réuniront samedi 4 et dimanche 5 juin à Meylan (Isère) pour préciser leur rôle au sein de la gauche. Quatre thèmes figurent au programme de ce quatorzième rassemblement : « *Le rôle des élus GAM dans une municipalité, les GAM dans une commune gérée par la gauche, les relations entre GAM, partis politiques et syndicats, l'organisation du mouvement.* »

Le collectif national des GAM évalue à soixante environ le nombre de ses nouveaux conseillers municipaux et estime que celui des Groupes d'action municipale atteindra bientôt deux cents à la suite de la poussée du courant autogestionnaire dans les régions rurales. Se félicitant de cette « *prise de conscience* », le collectif national souligne que « *les GAM ne font, certes pas beaucoup de bruit, mais continuent d'être dans la commune le lieu de rencontre de tous les militants de gauche, confirmés ou non, qui veulent que l'autogestion devienne une pratique* ».

Les GAM affirment qu'ils veulent « *aller plus loin* » en ce sens que les élus de l'union de la gauche.

Sardou réhabilité?

Il a suffi que Michel Sardou le « fasciste » annonce dans *le Matin de Paris* qu'après avoir voté Giscard en 1974 il voterait socialiste en 1978 pour que l'extrême gauche engage un grave débat sur l'attitude à adopter à l'égard du chanteur. Sous le titre « *Sardou a droit à la parole* », Graf Zeppelin écrivait dans *Rouge*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), le 18 mai : « *Nous avons eu tort de contribuer à faire monter* [la] *campagne contre Sardou dans l'objectif avoué de l'empêcher de chanter (...). Nous avons eu tort non pas parce que Sardou « tourne » aujourd'hui, mais pour des raisons de principe. Ce n'est pas parce qu'il va voter P.S. que Sardou sera un chanteur moins réac. Mais précisément un chanteur réac n'est pas un militant fasciste, et notre conception de la démocratie, y compris pour une société de transition, c'est que les réactionnaires y ont le droit à la parole.* »

Rouge publiait une semaine plus tard sous le titre « Faut-il brûler Sardou ? », plusieurs lettres de protestation contre cette autocritique. « *Il était juste, disait l'une, d'aller saboter les meetings de Sardou et de le discréditer complètement.* » Une autre concluait : « *les militants allemands n'avaient que faire d'un pseudo-choix entre le côté pile et le côté face du nationalsocialisme, ils devaient mener l'offensive contre le fascisme.* »

Le 26 mai, nouvelles lettres, et réponse du comité de rédaction : « *C'est au nom du même principe démocratique que nous défendons le droit de courants d'opposition réactionnaires en U.R.S.S. à s'exprimer et que nous disons qu'il n'y a pas de bataille à mener pour interdire à Sardou de faire des concerts (...) qualifier quelqu'un de réactionnaire, de fasciste, de nazi, cela fait une grosse différence (...). Un chanteur et un activiste, cela fait aussi une différence (...). Diffuser l'idéologie réactionnaire et brûler une permanence d'un parti ouvrier, ce n'est pas la même chose, ce sont deux attitudes qu'on ne combat pas avec les mêmes armes.* »

Le même jour, *l'Etincelle*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, publie une lettre d'une « *camarade ouvrière de l'O.C.T.* » (Organisation communiste des travailleurs, proche des maoïstes), qui pense qu'il était « *juste de manifester violemment contre Sardou comme cela a été fait* ». « *Contrairement au camarade de Rouge qui fait de la liberté d'expression pour Sardou une question de principe* », elle considère qu'il s'agit d'« *une question d'opportunité dans la bataille contre l'idéologie ultra-réactionnaire* ». La direction du journal prend part dans la controverse : « *Est-ce que Rouge pense qu'en réhabilitant Sardou, il votera extrême gauche au premier tour, en 1978 ? Nous avons toujours constaté qu'une partie de la classe ouvrière trimbale des idées réactionnaires et dénonce les partis de l'union de la gauche, qui, au lieu de combattre cette idéologie bourgeoise, la tolère et souvent la renforce. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il n'est pas question d'accepter non plus l'opportunisme des révolutionnaires sur ce terrain. Bravo Rouge ! La lutte des classes continue, la mobilisation anti-Sardou aussi !* »

La droite elle-même s'en mêle, puisque *Rivarol* s'indigne des déclarations de Michel Sardou. « *Devant cette écœurante palinodie*, écrit cet hebdomadaire, *ceux qui l'ont le plus soutenu cherchent à cacher leur couvage en accusant... la gauche d'avoir « terrorisé » le pur, le doux, le tendre Michel, en usant envers lui des procédés employés par... le « sinistre Dr Goebbels ». On se demande vraiment ce que vient faire dans cette histoire sordide un homme qui était... ce qu'il était, mais qui eut le courage inhumain — ou surhumain, comme on voudra — de se sacrifier, lui, sa femme, ses enfants aux idées qu'il avait toujours défendues et à la foi qui n'avait cessé de l'animer.* »

RAPATRIÉS

DEUX ASSOCIATIONS LANCENT « UN APPEL SOLENNEL » AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Union des comités de défense des rapatriés et l'Association des fils de rapatriés, fédérées au sein du mouvement RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), accentuent leur pression sur le gouvernement et les formations politiques afin d'obtenir rapidement de nouvelles mesures en faveur des rapatriés d'Afrique du Nord. Elles lancent « *un appel solennel* » au président de la République et du gouvernement « *pour que le contentieux « rapatriés » soit réglé avant la fin de la session parlementaire de printemps, quitte à la prolonger de quelques jours* ».

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs* organisera sa cérémonie annuelle du souvenir le dimanche 5 juin à 10 heures, devant le monument aux morts du cimetière de Bagneux, sous le haut patronage de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Un autocar sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 9 heures devant l'hôtel Moderne, place de la République à Paris.

● *L'Association des combattants prisonniers de guerre* a décidé de tenir un grand rassemblement organisé par toutes les associations d'anciens combattants d'A.F.N. de la région parisienne et des départements limitrophes le samedi 18 juin 1977, à 15 heures, esplanade des Invalides à Paris ; avec la participation de M. Louis Baudoin, secrétaire général de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M.

UN KONICA N'EST PAS LE MEME QUAND ON L'ACHETE CHEZ IMAGES

Konica Autoreflex TC
Le nouvel automatique de la gamme Konica. Compact. Viseur tableau de bord. Réglage automatique du diaphragme, en fonction de la vitesse par 2 cellules CdS. Automatisme débrayable. Obturateur Copal de 1/8 sec. à 1/1000e. Retardateur de 4 à 10 sec. Nombreux objectifs Hexanon interchangeables du 15 au 1000 mm.

Un Konica à vos mesures
Le vendeur Images saura vous conseiller le modèle Konica le mieux adapté. A ce que vous voulez faire en photo. Et à votre budget. Et il ne l'équipera pas forcément avec l'objectif standard. Il vous proposera peut-être un grand angle, un télé ou un zoom. Images a la collection complète Konica. Et celle de toutes les grandes marques.

Profitez des prix Images
Images vous fait bénéficier des conditions d'achats préférentielles du Groupe National Camara.

Prenez le temps pour payer
Crédit sur mesures. 20% comptant. La première traite dans trois mois. Ou Carte Bleue.

Vendez bien votre ancien matériel
Images peut le reprendre. Au meilleur prix.

Tenez-vous au courant
Chez Images, on aime bien suivre les progrès en photo de nos clients.

Ne vous trompez pas
Le 31 rue St-Augustin se trouve au métro Quatre Septembre. Entre l'Opéra et la Bourse. A bientôt.

i images

Images 1. Matériel Photo-Ciné, 31, rue Saint-Augustin. Paris 2e. Images 2. Matériel Labo, 2 rue de la Michodière. Paris 2e. Tél. 742.64.97 et 742.48.49. Images est membre du Groupe National CAMARA.

vient de paraître

Immigration et 7ème Plan. (Analyse économique) Migrations et sociétés.
1977, 170 p..... 25 F

La nouvelle politique de l'immigration.
1977, 168 p..... 25 F

L'immigration en France en 1975.
Bulletin des statistiques du travail, supplément n° 39 12 F

maisons de presse, librairies et
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31 quai Voltaire 75340 Paris-Cedex 07
165, rue Garibaldi 69401 Lyon 03

Franchissez la barrière des langues avec PHILIPS

Le nouveau magnétophone "double piste" AAC 4000 vous permettra d'étudier la langue de votre choix* en tout lieu, à tout moment et à votre propre rythme suivant la méthode Audio Active Comparative: vous pourrez enregistrer votre voix sur une piste différente de celle réservée au texte professeur et ainsi en faire la comparaison à tout instant et recommencer si nécessaire.
Le AAC 4000 permettant les enregistrements deux pistes vous pourrez également appliquer cette méthode à d'autres disciplines (musique, chant, art dramatique...).

AAC 4000 PHILIPS :
le magnétophone à 2 voix.
*Cours Philips disponibles en 9 langues.

PHILIPS Enseignement

Coupon à adresser à PHILIPS Ens - BP. 131 92154 Suresnes Cedex
Sans engagement de ma part, veuillez m'adresser une documentation sur le AAC 4000 qui m'intéresse pour les applications cochées ci-dessous.
☐ Etude des langues ☐ Musique et chant
☐ Rééducation du langage ☐ Art dramatique
☐ Montages sonores ☐ Synchro de projet. diapos.
Nom _____ Ets _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

هكذا في الاصل

Sardou réhabilité?

belfond

JEAN-LOUIS BORY

LE PIED

ROMAN

Ce livre contient les pages les plus drôles que l'on ait publiées depuis longtemps.
ANGELO RINALDI
(L'Express)

Si "Le Pied" doit devenir le "livre de l'été", nos plages ne seront pas tristes. Braves gens, gardez vos enfants!
GEORGES CONCHON
(Le Quotidien de Paris)

Le jaillissement joyeux d'une verve truculente.
ANDRÉ WURMSER
(L'Humanité)

Jean-Louis Bory danse une folle sarabande de l'invention. Le héros de l'aventure sauve Bernadette Bissourot d'un *harem de Tombouctou* où le Général Massu, devenu esclave du sultan Mamadou, balaye la cour en chantant "elle avait une jambe de bois". Amin Dada est en tutu rose, Mitterrand roule en vespa avec Clavel sur le tank et *Sardou offre le "France" à Paris pour remplir* le trou des Halles.
MICHEL CAFFIER
(L'Est Républicain)

Un livre dans la grande tradition romanesque d'un Rabelais qui aurait eu la chance de vivre notre fin de siècle.
PIERRE-MARC MICHEYL
(Top-Télé)

C'est la mêlée homo, hétéro, zoo-sexuelle. D'innombrables scènes désopilantes: le marin qui dort "dans les bras" d'une couleuvre, la reine d'Angleterre déguisée en Charles Maurras devant sainte Thérèse de Lisieux... et surtout Simone de Beauvoir, victime de Vatican III, écrivant sur le mur des toilettes du Flore: "Vive la calotte!".
GEORGES-MICHEL SAROTTE
(La Quinzaine Littéraire)

Le super-pied.
YVAN AUDOUARD
(Le Canard enchaîné)

"Le Pied" est une sensationnelle divagation qui épatera le bourgeois, surprendra l'intellectuel endurci, effarera l'idéologue constipé, terrifiera les honnêtes gens et embêtera sacrément les fripons.
RENÉ TAVERNIER
(Le Progrès de Lyon)

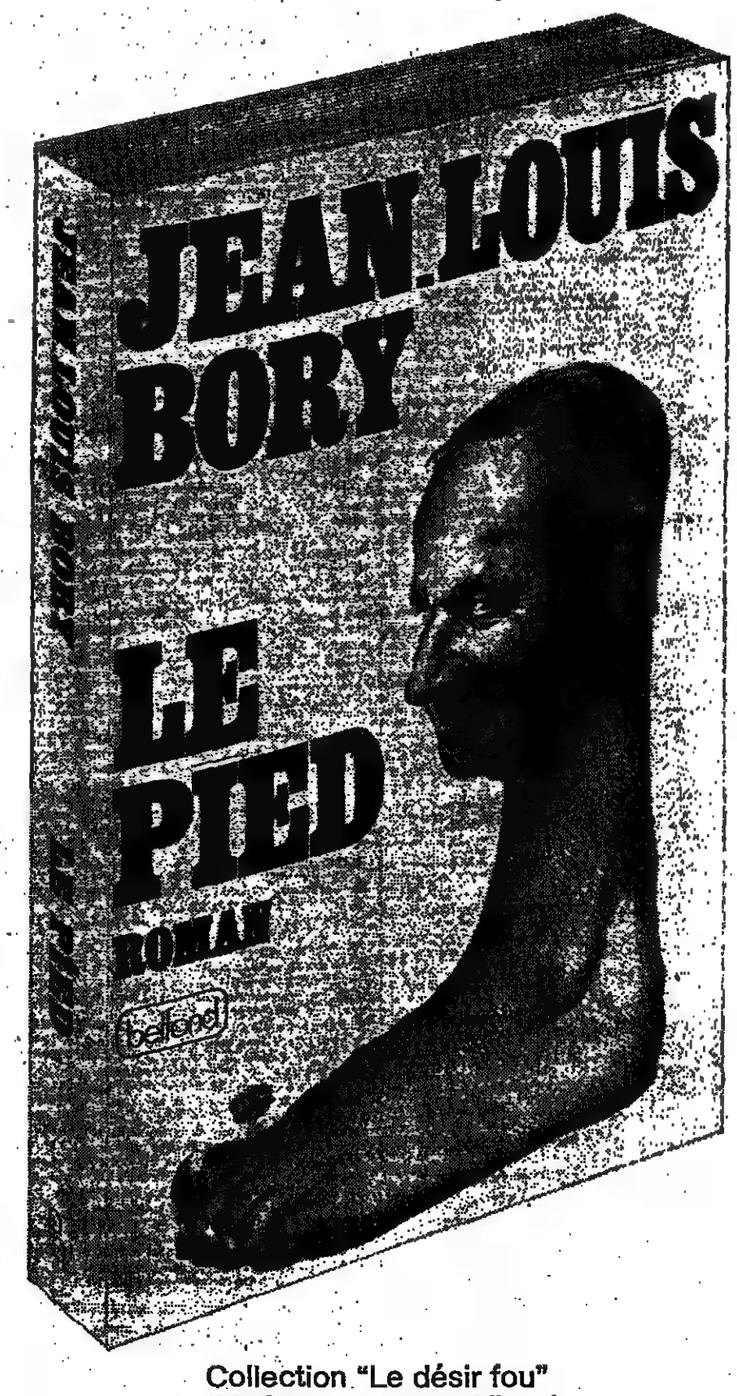

– Et la couverture de votre livre?
– Eh bien, après la rose au poing, c'est le myosotis au pied.
C'est l'inscription de l'humour dans le programme *commun. Je veux la joie, le plaisir, l'humour* dans le futur gouvernement de gauche... Toutes mes idées politiques, morales, sociales, se retrouvent dans ce livre sous l'aspect de la farce.
PIERRE COULAUD
(Interview de Jean-Louis Bory dans "La Dépêche du Midi")

Quand Bory prend son pied, enfonçant son gros orteil dans les narines épatées des figures du Tout-Paris, il faut convenir que nous buvons un fameux bol d'air.
JEAN-LOUIS EZINE
(Les Nouvelles Littéraires)

Une invective en épicoscope et burlescolor contre les puissances funèbres qui nous environnent jusqu'à nous asphyxie, contre la prétention mégalomane et coincée des clercs. Un pied de nez à nos idoles, un pied au derrière de l'esprit *trop sérieux. Pied chaussé picaresque, à la pointure* unique de son héros, un vrai héros de roman... Embarquez tout feu tout flamme sur cette nef de la démesure.
MICHEL GRISOLIA
(Le Nouvel Observateur)

En utilisant l'arme absolue, le rire, Bory fait mouche et met le lecteur de son côté. Une recette qui, depuis Rabelais ou Voltaire, a fait ses preuves.
JEAN CONTRUCCI
(Le Soir, Marseille)

On dira désormais: beau comme la rencontre de Michel Poniatowski et de Mae West au rayon jardinage de la Marie-Madeleine. On rêvera enfin, en plein dévergondage, aux voluptés couleuvrines, et à cette abbaye de Thélème en Beauce qui ressemble à un institut de massage pris en main par Charles Fourier.
MICHEL FLACON
(Le Point)

Si vous n'avez pas envie de lire "Le Pied", votre cas est désespéré.
FRÉDÉRIC VALÉRY
(Paris-Normandie)

Collection "Le désir fou"
dirigée par Laurent Kissel

à paraître le 18 juin
dans la même collection:

JEAN PIERRE FAYE
LES PORTES DES VILLES DU MONDE

belfond

Publiscope

LA PATRIE
ANCIENS COMBATTAN
DEUX ASSOCIATIONS LANCENT
« UN APPEL SOLENNEL »
AU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

Franchissez la barrière des langues avec PHILIPS

AAC 4000 PHILIPS :
le magnétophone à 2 voix
PHILIPS

Bon voyage

Les classiques. Un bon rapport qualité-prix.
Valises expansé, en polyuréthane, formes traditionnelles.
Ci-dessus : valise taille 55, 100 f ; reporter 65 f ; fourre-tout 90 f.

Le Nylon. Léger et résistant.
Sacs bleus, bruns ou noirs, encombrement minimum.
Exclusivité Galeries Lafayette. Ci-dessus : sac-valise 75 f ; shopping-bag 30 f ; sac marin 50 f.

Le Volpolo. Une matière souple.
Sacs et valises expansé, imitation cuir.
Exclusivité Galeries Lafayette. Ci-dessus : valise fermeture à glissière 175 f ; transformable 100 f ; fourre-tout bandoulière 175 f.

Les monogrammes. Des lettres et du style.
Sacs toile tissée, 60 % coton, 40 % fibranne.
Exclusivité Galeries Lafayette. Ci-dessus : sac-valise 150 f ; polochon 45 f ; porte-habits 125 f.

FESTIVAL DU BAGAGE, JUSQU'AU 23 JUIN.

Galeries Lafayette

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 1er juin 1977 au palais de l'Elysée sous la présidence du président de la République. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant l'adhésion du gouvernement de la République française à l'accord portant création du Fonds africain de développement signé à Abidjan le 29 novembre 1972. Ce Fonds a pour objet de compléter l'action de la Banque africaine de développement en faveur du développement économique et social de ses membres et à promouvoir la coopération et le commerce entre eux. Il leur procure des moyens de financement à des conditions privilégiées. Il est ouvert à tous les Etats qui, n'étant pas membres de la Banque africaine de développement, désirent apporter leur concours au développement [illegible]. La souscription de la participation [illegible] de la France à ce Fonds sera d'un montant comparable à celui des souscriptions versées par nos principaux partenaires de la Communauté économique européenne, soit 53 millions de francs payables en trois tranches d'égal montant en 1977, 1978 et 1979.

● LE SERVICE DES FONCTIONNAIRES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi tendant à compléter la loi du 29 juillet 1961 pour définir la notion [illegible] « d'astreinte » des fonctionnaires. Le « service fait » auquel ils sont [illegible] comporte non seulement la présence sur les lieux du travail, mais l'exécution des obligations de service telles qu'elles sont définies par l'autorité compétente.

● RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ÉTAT

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat.

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement au conseil des ministres du 6 avril de ne pas attendre le 1er juillet pour revaloriser les traitements, compte tenu de l'évolution des prix, le traitement de base sera majoré de 1,5 % à compter du 1er juin 1977.

A cette occasion, le premier ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement d'assurer, même en l'absence de tout accord salarial, un maintien du pouvoir d'achat dans le secteur public et dans les entreprises du secteur nationalisé.

Le premier ministre a enfin réaffirmé son désir de poursuivre la concertation avec les organisations syndicales.

Elargissant son propos au problème d'ensemble du pouvoir d'achat, le premier ministre a exposé son intention d'assurer une [illegible] du pouvoir d'achat des titulaires du SMIC, comme cela a été fait pour les allocations familiales et le minimum vieillesse.

(Lire page 40.)

● LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le premier ministre a ensuite fait l'évolution des prix, [illegible] en avril par une augmentation de l'indice [illegible].

Cette hausse des prix de détail reflète moins les résultats de la politique de lutte contre l'inflation que les dernières conséquences des événements de 1976.

Les hausses les plus marquées qui apparaissent en avril concernent, en effet, le café et certains produits alimentaires importés, ces hausses sont la conséquence des très fortes augmentations qui ont eu lieu, jusqu'en mars dernier, sur les marchés internationaux. A elles seules, elles expliquent plus du cinquième de la progression des prix constatée en France depuis le début de l'année. Dans le même temps, après une période temporaire de gel, le retour à une certaine vérité des prix se traduisait inéluctablement par des hausses pour les produits industriels et les services.

Il faut enfin noter une hausse assez forte des produits manufacturés, qui s'explique par des phénomènes saisonniers normaux ou l'effet de la sécheresse de l'été dernier et les gelées printanières.

Au total, le profil de l'indice des prix demeure proche de celui qui était prévu au début de l'année.

Les mois à venir, et notamment ceux du second semestre, devraient marquer un ralentissement significatif.

L'augmentation des fruits et légumes, alors que la médiocre campagne des fruits n'était pas [illegible] cependant une réaction des pouvoirs publics.

Pour modérer cette évolution, le premier ministre envisage :

— De lancer pendant [illegible] une campagne publicitaire [illegible] tourchettes de prix normaux [illegible] principaux fruits et légumes [illegible] saison (notamment pêches, tomates, [illegible] opérateurs [illegible] les [illegible] d'abord les producteurs [illegible] leur juste [illegible] sur les meilleurs rapports qualité/prix ;

— De tenir les marges des grossistes et importateurs de fruits et légumes.

Enfin, le comité national des prix, qui se réunira le 7 juin, pourrait être amené à saisir l'opportunité de retirer à certaines entreprises industrielles le bénéfice des engagements de modération.

Le président de la République a déclaré à ce propos : « La modération des rémunérations doit avoir pour symétrie une modération des prix. Les mesures nécessaires doivent intervenir à bref délai. »

● L'INFORMATION DES SECRÉTAIRES D'ETAT

Le premier ministre a informé le conseil qu'il avait demandé à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, de réunir chaque semaine à partir du 2 juin les secrétaires d'Etat pour les informer des travaux du gouvernement, notamment des délibérations du conseil des ministres, afin de leur permettre de participer, dans les conditions fixées, à l'action gouvernementale.

● COLLECTIVITÉS LOCALES

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'intérieur sur les perspectives d'une décentralisation accrue en faveur des collectivités locales.

Comme le président de la République l'a fait savoir à tous les maires, le gouvernement va procéder à une consultation auprès de chacun d'eux pour recueillir leur sentiment personnel sur l'évolution souhaitable de la gestion des communes. Parfaitement informés de la réalité locale, les maires sont en effet les plus aptes à préciser les problèmes communaux et à en proposer la solution.

Le gouvernement est animé par le souci d'améliorer les conditions de la gestion locale, qui s'exprime à travers la multiplicité et la diversité des communes. La consultation, menée à partir d'un dossier constituant un point de réflexion, sera lancée dans le courant du mois ; les réponses des maires seront recueillies à la mi-octobre et les résultats de la consultation seront présentés à la fin de l'année par le gouvernement au Sénat, Grand Conseil des communes de France. Le gouvernement arrêtera sa position après avoir pris connaissance des différents avis ; un projet de loi sera ensuite déposé au Parlement.

Cette procédure doit placer la consultation dans un climat de sérénité indispensable à l'examen d'un sujet qui touche à l'une des libertés fondamentales des Français : la liberté de s'administrer eux-mêmes.

Le président de la République a déclaré :

« Une décentralisation des responsabilités publiques est indispensable pour enrayer l'accroissement de la bureaucratie qui menace les pays développés, et singulièrement le nôtre.

» A cet effet, une réforme qui s'inscrive dans le prolongement de la grande loi libérale de 1884 sur l'autonomie des communes me paraît souhaitable.

» Une réforme de cette ampleur ne peut être ni étudiée, ni décidée, ni appliquée sans le concours le plus actif des élus locaux. C'est pourquoi le gouvernement veut procéder à une large consultation de ceux-ci.

» Puis au parti, le gouvernement proposera scrupuleusement le principe de l'autonomie [illegible] qui implique le maintien des communes [illegible], en leur donnant le développement d'une pleine capacité, pour chacune d'exercer ses attributions et ses responsabilités. »

(Lire page 13.)

● EMPLOI

Le ministre du travail a soumis au conseil des dispositions qu'il a prises, afin que les mesures du gouvernement [illegible] à l'emploi [illegible] en vigueur dès le 1er juillet.

Les décrets d'application de la loi en faveur de l'emploi [illegible] le vote [illegible] Un service permanent [illegible] de la main-d'œuvre a été constitué auprès du ministre et de MM. Stoléru et Legendre. Le ministère du travail [illegible] tout entier mobilisé pour l'application [illegible] loi et la défense de l'emploi. L'essentiel du [illegible] placé à l'échelon des départements ; les préfets ont été invités à mobiliser sans délai les capacités disponibles d'emploi et de formation.

Le conseil a demandé que [illegible] fait pour accroître l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi dans le domaine du placement, qui constitue plus que jamais la mission prioritaire. Le conseil a également demandé que des mesures soient prises pour supprimer les inscriptions abusives à l'Agence nationale pour l'emploi.

Il faut enfin réfléchir à la rapidité avec laquelle sera ouverte la négociation entre les partenaires sociaux sur l'extension du bénéfice de la [illegible] préretraite [illegible], préférentielle aux salariés âgés de soixante-cinq ans.

Le président de la République a déclaré :

« La protection dont bénéficient les travailleurs à la recherche d'un emploi a été considérablement renforcée depuis 1974. Cette protection est nécessaire et juste. Mais cette protection, qui est l'expression d'une solidarité, ne doit bénéficier qu'aux personnes qui recherchent réellement un emploi. Le ministre du travail doit veiller à éliminer les abus qui sont [illegible] et que l'opinion condamne. »

● LA RÉUNION, MAYOTTE ET LE T.F.A.I.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a rendu compte de son [illegible] dans l'océan Indien.

A la Réunion et à Mayotte, les problèmes économiques et sociaux ont été abordés sous tous leurs aspects dans le cadre de la départementalisation économique. La Réunion a atteint cette année son record de production de sucre avec 285 000 tonnes, et accentue son démarrage industriel et touristique.

A Djibouti, le secrétaire d'Etat s'est entretenu avec le président Hassan Gouled et les principaux responsables du Territoire des problèmes posés par la mise en place de l'opération qui devraient être réglés après l'indépendance du 27 juin.

Mesures individuelles

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Alfred [illegible], conseiller [illegible] en service de disponibilité pour convenances [illegible] d'un an. (Il préside le nouveau parti Démocratie chrétienne (française) ; M. Lucien Paoli, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller [illegible] en remplacement de M. Alfred Corte-Floret.

(Publicité)

RENTRÉE 77

choisir un cours privé

Un nouveau centre de documentation fournit gracieusement aux parents les renseignements et études de dossier en vue de la scolarisation efficace de leurs enfants dans l'enseignement privé.

Paris-Action-Scolaire

P.A.S., 81, rue de Miromesnil Paris 8e - Tél. 522-64-10

afrique asie

Le seul hebdomadaire international consacré à la lutte de libération politique, économique, sociale et culturelle du tiers monde

Le dernier numéro est en vente dans tous les kiosques et librairies

MAGHREB

Vers quelle aventure ?

Un dossier sur les desseins agressifs que le Maroc et la Mauritanie en collusion avec le gouvernement français préparent contre l'Algérie après les graves défaites des armées marocaines et mauritaniennes face aux combattants sahraouis.

Et aussi de nombreux autres articles sur l'Angola, le Mali, la Guinée, Djibouti, la Syrie, le Soudan, la Tunisie, le Viêt-nam, le Chili, Honduras, etc

Lisez-le, abonnez-vous, abonnez vos amis

d'Aboukir, Paris 2e

Photo Hans Baum.

Photo-Cinéma. Quand on garde longtemps ses vendeurs, on garde longtemps ses clients

Occasions - Reprise.

Un reflex prestigieux pour les vacances? Pierre, Martinelli vous le mettra vraiment en mains. Cela fait plus de 10 ans qu'il vend chez Sélection des appareils de photo et des caméras. Il les connaît bien. Ses clients lui sont fidèles.

Il vous fera par exemple une démonstration complète du nouveau Leica R 3. L'héritier électronique de la qualité et de la précision Leica. Chez Sélection 5 980 F. Un prix et une garantie PHOX.

Sélection. Toutes les grandes marques. En plein quartier d'affaires, reste ouvert entre 12 h et 14 h.

Sélection Photo-Ciné

Centre conseil Leica 24, bd Malesherbes 75008 - 265.64.61 et 31, r Lafayette 75009 878.07.61.

هكذا في الاصل

...ciel du conseil des ministres

...ent une réunion des ... Permanent chargé de la mise ... ministre et de MM. Stoleru et ... sur le ministère du travail et ... font chacun le point pour l'application de la loi et la défense de ... pital, l'exercice du droit ... Giscard d'Estaing a précisé que les préfets ont été invités à ... sans délai les capacités d'accueil et de formation ...

Le conseil a demandé que le ... soit fait pour accroître ... mité de l'aide nationale ... l'emploi dans le domaine du ... tiel qui constitue plus que jamais ... mission prioritaire. Le conseil ... également demandé que des mesures ... soient prises pour supprimer les ... ficultés abusives à l'Agence ... pour l'emploi.

Il a été enfin rendu compte de la rencontre franco-allemande entre les ... et les représentants de grandes entreprises ... pour examiner les conditions ... de la coopération ... dans le domaine ...

Le président de la République ... déclaré :

« La protection dont bénéficient les travailleurs à la recherche ... emploi a été considérablement ... forcée depuis 1974. Cette protection ... est juste. Mais ... qui est l'expression ... ne doit pas bénéficier ... privilégiés qui recherchent ... du travail. Le ministre du travail ... les chômeurs, et que l'opinion ...

INFORMATION DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

...

ACTIVITÉS LOCALES

...

■ LA RÉUNION, MAYOTTE ET LE T.F.A.I.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a tenu compte de son déplacement à la Réunion.

A la Réunion et à Mayotte le problème économiques et sociaux ... devaient être abordés sous tous leurs aspects dans le cadre de la démocratisation économique. La Réunion ... un atout exceptionnel pour ... de production de ... et accentue un déséquilibre ... et touristique.

A Mayotte, le secrétaire d'Etat a entendu ... le président ... et les ... du Territoire ... Ces ... ont ... les accords ... qui devraient ... une ... indépendance du 31 ...

Mesures individuelles

Sur la proposition ... garde ... de la justice, M. ... conseiller d'Etat, ... en position ... disponibilité ... trois conservateurs personnels ... d'un an, ... Darcan petit Dumas ... des inspecteurs au Conseil ... et comme conseiller ... M. Alduy ...

RENTRÉE 77

choisir un cours privé

... documentation ... gratuitement aux parents ... et élèves de classes ... en vue de la sectorisation effective ... choix éclairé dans l'enseignement privé.

Paris-Action-Scolaire

P.A.S. ... Tél. 522.63.10

...garder longtemps ... ses clients

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Vitesse zéro pour le rapport Guichard

Une consultation ... lancée, dans le courant du mois de juin, ... chaque ... pour « recueillir leur ... personnel sur l'évolution souhaitable de la gestion des communes ». Leurs réponses, a-t-il été indiqué mercredi 1er juin, au terme du conseil des ministres, seront rassemblées à la mi-octobre, et le gouvernement n'arrêtera sa position qu'après avoir eu connaissance, ... de l'année, de l'avis du Sénat. M. Giscard d'Estaing a précisé : « Le gouvernement respectera scrupuleusement le principe de l'autonomie communale. »

M. ... Guichard et les dix personnalités qui ... à la ... développement ... ont ... éprouver quelque déception ... communiqué du ... mi-... Quel ... par rapport aux multiples et précises propositions ... » ... lorsque, ... n'est ... qu'à ... points ... repère récents, ... se reporte aux ... du président ... la République, pro-... ce ... à l'autonome et ... !

... d'amour-propre, quelques ... commissaires ... des ... fonctionnaires qui ont, ... mois, ... à l'élaboration ... remarquable, commandé ... par M. Giscard d'Estaing ... 1975. Aujourd'hui, la communication de M. Christian Bonnet ne fait ... référence, même indirecte, à leurs travaux.

Alors ... le ... estimait essentielle la ... d'un ... échelon ... commune ... département — « la plupart ... devront ... en communautés pour exercer les plus lourdes ... compétences (...) et pour accroître leur ... » ... à l'Etat, — ... cherchera, en vain, dans ... déclarations gouvernementales ... quelconque ... qui appuie l'idée ... coopération, ... rassemblement, ... regroupement, ... fortiori ... fusion.

... au contraire, il importe de « respecter scrupuleusement l'autonomie communale, ... qui implique la liberté de toutes les ... ». Mais ... en figeant ... actuelles, qui ne correspond plus qu'elles ne se complètent (36 394 ... en ..., 7 ... syndicats à ... multiple, ... districts, ... communautés urbaines), qu'on ... enrayera l'accroissement de la bureaucratie ».

Déception ... au chapitre ... des départements, dont M. ... voir ren-... les pouvoirs ... d'éducation, ... et ... de protection civile, ... dont ... régions pour ... Il était envisagé ... supprimer ... plafond ... fiscales, ... par la loi ... fixés par ...

« Un document exhaustif »

Conformément aux ... pris par le président de la République, une large ... être entreprise. Le questionnaire ... les ... possibles seraient ... têtes de chapitre ... comme ... « document ... » susceptible ... réponses ...

... qu'à Nancy, ... 25 ..., M. Giscard d'Estaing parlait d' « une vaste consultation, aussi large ... possible, des Français et des Français ... en particulier ... locaux... », et ... M. Raymond ... indiquait à Lyon, le 10 ... 1977, que « ... possibles seraient ... à l'aide ... quelconque ... qui appuie ... coopération, ... regroupement, ... fortiori ... fusion. ... aujourd'hui ... d'une « ... » auprès ... des ... ». Ni ... généraux, ni ... régionales, ni ... multiples ... sions et ... ne ..., semble-t-il, ... répondre directement au « guide de réflexion » qui ... envoyé ... aux ... et villages ...

... « projet ... loi fondamental », ... président de la République ... son ... l'intérieur indiquaient ... qu'il serait ... ... 1977, ... repoussé, au mieux, au printemps ... 1978 et ... qu'un « projet de loi » ordinaire.

... son principe puisqu'elle ... une « révolution tranquille », la ... n'est pas ..., mais elle ne ... pas ... rée.

M. ... Becam, secrétaire d'Etat auprès ... l'intérieur, ... maintenant s'employer, par de multiples déplacements en province, à convaincre les ... qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement de ... leur ... ni de fermer leur ... de ... Il ... quelque chose, ce sera ... précis du « ... » qu'est ... Guichard car, comme ... proposition ... trice et ... il a provoqué dans tous les milieux politiques ... de craintes que de bravos.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

DÉBAT Quel avenir pour les entreprises publiques ?

Une nouvelle voie ferrée en 1983, mais en 1977 la S.N.C.F. recevra 14,2 milliards de l'État

La ... ligne Paris-Lyon sera ouverte ... bout en bout à la ... trains à grande ... (T.G.V.) à ... le ... 1er juin M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F. « D'ores et déjà, le ... de quatre-vingt-cinq rames a été passée au groupement ... Alsthom - Francorail - M.T.E. », a-t-il ...

Compte tenu de l'effort ... gouvernement ... au cours ... l'achèvement ... en ... de cette ligne ... (le ... avril). ... une ... nouvelle ... M. Robert Poujade, ... R.P.R. de Dijon, M. Raymond Barre ... les ... pouvoirs publics : « Le gouvernement ... aller ... d'investissement ... au T.G.V. Paris-Lyon ... en raison ... Cornebarrieu - Saint-Florentin. ... qui devrait être mis en service ... en ... 1982 puis en ... 1983, ... finalement en octobre 1983. »

... M. Poujade, le premier ... ajoute : « La ... Pasilly-Aisy ... destinée à ... la première tranche ... Cette ... aura ... en service ... 1981, en même temps que la tranche ... »

M. Gentil ... déclaré à la fois « déçu » ... de ... retard et « soulagé » par ... prise ... positions ... qui devrait, ... mettre ... terme à ... l'interminable ... du ... projet ». ... égard, le directeur ... de la ... nationale s'est étonné que ... puissent ... construction ... voie ferrée ... à une opération ... prestige. Pour lui « ... ouvrage ... d'une ... lue, ... de la ligne ... ». ... ridicule ... S.N.C.F. ... ».

... responsables de la ... se préoccupent du ... qu'il s'agisse ... voyageurs ou des produits. « Cette situation ... plus insupportable, ... parlant qu'au ... des ans ... retard ... s'est ...

L'an dernier, les ... de personnel, ... représentent ... des ... d'exploitation ont augmenté de 15,7 % ; dans le même temps les pouvoirs publics ... autorisé la S.N.C.F. à ... ses barèmes de ... % seulement.

Le bilan ... se solde par un ... de 1 115 millions de ... Les ... précédents ... portent le « découvert » de la ... à 7 ... millions ce qui, en fin de compte, réduit ses fonds ... à ... millions.

« Exprimés en ... constants les ... libérés par l'Etat ... pratiquement ... à l'exception de la ... Insuffisance ... le ... a été multiplié par ... depuis ... », a noté M. Jean-Jacques Burgard, ... général de la S.N.C.F.

Les ... de l'Etat ... en 1977 ... de francs (11,2 l'an dernier), dont ... milliards ... de la compensation pour ... d'équilibre. Cette astuce comptable permet aux dirigeants de la S.N.C.F. de ne prévoir aucun ... pour l'exercice en ...

Quel avenir pour la ... Des responsables travaillent à l'élaboration d'un plan d'entreprise qui ... prêt à la fin de ... année. « Nous ... alors en mesure ... d'un ... », a ... M. ... Rien n'indique que les pouvoirs publics, compte tenu ... économiques du moment, ... pressés d'engager une ... procédure. Les ... résultats du précédent contrat ... à croire qu'ils ... là une solution ... pour ... la S.N.C.F. sur ses rails.

JACQUES DE BARRIN.

« CONCORDE » A NEW-YORK : NOUVEAU REPORT

Au ... publique organisée le mercredi 1er juin, le juge Irving Kaufman, président ... d'appel de New-York, a réservé sa décision sur l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Le gouvernement fédéral doit, en effet, présenter son témoignage à la cour le lundi 6 juin ; les parties au procès ont, quant à elles, jusqu'au mercredi 8 juin pour déposer à leur tour leurs observations.

Au cours de l'audience publique de mercredi, qui a duré deux heures, le juge Kaufman a affirmé clairement que les parties au procès lui demandaient de se prononcer sur une question comme toute politique. « Il incombe souvent aux tribunaux de résoudre des questions politiques, c'est malheureux », a-t-il déclaré à deux reprises.

Tout au long de l'audience il a assailli de questions difficiles tant les représentants du port de New-York que ceux d'Air France et de British Airways, pour lesquels il a été beaucoup moins tendre que le juge fédéral Milton Pollak, qui avait statué en première instance en faveur des deux compagnies européennes. — (A.F.P.)

ENVIRONNEMENT

LA COMMISSION DES SITES SERA CONSULTÉE PLUS SOUVENT

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présidé, le jeudi 2 juin, la première réunion de la nouvelle commission supérieure des ..., qui accueillait ... nouveaux membres : MM. ..., architecte, ..., journaliste, ... Soubielle, secrétaire général du Touring Club de France, et Alain ... Swarte, président de l'association Maisons, Paysages et Environnement (*le Monde* du 14 mai).

M. d'Ornano, qui ... responsable aussi bien des sites naturels ... des sites bâtis, pour la première fois depuis la création ... 1971 du ministère de l'environnement, a défini, à cette occasion, sa politique en matière ... sites.

Le ministre a notamment indiqué qu'il souhaitait faciliter le travail de la commission en ... une délégation sur place ... nécessaire. Il a, ... part, évoqué cinq thèmes de réflexion qui seront soumis à la commission : la protection des ensembles urbains, à la suite de l'inscription de cent villes de plus de vingt mille habitants ; l'opération villages, qui prévoit la mise en valeur ... vingt villages ; ... E.D.F. et P.T.T., ... de réseaux de distribution ; la protection des ... vierges ; enfin, la gestion ... étendus, pour lesquels ... cahiers des charges devront ... rédigés.

● *Centrale du ... : ... quête ...* — Les mairies du Pellerin et du Cheix-en-Retz, en Loire-Atlantique, ont fermé leurs portes le 1er juin et empêché ainsi le déroulement normal de l'enquête d'utilité publique ouverte la veille avant l'installation d'une centrale nucléaire. Ces communes, ainsi que neuf autres, ... partie ... territoire sur lequel est prévu le ... ... de 5 200 mégawatts. La préfecture ... en place ... minibus, ... « ... annexes », ... l'opération ... sous le contrôle des forces ... l'ordre.

Les Neuf créent un « trésor de guerre » pour venir en aide aux régions pauvres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Davantage de crédits et plus de liberté de manœuvre que dans le passé : tels sont les deux grands axes de la réforme du Fonds européen de développement régional, que la Commission ... soumettra aux Etats membres. Elle ... que le budget du ... fixé pour ... à 750 millions d'unités de compte européennes (U.C.E.), ... 4,2 milliards francs, au lieu de ... millions d'U.C.E. en ... ... milliards ... (1).

Pour justifier cet accroissement des crédits, la Commission évoque notamment les ... de la crise économique qui a aggravé ... difficultés des régions traditionnellement les plus pauvres. Le Fonds serait désormais divisé en deux parties. Une première tranche, représentant 87 % des crédits — 3,36 milliards de francs — serait utilisée pour financer des projets importants par les Etats membres, ... répartie ... ceux-ci ... le système de quotas actuellement en vigueur.

En application ... clé de répartition, ... pays recevront plus qu'ils ... : l'Italie, ... Belgique – Lux. et l'Irlande. Les autres pays sont des « payeurs » nets : le quota de la France est ainsi fixé, depuis 1975, à ... %, ... que sa contribution au budget de la C.E.E. se situe aux alentours ... 19 ...

Plus de souplesse

Une seconde tranche, ... 13 % du total disponible, serait dépensée hors quota — autrement dit sans prérépartition — et utilisée pour financer des actions spécifiques communautaires à déterminer par le ... des ministres ... Neuf, ... proposition de la Commission. La création de cette masse de manœuvres « ... quota » ... la principale ... la réforme du Fonds qui est soumise aux Etats ... Pour M. Giolitti, ... commissaire chargé de la politique régionale ... la coordination des interventions financières de la C.E.E., cette enveloppe de 560 millions de francs devrait donner plus de souplesse à un Fonds qui, jusqu'à présent, n'en a guère eu, et être affectés, en particulier, aux efforts entrepris par la Communauté pour convertir les régions industrialisées éprouvant de graves difficultés d'emploi. Il a été proposé aux Neuf d'utiliser une partie de ces ... comme bonification ... pour réduire le coût des prêts ... par la CECA et la Banque européenne ... sements.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Le Fonds régional a été créé en 1975, et s'est vu doté alors d'un budget triennal de 1 300 millions d'unités de compte ; 300 millions d'U.C. pour 1975 et 500 millions d'U.C. pour chacune des années 1976 et 1977. La Commission, pour établir le budget communautaire de l'année 1978, a utilisé la nouvelle unité de compte « panier », dite U.C.E. d'une valeur supérieure à celle utilisée précédemment pour le ... régional ; si bien que, calculés en U.C.E., les crédits du Fonds régional en 1977 sont de l'ordre de 400 millions d'U.C.E.

CORSE

● *M. Edmond Simeoni, reçu par le préfet de région.* — M. Yves Burgalat, préfet de la région Corse, a reçu, à sa demande, jeudi matin 2 juin, M. Edmond Simeoni, qui était accompagné de M. Marcel Bartoli, secrétaire général du mouvement *autonomiste*, l'Association des patriotes corses (A.P.C.). Après l'attentat commis, dans la nuit du 14 au 15 mai dernier, contre l'imprimerie du journal autonomiste *Arritti*, M. Simeoni avait demandé une entrevue au préfet de région pour lui « *faire connaître les tenants et les aboutissants du complot actuel des provocateurs colonialistes* ». Cette audience, prévue ... fin ... mois dernier, ... été reportée par M. Burgalat, alors absent de Corse.

ILE-DE-FRANCE

● *Bois de Boulogne et de Vincennes : nouvelles voies piétonnes.* — Plusieurs allées des bois de Boulogne et de Vincennes sont interdites à la circulation et réservées aux piétons et aux cyclistes depuis le 28 mai.

Dans le bois de Vincennes, deux routes sont en permanence réservées aux piétons. Une piste cyclable est ouverte toute l'année rue Dauphine ... route de Bourbon. ... bois ... Boulogne, ... nouvelles sont réservées aux piétons le week-end ... les jours fériés.

Vivez au large dans un studio.

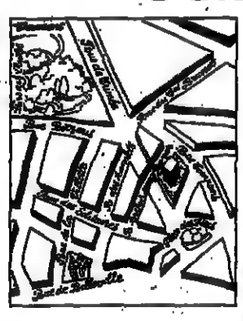

"24 Arthur Rozier", des studios, des deux pièces, de conception très originale : 4,10 m de hauteur ... plafond, ... grandes baies vitrées, à quelques ... du Parc ... Chaumont, ... un quartier où ... qualité ... une réalité.

Venez les voir sur place, ils vous réservent une bonne surprise.

Nous avons eu des ... originales d'aménagement qui vous séduiront.

Appartement modèle sur place

24, rue Arthur Rozier, Paris 19e,

ouvert tous les jours ... 14 h ... 19 h ...

Tél. 205.30.03

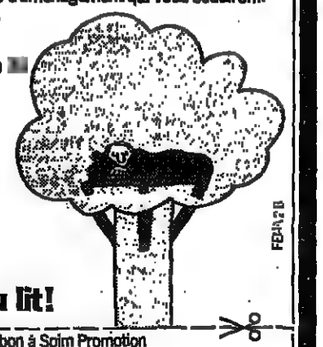

spim promotion 39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

766.13.14

"24 Arthur Rozier"

4,10 m de plafond : ne tombez pas du lit !

Pour recevoir une documentation gratuite, envoyez ce bon à Spim Promotion

NOM ... PROFESSION ...

ADRESSE ...

FERRERO

29 boulevard de Port Royal

UN PETIT IMMEUBLE DE STANDING

STUDIOS 2 ET 3 PIECES EQUIPES

parkings et boxes

Prix fermes et définitifs. Livraison 4e trimestre 1977.

Capteurs d'énergie solaire installés.

(Economie d'énergie : charges moins élevées)

Pour tous renseignements :

immovery

59 rue Desnouettes, 75015 PARIS

tél. : 533.68.91

Appartement témoin et bureau de vente sur place.

Ouvert : Tous les jours de 14 h à 19 h sauf mardi et jeudi

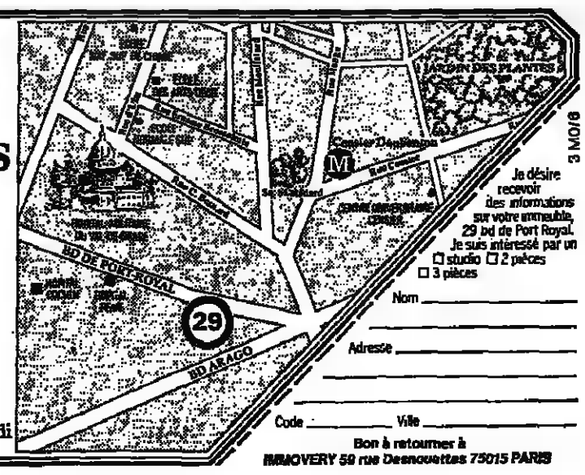

Je désire recevoir des informations sur votre immeuble, 29 bd de Port Royal. Je suis intéressé par un ☐ studio ☐ 2 pièces ☐ 3 pièces

Nom ...

Adresse ...

Code ... Ville ...

Bon à retourner à IMMOVERY 59 rue Desnouettes 75015 PARIS

3 MO/8

da Mendez/Warwick

JUSTICE

LES DIFFICULTÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DE TOULOUSE

Entre les affaires et la politique

De notre envoyé spécial

Toulouse. — S'il manque près de millions de francs à la caisse régionale du Crédit agricole de Toulouse, ce « trou » ne paraît pas entièrement rempli d'« imprudences ». — Selon le terme convenu d'un communiqué officiel. Il semble que l'on puisse y trouver bien d'autres motifs d'embarras, notamment la mise en cause d'un directeur impliqué dans d'autres affaires du Crédit agricole, des indices de caractère politiques, inavoués ou inavouables, et même le rappel d'un scandale dont les mobiles ne sont toujours pas expliqués. (« Le Monde » des 1er et 2 juin.)

Bien que l'importance du déficit ne soit plus ignorée à Toulouse depuis plusieurs mois, cette affaire est encore enveloppée d'un silence pesant. Depuis le mois d'octobre dernier par des organismes agricoles à faire la lumière sur les causes de ce déficit, le conseil d'administration de la caisse régionale a créé une commission d'enquête, mais, après en avoir reçu le rapport, a jusqu'à présent refusé de le tenir à la disposition de ses membres. Cependant, les quelques informations qui l'on peut aujourd'hui posséder ne sont pas moins accablantes.

Après une « première enquête » menée par la Caisse nationale du Crédit agricole, M. Jean-Claude Gaudibert, directeur de la caisse régionale, a été licencié le 31 janvier 1976. Mais c'est seulement le 11 janvier dernier que la commission d'enquête a été désignée par le conseil d'administration réuni en assemblée générale extraordinaire. Les enquêteurs — trois présidents de caisses locales — ont remis leur rapport aujourd'hui dénoncées dans la gestion de la caisse régionale du crédit agricole.

D'autre part, chacun se souvient dans la région que l'ancien directeur, M. Gaudibert, a toujours eu la réputation d'un « *censeur* », sachant faire bénéficier « *le plus grand nombre* » de l'argent du Crédit agricole au point d'avoir été longtemps loué pour sa politique de « *développement* » de cet établissement dans cette partie du Sud-Ouest. Il est vrai qu'au cours de sa carrière, M. Gaudibert a, incontestablement, gagné au Crédit agricole des « *positions* » précédemment tenues par d'autres établissements bancaires. *Ce sont de développement* était déjà le sien lorsqu'il était, (avant 1968) directeur de l'agence d'Auch, dans le département du Gers, d'avoir gagné à la cause de trop nombreux clients qui n'avaient aucun titre pour bénéficier des divers avantages que peut offrir le Crédit agricole. De multiples dossiers ont été ainsi habillés, des prêts exceptionnels garantis par l'Etat ont été de la même façon détournés. L'un de ses subordonnés a été condamné en 1974 pour faux et escroquerie. Lui-même et un sous-directeur ont été inculpés mais leur cas a été disjoint et n'a toujours pas fait l'objet d'une décision (*le Monde* du 1er juin).

C'est à propos de cette affaire que M. Gaudibert a été entendu. Il y a moins d'un an, après le meurtre à Toulouse du correspondant de l'hebdomadaire *Meilleur*, René Trouvé, le 19 février 1976 pour des raisons que l'on ignore encore, meurtre pour lequel le docteur Claude Birague, ancien président des commissions de défense de la République de la Haute-Garonne, administrateur de la caisse locale de Crédit agricole, a été écroué sous l'inculpation de complicité d'assassinat. Peu avant la mort de René Trouvé, M. Gaudibert aurait, au nom du Crédit agricole, versé la somme de 350 000 F à un hebdomadaire très éphémère, *l'Accent*, que le journaliste et le docteur Birague avaient conjointement fondé. Cette somme correspondant notamment à un contrat de publicité — sans objet puisque la diffusion devait immédiatement cesser — aurait été le prix de la renonciation à la publication, sous la plume de René Trouvé, du « dossier » relatant les activités reprochées à M. Gaudibert dans le Gers.

En dépit de la dénonciation de ces faits, on n'accable guère l'ancienne direction de la caisse régionale du Crédit agricole. Aujourd'hui prévenus contre les précédents dirigeants, de nombreux Toulousains font remarquer qu'il ne s'agit pas seulement d'une « affaire locale ».

FRANCIS CORNU.

L'amertume des agriculteurs

D'autres prêts contestés auraient été faits pour des opérations immobilières et touristiques, particulièrement pour la construction d'hôtels. Le découvert de ces hasardeuses opérations, et quelque peu étrangères à la vocation du Crédit agricole, a évidemment nourri l'amertume de nombreux agriculteurs qui connaissent en période de restriction de crédit de grandes difficultés à obtenir des aides pour le développement ou l'entretien de leur exploitation.

Plusieurs millions de francs dans le déficit sont également imputables au paiement d'amendes imposées par la Caisse nationale, en cas de dépassement des quotas de crédit fixés pour chaque caisse régionale.

On retrouve, d'autre part, dans le déficit la trace d'un certain nombre d'affaires de moindre importance, telles que celles qui viennent d'être découvertes, après l'arrestation de trois personnes accusées d'avoir détourné un prêt de 2 millions de francs du Crédit agricole pour l'installation d'équipements hydro-électriques (*le Monde* daté 2 juin).

Mais, à l'ancienne direction de la caisse régionale, on reproche surtout d'avoir participé à « *une opération à caractère politique* » en favorisant à grands risques les initiatives de M. Robin. Celui-ci aurait eu en effet, avec divers appuis, l'intention de fonder un groupement économique « concurrent » du crédit qu'anime, dans la région, M. Jean-Baptiste Doumeng, milliardaire général communiste. Le « *milliardaire rouge* », P.-D.G. de la société de négoce international Interagra, y dirige de nombreuses coopératives agricoles, représente un poids économique que l'on peut aujourd'hui mesurer à son propre « C.A. ».

Enfin quelques-uns craignent que la « disparition » des chiffres fournies par le Crédit agricole n'ait servi, après quelques manipulations, à camoufler des opérations — elles aussi coupables, — de point, parmi d'autres, dans d'obscures précisions puissent être un jour appartenues. A l'appui de leurs craintes, ils font remarquer que « *trop de gens* » — de plus en moins haut placés — ont bénéficié des « *largesses* » [illegible]

« LE MONDE » N'AVAIT PAS DIFFAMÉ M. JEAN-PAUL LOTH

La [illegible] correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, a relaxé le 1er juin [illegible] éditions), M. Jacques Fauvet, directeur du [illegible], défendu par Me Catherine Paley-Vincent, et M. [illegible] Merlin, poursuivis en diffamation par M. JeanPaul Loth, directeur technique national et entraîneur national du [illegible] français, en raison d'un article du 12 [illegible] 1976 (*le Monde* du 8 mai).

S'appuyant sur le principe de la liberté de critique du journaliste, le tribunal a déclaré : « *...Toute personne qui exerce une fonction ou un rôle, quelque modeste que ce soit, politique, littéraire, artistique, scientifique ou sportif, s'expose par-là même à encourir la louange ou le blâme des uns et des autres. Le droit de critique doit pouvoir s'exercer librement, pourvu qu'il vise les actes et non les personnes. Le reproche d'incompétence ou de manque de bagage tennistique pouvait, certes, être mal partie et, rétrospectivement, lui paraître inexact. Cependant, cette opinion, pour désagréable qu'elle ait été pour celui qui en était l'objet, paraît l'atteindre dans son honneur. L'article de Merlin n'a pas dépassé les limites de la liberté critique à l'égard de personnalités qui, par leur fonction même, s'exposent à être dépourvu d'indulgence. Il y a lieu d'entrer en voie de relaxe vis-à-vis des deux prévenus...* »

● *Le procès des constructeurs impliqués dans l'incendie du C.E.S.* [illegible] se déroulera *les premiers jours de novembre prochain* », a annoncé le 1er juin, en fin d'après-midi, M. Pierre Cabannes, directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Le dernier (*le Monde* du 1er mars), le procès des deux adolescents qui provoquèrent le 1er février 1973 l'incendie du C.E.S. avait été renvoyé au 6 octobre prochain.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a altéré le sens de la phrase qui figurait dans l'article consacré à « Rouge » et secret professionnel » publié dans nos éditions du 2 juin. Il fallait lire : « *La notion d'un secret professionnel au sens de l'article 378 du code pénal.* »

Poursuivi pour infractions à la législation douanière

Charles Aznavour, fâché inquiet et menaçant...

Fâché, très fâché, M. Charles Aznavour : « *En France, on [illegible] pour décourager [illegible] médecins, [illegible]. Oui, [illegible] punis [illegible] étranglés à la [illegible] y en a ras-le-bol.* » Inquiet, inquiet : « *Quand on [illegible] acharne[illegible] depuis [illegible] dans un métier, si qu'on [illegible] presque rien, [illegible] qu'on risque à finir [illegible] la soupe populaire, il y a de quoi être inquiet. Dans [illegible] 110 %, ce [illegible] le suis.* » Menaçant, [illegible] menaçant : « *Je travaille [illegible] soixante-dix-huit [illegible] en France. J'ai [illegible] rentrer pendant [illegible] mon pays, on ne dit rien de cela. Si l'on veut me [illegible] qu'on le [illegible]. Si cela ne s'arrange pas, je [illegible] mon catalogue à l'étranger et je n'y [illegible].* »

[illegible], et il [illegible] le [illegible] 1er juin — « *entre un enregistre[illegible] et [illegible] série de galas [illegible] ne peut perdre trop de temps* », — à Mme Janine Cochard, [illegible] très courtoise [illegible] présidente de la cinquième chambre correctionnelle du tribunal [illegible]. Dans l'[illegible] c'est que les douaniers français, les méchants douaniers — « *Je [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]* » — lui [illegible] bien [illegible] mis[illegible] au petit homme [illegible] lunettes [illegible], vêtu aport, [illegible] de [illegible] et pan[illegible] [illegible]. Des « *infractions à la réglementation des relations financières avec l'étranger* [illegible] législation douanière » l'ont conduit devant la cinquième chambre, avec deux [illegible] conseiller juridique, M. Gil Tubiana, pour complicité, et M. René Milon, directeur de [illegible] pour infraction à la législation douanière. Il s'agit, sans [illegible] le [illegible], des divers mouvements de fonds [illegible] opérations d'une affaire [illegible] sous : [illegible] et 1974, [illegible] millions de [illegible] rapatriés en France [illegible] transférés sans autorisation [illegible] 4 jours et beaux mil[illegible] [illegible] compte pertes [illegible] la nation. [illegible] du moins [illegible] qu'affirment les douanes [illegible] ce que [illegible] chanteur.

[illegible] classiques de la précipitée [illegible] vocales : [illegible] Aznavour, ne [illegible] plus pl[illegible] « [illegible] poule d'or » ni « *d'être pressuré comme un [illegible]* », (« *d'ailleurs, en 1970, le ministre [illegible] de l'époque pour le M[illegible]* ») *d'aller en [illegible] pirer l'air pur* [illegible] Crans-sur-Sierre. Pour [illegible] faire, il signa, le 19 [illegible] 1971, [illegible] convention [illegible] séjour pour lui-même, [illegible] épouse [illegible] enfants, [illegible] agréée, le 17 juillet 1972, [illegible] les [illegible] helvétiques. A partir [illegible] il [illegible] [illegible] portée de la réglementation [illegible] changea [illegible] de la législation [illegible] française. Pas du tout, rétorquent les douaniers, *il s'agit d'une domiciliation [illegible]*

Deuxième manche en fin d'année

Les douanes vont donc s'employer à prouver, par une enquête systématique, [illegible] le domicile principal [illegible] M. [illegible] est [illegible] maison [illegible] (Yvelines) et [illegible] le [illegible] activités [illegible] situe toujours en France. Elles *donneront un mal fou pour y parvenir*, accumulant les *présomptions, mais* — l'adversaire est habile — pas [illegible]. C'est que cela n'est pas facile avec un homme dont [illegible] et le [illegible] sont justement de ne pas avoir de domicile fixe.

Pourquoi cet acharnement, pourquoi le souci de démontrer que M. Charles [illegible] bénéficier de la qualité de non-résident français, même [illegible] des infractions ont été [illegible] avant le 17 juillet 1972, et que, de toute façon, la loi prévoit que, pour les douanes, la qualité de non-résident ne s'acquiert qu'après deux [illegible] à l'étranger ? *Simplement parce que ce procès* [illegible] qu'une première manche. En [illegible] d'année, le tribunal [illegible] Versailles devra [illegible] autre inculpation pesant [illegible] fiscale, une [illegible] millions de francs.

Il [illegible] que [illegible] de [illegible] première manche pourrait [illegible] tribunal devait suivre les réquisitions du substitut, M. Bernard Field, qui a demandé « *de tenir [illegible] la gravité exceptionnelle de la fraude et d'infliger à Charles Aznavour une [illegible] de prison avec sursis, et une amende à la mesure de ses revenus* ». Le procès s'achève, ce jeudi 2 juin, par la plaidoirie de Me [illegible] Hayot, [illegible] du [illegible].

PIERRE GEORGES.

A L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS

Par quel châtiment remplacer la peine de mort ?

Généreuse et dangereuse. Ainsi est apparue au plus grand nombre, adversaires ou partisans de l'abolition de la peine de mort, la proposition d'une peine de remplacement du châtiment capital formulée par Me Paul Lombard, [illegible] au barreau de Marseille, lors des VIes Journées d'études de l'Institut de criminologie de Paris, qui ont eu lieu les 1er et 2 juin.

Pourquoi ce [illegible] commun contre le dispositif suggéré par l'avocat marseillais et approuvé par M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris (université Paris-II), qui organise ces journées ? Si, pour les partisans du maintien de la peine de mort, son principe ne se discute pas, pour nos adversaires l'abolition n'a souffre pas de compromis.

Or c'est un compromis, Me Lombard ne s'en est point caché, qui fut proposé. Ce compromis se résume en huit points. *L'échelle actuelle des peines serait conservée jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité ; le régime présent des grâces et remises de peine ne subirait pas de changement ; la peine de mort serait abolie.* Elle serait remplacée par une réclusion perpétuelle spécifique, l'« internement de sûreté à vie ». Cette peine d'internement pourrait être prononcée en cas de rapt d'enfant ou de prises d'otage ayant entraîné la mort des victimes, en cas d'assassinat d'un citoyen concourant au fonctionnement d'un service public, ou, enfin, en cas d'assassinat d'une victime choisie en raison de sa faiblesse.

Pendant vingt années la peine d'internement de sûreté à vie ne serait susceptible d'aucune modification. Au terme de ce délai, la cour d'assises compétente se réunirait à nouveau et déciderait s'il est ou non possible de placer la poursuite de la peine sous le régime [illegible] de la réclusion perpétuelle avec les aménagements que cela pourrait entraîner. Enfin, en cas de récidive commis [illegible] de manière primitive, la possibilité de libération au bout de vingt années serait supprimée.

L'auteur de la proposition en a lui-même indiqué les limites, l'ambiguïté, la logique : « *Il faut proposer un châtiment implacable pour parvenir à faire abolir la peine de mort.* » Ce pragmatisme résigné s'enracine dans la crainte de cette puissance suprême que constituerait l'opinion publique : l'opinion publique est hostile, donc il faut, pour lui faire « avaler la pilule », poser des garde-fous. Une telle solution ne peut qu'indisposer les partisans du maintien de la peine de mort. C'est l'évidence. Les premiers résultats d'une intéressante enquête de l'Institut de criminologie de Paris montrent que la grande majorité des magistrats les plus anciens dans leur fonction (dans la majorité du corps) sont favorables à l'abolition. Quant à l'opinion publique, on sait ce qu'il en est.

Pour les abolitionnistes convaincus au contraire, appliquer un tel projet reviendrait à substituer un mal à un autre. « *Votre proposition*, s'indignait Me Henri Leclerc, avocat au barreau de Paris, *ne vise qu'à écarter l'horreur de la peine de mort. Vous acquérez une sorte de bonne conscience en proposant une substitution dont l'horreur me paraît en tout point comparable.* »

L'« érosion des peines »

M. Le Guillou, chef du bureau des grâces et de la libération conditionnelle au ministère de la justice, avait auparavant expliqué le *calvaire* des grâces, des réductions de peine et des libérations conditionnelles aboutit à une « érosion » des peines importantes et qui va s'accroissant. Ainsi, les deux condamnés à mort libérés en 1976, après avoir vu leur peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité puis en réclusion de vingt ans, ont été mis en liberté après avoir purgé un peu moins de dix-neuf ans et onze mois en moyenne. Pour les dix-huit condamnés à la réclusion perpétuelle commuée en vingt ans, libérés la même année, la peine subie est de l'ordre de quinze ans et demi en moyenne.

Adopter l'hypothèse d'une tranche irréductible de vingt années serait, au regard des abolitionnistes inconditionnels, régresser par rapport à la situation présente ; de plus, ce serait abandonner le condamné à un système carcéral qui, en l'état, les tue socialement aussi sûrement, selon eux, que la guillotine ne le fait physiquement, en remplaçant « *une peine affreuse par une peine — quotidienne — horrible* ».

Rien de comparable à cette peine de remplacement ne s'observe sous les cieux des pays qui ont aboli la peine de mort. Résumant les *relations des législations* de plusieurs pays abolitionnistes (pays nordiques et République fédérale d'Allemagne notamment) Me Robert Badinter, avocat au barreau de Paris, a réaffirmé ces évidences : rien de préjudiciable à la vie sociale ne vient troubler ces nations où la peine de mort a été supprimée en règle générale, et souvent depuis fort longtemps. Il en a tiré autant de raisons de conforter, dans ses réalités, l'hypothèse réaliste d'une abolition pure et simple de la peine de mort et aussi de la peine de réclusion perpétuelle puisqu'elle n'a qu'une existence nominale.

N'y a-t-il pas risque, demandèrent, d'autre part, Me Leclerc et quelques autres, de voir les jurys se précipiter sur une solution réputée satisfaisante pour l'esprit, dès lors que le sang ne risquerait plus de couler, et peupler les prisons de condamnés à vingt années ferme effectives qui sont pour le moment l'exception ?

MICHEL KAJMAN.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire de Broglie : reprise de l'instruction.

M. Guy [illegible], premier juge d'instruction, a interrogé, mercredi 1er juin, M. [illegible] Simoné, qui [illegible] le meurtrier de Jean de Broglie. Il devait interroger, ce jeudi 2 juin, M. Pierre de Varga.

Le 1er juin, Mlle Pascale de Varga, fille de l'homme d'affaires, a été entendue par M. Floch, en compagnie d'un nouveau témoin, M. Jacques [illegible], qui avait occupé [illegible] plusieurs heures, [illegible] la nuit du 8 au 9 février 1974, un studio de Radio-Luxembourg. M. Jacques Robert prétend avoir rencontré, en septembre dernier, des individus qui [illegible] d'affaires [illegible] de Broglie [illegible] projeté de le [illegible].

D'autre part, le docteur Nelly Aserad, cardiologue, ancien médecin des prisons de Fresnes, détenue depuis le 8 avril à Fleury-Mérogis sous l'inculpation de destruction de preuves en matière criminelle, à propos de l'affaire de Broglie, refuse de se soumettre à un examen psychiatrique et psychologique prescrit le 13 mai par la chambre d'accusation de Paris.

M. Pierre Bert de nouveau arrêté pour fraude fiscale.

M. Pierre Bert, qui fut il y a [illegible] impliqué dans l'affaire des [illegible] de Bordeaux, a été arrêté le 17 mai, apprend-on aujourd'hui, et incarcéré à la prison de Gradignan (Gironde) pour une importante escroquerie fiscale à la T.V.A., dont le montant serait de plusieurs dizaines de millions de francs. Quatre autres personnes ont été également inculpées dans cette affaire, mais laissées en liberté. Leur identité n'a pas été communiquée. Le procédé était simple. M. Pierre Bert achetait de faibles quantités de vin à de petits producteurs non soumis à la T.V.A., pour le compte d'une société fictive créée pour la circonstance. Il revendait ensuite le vin à des sociétés amies en rajoutant la T.V.A. Le bénéfice était d'environ 17 %. — (*Corresp.*)

Arène : manifestation à nouveau interdite.

Pour la deuxième fois en trois mois la préfecture de police de Marseille vient de prendre un arrêté interdisant la marche régionale de protestation organisée par le collectif d'information [illegible] « [illegible] d'hébergement » d'Arenc, marche qui [illegible] lieu samedi 4 juin à 15 heures, à Marseille. Le collectif entend protester contre l'existence et le maintien de l'activité [illegible] où sont placés — parfois avant même d'avoir été jugés — des travailleurs immigrés en instance ou sous menace d'expulsion.

La préfecture de police précise que c'est « *en raison des risques de troubles de l'ordre public* » que cet arrêté d'interdiction a été pris. — (*Corresp.*)

● *Le couturier Ted Lapidus* a été condamné à 30 000 francs d'amende, le 1er juin, par la sixième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir pratiqué des prix illicites dans son magasin de Deauville. (*Le Monde* des 29 avril et 19 mai.)

Procès de la Fagneuse : trente-huit agriculteurs relaxés.

Le tribunal de [illegible] (Jura) a relaxé, le 1er juin, trente-huit des trente-neuf agriculteurs prévenus de vol de récolte, dévastations, recel et voies de fait sur officier ministériel dans l'affaire des champs de la Fagneuse (*le Monde* du 11 mai). Seul M. André Camuset, âgé de trente et un ans, a été condamné à 500 F d'amende et aux dépens, ainsi qu'à 123 F de dommages et intérêts en faveur de Me Dominique Chappard, huissier à Poligny, pour voie de fait sur sa personne et « [illegible] traitement » de son appareil photographique. Le tribunal a, d'autre part, débouté MM. Luc et Pascal *Thévenin, agriculteurs*, de leur constitution de partie civile.

● *Pour s'être soustrait au service civil*, le 15 juin 1976, un objecteur de conscience, M. Alain Taupin-Dupont, a été condamné, le 1er juin, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Un « Petit Rapporteur » qui rapporte...

MM. Stéphane Collaro, Pierre Desproges et Daniel Prévost, qui figurèrent naguère le dimanche matin devant les caméras du « Petit Rapporteur » — l'émission dont « La lorgnette » a maintenant pris la suite — ont trouvé désinvolte le comportement des Editions Bernard Stéphan, qui insérèrent, l'été dernier, certains de leurs textes, *sans leur* accord, dans le premier numéro de leur magazine intitulé lui-même *le Petit Rapporteur*, et ils engagèrent un procès.

Les Editions Bernard Stéphan ont pu ainsi exposer qu'elles avaient acquis leurs droits d'exploitation de l'émission en cause de la société éphémère Steguere ; celle-ci les avait achetés à TF 1, qui les tenait des auteurs, MM. Jacques Martin et Bernard Lion.

Mais, le 1er juin, la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Jean Regnault, a rendu un jugement, constatant que les auteurs de chacun des textes dont il avait [illegible] la télévision française conservaient leurs droits de reproduction sur leurs œuvres respectives. Les trois requérants ont obtenu chacun 5 000 francs de dommages-intérêts.

هكذا في الاصل

Poursuivi pour infractions à la législation douanière

Charles Aznavour, fâché inquiet et menaçant...

...ont bien des ... aux lunettes ... bronzé de cet ... Dior, « infraction ... des relations ... à l'étranger et à la ... douanière » l'ont cou... la cinquième chambre ... correctionnelle, sous la ... du tribunal de Fort Mulon, à ... pour infraction à la ... douanière. Il s'agit ... de détail, des dire... concernant du fonds et des ... d'affaires du gros sous la ... entre 1973 et 1974, 400 mil... de francs rapatriés en Fra... sans autorisa... Bercy a lourds et bien ... amendés et pas ... payés de la natio... Il nie ce qu'affirment les ... et en clair met le chanteur ...

Scénario presque classique ... pris près des contrô... Charles Aznavour, ne se ... pas d'être « la poule aux ... d'or » à être pressurisé ... d'ailleurs, ... en 1970, le ministre ... Chirac, pour ... à aller en fisc... ... Au Canada, il signe, le 8 ... 1971, une demande de ... pour quelques ... et il sera enfermé en ... quelques ... 1972, à ... Nouvelle-Galles. A peine ... est-il libéré ... estime à ... qu'il a ... dans ce pays ... de 200 ... en deux ans. ... lorsque les ... douaniers ...

LE PARIS

peine de mort ?

Deuxième manda... en ... d'année

...

...

...

NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLE
CONTRE LE VOL OU LE SACCAGE DE VOS BIENS
Utilisez notre protection électronique

ELPRO * Fabricant - Tél. : 843-81-09 +
205, route de Noisy. 93230 ROMAINVILLE

A proximité de votre domicile, des spécialistes-installateurs compétents vous renseigneront sur demande.

* ALARME SECOURS, 85 bis, rue de Mont-Cenis, 75018 PARIS. Tél. : 252-28-47
* ALARME SERVICE, 27, rue des Epinettes, 75017 PARIS. Tél. : 627-62-63
* BATAILLE, 43 bis, rue de Cornélis, 22000 SAINT-BRIEUC. Tél. : 33-10-00
* EON ELECTRONIQUE, 5, rue de Constantine, 37000 TOURS. Tél. : 61-40-41
* E.G.E., 81, rue de Paris, 92110 CLICHY. Tél. : 739-62-97
* GUELEC, 59 bis, rue Denis-Papin, 78300 POISSY. Tél. : 965-70-03
TEL. DU MIDI, 16 bis, route d'Ax, 31110 PORTET-SUR-GARONNE. Tél. : Toulouse 72-16-20
SECURITE SERVICE, 257, rue Lecourbe, 75015 PARIS. Tél. : [illegible]
SUD-EST PROTECTION, 41, rue des Frères-Arnodin, 69200 VENISSIEUX. Tél. : Lyon 74-68-65
* SYSPRO, 55 bis, rue du 8-Mai, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. : 399-62-45
* UNION INDUSTRIELLE BLANZY-OUEST, DÉPARTEMENT SÉCURITÉ-PROTECTION. 24, rue Carnot, 93100 MONTREUIL. Tél. : [illegible]

INSTALLATION - ENTRETIEN - APRÈS-VENTE ASSURÉS

* [illegible] agréé [illegible]
Association des Professionnels de l'alarme

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur saisie immobilière de l'Audience des Saisies du Tribunal de *Grande Instance* à EVRY (Essonne) au Palais de Justice, rue des Maizières, le mardi 21 juin 1977, à 14 heures, d'UN

IMMEUBLE A MONTGERON (ESSONNE) 16, RUE DE LA CONCORDE

Compr. MAISON D'HABITAT, av. jardin. Cont. tot. de 16 ca. d'après cadastre, préalable et ministère

M. à Px 150.000 F. Barreau

pour enchérir. Pour tous renseignements s'adr. à Me FRITZ-VAUTIN, avocat poursuivant la vente, 22, rue des Chevaliers-Saint-Jean 91100 Corbeil-Essonnes (tél. 087-05-95) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry où a déposé le cahier des charges ; et sur lieux pour visiter.

Adj. Chambre Paris, mardi 28 juin 1977, 14 h. 30

SANS MISE A PRIX - LIBRE A LA VENTE
Entrée 10-12, Montpensier, PARIS (1er)

Appt 120 m2 env. en façade s/ jardins Palais-Royal

3e étage au-dessus de l'entresol compr. entrée, cuis., lingerie, office, ch., gr. salon, boudoir, s. de bs, wc, lavabo ; ch. service 4e ; cave au-sol ; ascens. Cons. pr ench. 100.000 F (ch. cert.). Possib. prêt Crédit Foncier. Rens. s'adr. not. Paris (1er), 4, r. de la Pompe, tél. 520-32-54, 525-17-19 ; pr vis. tous les jrs sauf dim., 15 h à 18 h., à part. 3 juin.

Vente s/saisie immob. au Palais de Justice de Versailles, le Mercredi 15 juin 1977 à 10 h., EN UN SEUL LOT

MAISON D'HABITATION A MAGNY-LES-HAMEAUX

(YVELINES), 45, ROUTE NATIONALE, Lieudit « La Mare à l'Eau-Nette », Elevée de plain-pied. Composée d'un rez-de-ch. (cuis., s. de séj., wc, ch., s. de bns), d'un gren. aménag. Jard. CONTEN. TOT. : 4 ares 58 centiares.
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
Pr tr. rens. s'adr. à Me G. JEAN, [illegible] (961-27-12), et au Greffe du Trib. de Gde Inst. de Versailles (78).

Etude de Me Alain BOURCIER de CARBON de PREVINQUIERES
Notaire à NICE
6, bd Victor-Hugo - Tél. : [illegible]

ADJUDICATION VOLONTAIRE
Vendredi 17 juin 1977, à 14 h. 30, en l'étude de Me [illegible]

UNE TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ

située à NICE, 11, bd Mt-Boron, appelée « VILLA BRIMBORION » avec façade et jardin.
[illegible] sur la mer des Anges en bordure. Construction [illegible] en parfait état, caves et [illegible] composé de : entrée, cuisine, buanderie, 4 pièces de maître ; 1er étage composé de : 4 chambres sur façade principale, 2 bains.
GARAGE [illegible] (2 places).
Maison de gardien
(de tout confort) neuf, RH n° 188, pour une superficie de 9 a 98 ca).
LIBRE A LA VENTE

M. à Px : 1.200.000 F
(aux conditions du cahier des charges)
Constitution pour enchérir : 150.000 F par chèque certifié.
Paiement du prix : le jour de l'adjudication ou au plus tard dans les trois semaines du jour de l'adjudicat.
Pour tous renseignements et visites, s'adresser à l'étude de Me de [illegible]

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, au Pal. de Just. de 92000 Nanterre, le MERCREDI 15 JUIN 1977, à 14 h.,

UNE PROPRIÉTÉ A COLOMBES (Hauts-de-Seine)

[illegible], r. de BELLEVUE. Compr. 4 P., cuis., s. de [illegible] w.-c., buand., chauff. et soute à charb., débarr. en briques au fd [illegible] terrain. CONT. tot. [illegible] m.
MISE A PRIX : [illegible]
Pr tr. rens. s'adr. à Me SCHMIDT, avoc., 17, r. Faraday, 75017 [illegible] (924-14-13).

Palais de Justice à Paris, le jeudi 16 juin 1977, à 14 h. En un lot

BOUTIQUE avec arrière-boutique - Dépôt au rez-de-chaussée sur cour - 3 CAVES
PARIS (8e) - 7, rue de MIROMESNIL

Mise à Prix : 150.000 francs

S'adr. [illegible] J. [illegible], Y. NEVEU, Ph. DELEAU, G. JOHANET, E. HATTON, P. SUDAKA, L. DULONG, 43, av. Roche, Paris (8e). 766-03-40 ; au greffe des criées du Trib. de Grande Inst. de Paris ; sur lieux pour vis.

ADJUDICATION VOLONTAIRE, le 28 juin 1977, à 14 h., à LINXE par [illegible] mairie.

PROPRIÉTÉ AGRICOLE ET FORESTIÈRE A LINXE (Landes)

1er lot : (à us. agric.) 9 ha. 12 a. 61 ca. - [illegible] .... Mise à prix : 186.000 F
2e lot : (pins) 14 ha. 60 a. 71 ca. [illegible] ..... Mise à prix : 167.000 F
3e lot : (pins) 44 ha. 62 a. 25 ca. (libre) ..... Mise à prix : 560.000 F
4e lot : (pins) 37 ha. 38 a. 92 ca. (libre) ..... Mise à prix : [illegible] F
Pour renseignements s'adr. à Me DUPLANTIER, notaire, 11, rue Léon-Daran, [illegible] - [illegible] tél. (58) 27-12-88 ; pour [illegible] M. LABAT, ingénieur [illegible] 14, rue du Maréchal-Joffre, 40990 SAINT-PAUL-LES-DAX, tél. (58) 74-13-22.

Vte s/ saisi. immob. Pal. Just. Nanterre (91), r. d. Madeleine 18 juin 1977 14 h

IMMEUBLE A IGNY (91) 17 bis, rue de la Villageoise
Maison d'habitation élevée sur sous-sol. : gar., cave et chaufferie ; rez-de-chaussée : entrée, s. de séjour, [illegible] wc et s. de bns ; 1er ét. : 1 [illegible], 1 bur. et s. de bns ; grenier ; sur [illegible] en [illegible] Jardin [illegible]

Conten. 700 m2. - Mise à Prix : 250.000 F

[illegible] pour sortir 35.000 F [illegible] Etat, pour rens. à Me Y. DU CHALARD, avocat à EVRY (91), tél. 077-15-57.

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris le 8 juin 1977, à 13 h. 45 - Fonds

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE ET DE TRAVAUX PARTICULIERS
AVEC BAIL DES LOCAUX
VINCENNES (94)
2, rue du Maréchal-Maunoury
MISE A PRIX 15.000 F [illegible] baissée). Consignation 10.000 F. S'adr. Me Michel POPELIN, [illegible] à Paris, 164, r. du Faubourg-Saint-Honoré, et à Me [illegible], syndic à Paris, 174, boulevard Saint-Germain.

Vente aux enchères publiques au Tribunal de Grande Instance à PAU, le jeudi 23 juin 1977, à 14 heures

IMMEUBLE à usage industriel situé à UZOS-PAU (64)

Route du [illegible] - Usine de [illegible] récente sur terrain de [illegible] m2, d'une superficie au sol de 1.250 m2, comprenant : bureaux de direction, de secrétariat, de dessin, de comptabilité - Vaste hall de fabrication, magasins et dépendances - [illegible] - [illegible] - Vestiaire - Cantine
Parking goudronné

Mise à Prix : 250.000 F

Renseignements à Me LOQUET, [illegible] à PAU, [illegible] rue de Lasseube ; [illegible] tous autres avocat au Barreau de Pau.

ADJUDICATION VOLONTAIRE A VENEUX-LES-SABLONS (Seine-et-Marne) salle du Foyer Municipal, le SAMEDI 4 JUIN 1977, à [illegible] h. précises

DE PARCELLES EN SEINE-ET-MARNE LIBRES A LA VENTE

situées communes de Champagne-sur-Seine, Ecuelles, Moret, Thomery, Veneux
40 PARCELLES BOIS, TERRE, FRICHE - Superf. variant [illegible] are à 75 ares (zone rurale et zone agglomérat.). 1 PARC, en bord de Seine dont une de 28 ares - 1 parc. en bord du Lutin. Gare S.N.C.F. de Moret, Veneux, Thomery, Champagne-sur-Seine. Pr tr. rens. s'ad. Me HAUTEBAS, not., 77810 Thomery.

SPORTS

VOL A VOILE

L'Association aéronautique Provence-Côte d'Azur fait entrer le planeur à l'école

De notre envoyé spécial

Fayence. — Niché dans la verdure, au pied de la ville qui s'accroche au relief comme les cités de caractère en Provence, le terrain de Fayence a le charme des aérodromes du temps passé. Une grande piste d'herbe, des bâtiments bas, quelques hangars. C'est dans ce cadre que fonctionne l'association aéronautique de vol à voile la plus dynamique de France. Tout s'accorde au demeurant pour servir de telles activités. D'excellentes conditions aérologiques, du soleil, le relief des montagnes proches, une faible nébulosité, peu de contrainte de plafond, c'est une zone de confluit des vents, de sorte qu'il s'agit du paradis des vélivoles. On vole plus de seize mille heures par an à Fayence, contre une moyenne de dix mille heures pour les clubs moins favorisés par leurs sites géographiques.

L'endroit semble fait pour la pratique du vol à voile. Les reliefs sont bien orientés par rapport au mistral pour faciliter le vol d'onde — l'onde est créée en partie par la vitesse du vent qui rencontre l'obstacle — et, en Provence, le phénomène thermique joue à plein. L'échauffement des masses d'air, conséquence du bon ensoleillement, permet d'utiliser sur les pentes voisines les colonnes d'air chaudes ascendantes. A Fayence on énonce ces avantages avec simplicité. La nature a bien fait les choses, c'est tout. Il convient d'en tirer le meilleur parti possible.

Pour le profane, et vu d'en bas, le planeur est considéré comme un engin paisible, dont le vol ne donne lieu qu'à de gentilles promenades, sans secousses et sans bruit. C'est l'idée que se font la plupart des gens. La réalité est tout autre et il suffit d'un premier essai pour s'en convaincre et surtout comprendre à quel point le vélivole — nom poétique des amateurs de vol à voile — peut aimer son sport.

Par temps clair, sur un rail

Il fait beau ce mercredi sur la Provence. Le planeur [illegible] un Janus, [illegible] dernier-né de la construction allemande en matière de biplace. On ne fait, paraît-il, pas plus sophistiqué. Son prix approche 180 000 francs. Le chef pilote est tout en urbanité. Il aide pour le sanglage du parachute — obligatoire — et donne l'explication détaillée de l'instrumentation. Janus, [illegible] de bord, fait plutôt penser à l'avion. Le cockpit est-on ne peut plus étroit, [illegible] la [illegible] de l'aérodynamique du planeur, sa son exceptionnel aérodynamisme. L'aile — 16 mètres d'envergure — semble interminable. La place du passager est à l'avant, aux premières loges.

Contact radio établi, l'avion remorqueur, un Morane-rallye, se met en place. Doucement en douceur, Janus, porté par ses ailes immenses, a quitté le sol bien avant le remorqueur. C'est la phase tranquille du vol, les *cinq ou dix minutes qui vont permettre à l'élève de tirer son planeur jusqu'à la [illegible] choisie.* Câble largué à la verticale du plateau militaire de Canjuers, [illegible] 1 100 mètres, par temps clair, on voit la Corse et, à l'autre horizon, le Mont-Blanc. Saint-Raphaël est à gauche, Cannes à droite, [illegible] devant, les Iles. Janus fait à 170 kilomètres à l'heure. Sans bruit, comme sur un rail. C'est bien silencieux, un rêve pour néophyte, simple. Mais en une heure, le chef pilote m'a-t-il à expliquer avec beaucoup de pédagogie le pourquoi du comment.

Voici [illegible] à l'aplomb des contreforts, l'aile semble toucher la montagne, c'est là qu'on va trouver les ascendances, [illegible] une certaine violence dans le vol, comprendre que ce qui [illegible] est trompeur. Le but : atteindre, pour [illegible] qu'il [illegible] élémentaire. Il faut trouver une masse d'air qui monte plus vite que ne descend le planeur. Janus, grimpe à 2 mètres par seconde

Spirales, [illegible] mètres, la vitesse dépasse 200 [illegible] à l'heure. Le pilote passe à ce point sous le nez et les [illegible] de température que l'on se prend à se demander à quoi peut bien servir un [illegible]. Mais tout ce qui [illegible] dans cette aile qui le [illegible] s'essaye aux [illegible]. Le [illegible] que Janus réagit — mal, [illegible] — à la moindre [illegible] thermique. A Fayence, pendant tout le vol, le contact [illegible] maintenu par radio. La position de Janus [illegible] toujours [illegible] connue et toutes [illegible] d'informations [illegible] échangées à propos des [illegible] de vol.

La Fédération française de vol à voile (1) [illegible] un peu plus de neuf mille licenciés. En dix ans ce [illegible] a progressé de 30 %, mais depuis peu il est apparu que le nombre [illegible] de vingt-cinq ans était en stagnation. Effet de [illegible] étrange : le vol à voile est [illegible] confidentiel, avec une pointe [illegible] qui [illegible] aussi de disposer de beaucoup de temps libre. A Fayence, par exemple, en contrepartie de la qualité des services proposés, il faut compter 3 000 francs pour être lâché, c'est-à-dire pour voler seul. Le remorquage revient à 3 francs la minute — en moyenne dix minutes de remorquage *sont nécessaires pour un vol*, — l'heure d'école avec moniteur vaut 50 francs. Il s'y ajoute 420 francs de droit d'inscription pour l'année et 120 francs pour le droit de licence.

C'est précisément pour attirer les jeunes au vol à voile que l'Association aéronautique Provence-Côte d'Azur a engagé une action originale en propageant [illegible] qui se veut dans le même temps [illegible] l'esprit de la jeunesse connaît peu — ou pas du tout — le planeur. Il a été décidé d'aider la [illegible] à [illegible] le plus [illegible] à [illegible]. L'association a [illegible] et reçu une subvention du conseil général (120 000 francs) plus 20 000 francs de fonctionnement) pour couvrir les frais d'une [illegible] de formation de trente-six scolaires à raison d'une séance par semaine. A Pâques, après un semestre, vingt d'entre eux ont déjà été lâchés. Le [illegible] aéronautique espère que [illegible] seront reconduites, et même augmentées, pour [illegible] la possibilité de développer l'action dans la jeunesse.

Le vol à voile, qui se veut sportif, n'est cependant pas sous la tutelle, comme les autres disciplines, du secrétariat d'Etat à la jeunesse aux sports. La fédération dépend du [illegible] d'Etat aux transports, qui accorde des subventions, des bourses, des primes d'achat pour le matériel. Fayence a pourtant obtenu une [illegible] (720 000 francs) du secrétariat à la jeunesse et aux sports pour la construction d'un nouveau [illegible]. Il reste à trouver d'autres [illegible] pour [illegible] la première tranche de travaux (3 millions). Il semble que les dirigeants de l'Association aéronautique Provence-Côte d'Azur ont l'intention de faire de Fayence — et de Tourettes, car l'aérodrome [illegible] sur [illegible] deux communes — le premier centre européen de vol à voile. Il est vrai qu'ils ont depuis longtemps vocation européenne. [illegible] les mois d'hiver, une bonne part [illegible] sur [illegible] font [illegible], comme beaucoup d'autres, que Fayence proposait les meilleures [illegible] de vol et aussi des services de grande qualité.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Fédération française de vol à voile, 29, rue de Sèvres, 75006 Paris.

JUDO

Angelo Parisi ou l'art de gagner debout

Le 5 juin prochain aura lieu à Evry (Essonne) le championnat de France de judo toutes catégories. On y attend la confrontation [illegible] d'Europe : Jean-Luc Rougé et Angelo Parisi. Fait sans précédent, en effet, les Français [illegible] revenus des derniers championnats de Ludwigshafen avec six médailles sur huit titres en jeu.

La qualité du judo français, c'est d'avoir des champions aguerris par une constante émulation. Cela est sans nul doute le fruit d'une organisation fédérale qui a permis aux athlètes confirmés comme Guichard, Brondani, Coche, Besson entre autres, de prendre des responsabilités et de prodiguer leurs conseils aux jeunes et qui a eu le souci permanent de détecter et d'encourager les nouveaux talents.

Le champion n'est pas une vedette isolée. La qualité et la variété des judokas français sont les meilleures assurances pour l'avenir. Même si le genou de Lebaupin l'empêche de participer aux prochains championnats du monde de Barcelone, même si Landart, Decherchi ou Tchoulouyan ont encore besoin de s'aguerrir au niveau international, il y a, avec Yves Delvingt, Jean-Luc Rougé et Angelo Parisi, des valeurs sûres à l'échelon mondial. Du judo de l'Orléanais et du Parisien, de leurs expériences, tout ou presque a été dit. En revanche, le cas Parisi mérite que nous nous y arrêtions.

Italien, son père va vendre des glaces en Angleterre. C'est sous les couleurs britanniques qu'Angelo gagne ses premiers galons : deux titres européens juniors et une médaille de bronze à Munich. Puis il vadrouille en Provence et se marie à Avignon. Angelo Parisi endosse le kimono tricolore. En France, on le remarque vite, aux championnats toutes catégories 1976 notamment. Mais il ne peut faire partie de la délégation nationale à Montréal, ayant participé sous d'autres couleurs aux Jeux olympiques précédents. Qu'importe ! Angelo n'a que vingt-trois ans, et Moscou n'est pas un objectif impossible.

Jean-Luc Rougé, c'est le champion à l'américaine, décontracté mais gagneur et efficace. Il y a une rigueur sèche dans ses assauts. Il ne laisse pas place aux fioritures ou à l'imagination. Il allie puissance et technique pour vaincre. Angelo Parisi c'est, à l'inverse, le champion latin. Il a la puissance physique des colosses de Léonard de Vinci. L'[illegible] outrageuse des amoureux quand il est sur le tapis. Il n'y a que lui pour se permettre, en finale du championnat d'Europe toutes catégories, face à un Prussien plus lourd de 30 kilos, de danser, virevolter, piaffer, en un mot cabotiner.

Mais quel spectacle ! On en oublie la force physique déployée pour ne voir que la légèreté, la souplesse, la rapidité de ses attaques. A droite, à gauche, mais toujours debout car, pour lui, il n'est pas question de victoire, le nez dans la poussière des tatamis.

Que d'émotions aussi ! Car, pour « passer » ses mouvements, il lui faut lancer son attaque dans la fraction de seconde précise où son adversaire ne peut contrôler ni avec les mains, ni avec le ventre, ni avec les jambes. Une fraction de seconde qu'il lui faut parfois attendre longtemps, que parfois il ne trouve pas. Si tout lui a réussi — et de fort belle manière — lors du tournoi européen toutes catégories, en revanche il a peiné contre l'indéracinable Allemand de l'Est Lorenz dans la compétition par équipes et il a échoué contre un de ses anciens camarades dans la compétition mi-lourds ainsi que contre le Géorgien Kouboulouri dans le tournoi par équipes, en dépit de l'arbitrage. Son judo éblouissant, typiquement « à l'italienne », a donc des zones d'ombres. Qu'importe : il nous ravit.

ALAIN GIRAUDO.

bac
10 jours pour réussir
du 6 juin au 17 juin
session intensive
MATH-PHYSIQUE
SOS MATH [illegible]
3, rue de MONCEAU [illegible]
Métros : Etoile ou St-Philippe

Collège
Sainte Barbe
Etablissement d'Enseignement privé, fondé en 1460
4, rue Valette, 75005 Paris
près du Panthéon - 033.43.97
jeunes gens, jeunes filles, internat garçons
toutes les classes secondaires
Préparation aux concours :
Ecoles Supérieures de Commerces ; HEC ; ESSEC ; Sciences Politiques ; Ecoles Nationales Vétérinaires.
école de commerce et d'administration
Epreuve d'admission en juin et en septembre
cours de vacances
toutes les classes secondaires
15 août au 15 septembre

tout savoir sur SC.PO
Préparation-Études.
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly [illegible] 722.94.94 ou 745.09.19

loterie nationale
TRANCHE DU JOCKEY CLUB

tirage le 4 juin
GROS LOT 3 MILLIONS DE F

GAGNEZ 100 F. SUR LES VÉLOS DES VERTS ET ALLEZ AU VERT.

هكذا في الأصل

SPORTS

JUDO

Angelo Parisi ou l'art de gagner debout

[illegible] champion de judo toutes catégories. On [illegible] le champion d'Europe [illegible] Jean-[illegible] et Angelo Parisi [illegible] de [illegible] des deux [illegible] sur [illegible] kilos, [illegible] un spectacle! On [illegible] que la légende [illegible] la rapidité de ses [illegible] à gauche, [illegible] car, pour la [illegible] de victoire, [illegible] la poussière des [illegible]

Que d'émotions aussi [illegible] ses mouvements [illegible] son attaque de [illegible] de seconde précise [illegible] ne peut contre [illegible] avec les mains, ni avec [illegible] les jambes. [illegible] de seconde qu'il lui [illegible] ne trouve pas. Si [illegible] — et de fort [illegible] du tournoi [illegible] catégories, en [illegible] contre l'Italien [illegible] de l'Est [illegible] par équipes [illegible] contre un [illegible] Quimperois : [illegible]

ALAIN GIRAUDO.

bac

18 jours pour réussir

[illegible] au 17 juin

session intensive

MATH-PHYSIQUE

SOS MATH [illegible]

TENNIS

La grande défaite d'Ilie Nastase

Les internationaux manquaient de caractère ; Roland-Garros, plein à craquer, l'après-midi et grelottait le soir : les « stars » descendaient au pays des ombres. Et puis, soudain, mercredi 1er juin, au [illegible] coup de [illegible] — [illegible] jusqu'à 21 h. [illegible] — voilà un match « [illegible] », qui restera [illegible] mémoires, un [illegible] qui, à lui [illegible] tout le tournoi [illegible] mieux qu'une finale, parce qu'il [illegible] par deux hommes en [illegible] physique optimum, ne subissant pas la [illegible] du jour : Nastase [illegible] Gottfried.

[illegible] sur-le-champ — pour en finir [illegible] — [illegible] magnifique, Ilie [illegible], vite redressant, perdu, passé trente ans, ses magnifiques qualités de souplesse [illegible] compartiments du jeu qui en font l'un des premiers [illegible] du [illegible] le premier, champion [illegible] Roland-Garros 1973, champion de [illegible] Hills [illegible] et [illegible] fois finaliste de Wimbledon (1972 [illegible] 1976). Ajoutons [illegible] que [illegible] Central, [illegible] au coude-à-coude jusqu'à la tombée de la nuit, [illegible] d'une [illegible] exemplaire, ne [illegible] jamais, jusqu'à la [illegible] balle, [illegible] le vent tourbillonnant, au [illegible] mouvement d'humeur.

En face de Nastase, Brian Gottfried, vingt-cinq ans, né [illegible] — un joueur jusque-là [illegible] robot, démarche appliquée. — [illegible] révélé une dynamique toute nouvelle [illegible] l'offensive [illegible] dans l'adversité.

[illegible] partie qui allait durer trois [illegible] [illegible] jouer [illegible] fracassante pendant [illegible] jeux, terminant [illegible] les points de volée [illegible] une maîtrise absolue. Nastase n'était [illegible] entré dans la partie. Mais les accélérations [illegible] champion [illegible] main sont foudroyantes. Il réplique [illegible] en alignant onze jeux [illegible] bientôt par deux [illegible] (6-4, [illegible]. Puis il [illegible] un peu et [illegible] alors [illegible] Gottfried, qui avait accusé un terrible passage à vide, refit surface.

A partir [illegible] l'Américain [illegible] pratiquement plus une [illegible] attaquant [illegible] au [illegible] avec un bonheur absolu. Il gagna ainsi ce troisième set 6-2. Mais l'on pensait que le repos lui ferait [illegible] cette main heureuse. Or il n'en fut rien, et le feu d'artifice reprit. Les échanges, [illegible] toute beauté, interminables, [illegible] les angles avec une profondeur admirable, [illegible] succédaient au cours desquels Nastase [illegible] nullement le pied, courant, au contraire, après [illegible] balles perdues avec [illegible] naire [illegible] qui [illegible] la chance et les [illegible] devenu en points gagnants. [illegible] n'en avait [illegible] que quatrième [illegible]

Martina [illegible] cinquième set quand celui-ci fut acquis. Là-dessus, [illegible] accentuait [illegible] pression et [illegible] sa performance de la première manche : 6-4 pour lui. Puis, [illegible] fois, il ne [illegible] pas. Nastase, [illegible] jamais se rallier non plus, [illegible] en jouant aux sommets, ne parvient [illegible] 4-1 [illegible] 5-7, et deux balles de match. Follement [illegible] par les [illegible] fanatiques qui [illegible] son nom [illegible] le toit à Bucarest. Martina [illegible] annule. Mieux : il [illegible] la [illegible] et le [illegible] 6-4. Gottfried [illegible] [illegible] [illegible] impressionné [illegible] adversaire, il [illegible] à l'attaque [illegible] son service. 15-0, 30-15, 40-15. [illegible] au point de [illegible]. Cette fois, Nastase n'a pas [illegible] et, précipitant, [illegible] [illegible] dans le filet. Gottfried, soudainement [illegible] [illegible] en l'air : [illegible] sous l'ovation, [illegible] vainqueur et vaincu.

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS
SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale. — [illegible] bat Higueras [illegible], 6-1, 6-3, 3-6, 6-1, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) bat Nastase (Roum.), 4-6, 3-6, 6-2, 6-2, 6-4.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale. — Mlle Mihai (Roum.) bat Miss Bonhoff (Af. du S.), 6-3, 4-6, 7-5 ; Miss Stevenson (E.-U.) bat Miss May (E.-U.), 6-4, 5-7, 6-2.

Football

NANTES CONFIRME SA SUPÉRIORITÉ DEVANT SAINT-ÉTIENNE

RESULTATS

*Nantes bat Saint-Etienne	3-0
*Bordeaux b. Bastia	1-0
Sochaux b. *Nîmes	1-0
*Nice et Marseille	2-2
*Paris-Saint-Germain b. Angers	2-0
Rennes b. *Lyon	2-1
Troyes b. *Reims	3-1
*Nancy b. Lille	3-0
*Lens b. Metz	4-1
*[illegible] et Strasbourg	1-1

Classement. — 1. [illegible], 35 pts ; 2. Nantes et Lens, 45 ; 4. Nancy, 44 ; 5. [illegible], 42 ; 6. Saint-Etienne, [illegible] et Lyon, 41 ; 9. Paris-St-Germain, 40 ; 10. Marseille et [illegible], 39 ; 12. [illegible], [illegible] et [illegible], 33 ; 15. [illegible], Valenciennes et [illegible], 29 ; 18. [illegible], 26 ; 19. Lille, 21 ; 20. Rennes, 20.

■ *L'équipe de Bulgarie* a battu celle de la [illegible] par 2 buts à 1, le 1er juin à Sofia, en match éliminatoire pour la Coupe du monde. La partie a été émaillée de nombreux incidents, liés à un arbitrage très contesté de M. Zlatanos, de nationalité grecque. Les deux équipes ont d'ailleurs terminé à neuf, après quatre expulsions consécutives à une bagarre générale sur le terrain à dix minutes de la fin du match.

Cette victoire de la Bulgarie [illegible] l'affaire [illegible] l'équipe de France. Quel que [illegible] le résultat de la rencontre Irlande-Bulgarie (12 octobre), la qualification pour l'Argentine se jouera le 16 novembre prochain au Parc des Princes, où la France recevra la Bulgarie. Une victoire des Français leur assurerait la qualification. Un match nul suffirait si l'Irlande bat la Bulgarie par moins de trois buts d'écart.

ATHLÉTISME

LE DEMI-FOND A BOUT DE SOUFFLE

Aurait-[illegible] souhaité mettre en relief [illegible] carences du demi-fond français qu'on ne s'y serait pas autrement pris. Bien sûr, quelques-uns de nos cracks, renâclant plus que de raison, avaient boudé l'événement. Mais les autres équipes n'alignaient tout de même pas que des [illegible] du stade de Saint-Maur encore [illegible] par le souvenir de ses exploits. Michel Jazy eut beau exhorter [illegible] cadets à « s'accrocher », rien n'y fit. Dans le match qui, selon une [illegible] originale, opposait uniquement des [illegible] le 1er juin au soir, sur [illegible] distances classiques allant du [illegible] au 10 000 mètres, [illegible] a [illegible] juste réussi à devancer le Portugal.

Cependant que les Britanniques [illegible] 57 points sur un [illegible] maximum de 80, il n'y eut finalement que Jean-Luc [illegible] pour se singulariser. En [illegible] min. 33 sec. 3/10, servi par sa rapidité dans le dernier tour, qu'il a déjà [illegible] en 57 secondes, il [illegible], en [illegible], son [illegible] personnel de 7 sec. 5/10 et [illegible] ses adversaires. A vingt-neuf [illegible], il [illegible] était pourtant qu'au quatrième 10 000 mètres de sa carrière. En l'occurrence, il fit preuve d'une belle audace et ne s'en tiendra certainement pas à ce premier coup d'éclat. On peut [illegible] d'autres [illegible], semble-t-il, de la part de ce professeur de français.

RAYMOND POINTU.

alfa romeo
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
GAP [illegible]
122 R. VAILLANT-COUTURIER
93130 NOISY-le-SEC
[illegible]-97-67
ALFETTA GTV 2000

Pierre, ardoise et terrasses.
A deux pas du Marais.

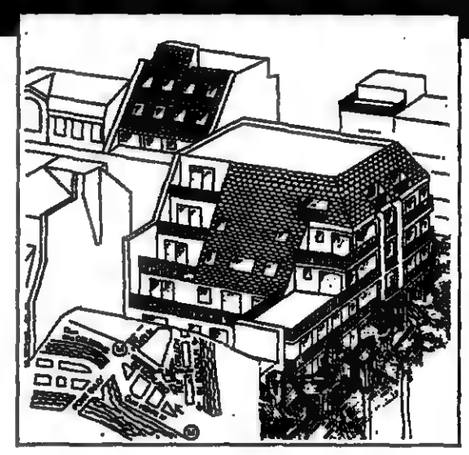

Entre la Seine et le Marais, au cœur du Paris historique, le Mornay-Crillon : une architecture conçue en fonction de l'environnement. Mais derrière les charmes du passé, on trouve au Mornay-Crillon tous les raffinements que le XXe siècle peut apporter à une habitation de qualité. Les matériaux employés, l'isolation phonique, les terrasses et les balcons, la diversité des plans et des types d'appartements, la hauteur des plafonds font du Mornay-Crillon une résidence de classe dans un quartier de Paris où l'on rencontre l'histoire en sortant de chez soi.
Venez visiter l'appartement témoin.

PARIS

MORNAY CRILLON
Bureau de vente : 15, bd Bourdon - 75004 PARIS
ouvert le lundi de 14 h 30 à 19 h et les jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Tél. 277.45.55
Tél. : 307.32.64

saci 25 ans d'activité
OFI

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, votre documentation sur MORNAY-CRILLON.
NOM [illegible] Prénom [illegible]
Adresse [illegible]
[illegible] Profession [illegible]

Presse 2 B
Mode 2/6

loterie nationale
TRANCHE DU JOCKEY CLUB

tirage le 4 juin
GROS LOT 3 MILLIONS DE F

GAGNEZ 100 F. SUR LES VELOS DES VERTS ET ALLEZ AU VERT.

Profitez-en. Jusqu'au 30 juin 1977 les vélos des Verts coûtent 100 F de moins dans votre magasin Manufrance.
Vous paierez donc 600 F le sport 10 vitesses au lieu de 700 F* ; le route dame vous coûtera 530 F au lieu de 630 F* et le sport junior 8 vitesses 485 F au lieu de 585 F*.
Une bonne raison de passer chez Manufrance avant d'aller au vert.

* Prix catalogue 1977.

HIRONDELLES DE MANUFRANCE: LES VELOS DES VERTS.

Orgeval : Centre "Art de Vivre".
Route de Mantes. RN 13. Autoroute de l'Ouest sortie Poissy.
Paris Rive Droite : 15 et 42, rue du Louvre.
Paris Rive Gauche : 30, avenue d'Italie Centre Commercial Galaxie.

L'Espagne facile.

Air France vous rend maintenant l'Espagne encore plus accessible.
Grâce à de nouveaux tarifs aller-retour valables [illegible] le 1er avril au départ de Paris.

ALICANTE	720F
BARCELONE	570F
MALAGA	875F
PALMA	630F
SEVILLE	875F

• L'Espagne plus souvent.
Des prix très réduits, donc des voyages plus fréquents, si vous le souhaitez. Tous les mardis, mercredis, jeudis. Vous voyagez sur les lignes régulières d'Air France ou d'Iberia, ce qui vous garantit la fréquence des vols, la régularité des horaires, la qualité du service à bord.

• L'Espagne plus longtemps.
A ces nouveaux tarifs correspondent de nouvelles facilités.
Pour un séjour d'au moins une semaine et pouvant aller jusqu'à 3 mois, il vous suffit de voyager à 2 personnes minimum (à l'aller comme au retour), 2 enfants de moins de 12 ans comptant pour un adulte.

Pour tous renseignements et précisions complémentaires sur l'application de ces tarifs, adressez-vous à votre Agent de voyages ou à Air France.

AIR FRANCE

AIR FRANCE LA GARANTIE DES VOLS RÉGULIERS IBERIA

RELIGION

Mgr LEFEBVRE A ROME, LE 6 JUIN

L'obstination de la princesse

De notre correspondant

Rome. — La princesse Pallavicini [illegible] intraitable : elle organisera comme prévu, le [illegible] 6 juin, son après-midi mondaine [illegible] tour de Mgr Lefebvre. Dans ce palais, qui jouxte le Quirinal [illegible] qui accueillit [illegible] plusieurs pontifes, l'évêque suspens « ad [illegible] » prononcera une conférence sur « l'Eglise après le concile ».

Cette [illegible] *d'invitation sont* [illegible] *: prélats, diplomates, journalistes et hautes* [illegible] *particulier.* Des [illegible] *considérés au Vatican* [illegible] *aussi poliment* [illegible] *— c'est le cas de M. Georges Galichon, ambassadeur de France, —* [illegible] *pour* [illegible] *« indigestion ». On le sait, monsieur l'ambassadeur de la part. Ce sera* [illegible] *une conférence en grande dégustée.*

Certains membres de la hiérarchie romaine et des autorités *laïques du Vatican ont* [illegible] *publier un communiqué pour* [illegible] *responsabilités. Ce n'est pas une « rupture de l'autorité* ecclésiastique » *qui* [illegible] *mais, « au contraire, l'attachement et la fidélité à la Sainte* [illegible] *et à son magistère ». Malheureusement, [illegible] problèmes ne peuvent être résolus par un silence équivoque, [illegible]

Mais [illegible] à Paul VI, auquel [illegible] ne [illegible] pas d'avoir renvoyé dans [illegible] foyers l'archevêque « famille pontificale ». *Il ne reste plus que* [illegible] au Sauf[illegible]. » *Les princes Torlonia et* [illegible] *Du dernier a d'ailleurs fait. Il aura une déclaration, probablement sur le* [illegible] *du conclave.*

« La patriarcat romain, [illegible] *t-il*, conformément à ses [illegible] traditions, [illegible] de l'initiative [illegible] *princesse)*, qu'il [illegible] fait inopportune, surtout au [illegible] de la [illegible] ».

Dissensions dans l'aristocratie

C'est *un point de vue qui* [illegible] *Vaticani en pas, une* [illegible] *n'a* [illegible] *messe* [illegible] *l'office rituel, [illegible] pas lieu à ex*[illegible]. *L'entourage du pape* [illegible] *d'importance à l'exception d'Ecône,* le [illegible] juin prochain. [illegible] venue de Mgr Lefebvre [illegible] d'un [illegible] *première, grande* [illegible] *taire, qui, à Rome même,* [illegible] *motifs* [illegible] *le cœur et la* [illegible]

Dans *l'habitude, aucun signe d'agitation* ne [illegible] Du [illegible] *pour le* [illegible] *Mais* [illegible] *une* [illegible] *au point avant lundi, pour* [illegible] *peut-être* [illegible] *Lefebvre* [illegible] *l'objet d'une* [illegible] *ecclésiastique*

L'histoire de *Mme* [illegible] *romaine,* [illegible] *avec la papauté* [illegible] *ancestraux.* [illegible] *d'un* [illegible] *fait. Il* [illegible] *déclaration, probablement* [illegible] *le* [illegible] *du conclave.*

« La patriarcat romain, [illegible] *t-il*, conformément à ses [illegible] traditions, [illegible] de l'initiative [illegible] *princesse)*, qu'il [illegible] fait inopportune, surtout au [illegible] de la [illegible] ».

Les [illegible] *Pallavicini et* [illegible] *Colonna,* [illegible] *ne sont pas excellentes, en souffriront* [illegible] *monsignori des ministères* [illegible] *ne peu* [illegible] *par la* [illegible] *une médaille en bronze* [illegible] *« Résistance, fidélité, Pallavicini » « viré » [illegible] *parti* [illegible] *l'un des derniers* [illegible] *de l'ancien régime. D'autres aristocrates, qui* [illegible] *fascistes* [illegible] *guerre,* [illegible] *à la démocratie chrétienne, digérant tant bien que mal le* [illegible] *Mgr Lefebvre, qui fut* [illegible] *patronné par* [illegible] *corse en septembre dernier, apprendre avec* [illegible] *qu'il* [illegible] *l'aristocratie romaine — ce* [illegible] *qu'il en* [illegible]

ROBERT [illegible]

(1) C'est en janvier 1964 [illegible] *il a convoqué la* [illegible] pour lui signifier la [illegible] *rifiques, de ses* [illegible] *privilèges. Même* [illegible] *prince* [illegible] *au Latran, grand écuyer, fourrier majeur,* [illegible] *sont* [illegible] *posse* [illegible] *les 18 et 23 janvier 1964).*

PAR DÉCISION DU CARDINAL MARTY

Les confessions et les mariages à Saint-Nicolas-du-Chardonnet sont invalides

Un [illegible] publié le 1er juin par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et son conseil [illegible] estime que la réponse de l'abbé [illegible] est « *insuffisante* ».

Le communiqué rappelle que l'abbé Ducaud-Bourget « *n'a aucun droit de constituer un tribunal de son évêque une communauté qui lui donne son clergé, définit sa liturgie, comme étant [illegible] de l'Eglise, se comporte [illegible] en s'organise en marge du diocèse* ».

Ayant souligné que le [illegible] de l'abbé Ducaud-Bourget [illegible] *par la force* » de Saint-[illegible] et « *refuse de l'évacuer* », le cardinal :

« 1) *Rappelle aux fidèles que toute célébration eucharistique s'y déroule en dehors de l'évêque responsable du diocèse et donc du pape Paul VI.*

« 2) *Tient à informer les catholiques que tout mariage à* [illegible] *célébré en* [illegible] *curé, M. l'abbé Bellego, et de tout ecclésiastique, est invalide.*

« 3) *Retire le pouvoir de confesser à M. l'abbé Ducaud-Bourget et à tout prêtre qui l'assiste. Toute absolution donnée désormais par eux sera* [illegible] *nulle.*

« 4) *Réitère fermement* [illegible] *l'abbé Bellego qui a reçu l'évacuation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.* »

Le [illegible] Maurice Dirry, [illegible] de l'archevêché, a précisé, après la publication du communiqué, que les mesures prises par le [illegible] épiscopal ne [illegible] pas une sanction, mais une clarification. « *Elles mettent les fidèles en face de leurs responsabilités*, a-t-il dit. *Désormais, ceux qui se rendent à Saint-Nicolas savent qu'ils ne sont plus en communion avec leur évêque.* »

Le chanoine Elret a [illegible] que [illegible] à l'occupation, [illegible] 27 février dernier, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *portait maintenant sur l'autorité* qui [illegible] religieux. Il a ajouté que le [illegible] épiscopal [illegible] apportait pas [illegible] « *fermement* [illegible] *Bellego, qui a reçus l'évacuation de Saint-Nicolas* », tout en [illegible] que les pouvoirs publics n'avaient rien fait jusqu'ici pour appliquer l'ordonnance de luge en référé.

Rappelons enfin que Jean Guitton, [illegible] rapport le 3 juillet prochain, [illegible] que, malgré les [illegible] déployés par l'académicien, sa médiation a [illegible]

L'ASSOCIATION « CREDO » VA PRÉSENTER UNE REQUÊTE AU SAINT-SIÈGE A PROPOS DU RITE DE PIE V

Le [illegible] directeur de [illegible] Credo, présidé par M. Michel de [illegible], a décidé de présenter au Saint-Siège une requête pour faire [illegible] de la décision « *anticanonique, de l'épiscopat français, qui a [illegible] l'usage du rite de saint Pie V* ».

La messe de saint Pie V, précise Credo, avait fait l'objet de la part de ce pape d'un privilège-bref : perpétuel à tout prêtre dans quelque lieu qu'il se trouve. Donc, pour qu'il ne soit plus permis de célébrer selon ce rite, il [illegible] nécessaire, d'après le droit de l'Eglise, même Credo, que Paul VI [illegible] ce privilège [illegible] le retirer par une loi.

D'autre part, le concile Vatican II, au numéro 4 de la constitution sur la liturgie, a [illegible] bien les [illegible] et exprimé sa volonté de les maintenir

★ CREDO, 20, [illegible] Paris, Tél. [illegible]

Le [illegible] rabbinique [illegible] rabbins qualifiés, [illegible] [illegible] [illegible]

فكذا في الاصل

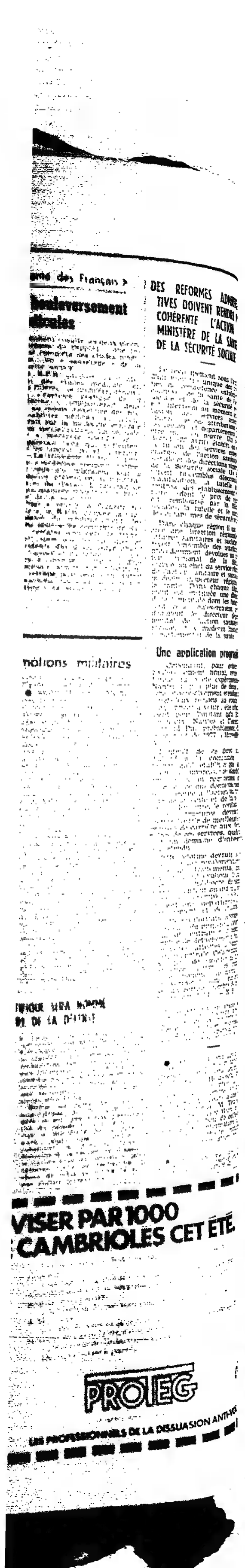

LE KALÉIDOSCOPE APOCALYPTIQUE DE DOMINIQUE DESANTI

● *A l'écoute d'un monde qui craque.*

GIGANTESQUE et vertigineux kaléidoscope apocalyptique... Ainsi définirai-je *Personne ne se ressemble*, roman de Dominique [illegible], en imitant les sonorités rauques et baroques...

Oui, mais il faut se souvenir qu'apocalypse signifie dévoilement... Et puis imaginer que les secousses incessantes du kaléidoscope ne sont pas déclenchées par une main d'enfant mais par une inspiration majeure, et qu'une loi non écrite se dégage peu à peu de ses apparents caprices... Enfin, [illegible] gigantesque [illegible] que [illegible] monde.

Il y a tout et ce n'est pas un fourre-tout, mais une masse en fusion, une symphonie charriant toutes [illegible] : un demi-siècles, deux générations, trois continents. Les mots sont très exactement des vocables, [illegible] quement entrechoqués, discontinus entre eux et presque continus avec les onomatopées : claque- [illegible] le désert [illegible] vibrations se [illegible] et se répondent, et pourtant c'est plein comme un œuf, plein à craquer, car il craque, ce monde. Bazar de Bas-Empire, sans christianisme. Flux de Fellini, mais bien plus désespéré, puisqu'il n'en est pas un, de ces êtres errants *comme des astres perdus*, que l'espoir du salut de ce monde n'ait mû.

Ce sont les désespérés d'un espoir. Et ils ne se tuent pas. En cherchant-ils, inlassables, un autre, moins dit, moins programmé en idéologie, mystérieux sinon mystique ? Ce qui m'induit à le croire, c'est moins le dernier mot de l'ouvrage, « Va t'en savoir quel [illegible] se [illegible] », que le titre, [illegible]. Pourquoi ce titre apparemment subjectiviste ? J'aurais vu quelque chose comme « la grande paume » pour caractériser ce cauchemar de néant concret. Mais ici peut jaillir justement la lumière décisive, qui change la vision du livre : ces gens, s'ils sont noyés, c'est qu'ils n'étaient pas dissous au départ ; s'ils se sentent et sont perdus, c'est qu'ils existent ; *un zéro ne se détruit pas* ; la grande paume que voilà est celle des individus absolus. Dès lors tout se renverse et il n'est jusqu'au concret, jusqu'à l'universel concret de l'écriture qui m'atteste une [illegible] invincible. Au [illegible] accouchement-délivrance de ce qui vient, à brusquer un peu, mais sans forceps.

Mode d'emploi : lire deux fois. Non pour décrypter, car le miracle est qu'à la première lecture tout se décrypte pour peu qu'on se laisse aller. Les romans précédents de Dominique Desanti étaient classiquement concertés, en deçà du nouveau roman. Celui-ci est passé d'un coup au-delà, sans effort. C'est le nouveau roman qui apparaît *a posteriori* comme un effort... Ou encore : l'ouvrage est à notre dernier demi-siècle — fascisme, *communisme, gauchisme, Pologne*, Paris et Californie — ce qu'était *le Dieur en ville*, de [illegible], à notre rêveuse [illegible]. L'éclairage tremblant n'y vient plus des [illegible], mais des conflagrations de peuples et de [illegible].

(Dessin de Tim.)

Ainsi bien tout est imaginaire et vrai. Pour ce que j'ai vécu — résistance, gauchisme — je puis témoigner de l'authentique. Ce vieux Paris où cette femme de nulle part a [illegible] des racines, il est là, lui aussi, rendu comme rarement ailleurs — plus pour longtemps, et c'est d'autant plus déchirant... Je puis donc ajouter foi à cette Californie et à cette Pologne... Je m'y retrouve et m'y reconnais en toutes ces voix singulières. Rien n'est poussé ni forcé dans la dramaturgie : que le frère cadet d'une sorte de Slansky soit devenu à peu près Roman Polanski, pourquoi pas ? Le rideau [illegible] voile et l'oubli... Et pourtant — [illegible] des [illegible] s'il a des cauchemars attardés de culpabilité — cette création cosmique ne tombe jamais dans un « art cosmopolite ». Chacun est bien campé, bien planté, assez pour se transplanter plutôt mal, sauf celle-là, bien sûr, que la chirurgie esthétique a fait abstraite et passe-partout au point que... *Mais respectons le mystère d'une* intrigue qui bientôt devient policière, sans perte de profondeur, puisque c'est peu à peu et indivisiblement que le mystère du meurtre et le secret des êtres se révèlent...

La seconde lecture ne sert donc qu'à mieux aimer et plus admirer. Elle n'est pas nécessaire, mais désirable. Ma seule crainte pour Dominique Desanti est que, dans le genre romanesque, *elle* ne puisse guère *aller* au-delà, qu'elle n'ait dit son dernier mot avec celui de l'énigme. Si oui, tant pis pour elle ; nous sommes plus soucieux de notre comportement en son chant du monde que de sa carrière en ce monde. Il lui reste l'Histoire. Et puis, une *communiste dont le communisme* a tout brisé, sauf l'amour, la foi et, je le maintiens, une [illegible] espérance, a-t-elle envie, besoin, idée d'une carrière ?

URICE CLAVEL.

★ PERSONNE NE SE RESSEMBLE, Flammarion, [illegible] pages, 45 francs.

« LA VALLÉE DES ROSES » de Lucien Bodard

UN jour, au zoo, j'ai vu un lion jeter son frère de [illegible] piqué par on ne sait quelle mouche. Du sang rose vif a jailli de leurs fourrures. [illegible] d'autant plus affreux qu'inexplicable. Quand les gardiens ont eu séparé les combattants, on a aperçu qu'un troisième fauve partageait leur captivité. Il s'est contenté d'interrompre sa déambulation lancinante, au plus haut d'un éboulis de leurs rochers, et d'observer la bagarre en battant lourdement ses paupières, ni inquiet ni ravi, dans une sorte d'acquiescement [illegible] aux *mystères immémoriaux* de l'espèce.

Lucien Bodard, c'est d'abord la [illegible] insondable d'un regard [illegible] sur la [illegible] : celle de la guerre d'Indochine [illegible] au rythme hoquetant [illegible] scripteurs — *l'Enlisement*, *l'Humiliation*, [illegible] — puis celle de [illegible] transfigurée en conte épique — *Monsieur le* [illegible] (Prix Interallié 1973), [illegible] (1975).

Avec la Vallée des roses, notre lyrique de la [illegible] sous la [illegible] de [illegible] et [illegible] heuse, [illegible] en [illegible] de l'histoire, ni non plus en témoin ou en autobiographe. Mais voici, en effet, il y a plus d'un siècle, sous le règne de l'empereur Hsien Feng et de sa concubine Tseu [illegible], tandis que les troupes de la reine Victoria et de Napoléon III assiègent [illegible] au nom de la civilisation.

UNE réputation de [illegible] érotique précède le livre. Elle ne se justifie pas. Ce qui est vrai, c'est qu'aux fresques sanglantes des précédents [illegible], celui-ci préfère, au moins dans sa première partie, les intrigues de palais ou les [illegible] d'alcôve, où Lucien Bodard sait à relater ses raffinements intimes la même minutie apparemment placide que pour les *horreurs* [illegible].

par Bertrand Poirot-Delpech

Ainsi n'ignorons-nous rien des [illegible] de l'empereur, ni des opérations peu ragoûtantes par lesquelles les eunuques perdent leurs attributs, et les vierges leur pucelage. Nous assistons au [illegible] plans du film « hard » ou subterfuge grâce auquel la [illegible] Tseu Hi, sodomisée par le *souverain, s'arrange pour diriger la semence impériale* vers sa « [illegible] roses » afin de donner le jour à un héritier du trône, et de gouverner en régente.

MAIS Bodard garde, dans la fiction la plus débridée, le recul du reporter et de l'ethnologue. Il détaille les étrangetés de mœurs à titre documentaire, sans chercher à éveiller une curiosité de mauvais aloi. Il use nimbe l'[illegible] et les [illegible] de périphrases pudiques qu'on *suppose limitées du* [illegible]. *Enfin sa* [illegible] *parfois* sadienne s'interrompt aux deux tiers du livre. A la page [illegible] précisément, sa prédilection littéraire pour la [illegible] grotesque des affrontements armés reprend le dessus.

L'[illegible] lui est [illegible] par la progression vers Pékin du corps expéditionnaire franco-anglais. A propos de ces « [illegible] » pilleurs et [illegible], l'auteur de *Monsieur le* [illegible] se montre encore plus ironique qu'envers son père, qui avait l'alibi d'apporter aux populations les bienfaits du chemin de [illegible].

Les meilleures pages du livre naissent du contraste entre la vanité bouffonne des généralissimes, aux [illegible] de *diva*, et les massacres. [illegible] où ils jettent [illegible] vingt mille [illegible] *face à la cavalerie mongole. Sans* [illegible] *à cause de* ses [illegible] chez les seigneurs de la guerre, au milieu de la [illegible] [illegible] et des têtes coupées, l'écrivain [illegible] n'est jamais aussi inspiré, et comme [illegible] de visions, que quand le sang coule à flots et que s'entassent les [illegible].

CETTE espèce d'[illegible] devant le [illegible] ne relève pas du sadisme ni du *catastrophisme* célinien ni du plaisir du mal, le *Schadenfreude* allemande. Elle procède d'*un* [illegible] [illegible] avec l'[illegible], et d'*un* refus [illegible] de juger.

[illegible] les Etats-Unis *moqués pour leurs* simagrées et [illegible] pour leurs crimes. Les Chinois, en tout cas, bénéficient du respect dû à l'Autre, y compris dans leurs [illegible] les plus [illegible]. L'auteur se borne à [illegible] qu'on « se perd dans la millième effrayante » de la Chine.

(Lire la suite page 22.)

La percée d'Adolf Muschg

● *Traduit pour la première fois, un jeune mousquetaire des lettres suisses-allemandes.*

MAX FRISCH et Dürrenmatt, ces deux grands baobabs de la littérature *suisse-allemande*, ont longtemps maintenu dans l'ombre les jeunes écrivains dont les œuvres s'imposaient [illegible] et les maisons d'édition d'Allemagne, récoltaient des prix prestigieux, mais n'apparaissaient que fortuitement sur le marché français. Bichsel, Walter, Steiner, à ces trois mousquetaires qui ont tenté une percée à Paris s'en [illegible] enfin un quatrième, et quel renfort ! Les éditions Gallimard publient d'un coup deux livres d'Adolf Muschg : un recueil de nouvelles, *Histoires d'amour*, et un roman, *l'Impossible Enquête*.

Muschg, quarante-trois ans, le profil romain sous une chevelure déjà blanche, habite sur une colline [illegible] le lac de Zurich, face au village où vit Max Frisch. Une génération les sépare, un [illegible] rapproche : [illegible] d'une identité pulvérisée dont Muschg essaie de recoller les *morceaux à travers une « impossible enquête »* avec la même passion que Frisch [illegible] à brouiller et débrouiller les pistes de son *Stiller*.

On ne dira jamais assez à ce propos, l'importance du choc que le nazisme a fait subir aux intellectuels de Suisse allemande, soudain coupés de leur patrie linguistique, effarés par l'effondrement des valeurs qui constituaient leur culture et assistant, comme en suspens, à des événements dont dépendait leur sort et [illegible] la [illegible] de prendre part.

FRANCK JOTTERAND.

(Lire la suite page [illegible])

Casamayor aux trousses de « la Mystification »

● *Des tricheurs qui ont pignon sur rue.*

EN [illegible] son premier essai, *Où sont les coupables*, il avait déjà proclamé qu'il convenait de ne pas croire la justice *sur parole, « car la vantardise est le défaut des institutions comme des individus »*. Ainsi savait-on Casamayor doué, et même surdoué, pour traquer la mystification. En vingt-cinq ans et *une quinzaine de livres*, le magistrat insolite n'a d'ailleurs pas cessé d'exercer ce don. En même temps qu'il prenait à la fois du souffle et de la hauteur, il élargissait son champ d'investigation. Il ne lui suffit plus de poser *ses questions* à la justice. Il les adresse aux justiciables, c'est-à-dire aux citoyens toutes catégories confondues. Il leur avait déjà parlé de la tolérance. Il leur [illegible] ensuite crié, quitte à les surprendre : *« A bas la vertu ! »* Sans leur laisser le temps de reprendre haleine, il leur explique aujourd'hui, avec son allégresse coutumière, qu'il serait temps de s'apercevoir de tous les mensonges, tromperies et *autres truquages dont est faite* et s'est faite l'organisation sociale.

L'usage s'en est tellement répandu — au point d'imposer la falsification en règle de vie, de donner aux tricheurs pignon sur rue — que l'on risque de subir l'imposture *sans broncher*. Casamayor n'aime pas ceux qui subissent sans broncher. Il craint pour eux le pire. Pour eux, c'est-à-dire pour nous, lui compris, pour la cité. C'est dire que son nouveau discours est aussi simple et aussi sain *que les précédents*. Il reste celui d'un homme qui en toute chose refuse d'en rester aux généralités comme aux oukases, aux dénonciations et à leurs véhémences. Inlassablement, il invite à *« aller au-delà des apparences »*, à *« étudier en profondeur »* tout phénomène. Il fuit comme la peste les sources de confusion propices à toutes les hypocrisies. *Il plaide pour la réflexion*, qui a toujours joué moins de tours que la passivité. Et puisque, comme il écrit, *« écarquiller les yeux n'a jamais améliorer le regard... et les fermer non plus »*, il ne se montrera donc ni stupéfait ni indifférent. Suffisamment averti pour échapper au premier danger, il est trop passionné pour qu'on puisse l'imaginer jamais cédant au second.

S'il ne venait pas de lui, s'il n'était émaillé *une fois encore* de tant de ces aphorismes qui ont tissé son estampille, ce discours pourrait conduire au pessimisme. A la rigueur, on pourrait le prendre pour un appel à des changements seulement politiques. Ce serait mal lire. Casamayor a *montré depuis longtemps* qu'il fuyait autant les *mystificateurs que les démystificateurs*. Il les met dans le même sac. Jamais, sur ce chapitre, il ne fut plus clair, plus net. Au point d'aller jusqu'à écrire : *« L'avènement de l'aristocratie cérébrale a été, pour la mystification, un progrès aussi important que la conquête de l'air. »* Serait-il là pour démonétiser sa propre entreprise ? Après tout, il serait bien capable d'y prendre un malin plaisir, tant il sait flairer le *faux-monnayeur*, tant il entretient son ardeur à le dépister.

Il ne revient pas bredouille. Cette monnaie de singe que l'organisation sociale a imposée, [illegible] avoir, au reste, beaucoup à violenter, [illegible] formule « serment-poudre-aux-yeux » surchargé d'adverbes sur lesquels *il suffit de s'arrêter* un peu pour [illegible] faire éclater la vanité [illegible] la *dérision. C'est l'affirmation*, l'idée reçue qu'il faut intimider le délinquant ou [illegible] simplement [illegible] citoyen. Casamayor voudrait changer le verbe par [illegible] autre. Il dit, lui, que, depuis le temps que l'on intimide, il serait grand temps [illegible] « détimider ». Et [illegible] pis pour le barbarisme.

[illegible] d'un homme « détimidé » qu'il attend le rejet de la mystification permanente [illegible] des mystifi[illegible]. Celui-là seul saura repousser les hiérarchies fallacieuses, [illegible] classifications injustifiables, *préférer* [illegible] qui simplifie à ce qui complique, [illegible] s'aperce-

(DESSIN DE PLANTU.)

voir que la fréquentation des imbéciles, *« nos frères »*, est [illegible] à fait salutaire. Casamayor mène ce [illegible] combat de sa [illegible] avec [illegible] qui [illegible] plaisir. Il distille [illegible] jamais, [illegible] et titille tous azimuts.

La [illegible] ! Chacun [illegible] les [illegible] de notre [illegible] l'auraient-ils [illegible] devinée ? Etre tolérant, modeste, attentif et laborieux. Mais, des quatre chapitres du programme, le livre ne vous dira pas lequel est le plus facile à réaliser, pour la *bonne raison qu'ils sont inséparables*. Du moins, la recette est donnée et bien donnée, autant pour ne gruger que pour n'être grugé. Pour le reste, c'est comme au libre-service.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ LA MYSTIFICATION, de Casamayor. Ed. Gallimard, coll. « Voies ouvertes », 216 pages, 35 F.

NOUVEAUTÉS

RETOUR DE LA ROMANCIÈRE ITALIENNE ELSA MORANTE *avec* la Storia, *fresque historique et roman populaire* [illegible] *années* [illegible] *guerre à Rome (Gallimard)*.

QUI A PEUR DE LA *PHILOSOPHIE ? A* [illegible] *question, qui est le titre* d'[illegible] *ouvrage collectif publié* [illegible] « *Champs* », *nouvelle collection de poche des éditions Flammarion, répondent dix-huit auteurs membres du* [illegible] *(Groupe de* [illegible] *sur l'enseignement philosophique), animé notamment par Jacques Derrida.*

... les bons ... F) ou ... (C.C.P. ... 5.321-61)

L'ARC ... de Repentance - ... (4 nos) : France, ... F - Etranger, ... F. ... : ... Quartier Latin, Paris

Sont encore disponibles et envoyés franco, 10 F le numéro :

34 FREUD - 35 DUBUFFET - 39 BUTOR - 40 BEETHOVEN - 41 MELVILLE - 43 ... - 44 BATAILLE - 45 FELLINI - 48 MARCUSE 49 DELLUZE - 50 GUTENBERG - 51 XENAKIS - 53 MICHELET - 53 ARAGON - 54 SPINOZA. — 55 F le numéro : 57 PROUST - 58 LACAN 61 DE BEAUVOIR - 62 ILLICH - 63 ... - 64 LYOTARD 65 LE ROY LADURIE - 66 BONNEFOY - 67 MAHLER - 68 ROUSSEL

Alain Bosquet

Le livre du doute et de la grâce

poèmes

"Dans ce beau poème qu'est *Le Livre du doute et de la grâce*, un ... s'émerveille des combinaisons que lui suggère son pouvoir ... créer Dieu".
Pierre Emmanuel, Le Monde.

"C'est une fable de la création qui naît sous ... le merveilleux voilant le mieux ... la douleur de ...
Robert Sabatier, Le Quotidien de Paris.

... totale du ... qui s'invente lui-même, ... de ... d'amour.
Gérard Guillot, Le Figaro.

... moins pour ... histoires que pour dire ... des idées".
Claude Bonnefoy, Nouvelles Littéraires.

"Familier des livres sacrés qui sont le trésor des peuples ... Alain ... l'âme primitive".
Hubert Juin, Magazine ...éraire.

"Ce ... fois ivre et contrôlé.
Lionel Ray, L'Humanité

... tenons en lui l'un des ... de ce ...
Charles Le Quintrec, Ouest-France.

"Une conscience aiguë du mal de vivre ... de vivre ce mal ...
Jean Tordeur, Le Soir

GALLIMARD

BERNARD CHARLOT

LA MYSTIFICATION PEDAGOGIQUE

"une œuvre particulièrement salubre, un vrai *discours de la méthode*"
P. B. Marquet / l'Education

PAYOT

la vie littéraire

« Off »

Les Editions Henri Veyrier, qui s'étaient signalées l'an dernier par la ... d'une ... littéraire ... romans et ... : « Les singuliers », ... *Holocaustes*, ... Witkop ... *mondain*, de Tony Cariano, lancent, ... la direction de ce dernier, une collection de ... étran... ... la qualification ... « Off ».

Paraîtront le ... juin : *Un ... type*, de Stanley Elkin, ... quarante-sept ..., dont ... roman, traduit par ... Carasso, était ... aux Etats-Unis ... et ... *Vegas Parano*, ... de la contre-culture écrit ... Hunter Thompson, journaliste américain peu ..., traduit par Philippe Mikriammos.

En septembre ... suivra, traduit ... Viviane Forrester, ... *sommeil*, ... Kavan, romancière ... morte en 1968 et dont ... s'inspirent ... la drogue ... de la psychiatrie.

Enfin, ... la collection « Les singuliers », sortira le 16 juin, ... *soir*, ... *rêves*, premier roman d'un ... vingt-cinq ..., ... « loubard » et ... public » de la ... « Minerais » — banlieue sud de ...

« Prise au mot »

Rarement prise ... panique ... de vertige, parfois prise la main ... ... aussi la psychanalyse aujourd'hui ... prisée. On ... qu'elle donnait lieu ... prises ... parole, voire de prises de ..., ... d'être, ... l'on peut dire, prise... ... multiples. Voici, ... fois, « La psychanalyse prise au mot ».

C'est du moins ... d'une ... collection, dirigée, aux Editions Aubier-Montaigne, par ... Major, ancien directeur de l'Institut de psychanalyse, qui se ... pour but d'ouvrir un lieu neuf de réflexion et d'échanges, par-delà ... chapelles et ... groupes institués, ... de promouvoir un ton ... ... dogmatismes.

Trois volumes inaugurent ... et en illustrent le propos : *... l'autre*, de René Major, à mi-chemin ... l'essai et du récit littéraire, ... *singulier*, ... Barande, qui ... les rapports ... Freud ... Léonard de Vinci ... l'histoire ... déesses-mères, ... *l'interprétation vient aux psychanalystes*, actes ... Journées de confrontation de ... (animées également ... René Major) au ... desquelles ce ... ... praticiens de ...

Un « Critique » remarqué

... numéro spécial ... *Critique*, intitulé « Mathématiques : ... et malheur », on remarque, ... d'épistémologues ... logiciens, ... mathématiques (par Jacques Roubaud), ... « Musique : ... » (par Jean-Claude Risset, adjoint ... ... sur ... « Mathématiques catastrophiques » (par Jean-Marc Lévy-Leblond) ... essai ... une amicale ... ... « Théorie ... catastrophes » ... René Thom, polémique dont on peut prévoir qu'elle aura ... prolongements.

Viva Caruso !

L'Institut culturel italien change ... style. Depuis longtemps ... salons ... l'hôtel ... n'hébergeaient ..., à quelques ... près, que ... charmantes ... à chapeaux ... à grignoter du petit four ... ... tel ou ... poussiéreux. Changement ... rue ... : Fernando Caruso, ... nouveau directeur, ... animer ... les lieux. Il ... d'organiser ... « table ronde » sur un thème ... brûlant : « La ... et la ... ». Au moment où le ... ... une crise difficile, on pouvait craindre ... collusion entre ... *stréghe* ... Rien ... en fait, ... un ... Armanda Guiducci (le mythe archaïque de ... femme), ... Irigaray (définition de ... tivité), Julia ... (maternité ... création), ... Antonietta ... (femme ... politique) ... ... (... expérience théâtrale ... Rome) et un public nombreux, chaud, où les styles préraphaélite ... blue-jeans délavés l'emportaient ... loin sur le bon genre VIP ... Cela dit, bilan positif, ... !

Maréchal, me voilà

On peut avoir ... poursuivi devant la Cour de justice de la ... après l'occupation sans pour ... porter Vichy dans son ... ce qui ... d'un ... posthume de l'ancien général de corps aérien ... Jauneaud, publié ... ... Pygmalion sous ... équivoque : « ... *maréchal Pétain.* » Henri Guillemin, préfacier, tient l'ouvrage pour ... témoignage considérable ». En ..., Jean-Henri Jeuneaud apporte ... l'eau ... moulin ... ceux qui ... soutenu que le régime de Vichy ... préparait depuis de longues années.

Comme pour faire bonne mesure, ce ... ajoute en épilogue : « *Pétain n'a ... « le vainqueur de Verdun ». ... soldat français, fantassin, ... ou aviateur, qui, pendant les ... mois ... la ... jusqu'au ... suprême, a ... ... de « Vainqueur ... Verdun ».* Voilà un jugement qu'on n'avait ... lu ... sous une plume militaire.

Carré blanc.

Dans son dernier livre : *Si ... disais tout* (Stock), Philippe Bouvard ..., qu'il ... Cordelier, ... *Dérobade*, ... qu'elle ... le ... ... 1976, au temps où ... vivre ... ses charmes.

Lorsque celle-ci lui ... pour lui présenter ... bouquin, ... précise : « ... *bien qu'il n'y ... nous. En tout cas, pas plus que dans le passé.* » Et comme il demeurait perplexe, elle précise : « *Quand vous me verrez, la mémoire vous reviendra tout de suite.* »

Vite, le carré blanc !

vient de paraître

... français

JEAN ANGLADE : *... Tour ... doigt.* — Le roman d'un ... rureur ... années ... ... de la Grande Guerre, confronte ... ses problèmes d'enseignant et ... ses difficultés ... réinsertion ... le ... social. ... l'auteur du *Chien du seigneur*. (Julliard, 370 p., 45 F.)

JEAN HOUGRON : *L'Anti-jeu*. — Un roman d'amour ... le décor, ... l'Indochine de la colonisation et du « grand monde », ... temple du jeu. Par l'auteur de *Tu récolteras la tempête*. (Plon, 415 p., 48 F.)

JEAN FAYARD : *Je m'éloigne*. — Le roman d'un ... jeune ... (moins de soixante ans) atteint de leucémie ... condamné à ... mort prochaine, qui s'éloigne ... « bien-portants » ... ne penche ... son passé. ... la manière de l'auteur du *Mal d'amour*. ... Goncourt, 1951. (Plon, ... p., 40 F.)

Littérature étrangère

HUBERT FICHTE : *Puberté*. — Une confession morcelée ... provocante sur la puberté... homosexuelle. Par un écrivain allemand jamais traduit ... en France. Traduit par Raymond Barche. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 354 p., 55 F.)

DAVID RHODES : *... Manon Easter*. — Un premier ... américain en forme ... chronique humoristique et sombre. Traduit ... l'anglais par Jean Lambert. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 346 p., ... F.)

LEONARDO SCIASCIA : *les Porgnardcurs* suivi de *La Disparition de Majorana*. — Le dernier roman de l'écrivain sicilien, ... publié ... feuilleton dans *La Stampa* et dans *la Quinzaine littéraire*. Suivi d'un récit qui a suscité des polémiques passionnées ... Italie sur la disparition en ... d'un jeune physicien ... passé ... découvrir ... de la fission atomique. Traduit par J. ... Schiano ... Fusco. (« Les Lettres nouvelles », ... Nadeau, 224 p., ... F.)

Philosophie

MARCEL PAQUET : *l'Essor de ... philosophie*. — Une originale defense et ... illustration de la pensee hegelienne. (Editions ... la différence, coll. « Différencia- ... », 156 p., 36 F.)

Critique littéraire

PHILIPPE SAINT-GERMAIN : *les Cent livres ... l'année*. — Les chroniques littéraires ... l'année 1976-1977 du critique de Radio-Monte-Carlo. (Edit. Alain Lefeuvre, Promazur et Perrilli, 29, ... Pastorelli, 06000 Nice.)

Histoire

JACQUES GIRAULT : *... l'implantation ... parti ... français ... l'entre-deux-guerres*. — Une équipe de professeurs d'histoire, sous la ... de Jacques Girault, a ... l'implantation du parti ... en France ... dans la région parisienne entre les deux guerres et fait suivre de types méthodologiques d'approches sur une commune ouvrière, ... dissement parisien, ... logements collectifs, une entreprise, des militants, une élection. (Editions ... ciales, 350 p., 55 F.)

PAUL DREYFUS : *Histoires ... ordinaires ... la Résistance*. — Vingt-huit chapitres qui reconstituent les phases ... plus étonnantes ... l'histoire ... la Résistance : ... dernières heures de ... Jean Moulin ... la bataille du Vercors, le plateau des Glières, ... le réduit du mont Mouchet. L'auteur est grand reporter au *Dauphiné libéré*. (Fayard, ... p., ... F.)

Société

FLORENCE MICHEL : *Le Moindre Mâle*. — Une vingtaine d'hommes, de Jacques Borel à ... Bigeard répondent à une femme indiscrète qui leur demande ce qu'est au juste la ... (France-Adel, 241 p., 55 F.)

Document

CHRISTIAN ... : *Dagoré, les carnets secrets de la Cagoule*. — Le journal ... bord ... Corre, ... d'Eugène Deloncle, qui vécut ... l'aventure du Comité secret d'action révolutionnaire, plus connu sous l'appellation de Cagoule (France-Empire, 609 t., ... F.)

Economie

... : *la Troisième Conflit mondial*. — Par le président de la Compagnie financière, ancien conseiller de Georges Pompidou ... les ... industrielles, l'équipement et l'aménagement du territoire, une synthèse ... l'actuelle tourmente économique. (Plon, 335 p., ... F.)

en poche

Milosz : « l'Amoureuse Initiation »

L'ORSQUE ... Lubicz-Milosz (1) publie, en 1910, ... unique roman *l'Amoureuse Initiation*, il n'a pas ... connu ... qui, à partir de 1914, ... jeter ... dans le ... mystique ... le conduire, d'une façon certaine, au ... étrange ... ouvrage se ... une ..., proprement métaphysique. ... histoire d'amour ... de jalousie, ... conte comment, par l'amour d'une ... et le détachement ... amour l'homme ... à un ... plus ... : « *... qui a souffert ... amour ... la créature* », ... le narrateur, « *et qui a renié ... qui ... retourné ... éternellement pure d'un ... contaminé, ... l'Amour ... temps, celui-là marche ... l'éblouissement ... présence ...* »

... jeune gentilhomme, Benjamin, revient d'un voyage en Chine, où il a voulu oublier la mort ... sa maîtresse. ... Naples, il ... un ... plus ... M. ... Pinamonte. Tout le ... ... de la confidence ... Pinamonte à Benjamin : lui, Pinamonte, a ... follement amoureux d'une ... à la ... rouge et démon, Clarice-Annaléna. ... jeune ... ... que la maîtresse de Benjamin ... en passion, son chemin de dépravation qui lui ... également un chemin vers la délivrance et ... Clarice-Annaléna, dans sa turpitude. ... ... l'ambivalence.

L'intrigue se passe au ... siècle, à Venise, dans ... ... de la lagune, ... parmi tout un peuple ... à porter ... masques. Pinamonte, impitoyablement, au ... ce discours d'un baroquisme surprenant, se ... à nu, ... de la passion, dissèque ... la géographie ... la déchéance. *L'Amoureuse ...* est ... roman d'un poète. Un ... torturé, brûlé par un feu intérieur.

HUBERT JUIN.

(1) Une exposition sur Milosz ... ouverte à la Bibliothèque ... pour célébrer ... de la naissance du poète ; elle ... jusqu'au 26 juin.

■ L'AMOUREUSE INITIATION, d'O. ... de L. Milosz, préface de ... Sigaux. « Le livre de ... », 224 ..., 7 F.

en bref

● LES CHERCHEURS DE L'ŒUVRE ZOLA DU C.N.R.S., qui ... de réunir la correspondance de l'écrivain, lancent un appel à ... qui pourraient détenir ou connaître ... lettres d'Emile Zola ou écrites à Emile Zola.

Tout renseignement, toute photocopie, peuvent être adressés au professeur Jean-Claude Capeding, Faculté des ... de Limoges, 39, rue Camille-Guérin, 87031 Limoges Cedex.

■ LE CAHIER BLEU, qui rassemblait les notes et réflexions sur la question de l'Etat rédigées par Lénine ... en janvier-février 1917, et qui servit de base à la rédaction de « l'Etat et la Révolution... », est édité pour la première fois en français par les éditions Complexe. (Introduction et notes de Georges Labica, traduit du russe par Bernard Laffra.)

● UNE EXPOSITION-VENTE D'ŒUVRES D'ART ET DE MANUSCRITS au profit des sinistrés libanais a lieu, galerie Jancovici, 16, rue de Lille, Paris 7e, jusqu'au 8 juin. On y trouvera notamment des manuscrits de Roland Barthes, Simone de Beauvoir, Samuel Beckett, André Pieyre de Mandiargues, Claude Roy, Jean-Paul Sartre.

● LA MAISON DU POETE (située sur l'esplanade ... la tour Maine-Montparnasse) ... à son premier congrès, ... samedi 25 juin, ... les associations intéressées par le thème : « Poésie et ... dans l'école, dans la rue, dans les loisirs et au travail ». Pour tous renseignements, ... Jean Ulel. 588-35-60.

● LE PRIX FEMINA-VACARESCO 1977 a été décerné, par le jury Femina, à Yves Bonnefoy pour son ouvrage « le Nuage rouge » (Mercure de ...ce) ... 5 voix contre 2 voix au livre ... Mme Claudine Herrmann « les Voleuses de langue » (Ed. des Femmes).

● LE PRIX GUILLAUME-APOLLINAIRE a été attribué au poète mauricien Edouard J. Maunick pour « Ensoleillé vif », publié par les éditions Saint-Germain-des-Prés et les Nouvelles Editions africaines.

● LES AUTORITES EST-ALLEMANDES ont décerné le prix Henri-Heine, avec six mois de retard, au poète est-allemand Heinz Czechowski et à l'écrivain ouest-allemand de gauche Dieter Süverkrüp. Ce dernier est apparu plusieurs fois à la télévision de la R.D.A.

● UNE JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DU LIVRE aura lieu le 8 juin, à partir de 9 heures, à l'hôtel Hilton-Suffren. Organisée par l'Institut français du libre-service et des techniques modernes de distribution, présidée par Claude Nielsen, P.-D.G. des Presses de la Cité, elle réunira des libraires, des éditeurs, des lecteurs, des dirigeants de grandes surfaces sur des sujets comme « L'évolution du marché du livre », « La profession et le public face au discount », « Le rayon librairie en hypermarché », etc.

هكذا من الاصل

فكذا في الاصل

roman

Régine Deforges saute la barricade

● ***Les souvenirs très anciens d'une petite fille de désir.***

POUR la première fois sur une couverture de roman, le nom de Régine Deforges s'élève du bas jusqu'en haut. Premier roman, donc, d'une éditeur : pour elle, le masculin serait particulièrement absurde. Il révélera au lecteur, avec beaucoup d'autres choses, à commencer par le talent, une petite fille si extraordinairement gourmande de livres qu'on ne s'étonne plus que, l'adolescence tout juste passée, elle courut l'aventure d'en publier.

Précocité dangereuse qui lui valut de grands ennuis et même la persécution, avec une mauvaise réputation, devenue, depuis que les temps ont changé, honorablement flatteuse. Au point que pour annoncer la nouvelle romancière, on met en avant « le célèbre éditeur de littérature érotique ». Sans doute, mais n'égarons pas le lecteur. Si Régine Deforges a publié le meilleur de cette littérature-là, d'*Irène* au *Nécrophile* ou à l'*Ile*, elle nous offre aujourd'hui *Claire d'Albe*, de Sophie Cottin, et *Mademoiselle de Clermont*, de Mme de Genlis, qui sont les « Princesses de Clèves » du dix-huitième siècle.

Eh bien ! les deux femmes du roman de Régine Deforges, pour bourgeoises ou rustiques qu'elles soient, et d'ailleurs d'une aristocratie naturelle, nourrissent elles aussi, avec simplicité, une passion amoureuse d'abord comblée, mais que la vie rend héroïque. Quant à la femme qui, à travers la petite fille, dit « Je », Eros, pour elle, est aussi la passion mortelle et la jalousie meurtrière. Eclairs avant-coureurs, bien entendu : nous n'en sommes qu'à l'enfance, première étape d'une autobiographie romanesque où celle qui écrit ne fait pas très bien elle-même la part de l'imaginaire. Par là, autant que par la vivacité de la sensation, le goût de chair et de fruit, la saveur terrienne et terrestre, Régine Deforges est la fille de Colette.

L'un des enchantements du récit vient de ce que ces souvenirs du matin sont étrangement anciens : pensez que notre petite fille apprend à filer ! Non sans rêver au fuseau qui restera pour cent ans, et pour quel réveil ! Elle a vécu, avec une curiosité pleine de fièvres, les veillées, les contes, comme les rites des vendanges et de la moisson. Tout cela qui semble si loin et qui pourtant n'est révolu que depuis hier.

La rousse et la blanche

Une image merveille la vision que la petite fille avait naguère gardée toujours des deux grand-mères : si belles, si jeunes. Elles sont restées les deux moitiés de la blanche. « *Cette rousse sentait le blé, le bon pain. Cela donnait envie de la pétrir, de la manger. De nombreux hommes ont eu cette envie-là...* » Mais la rousse comme la blanche sont femmes d'un seul amour. Et c'est la plus raidie dans sa fidélité, la plus « convenable », bref, la bourgeoise, qui a dit... Mais écoutons plutôt la narratrice : « *...cette nuit où ma mère voulant l'aider à dégrafer son corset, elle avait dit, rougissant : « Laissez, maman, ce sera Léon qui le fera. » Je ne connais pas de manifestation plus grande de sensualité que cette simple phrase d'une jeune mariée d'autrefois.* » Oui, plus de sensualité, encore que dans les lacets sifflants du corset d'Emma Bovary.

Ainsi, avec Blanche, avec Lucie surtout, la petite fille baigne dans une volupté secrète qui est le chaud reflet de passions dont l'objet s'est évanoui, mais non le feu. Ce feu, elle avait toutes les dispositions pour s'y chauffer et s'y brûler. Son éveil précoce la porte naturellement bien plus vers les hommes que vers les jeunes garçons ; la fascination va jusqu'aux transports d'une religion phallique. Voilà pourquoi le lecteur qui va trouver enfin ce qu'il attendait. Devenue grande, la petite fille se fait théoricienne : « *J'ai longtemps regretté que les lois, les morales, les rapports individuels les rapports sexuels entre les petites filles et les hommes.* » (Les petites filles, précise-t-elle, qui en ont le désir.) D'où ce cri d'ardent impatience : « *Que vite il me grandisse !* » Or, plus loin, répond le cri contraire : « *Je ne veux pas devenir grande !* » C'est qu'elle vient de découvrir l'horreur de la foule déchaînée. Ecartèlement entre l'amour des hommes et la haine de l'homme.

Cette femme en herbe, on a senti, j'espère, qu'elle est déjà une gerbe de désirs : désirs de tout, et surtout, par instants, désir de Dieu, désir de la mort. De toute façon, tout vient à temps, même à qui ne sait pas attendre. Lucie est morte, qui dansait au bal de la place du Tertre ; morte et revivant dans la petite fille qui la contemplait, ébloui, et ce « *fantôme roux et léger emporté par une valse dans le tourbillon de sa robe noire* » que l'enfant grandie croit regarder passer dans le passé, ce fantôme, c'est elle-même.

YVES FLORENNE.

★ **BLANCHE ET LUCIE**, de Régine Deforges. Fayard, 212 p., 37 F.

● *Dessin de CABU.*

jeu littéraire

LES RECONNAISSEZ-VOUS ?

MICHEL-ANTOINE BURNIER et Patrick Rambaud viennent de publier aux éditions Balland un savoureux recueil de *Parodies* (1) d'écrivains français contemporains, qui sont plutôt des pastiches, la parodie impliquant une déformation grotesque absente de ces exercices. Il n'empêche que par son parti pris d'imitation de la démarche aux dépens de l'esprit, le pastiche, fût-il exempt de méchanceté, est ici le cas ici, à une ou deux exceptions près, peu déformant, même si l'on singeait la mimique et les déhanchements d'un marcheur du Strasbourg-Paris en oubliant de préciser que cette mimique et ces déhanchements sont nécessaires à son exploit.

(1) Balland, 288 p., 36 F.

Le pastiche est un divertissement. Et nous avons cet esprit que nous vous invitons à y participer en essayant de reconnaître, dans les courts extraits publiés ci-dessous, les auteurs qui en sont les modèles.

Pour vous aider, nous vous donnons, par ordre alphabétique, la liste des onze écrivains que nous avons choisis, parmi les vingt figurant dans le livre : Aragon, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, André Breton, Maurice Clavel, Marguerite Duras, Charles de Gaulle, André Malraux, Henry de Montherlant, Françoise Sagan, Philippe Sollers.

P. M.

Le pied

Le lendemain nous visitâmes toute l'Avanie : on nous montra de larges avenues désertes qui n'étaient pas encombrées par des voitures. Nos quatre guides du B.G.P.X. nous expliquèrent que les Avanais préféraient aller à pied, sur les conseils du parti, et je trouvai ce petit peuple particulièrement au fait.

Mirot Chinois

« A la fin du film, quand le Chinois voit l'aveugle, il dit : « Je vois quelqu'un qui ne voit pas. Il voit qu'il vaut mieux ne pas voir, mais pourtant il se tait et finit par préférer voir, même si ce qu'il voit lui apporte un supplément de détresse... »

Les délices

Monsieur l'abbé,

En effet, je vous avais manqué mon Collection, mais rétrospectivement de cette ardeur qui, quoique à cette époque sans réel manquât encore d'étoffe, avait eu le bonheur de vous satisfaire, en 1910, dis-je, vous dans mes [illegible] d'un où je juvénile le disputait déjà au magistral dans une grâce naissante, celle de ma jeunesse, sur laquelle vous aviez bien voulu mettre le doigt.

Les chiens

O gueule de Fido qui m'obsède et sur laquelle je revois les gueules souveraines des chiens de la légende : Lassy chien fidèle, Barry chien-loup, Médrano chien de cirque, le chien de Thèbes et celui du Bon-Pasteur, ceux de Henri III et ceux, exemplaires, de François-Ier, ceux qui rôdaient dans la cour du palais Médicis, et les chiens du Mont-Saint-Michel jadis pensionnés par la [illegible] paillé ! Dans ce fantastique cortège des ombres qui sortent de ces niches de pierre glacées où elles reposent depuis si longtemps, je vois au Musée du Caire les momies exhumées de ces léoriers d'Egypte qui forçaient la gazelle et l'autruche devant Touthmès et aboyaient contre le Sphynx ; je revois le dogue avant notre ère. Ce sont les molosses du Binone qui gardent le marbre qui dort sur le tombeau de Diogène. Mais que l'on n'oublie pas pour autant ce que fut aux Offices de Florence ce bas-relief de Cellini où figure un chien comme figurent des caniches sur les tableaux du Titien, de Véronèse et du Tintoret.

Comme un vol de pavés

Je me rappelle un mercredi vers la Sorbonne
Où le soleil de mai brillait inachevé
Et Daniel Cohn-Bendit qui de sa voix teutonne
Débattait contre moi sur un ton enlevé
Position du parti on l'avait dépravée

La mort d'Emma

qui retrouvant monsieur léon comma ne cherche qu'à s'étourdir et déclare son amour jé vous ai bien aimée je m'en étais toujours douté répondit-elle en regardant ses bras [illegible] qui passaient les fleurs rédis-moi un peu donc l'absence [illegible] es-tu bien débauche qui vient que je te sente que revoir en montant la veille au soir tout chaud blond grand dieu double nœud qui se défait dans le [illegible] de l'auberge plein d'amour.

Pompe

Je suis un marchand de sens. On [illegible] chez moi pour faire le « plein de sens ».

Le procès

Encore que nous nous répugnons à porter témoignage, [illegible] tant croient pouvoir le faire, au procès que le monde irréel intente à cette part du rêve qui embrasse tous nos crépuscules, il ne nous a pas semblé outrecuidant d'affirmer que M. Maurice est une lopette.

Le visage las

A huit [illegible] du soir, le Harry's Bar était encore tranquille. [illegible] le regarda, de profil. Elle pensa qu'il avait un visage las, à peine marqué [illegible] ride au coin des [illegible]. Il gardait quelque chose d'enfantin malgré les [illegible] prisonnants de la quarantaine.

La honte et le prophétisme

Parbleu, me dira-t-on, voilà bien de l'orgueil. Eh bien, oui, messieurs les ricaneurs, je le confesse. Que dis-je ? Je le proclame ! Dieu soit loué que j'ai l'orgueil de son service. Mais d'abord que j'avoue mes [illegible] et mon prophétisme.

Le chaos

La tâche est immense, mais qu'elle est [illegible] ! Le chemin est aride, Mais qu'il est beau ! Allons ! Une abdication, même passagère, devant la forêt [illegible] inévitablement à une remise en cause de notre élan. Que deviendraient ces champs, ces plantations, ces cultures, au cas où je me retirerais ? Comme par le passé, ils tomberaient aussitôt dans la stagnante et la jachère, en attendant le chaos.

(Réponses page XI.)

récits

REDÉCOUVRIR GEORGES HENEIN

● ***Des banlieues énigmatiques, des femmes entrevues...***

UN important chapitre du récent [illegible] de Bonnefoy le *Nuage rouge* est consacré à Georges Henein, qui est mort il y a quelques années. C'était un homme d'une fréquentation passionnante, mais qui ménageait entre lui et les autres, mais aussi entre lui et sa pratique littéraire, une distance scrupuleuse. C'est pourquoi peu de lecteurs savent quel grand écrivain il fut : *Notes sur un pays inutile* rejoint cette injustice et comble cet oubli. Georges Henein avait créé, au Caire, avec son ami Edmond [illegible] feuille titrée *la Part du sable*. A Paris, on le voyait aux réunions des surréalistes et dans les alentours de cette revue exigeante : *Troisième* [illegible]. Georges Henein écrivait peu : textes et poèmes égarés dans des publications diverses, et, outre de rares plaquettes, un ouvrage plus notable, *le Seuil intérieur*, publié au Mercure de France en 1956, voici les seuls témoignages de ses saisons en écriture.

Notes sur un pays inutile rassemble les proses de Georges Henein, tant l'élaboration que celle du « récit ». Ce sont des histoires « brisées ». Chacun de ces contes [illegible] avec une certaine allégresse, puis le masque envahit de plus en plus le visage qui se dessinait, et enfin le texte se dilue, se perd dans cette « part du sable » qui était si chère à Georges Henein. Ce glissement subtil donne aux paysages et aux thèmes préférés une vertu de hantise qui en fait le prix : banlieues énigmatiques, souveraineté de la nuit, présence de la pluie, femmes entrevues sous des enseignes louches... On ne peut que s'accorder au jugement d'Yves Bonnefoy : Georges Henein est un auteur important. Peut-être va-t-il cesser d'être à tel point méconnu.

HUBERT JUIN.

★ **NOTES SUR UN PAYS INUTILE**, de Georges Henein. Fayard-Mermod éditeur, 318 pages.

en bref

● LES CHERCHEURS DE L'INSTITUT POLAIRE DU C.N.R.S., qui [illegible] de rendre la correspondance [illegible], lancent un appel [illegible] qui pourraient [illegible] des lettres [illegible] écrites à l'aide [illegible] Cook [illegible] Terres de Louis [illegible]

● M. [illegible] qui [illegible] de l'Etat belge [illegible] de l'Académie [illegible] Zurich en janvier [illegible] permis de [illegible] l'Etat a [illegible] par [illegible] Jean-Paul [illegible]

● L'EXPOSITION [illegible] TOMBA [illegible] de [illegible] Bernard Buffet [illegible] Jean-Paul [illegible]

● [illegible] DE POETE [illegible]

ALEC MELLOR
LES GRANDS PROBLÈMES DE LA FRANC-MAÇONNERIE AUJOURD'HUI
belfond

ROGER GOUZE
le bazar des lettres
Selon Roger Gouze, notre époque condamne sûrement à mort l'art de l'écrivain. On n'en saurait trop recommander la lecture.
Jean Clémentin (LE CANARD [illegible])
Le plaisir [illegible] qui l'écrivain [illegible] qui prétexte à [illegible]
Antoine Spire (L'HUMANITE)
Entre l'étude et le pamphlet, un plaidoyer vigoureux [illegible] de la littérature
Lucien Guissard (LA CROIX)
CALMANN-LEVY

Manuèle Peyrol
Journal d'une mère indigne
"Un roman d'amour, d'amour maternel, comme il y en a peu"
ANDRE STIL de l'Académie Goncourt "LE MONDE"
"Roman pudique et audacieux"
JOSANE DURANTEAU "LE MONDE"
ROMAN/JULLIARD

FRANÇOIS CARADEC
DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS ARGOTIQUE ET POPULAIRE
LAROUSSE
16,90 F

Vient de paraître
JEAN DUCHE
La Mythologie racontée à Juliette
ROBERT LAFFONT

JACQUES FAIZANT
albina roule en tête
"Rédigé en roue libre, pipe au vent, dans l'air frais de la campagne française, voici le roman des premiers beaux jours." (Le Point)

CALMANN-LEVY

« LA VALLÉE DES ROSES », de Lucien Bodard

(Suite de la page 19.)

l'ombre d'une appréciation personnelle ni d'une émotion, il [illegible] d'expérience injugeables que la tromperie et l'air de ne pas comprendre font partie du jeu social, que la [illegible] s'exprime par une sorte d'infaillibilité [illegible], que le souci de la « face » cache une furie intense, et qu'il faut profiter sans [illegible] des occasions offertes par l'« étiquette », sous peine de voir cette *étiquette* se retourner instantanément et mortellement contre soi.

Il ne s'agit pas de savoir si tout cela est bien ou mal, mais que c'est ainsi et pas autrement.

REDUITE sur place aux [illegible] des envahisseurs, la morale occidentale n'a plus cours. Les Asiates ne s'expliquent plus que par le *ch'i*, sorte de vie [illegible] sourde, indifférente aux fins et aux moyens.

La France regrette peut confier qu'étant enfant le spectacle du gai l'« entendait beaucoup », sans [illegible] avoir perçu la [illegible] d'une provocation. Sa [illegible] de [illegible] et de supprimer l'empereur n'a rien à voir avec la [illegible] *de Judith auprès d'Holopherne*. Le goût de *régner*, donc de tuer, apparaît pour ce qu'il est et que nous cachent nos phraséologies politiques : une compensation de l'impuissance à *aimer, un plaisir* de [illegible] et de [illegible].

LE nombre fait le [illegible], ce nombre qui a tant étonné les *journalistes* [illegible] *quand on* les a [illegible] à *visiter* pour la première fois, vers 1955, la « fourmilière » des hommes en [illegible] bleus, et dont Bodard pour ce pays, parce qu'il y avait plus le plus tendre de sa [illegible], n'a pas été *surpris*.

L'immensité chinoise lui est si familière que c'est le ralentissement sur les plus nombreux qui semble l'effaroucher. Une [illegible] hommes s'attellent pour tirer un canon *le renverse plutôt. L'chan* [illegible] *coolies*, pour *un peu*, [illegible]. Il se [illegible] de plain-pied avec la logique de la termitière et du fleuve qui s'écoule. Les images de courant lui viennent naturellement. Un attroupement évoque pour *lui un grumeau*.

Parfois ses métaphores [illegible] une [illegible] pour dire l'engluement. La foule qui se répand lui rappelle le purin

par Bertrand Poirot-Delpech

des caniveaux de son [illegible]. Il parle volontiers de gadoue, de « brouillard jaune ». Mais sans plus de dégoût qu'il n'entre de jugement éthique dans sa description des manigances [illegible] et des [illegible] de cour.

Peu d'*auteurs français* [illegible] radicalement de la [illegible] et du système de [illegible] à notre langue. Plus [illegible] que les précédents, ce roman [illegible] *tradult d'un* [illegible] connue, mais non sans générosité, plein d'humanité à [illegible] de foi humaniste, et qui s'appellerait le « [illegible] ».

LE [illegible] de cet [illegible] *mystérieux* pourrait bien [illegible] ses rapports singuliers avec le temps. Du même sujet finalement restreint — comment une petite ambitieuse [illegible] un empereur taré, — tout autre écrivain de notre *tradition n'aurait tiré qu'une nouvelle* pittoresque. Si Bodard [illegible] à lui [illegible] plus de quatre cents pages sans aucun remplissage d'analyse psychologique ni de digression moraliste, ce n'est pas [illegible] qu'il a l'imagination fertile, mais qu'il se [illegible] dans une durée différente de la nôtre : [illegible] des théâtres orientaux où tout est signe, patience voluptueuse du désir et de la vengeance, attente indéfinie de la peau qu'effleurent *un ongle aimé ou une lame haïe*. Une [illegible] ignorée en Europe, sauf peut-être chez Sade, baigne *la Vallée* d'une [illegible] et ajoute à cette dépaysement.

La [illegible] de Bodard y gagne en calme et en maîtrise. Tout en décrivant les drames de la Chine d'il y a cent ans avec le [illegible] du reporter qui y aurait [illegible] personnellement, il se montre moins prompt que d'habitude à [illegible] l'éditeur ce qu'il raconte, moins [illegible] du mirobolant, moins friand de glauque et de rauque.

L'[illegible] est maintenant [illegible] sûr de lui pour ne plus s'ingénier à accréditer fébrilement l'improbable. On le croit sur parole comme si le « bodard » [illegible] à sa façon [illegible] et un continent inconnaissables autrement.

La Vallée [illegible] : le seul roman [illegible] écrit directement en français !

★ **LA VALLÉE DES ROSES**, de Lucien Bodard, Grasset, 413 pages, 49 F.

LOUIS JACOT

LA TERRE S'EN VA

Deuxième édition, revue, augmentée et judicieusement illustrée.

La Terre est-elle en expansion et s'éloigne-t-elle progressivement du Soleil?

Le problème essentiel qui se pose aux [illegible] modernes est de savoir si l'expansion de l'univers se limite à un accroissement du vide entre les galaxies dans un univers discontinu, ou si, celui-ci étant continu, elle est le facteur fondamental de l'évolution et s'applique à l'ensemble de l'univers de l'infiniment petit à l'infiniment grand à tous les corps, à tous les astres et à tous les systèmes, affectant le système solaire et les planètes, les éloignant et les éloignant progressivement du Soleil.

Selon qu'on adopte la thèse de l'invariance de notre système solaire ou au contraire celle de son expansion semblable à celle de l'univers, tout le destin de notre planète que les bases de la science s'en trouvent modifiées. C'est ce qu'expose le Professeur L. Jacot dans *LA TERRE S'EN VA*

LA PENSÉE UNIVERSELLE
7, rue des Carmes, 75005 Paris

poésie

Révélation de Marc Guyon

● *Garçon de courses livreur et poète.*

PENDANT cinq ou six ans, les critiques et chroniqueurs littéraires de Paris voyaient arriver sur son vélo un jeune homme de taille moyenne, à la fois effacé et poli, taciturne et attentif : il leur portait des livres de chez Gallimard et remontait bien vite, avec souplesse, sur sa selle. Ils le rencontraient aussi dans les couloirs de la maison d'éditions, chargé de colis qu'il avait sans doute ficelés lui-même. Ce jeune homme timide, Marc Guyon, est devenu l'un des poètes majeurs de sa génération, en publiant *Ce qui chante dans le chant*.

Né à Bourg-en-Bresse en 1946, Marc Guyon, après de quelconques études secondaires, a rêvé d'entrer à l'Université. Il lui a fallu gagner sa vie, et il a exercé mille métiers, dont celui de dresseur de fauves dans un zoo de cinéma. Il « monte » à Paris en 1968. Il lit peu les poètes et ne les fréquente pas davantage, ce qui ne l'empêche pas de publier en 1972 un premier recueil, *Voix agonal*, dont on parle peu, mais où l'on trouve des textes lapidaires d'une étrange densité, comme s'ils hésitaient entre la signification précise et la fuite dans l'abstrait.

Saisir le jour
à sa douleur ;
combien l'automne
est doux, grande
l'envolée des oiseaux.
Sommes-nous dignes
d'une fois ?

En 1974, *Nefzis* conserve la même concentration, que l'on dirait héritée de Pierre Reverdy et de René Char. Il s'y ajoute comme une mysticité à la Rilke, et on devine que Marc Guyon n'est plus adversaire des vertus chantantes, quand bien même son verbe serait bref et souvent réduit aux dimensions d'un aphorisme lyrique :

Si calme en vérité la terre,
le Dieu semble s'y être assoupi.
Un vol d'hirondelles
efface le malheur.
L'éloignement est douloureux
et doux. L'esprit est une neige.

Ce qui chante dans le chant, au titre de manifeste poétique, est d'une tout autre ampleur ; ce livre vient d'ailleurs de recevoir le Grand Prix de l'académie Mallarmé. Désormais, en une métamorphose assez radicale, Marc Guyon se rallie à un lyrisme plus imagé et qui use à bon escient de tous les charmes que peuvent lui offrir l'image et les sentiments clairement exprimés. Il n'éprouve aucune honte à retrouver ainsi la tradition d'un Milosz, par exemple, ou d'un René-Guy Cadou, encore qu'une certaine *spiritualité continue* de l'affleurer. Son langage est plus heureux dans les rythmes larges, et son besoin de se définir ne se contente plus de fulgurations nouées. L'élégie, chez Marc Guyon, s'accommode parfaitement du poème en prose :

Il retient les grappes de l'invisible saccage en les cachant contre sa poitrine. Les fleurs [illegible] *de l'éclair ? Je le suis avec l'envie de la mort. Même la haine a le nom du sureau, de la pivoine, du cytise. On ne devrait que frôler les choses, les pousser d'un souffle. Les mains n'ont d'autre tâche que de cueillir l'écorce des bouleaux, quand la tornade a englouti les dernières fenaisons. Depuis l'éclaircie les anges nous persécutent ; et sourient.*

Les problèmes d'identité — et de morale, indirectement — se traduisent au contraire par des vers d'une remarquable netteté ; l'essentiel y côtoie la grandeur.

Ne se lier à rien
n'est-ce pas le vœu d'amour
le plus tendre,
la plus difficile promesse ?
Pauvre de ne devoir
rien posséder, pauvre
de ne se permettre
un rêve, un rêve folâtre,
angélique, un rêve
qui justifie. Pauvre
d'être à soi-même un puits.

ALAIN BOSQUET.

★ **CE QUI CHANTE DANS LE CHANT**, de Marc Guyon. Gallimard, 132 p., 29 F.

Le Nikkormat de Nikon. Moins de 2.000 F.*

C'est décidé. Vous achetez un appareil photo. C'est-à-dire votre premier 24 x 36 reflex sérieux. Celui que vous voudriez bien pouvoir utiliser encore l'année prochaine, et celle d'après, et, pourquoi pas, *dans 10 ans.*
Là surgit le problème : comment accéder réellement à ce monde de la photo sans pour autant acquitter un droit d'entrée prohibitif?

Le Nikkormat coute moins de 2.000 F. Ce n'est pas le prix d'un Nikon, et pourtant il s'agit bel et bien d'un Nikon, sans certains accessoires utilisés par les professionnels, mais avec toutes les qualités que cela implique. En particulier, en matière d'optiques. Les objectifs Nikon, dont le 50 mm qui équipe d'origine le Nikkormat, sont reconnus par les professionnels pour leur piqué et leur répartition homogène de la lumière. Ils sont d'une qualité constante, d'une série et d'un modèle à l'autre.

La raison est simple. Et double. D'abord, Nikon, et c'est important de le rappeler, coule lui-même son verre et décide de ses propriétés. Et ensuite, depuis longtemps, Nikon crée pour les observatoires, laboratoires et instituts de recherche, des instruments [illegible] électro-optiques de haute précision (télescopes, comparateurs, microscopes, binoculaires).

Prenez le Nikkormat en main. Il est en acier. Evidemment, robuste. Et c'est bien, la robustesse, pour un appareil photo. Demandez donc ce qu'ils en pensent à ces grands reporters qui un jour promènent leur Nikon dans les rocailles brûlantes d'un désert et qui, la semaine suivante, ne trouveront rien de mieux à lui proposer qu'un glacier vertigineux.

Vous avez le Nikkormat bien calé dans votre paume. Sollicitez-le. Il est prêt à répondre. A vous de commander la manœuvre. Au fond, une grande partie de plaisir est là!

Vous êtes le maître de l'appareil. Et non l'inverse. Collez l'œil au viseur. Choisissez la vitesse. Le diaphragme. Fignolez votre mise au point. La cible est nette. Petit mouvement du pouce : l'appareil est armé. Claquement sec, détaché, presque brutal. C'est fait. "L'image est dans la boîte". Elle sera telle que vous la vouliez.

Avec le Nikkormat, vous ne courez aucun risque, si ce n'est celui de vous prendre au jeu de la photo. Après le 50 mm, vous voudrez peut-être passer à d'autres objectifs, permettant tous les angles de prises de vues : fish eye, zoom à multiples focales, optiques à décentrement, objectifs macro. Le Nikkormat suivra.

En bon Nikon qu'il est, il a été conçu pour accepter tous les objectifs Nikon actuels – il y en a 58 différents – et à venir, car nul doute qu'il en viendra d'autres. De même qu'il accepte déjà 230 accessoires divers, filtres, soufflets de reproduction, viseurs d'angle, flashes électroniques, etc. Mais tel qu'il est, équipé du 50 mm, le Nikkormat est une bien belle machine.

Tous les amoureux vous le diront, une véritable passion, surtout au début, ne supporte jamais d'être vécue à la légère.

Le Nikkormat, c'est peut-être l'une des meilleures idées de Nikon.

* *Modèle chromé avec objectif f2/50 mm*

Profitez de la richesse de Nikon.

Une documentation sur le Nikkormat et le système Nikon vous sera adressée sur simple demande à Nikon, 15 rue, rue de la Cerisaie, 94220 Charenton-le-Pont.

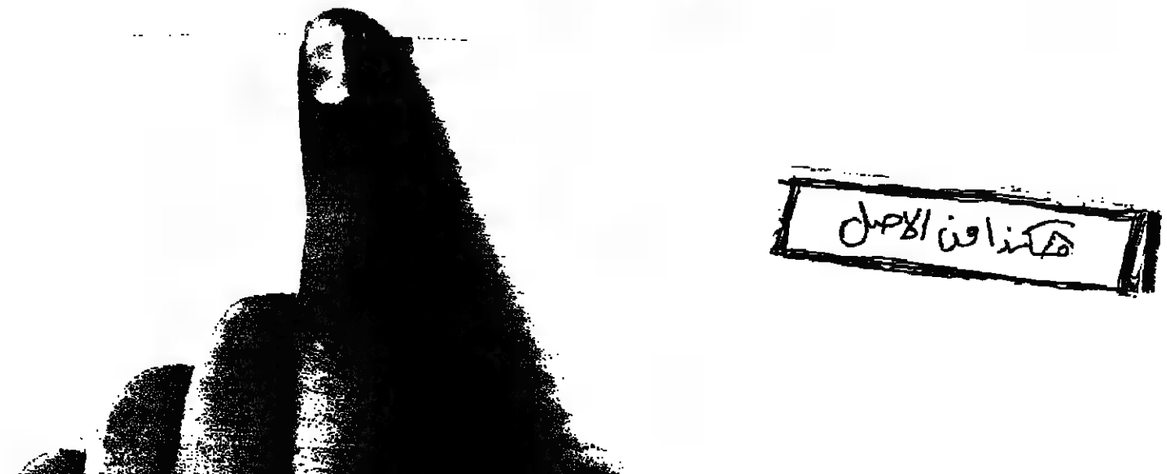

مكتبة ابن الأثير

ucien Bodard

...

LA FOLIE DES HOMMES, de Lucien Bodard, Grasset, 192 pages, 30 F.

...on de Marc Guyon

...

...rmat de Nikon.
...de 2.000 F.*

...

...le la richesse de Nikon.

lettres étrangères

«L'étrange parler» de Ludwig Harig

A POURSUIVRE jusqu'à l'hypocrite pensée cachée dans un langage [illegible] le bonheur ? Ludwig Harig s'était déjà rendu maître du jeu de mots et de la prolifération mathématiquement exploitée, dans son précédent ouvrage, *Manuel de conversation à l'usage des membres du Marché* (Belfond). Son dernier livre, paru chez Hanser, *Die* [illegible] *(la sale narroise)*. Dans l'ouvrage qui nous occupe ici, Harig a eu [illegible] didactiques de ses relations [illegible] le langage.

Pour nous [illegible] de plaisir, dit-il, il a [illegible] mettre à nu en [illegible] dirigeants qui nous manipulent. *Ceux-ci, en effet, nous « prennent au collet » au moyen* d'un [illegible] nous ne possédons [illegible] *compter le fait que les mots valeur et plus-value, réel et réalité, deniers et tribut, morale et moralité, sont mots étranges,* [illegible] et [illegible] *politiciens, les théologiens et les pédagogues, en font un usage non moins étrange.* » L'homme qui écoute tombe dans un [illegible] d'incompréhension et de stupeur, il perd la [illegible] de communiquer à son tour, bref, *il se voit privé de toute liberté de* [illegible].

Trente chapitres font le tour des connaissances [illegible] imposées à l'homme moderne. A propos des mots, de l'écriture, de l'économie ou du travail, Harig démasque le [illegible] qui nous présente [illegible] notions. Il [illegible] pour cela des [illegible] de textes, [illegible] (Marx, Schopenhauer, Jean-Paul, La Bruyère...), et des *permutations à la* [illegible].

L'écrivain sarrois, [illegible] disciple de l'école de Stuttgart réunie autour de Max Bense, qui assignait des bases mathématiques à l'écriture, [illegible] de la [illegible]. Mais ces jeux ne sont pas [illegible] traducteur Jacques Legrand [illegible] une fois encore un [illegible] qui à lui seul vaut la lecture) quittent le laboratoire pour [illegible] plus concrète existence. *Voyez comment il pastiche les politiciens* [illegible], *ou bien comment il* [illegible] *en les nommant le « body-building », le « homework » ou le « hobby ».* Par son rire d'une vigueur rabelaisienne, Harig [illegible] *« l'homme qui emploie* [illegible] *chez le docteur suivant pour réintégrer un avenir meilleur ».*

Et dans le monde des dirigeants, il *« personne n'entend personne ne parle »*, c'est finalement Till l'Espiègle qui entre en scène, [illegible] *tous se trompent sur le sexe de l'âge d'or. « Till l'Espiègle parle. Il échange des mots avec le marchand de volailles, son gestionnaire* [illegible] *(...), il nous les vend qu'il entend, un autre titre nous vend qu'il lui, avec deux mots un sens propre. »* Au roi de Pologne, qui fait la guerre *« pour faire la paix ensuite »*, Till répond : *« Ne vaudrait-il pas mieux faire d'abord la paix ? »*

Cette conquête caricaturale du *« sens propre »* est l'ultime paradoxe de ce livre, qui, [illegible] entreprise d'enseigner et de divertir, affirme un [illegible] succès. Il est bon de trouver dans l'Allemagne d'aujourd'hui une si vigoureuse manifestation d'indépendance, entièrement [illegible] sur la jeunesse de l'esprit.

NICOLE CASANOVA.

★ VERS L'AGE [illegible], de Ludwig Harig, traduit de l'allemand par Jacques Legrand. [illegible], 220 p., 45 F.

La percée d'Adolf Muschg

(Suite de page 19.)

Frisch, de la première génération, tente de retrouver prise sur le réel en [illegible] pas un phénomène extra-humain, mais qu'il peut avoir lieu n'importe où, même en Suisse *(Andorra)*, où des écrivains tels que Muschg découvriront tous les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Occident. Leur style rendra compte, par le recours à diverses techniques et à des apports étrangers (américains surtout), de la crise de confiance dans le langage. Enfin, l'écrivain suisse n'est plus neutre. Comme partout ailleurs, le voici « dissident », face aux « décidants » qui hareancratisent la vie, à l'Est et à l'Ouest, personne déplacée à l'image du principal personnage de *l'Impossible Enquête*, Zerutt, qui dissimule sous ce nom et sa « profession » de gourou graphologue une origine tsigane ou noble, on ne sait pas.

Ce livre débute comme un roman policier. Pourquoi le professeur Albisser a-t-il tiré cinq fois contre Zerutt, auprès duquel il suit une sorte de traitement ? Simple transfert psychanalytique ? Le meurtrier refuse de parler : à la victime d'expliquer son geste. Les juges vont donc se succéder près du lit où Zerutt sait qu'il meurt d'une balle logée en bordure du poumon, et que personne ne prend au sérieux. Ses silences, sa manière socratique de forcer ses interrogateurs à se révéler, les exaspèrent. En même temps, la vie d'Albisser est reconstituée par fragments dispersés, qui ressemblent étrangement, mais sur le mode dérisoire, à la biographie d'Adolf Muschg : études à Zurich, enseignement au Japon et aux Etats-Unis, premier mariage, engagement politique, défense des travailleurs immigrés et des objecteurs de conscience, mise en cause de la médecine, de l'armée ou des prisons, c'est l'itinéraire typique d'un intellectuel occidental de gauche, mais pourquoi Zerutt accuse-t-il le malheureux Albisser de n'avoir songé pendant quarante années, en dépit des [illegible] plaisir per-[illegible] ?

L'auteur est un [illegible] double, à la fois regardant et regardé, qui ne fait aucun cadeau, ni à ses [illegible] ni à lui-même, [illegible] jusqu'à la [illegible] physique et mentale, [illegible] qu'il appelle *« le point [illegible] autour duquel il faut faire tourner la Terre, si l'on veut que* ce [illegible] *pour [illegible] s'accomplisse (1) ».*

La douceur du réel et l'horreur

Muschg apparaît ici comme un virtuose qui recourt au style juridique ou médical, à l'américain familier, à la parodie du cinéma, en insérant ces divers apports dans un langage personnel que Philippe [illegible] traduit à [illegible] dans *Les Années d'amour*. D'une [illegible] à l'autre le ton change, entre le rire, le rêve et la fureur, mais c'est presque toujours de solitude qu'il s'agit.

Il suffit d'un événement minime, l'apparition d'un joueur de scie musicale sur la terrasse d'un hôtel, un soir, pour que la [illegible] de l'horreur, comme dans les récits [illegible]. Un couple se casse en deux (*l'Homme* [illegible]). Il suffit d'une déception pour [illegible] l'enfer rugissant des crématoires, [illegible] retrouve [illegible] néo-expressionniste à la Bacon, qui éclate dans [illegible] d'hôpital de *l'Impossible Enquête*. Un [illegible] se recueille, [illegible] se sépare, [illegible] les générations : [illegible] divorcés [illegible] lapin, à [illegible] de frustration, [illegible] appel au secours (*Play mate*), un grand-père raconte sa première expérience [illegible] à ses petits-enfants railleurs qui le regardent à mille années-lumières (c'est un chef-d'œuvre inquiétant d'humour) ; un [illegible] essaie d'expliquer à un [illegible] comment l'inceste qu'il a [illegible] un alpage désolé, avec [illegible] filles, [illegible] d'amour.

« Muschg est [illegible] meilleurs [illegible] de ce temps », dit la critique allemande, [illegible] publication [illegible] française [illegible] *Les Années d'amour*, [illegible] Bertil Galland, avait [illegible] un grand [illegible]. On peut penser que la sortie en France de ces deux [illegible] amènera la découverte de l'œuvre [illegible] d'un écrivain qui, par son enseignement (il est professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich), son [illegible] dans la vie politique, [illegible] mais aussi [illegible], [illegible] occupe une place [illegible]. C'est à tout quelqu'un [illegible] qui fera parler.

FRANK JOTTERAND.

★ LES ANNÉES D'AMOUR, d'Adolf [illegible], traduit de l'allemand par Philippe [illegible], Bibliothèque de l'Allemand, « Du monde entier », 178 p., 39 F.

★ L'IMPOSSIBLE ENQUÊTE, d'Adolf [illegible], traduit de l'allemand par J.-C. [illegible] et A. [illegible], « Du monde entier », 192 pages, 35 F.

Marseille et la Provence en dialogue avec la poésie d'avant-garde du monde entier de Tokyo à San Francisco et de Londres à Prague

Dock's N° 1 - 30 F.

Le Moulin à Vent Ambran
13122 Ventabren
Diffusion : CHRON
40, rue de Seine - 75006 Paris

"La psychanalyse prise au mot"

Un hors-lieu de la psychanalyse instituée, pour interroger le texte [illegible]

CONFRONTATION

Comment l'interprétation vient au psychanalyste

RENÉ MAJOR
Rêver l'autre

ILSE BARANDE
Le maternel singulier
Freud et Léonard de Vinci

aubier montaigne

OSCAR WILDE (bis)

● *Le tome second des Œuvres d'Oscar Wilde réunies par les éditions Stock vient de sortir en librairie.*

JACQUES [illegible] LANGLADE, à qui [illegible] doit un [illegible] *français* publié chez le même éditeur, en [illegible] le maître d'œuvre. La poésie [illegible] cet ensemble où figurent également des essais, des œuvres critiques, des contes et une pièce. L'inspiration poétique d'Oscar Wilde ne se limite pas à la trop célèbre *Ballade de la geôle de Reading*, il [illegible] faut, si l'on fera [illegible] ce [illegible] bien des découvertes, [illegible] de Langlade, par [illegible] d'éviter une disparité de ton, à [illegible] traductions [illegible] différents textes.

Dans le premier [illegible], le climat fantastique imprégnait les contes ; c'est le merveilleux qui domine, ici, pour [illegible] qui furent publiés dans le *Prince heureux et autres contes* avant d'être repris dans le recueil, *Une maison de grenades*. Alméhie univers entre la [illegible] la complicité attendrie où souffle l'esprit de [illegible]. « *Je suis très content que vous aimiez mes contes*, [illegible] Wilde à un [illegible] *ont des études en prose, mises, au nom du* [illegible], *dans une forme fantaisiste. Destinées partiellement aux enfants, partiellement à* [illegible] *les facultés d'émerveillement et de joie de l'enfance, et trouvent dans la simplicité une étrangeté* [illegible] ». [illegible] que [illegible] dans les traductions prestigieuses d'écrivains et de poètes symbolistes [illegible] en train de redécouvrir : [illegible] Merrill, Francis Vielé-Griffin, Marcel Schwob.

Un cérémonial barbare

Le Portrait de M. W.H., les écrits *d'Intentions*, [illegible] *socialisme*, témoignent dans ce volume de l'importance et de l'originalité parfois provocante de l'activité critique de l'écrivain. On se rappellera qu'il la concevait comme une création à part entière, ou, plus exactement et pour le citer, une « création à l'intérieur d'une création ».

Avec des poèmes en prose, *Salomé* complète le volume. Ecrite en français en 1891, revue et corrigée par Stuart Merrill, Adolphe Retté et Pierre Louÿs, l'œuvre fut interdite [illegible] suivante par la [illegible] anglaise sous le prétexte qu'elle représentait des personnages de la Bible. En fait, parce que cet étrange et capiteux cérémonial barbare, dans lequel s'incarne théâtralement le goût 1900 pour la diaprure et l'excès, dérangeait le bon goût victorien. Lorsqu'elle fut créée au Théâtre de l'Œuvre par Lugné-Poe, en 1896, Oscar Wilde était en prison, un auteur déchu dont on avait retiré toutes les pièces de l'affiche des théâtres londoniens. L'écrivain ne vit jamais sa pièce sur la scène. Pouvait-il seulement imaginer le succès qu'elle rencontra lorsqu'elle fut véritablement recréée en 1907 au Châtelet avec une musique de Richard Strauss ? Depuis longtemps, Oscar Wilde ne croyait plus ni en lui ni dans les autres.

Cette *Salomé* nous fait espérer que cette intéressante édition des *Œuvres* d'Oscar Wilde, qui rassemble des textes trop souvent disséminés, s'achèvera un jour par un volume consacré au théâtre de celui qui fut beaucoup plus que le brillant amuseur d'une société hypocrite.

PIERRE KYRIA.

★ ŒUVRES, d'Oscar Wilde, tome II, nouvelle édition revue, annotée et préfacée par Jacques de Langlade, Stock, 326 pages, 60 F.

Réponses au jeu des devinettes littéraires de la page 21

Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Henry de Montherlant, André [illegible], *Aragon, Philippe Sollers, Roland Barthes, André Breton, Françoise Sagan, Maurice Clavel, de Gaulle.*

IMPRIMERIE SPÉCIALE POUR PÉRIODIQUES
HEBDOMADAIRES ET [illegible]
Consultez les Presses du Palais-Royal 65 rue Sainte-Anne (296-10-00) maison fondée en 1926
DÉLAIS EXEMPLAIRES
PRIX AGRÉABLES

Duc de Brissac
Le temps qui court
1959-1974

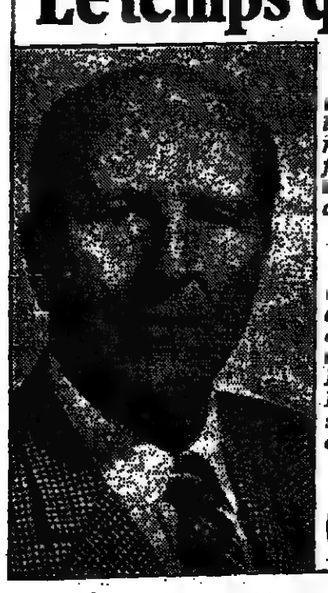

« *Etonnant destin que celui de l'un des plus* [illegible] *représentants de l'aristocratie française, et qui justifie qu'il* [illegible] *donner la chronique de sa vie* ».
Paul Marie de la Gorce/Le Figaro

« *L'auteur n'est pas moins fier de descendre de* [illegible] *de* [illegible] *que d'avoir sept Maréchaux de France parmi ses ancêtres. Le style de vie d'un grand seigneur qui a su épouser son époque* ».
Jacques de Ricaumont/Le Quotidien de Paris

grasset

LES FIGURES DE PROUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE
— Le Moyen Age —
Les vies authentiques et tumultueuses des hommes de fer qui forgèrent le destin de la France à l'aube de son histoire
En tête de cette collection, le chef d'œuvre irremplaçable du grand historien français Arthur Kleinclausz

CHARLEMAGNE

Empereur "des Romains"

Derrière la légende de "l'Empereur à la barbe fleurie" magnifié par la Chanson de Roland et les chroniqueurs se cache un homme dont le destin est plus extraordinaire encore. Ce n'est pas par hasard que Charlemagne a été choisi pour ouvrir la collection des grandes figures du Moyen Age.
La personnalité puissante du grand Empereur carolingien résume toutes les vertus et tous les vices des hommes de ce temps. Par sa dimension elle permet de mieux comprendre la mentalité de ses devanciers comme de ses successeurs.
Les destins flamboyants qui éclairent le cœur du Moyen-Age sont réunis dans l'Histoire. Séparés dans le temps, ils sont inséparables dans notre mémoire.

Sans eux la France et les français ne seraient pas ce qu'ils sont. Ils [illegible] leurs [illegible] sont inscrites les premières pages de notre destin national, du siège d'Alésia au bûcher de Rouen, de la bataille de Bouvines au château de Plessis-lès-Tours, de Saint-Jean d'Acre au Donjon du Temple, du [illegible] de [illegible] au [illegible] de Vincennes.

13 LUXUEUX VOLUMES ILLUSTRÉS RELIÉS PLEIN CUIR, format : 14 x 21 cm

[illegible] de cuir
Les deux plats et le dos sont reliés d'une [illegible] de cuir rouge d'un seul tenant et ornés d'un [illegible] aux [illegible] repris d'un [illegible] ancien.

Qualité du papier [illegible] de l'impression, élégance [illegible] la mise en page
Le texte est imprimé sur un papier [illegible] Gorges de l'Aveyron réservé à nos éditions de luxe et filigrané à notre chiffre. Chaque page est agrémentée d'un décor typographique venant [illegible] d'accompagnement.

Les petits détails qui comptent
Les pages de garde polychromes, un signet soyeux, les tranchefiles et la tranche supérieure dorée soulignent le raffinement de cette édition.

Environ 50 précieuses illustrations par volume
Un frontispice en couleurs, hors [illegible], vient en introduction de chaque volume. Au fil des pages, [illegible] illustrations reproduisant [illegible] rares éclairent la lecture.

10 magistraux biographes, choisis d'[illegible] grands [illegible] contemporains.

TITRE DES OUVRAGES (dans l'ordre [illegible] parution)
- *Le grandeur et la sagesse* CHARLEMAGNE par Arthur Kleinclausz (3 volumes)
- *L'orgueil et l'audace* CHARLES LE TÉMÉRAIRE par Marcel Brion de l'Académie française
- *La solidarité et le mystère* L'ORDRE DES TEMPLIERS par John Charpentier
- *La justice et la magnanimité* [illegible] par Auguste Bailly
- *La ferveur et l'esprit de sacrifice* [illegible] LA CROISADE par Régine Pernoud
- *La résistance et le courage* VERCINGÉTORIX par Camille Jullian
- *L'héroïsme et la foi* [illegible] D'ARC par Lucien Fabre (2 volumes)
- *La prudence et la bravoure* PHILIPPE AUGUSTE par Antoine Hadengue
- *L'autorité et l'énergie* [illegible] par [illegible] Kurth (2 volumes)
- *La ruse,* [illegible] LOUIS XI par Pierre Champion

BON D'EXAMEN GRATUIT
à renvoyer aux Editions Tallandier
17, rue Rémy Dumoncel, 75680 PARIS CEDEX 14
4, place des Martyrs - 1000 Bruxelles

Veuillez m'adresser pour un examen gratuit de 10 jours le Tome 1 de "Charlemagne" par Arthur Kleinclausz, premier volume des Figures de Proue du Moyen Age. Je vous le retournerai dans les 10 jours si je ne souhaite pas le garder. Si j'en apprécie la qualité et l'intérêt je le garderai en vous en réglant le montant, soit 94,00 F (+ 5,20 F de frais d'envoi*). Je recevrai par la suite les 12 volumes suivants au rythme d'un par mois que je règlerai chaque fois au même prix que le premier. Prix total 1222 F (+ 67,60 F de frais d'envoi*).

[illegible]
PRENOM
ADRESSE

SIGNATURE : (indispensable)
30

* Frais d'envoi sous réserve des augmentations légales.

RÉVUE DE L'ART
à la recherche du détail fondamental, XXe siècle inclus
ABONNEMENT D'ESSAI
1 AN = 69 F
(4 numéros par an)
Je souhaite bénéficier des conditions spéciales d'abonnement à la REVUE DE L'ART. Je joins un chèque bancaire ou postal de 69 F.
Nom et prénom : .....
Adresse : .....
son à joindre obligatoirement à votre demande et à retourner avant le 12 Juin 1977
Editions du CNRS
15 quai Anatole France 75700 Paris

TRADUCTIONS
anglais, allem., esp., ital., port., holl., dan., norv., suéd., pol., rus., tchèq., serb., hong., roum., bulg., grec, turc, arab., jap., chin., etc.
ABC 44 R. N.D. DES VICTOIRES PARIS 2e TEL. :
PLUS RAPIDE - MEILLEUR MARCHÉ

"trucs-en-vrac"
Le nouveau GOTLIB
vient de paraître!
DARGAUD EDITEUR
CHEZ VOTRE LIBRAIRE

sous-verre instantané...
avec les 3 modèles ENCADRIX, montage facile des photos, dessins, graphiques, gravures, etc. (toutes tailles).
des ENCADRIX
Liste des dépositaires : CROCHET S., 17, rue d'Enghien - 75010 Paris

Le Monde de l'éducation
Le numéro de juin est paru
AU SOMMAIRE
LES UNIVERSITÉS DANS LEURS RÉGIONS
« L'université est un monde à part » ; « On n'est pas sur la même longueur d'onde » ; « C'est un monde de Martiens. » Ces réflexions de responsables économiques ou de chefs d'entreprise illustrent le fossé qui demeure entre les universités et la vie régionale.
Et pourtant, sous l'effet de contraintes diverses, une évolution se dessine. Ce sont les signes de un changement d'attitude que décrit l'enquête menée par « le Monde de l'éducation » dans plusieurs académies, et plus particulièrement celles de Bordeaux, de Lille et de Grenoble.
La tribune des législatives
Premiers participants à ce grand débat sur la politique éducative de la France : Edgar Faure, Lionel Stoleru, Alain Touraine, René Rémond, Gérard Monod, Guy Avanzini...
Également au sommaire :
— Les nouveaux manuels de sixième.
— Un socialiste ministre de l'éducation aux Pays-Bas.
— La scolarisation de l'enseignement au Vietnam du Sud.
— A la recherche de la culture populaire.
— Les métiers de l'optique.
— Que faire... sans le baccalauréat littéraire ?
« LE MONDE DE L'ÉDUCATION »
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.
Le numéro : 5 F - Abonnement (11 numéros par an) : 50 F

histoire

Le papa de l'Empereur

● *Une provende pour napoléonâtres.*

LE livre de Xavier Versini est présenté comme « la première biographie du père de Napoléon ». C'est beaucoup dire. Il nous semble que Georges Roux a publié naguère un livre sur le même sujet et que l'essentiel des informations rassemblées ici se trouve épars dans bon nombre d'ouvrages consacrés à Napoléon et à sa famille, comme, par exemple, *l'Etrordinaire destin des Buonaparte*, de J.-P. Garnier (Librairie Académique Perrin). L'étonnant ici se trouve pas qu'il reste beaucoup de neuf à dire dans un univers bien balisé mais le plus fascinant des membres ? *Mais* enfin, sur une toile de fond animée, ce portrait-ci n'est pas mal tiré.

Un bon flaireur de vent, tel apparaît l'homme, et sachant, sans s'embarrasser de scrupules, frapper aux portes utiles. Durant ses voyages en France pour ce faire, il jette l'argent par les fenêtres, paradoxe eu égard à la ladrerie qu'il pratique en Corse où il vit difficilement, engagé dans une politique d'assèchement de ses terres en vue de cultures maraîchères, qui manifeste une incontestable ouverture sur l'avenir, mais le ruine.

L'intérêt de ce livre, pour les napoléonolâtres, est qu'il s'appuie sur un document inédit, acheté depuis quelques années par la Bibliothèque nationale après quelques tribulations : « Le livre de raison de Charles de Buonaparte », qu'il reproduit *in extenso*.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ M. DE BUONAPARTE OU LE PÈRE INACHEVÉ, de Xavier Versini. Ed. Albatros, 201 p., 37 F.

La Catalogne de Pierre Vilar

● *La reconstitution d'une société et d'une histoire régionales éclaire d'autres résurgences nationales.*

PIERRE VILAR occupe une place originale dans l'école historique française : marxiste, il est pourtant plus proche de Fernand Braudel que de Louis Althusser. Il préfère visiblement l'indifférence idéologique des historiens de l'école des Annales à l'agressivité scientifique et technique des philosophes de l'histoire. Il a pourtant de la vénération pour Marx et la nostalgie des faiseurs d'histoire, de *Lénine* à Ho Chi Minh, sans oublier Staline.

La Catalogne dans l'Espagne moderne est de ces thèses monumentales qui ont pour but la reconstitution totale d'une société et d'une histoire régionales. *Celle-ci concerne une province* étrangère au fait s'agit-il simplement d'une province ?

La grandeur médiévale

La démarche de Vilar se veut rétro-spective. On part de l'entre-deux-guerres pour reculer, étape par étape, jusqu'au dix-huitième siècle et au passé ancien. Le lecteur est ensuite entraîné dans l'autre direction, des fondements géographiques et antiques vers le dix-huitième siècle. Technique originale qui produit cependant l'effet d'un ascenseur temporel détraqué.

La Catalogne comprend un septième des habitants de l'Espagne, elle a fait sa révolution industrielle un siècle avant le reste du pays, elle parle sa propre langue. Dans la gamme des autonomismes, le catalan est à l'opposé du breton ou de l'occitan. En France, le Nord unificateur est plus développé que la périphérie. En Espagne, la périphérie est économiquement en avance sur le cœur politique.

Vilar démontre que Catalogne et Castille ont, depuis le Moyen Age, des rythmes économiques distincts. Les courbes marquant leurs périodes d'expansion et de contraction sont, le plus souvent, opposées, si l'on excepte le dix-huitième siècle et l'époque actuelle.

Dans l'élan du troisième siècle, la Catalogne, unie à l'Aragon, tient un empire méditerranéen. Elle domine la Corse, la Sardaigne, le Duché d'Athènes. Cette grandeur médiévale reste le point d'ancrage du sentiment national catalan. Quelle différence avec les souvenirs glorieux des provinces françaises !

Vilar décrit le jeu complexe de l'économie, des classes et de l'Etat — les variables marxistes réglementaires. Sans y être hostile, il n'est pas attiré par la plus récente histoire des mentalités et ses techniques de recherche spécifiques.

L'expansion, commerciale et militaire, détend certainement les rapports sociaux : entre le roi, la paysannerie, la bourgeoisie marchande de Barcelone et le petit peuple urbain. La crise du quatorzième siècle aura l'effet inverse : la rupture des équilibres mène alors à une dure guerre paysanne. Le noyau de la construction Aragon-Catalogne triomphante est une bonne entente entre le roi et sa bourgeoisie, coalition qui se teinte d'un nationalisme précoce. On retrouvera cette formule dans l'Angleterre ascendante des Tudor.

Les rythmes sociaux profonds

Au quatorzième siècle, la Catalogne participe à la crise européenne, tandis que la Castille prend l'élan qui l'entraînera à la conquête du Nouveau Monde. Vilar excelle à déceler, sous les rythmes politiques traditionnels, les rythmes démographiques, économiques et sociaux profonds. Les courbes de prix et de salaires permettent, mieux que les querelles dynastiques, de nuancer régionalement le phénomène de la décadence espagnole.

L'expansion du dix-huitième siècle, qui se prolonge au dix-neuvième dans une Espagne stagnante, ranime le conflit avec la Castille et dégrade l'unité du pays. A la veille de la guerre civile, la généralité de Catalogne dispose d'un statut garantissant une large autonomie, et surtout d'un système politique complet, aliant des anarchistes aux conservateurs de la Lliga catalane.

L'éclipse franquiste est terminée. Les prochaines élections diront la suite de l'histoire.

On ne peut comprendre la Catalogne actuelle sans avoir lu Vilar. *Mais on ne peut dire que* Vilar ait, par ses *recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, expliqué le fait catalan. La question nationale reste le maillon le plus faible de la théorie marxiste. Pour reconnaître le rôle décisif de l'Etat et de la langue dans la formation d'une communauté humaine, il faut accorder une part d'autonomie au politique et au culturel. Ces facteurs, Vilar ne les nie pas — il est trop historien pour cela, — mais il refuse de les considérer comme essentiels. Il ne peut s'empêcher, comme Marx, d'en ne méritant pas d'être étudiés pour elle-même.

Pourtant, Vilar montre l'importance des facteurs économiques de longue période dans les oscillations du sentiment national, phénomène capital mais inconstant. Cette correspondance d'autres résurgences écossaise ou en Ukraine — indépendamment du mode de production.

EMMANUEL TODD.

★ LA CATALOGNE DANS L'ESPAGNE MODERNE, sur les fondements économiques des structures sociales de Pierre Vilar, 3 t., Flammarion, 1 120 p., 370 F.

ITINÉRAIRES DES GRECS

● *Moses Finley, l'un des meilleurs hellénistes de ce temps, introduit à l'histoire de la culture grecque.*

M. I. FINLEY, professeur à Cambridge et grand helléniste (il a déjà donné, notamment, *le Monde d'Ulysse* et *les Premiers Temps de la Grèce*), tente ici d'esquisser le développement (inégal) de la littérature, de la science, de la philosophie et des arts, des origines à l'époque hellénistique, et ceci à travers l'évolution socio-politique du monde grec.

Vers 2000 avant J.-C., les premières populations parlant grec descendent du Nord vers la péninsule hellénique. Ce sont elles qui, entre 1600 et 1200 avant J.-C., constituent la civilisation mycénienne, point du monde. L'alphabet et le fer seront les deux pivots (à l'époque mycénienne, l'écriture est syllabique) des changements sociaux. De mythique, la société devient mythologique. Aussi, la guerre de Troie et la poésie d'Homère écrivent la première histoire grecque. Mais c'est à l'époque archaïque (800-500 avant J.-C.) qu'elle entre dans l'espace historique. Patriarcale et guerrière elle érige les *Kouros* et les *Korai* dont le mystérieux sourire est le premier de l'art.

Avec l'esprit guerrier naît aussi la poésie lyrique du septième siècle dit : « Je déteste l'homme efflanqué, qui n'est pas campé sur ses deux jambes, dont la coupe de cheveux et la moustache font le principal renom... » C'est l'époque des colonisateurs, des tyrans, mais aussi des grands législateurs. La cité-état apparaît et, avec elle, la conscience profonde de la communauté.

Arrive l'époque classique (cinquième et quatrième siècle) dont la civilisation éblouira le monde. Naissance de la démocratie, construction du Parthénon, création d'œuvres immortelles dans la liberté qui devient, pour la première fois, une réalité vitale de la société athénienne. Les aristocrates se changent en démocrates et en experts financiers. Les généraux, comme Eschyle et Sophocle, sont aussi des poètes qui écrivent pour le grand public. L'art devient à l'agora l'art du peuple. Mais bientôt les armées du Nord, sous Philippe II et Alexandre le Grand, annoncent celles de Rome. L'époque hellénistique, qui commence avec la mort d'Alexandre le Grand (en 323), voit la reconversion des militaires conquérants en nouvelle aristocratie coiffée, par un souverain absolu. Une nouvelle bourgeoisie assure l'équilibre avec le peuple. Dans tout le Proche-Orient, les villes nouvelles ressembleront (temples, agora, gymnases) à celles de Grèce, mais la démocratie est morte.

L'évolution socio-politique devient petit à petit le fait de la *Pax Romana*. En se dispersant, les Grecs constitueront le pont entre l'Est civilisé et l'Occident barbare qui évolue sous la tutelle de Rome. Conquise, la société hellénique grecque continuera jusqu'à l'ère chrétienne sa mission civilisatrice.

Ce livre, qui a l'avantage de se lire à plusieurs niveaux, toujours précis, comporte une excellente bibliographie établie par Pierre Vidal-Naquet.

DIMITRI T. ANALIS.

★ LES ANCIENS GRECS ; UNE INTRODUCTION À LEUR VIE ET À LEUR PENSÉE, de M. I. Finley. Traduit par Monique Alexandre. Paris, Ed. François Maspero, 1977. Coll. « Textes à l'appui », 176 p., 30 F.

Les Provinciales
librairie spécialisée
langues et cultures régionales
occitan, catalan, corse, breton, basque, alsacien, dialectes d'oïl,...
arts et traditions populaires
tarif, occasion, revues, disques
14 rue des écoles 75005 paris
033.7547
catalogue sur demande
ouvert mardi au sam. de 13 à 19 h

LE TOUR DU MONDE EN 320 PAGES
ATLAS UNIVERSEL
Bordas
Jules Verne faisait le tour du monde en 80 jours. Bordas le fait aujourd'hui en 320 pages avec son nouvel Atlas Universel. Complet, précis, clair, à jour, l'Atlas Universel Bordas est une précieuse pour l'étude et peut être aussi une invitation au voyage.
216 pages de cartes - 96 pages d'index (37 000 noms) Format 25 x 32 reliure pleine toile, jaquette illustrée. 245 F.
ATLAS UNIVERSEL BORDAS
un passeport pour le monde
Bordas

POLIS. LAQUES. NUMEROTES.
De la plume à l'agrafe, un fin cylindre en argent massif ou plaqué or 23 carats. Poli brillant, précieux. Et très incrustations de laque pour souligner la pureté de la ligne.
Les laques de Waterman : laque ébène, havane, garance ou jade. Plume, bille et feutre de 250 à 535 francs.
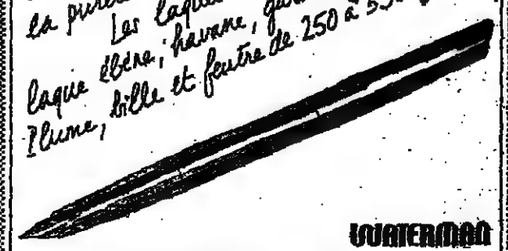
WATERMAN

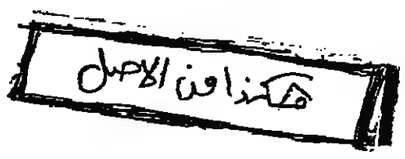

هكذا في الأصل

sciences humaines

Un nomade nommé Georges Balandier

★ [illegible] au Jules.

● *Avec* **Histoire d'Autres**, *Georges Balandier décrit, au fil d'un récit poétique et savant, tous les voyages réels et imaginaires qui ont fait sa vie, et construit son œuvre.*

LE [illegible] un bouquet de [illegible] postales — non des clichés industriels, mais des portraits sensibles de lieux et de scènes gardés en mémoire, venus de tous les [illegible] d'une [illegible] nomade. Lumière de Méditerranée, [illegible] de Barcelone et de Tunis, jardins [illegible] de Toscane, collèges oxoniens. Des Anglais « sans *limites*, sans [illegible] *apparent*, sans [illegible] *nettoyé* », appartiennent (par exemple) au [illegible] des « univers proches » : [illegible] qui habitent, par-delà leurs différences, une [illegible] culture d'[illegible].

Au loin, *ailleurs* cette fois, les routes d'Afrique parcourues en tous sens : Sénégal, [illegible], Guinée, Gabon, Cameroun, Niger, Côte-d'Ivoire, etc., où l'on quitte les enceintes familières pour rencontrer [illegible] autres, « *gens de la terre* et [illegible] *des grandes chasses, du* [illegible] *fleuve et des fêtes* ». Là [illegible] au voyage, *du* corps et de l'esprit, en des terres étrangères, dont on revient soi-même différent.

En [illegible] encore — de l'Iran au Mexique, de Bahia à Tokyo — où le dépaysement côtoie le prévisible, où le banal [illegible] avec l'étrange, [illegible] les univers culturels [illegible] *à la fois* proches et lointains. Dans sa diversité, ce kaléidoscope [illegible] d'une culture [illegible] passionnée, d'une [illegible] aux espaces, aux couleurs, aux formes, d'une même attention aux [illegible] et aux gestes — aux récits aussi, capables de les évoquer, fugitivement, sans les trahir.

Album de photos imaginaires ? Cahier de souvenirs ? Non, ces images sont le [illegible] de l'apprentissage d'une science. Parce que Georges Balandier voyage comme le voulait Montaigne, c'est-à-dire voyage réellement, sans transporter partout son paysage *culturel* avec lui. « *J'ai appris par* le corps *et l'émotion et non seulement par* la raison », écrit-il. Walden exemplaire : quand elles sont authentiques, [illegible] au fil des rencontres que s'invente la pensée. Les pêcheurs lébous font ainsi découvrir à celui qui partage leur vie le [illegible] subi par [illegible] avec [illegible] d'Occident. Brazzaville lui [illegible] l'inventivité [illegible], leur [illegible] tragique pour [illegible] qui les [illegible]. Le Japon lui apprendra le poids du sacré persistant sous la modernité. Entre autres. Ces « Autres » sont tissés à l'histoire de Georges Balandier. Ils sont [illegible] maîtres, autant que le furent Georges Gurvitch ou Michel Leiris.

La création continue

Que le périple ne se limite pas aux [illegible] et aux peuples ! Il se poursuit dans le [illegible]. Le [illegible] chercheur à un [illegible] de travail et passer de l'émotion à la [illegible] du terrain à la théorie, de l'expérience à la bibliothèque. Au terme de [illegible] pérégrinations se forgent [illegible] analyses [illegible] s'engendre [illegible] continûment, travaillée d'un dynamisme interne qui la laisse inachevée, approximative, en perpétuelle [illegible] : « *Les sociétés ne sont pas des maisons de repos, mais des fabriques continuellement à l'œuvre (...) Leur loi est celle du mouvement et de la création* ».

Transformé au contact des autres, celui qui [illegible] d'ailleurs peut enfin jeter un regard différent sur [illegible] s'étonner des [illegible] quotidiennes, [illegible] comme un « terrain » étranger — bref, [illegible] l'anthropologue de la modernité, interrogeant son sens et devenir.

Il [illegible] pouvoir retracer plus [illegible] les étapes [illegible] montrer [illegible] chaque idée et chaque enquête [illegible] leçon, chaque observation [illegible] problème [illegible] élan. [illegible] compris qu'*Histoire d'Autres*, plus qu'une autobiographie, [illegible] les premières [illegible] pour faire apparaître [illegible] dans le vécu quotidien de qui la poursuit. Par un [illegible] de plus, le sociologue se prend comme objet, amorçant une « auto-anthropologie » inédite.

Il [illegible] pouvoir manquer tous les [illegible] historiques ou [illegible], au fil [illegible] pages : [illegible] et [illegible], savants et prophètes, [illegible] illuminés qui traversent les itinéraires géographiques et politiques de Georges Balandier — hommes de [illegible] culture [illegible] sur les [illegible] de la liberté. [illegible] une question.

Qu'est-ce qui fait [illegible] ce [illegible] ? D'où lui vient [illegible] passion de « vivre l'encyclopédie universelle au [illegible] de la lire » ce goût du défrichage, ce désir [illegible] l'inexploré ? Des illustrés qu'enfant il feuilletait fiévreusement [illegible] le grenier d'une [illegible] de la Vôge ? D'un ancêtre intrépide, revenu auréolé de gloire [illegible] révolte de l'expédition française au Mexique ? De [illegible] poètes et [illegible] sa carrière abandonnée, [illegible] du romancier abrupt ? [illegible] réponse [illegible] demeurer qu'absente. En [illegible] pour la première fois les Touaregs, [illegible] mets : « *Ils* [illegible] *satisfait* par leur *présence* [illegible] de [illegible] *enfantins : mais les Africains bleus*, [illegible] *m'embarrassant, une fois* [illegible], de *l'énigme* [illegible] *m'a toujours paru être.* »

Bien [illegible] jours déjà [illegible] le Grand [illegible] livres de vacances et [illegible] publicitaire [illegible] littératures trafiquées. *Histoire d'Autres* dépayse plus [illegible] non lecteur, qu'il [illegible] non de « bagage » [illegible] dans les [illegible] de pacotille que [illegible] les marchands. Voici [illegible] un livre qui sait être sensible tout en demeurant intelligent.

ROGER-POL DROIT.

■ HISTOIRE D'AUTRES, de *Georges Balandier*. [illegible] « Les grands [illegible] », 318 pages, 39 F.

Alain Touraine et ses tourments

● *Sociologue inquiet, Alain Touraine jette sur l'époque et sur lui-même un regard qui* [illegible] *lucide.*

Par définition, tout sociologue intimide. Les références, le docte savoir qu'il pousse en avant ou traîne derrière lui ne rendent pas nécessairement ses objectifs plus assimilables. A un monde en désarroi, il inflige l'épreuve de dissections opérées à vif, sans en offrir toujours de justifications convaincantes. Comme les individus, les sociétés n'aiment guère qu'on les ausculte, les inspecte, les fouille. Elles aussi se défendent par leur mystère. *L'analyste* chargé de les rendre intelligibles à [illegible] vit ainsi en [illegible] qu'il prétend comprendre et décrire. D'un [illegible] paradoxe, peu d'hommes sortent à leur avantage.

A l'inverse d'[illegible] collègues tranquillement [illegible] dans cet [illegible] hybride, Alain [illegible] entreprend l'[illegible] critique de son [illegible] de son [illegible] qu'il l'exerce dans une France, un monde universitaire qu'il croit promis à des mutations prochaines et considérables. A mi-chemin de la vie militante, professionnelle, et de la politique, cette introspection s'accomplit au [illegible] d'un [illegible] qu'il qualifie lucidement de « journal intellectuel » [illegible] parfois au jour le jour pendant les dix-neuf mois compris entre septembre 1974 et avril 1976, ses [illegible] mais plan préalable, mais non sans idées directrices. Désirées tout ensemble des convictions et un caractère.

Démocrate, [illegible] de gauche, [illegible] du [illegible] par [illegible] qu'il comporte de démystificateur, l'auteur de la [illegible] inquiète se méfie cependant de l'arrogance doctrinaire, des idéologues, broyeurs de [illegible], des pseudo-révolutionnaires à langue de bois [illegible] en pâte dans l'extrémisme verbal de quelques douillets [illegible] parisiens. Dans un temps où la liberté de l'esprit s'affirme davantage qu'elle ne se pratique, [illegible] anticonformisme [illegible], sous une approbation générale, d'innombrables grincements de dents. Sans tomber dans un exhibitionnisme à la mode, il ne s'épargne d'ailleurs pas lui-même. [illegible] brutale séduira [illegible] lecteur vraiment épris d'indépendance.

Néanmoins, personne ne se reconnaîtra tout à fait dans cet étrange tempérament, tour à tour lyrique, janséniste, libéral, romantique, rationaliste, laxiste, sous la carapace d'un vocabulaire [illegible] parfois sociologique en diable. Une notion du devoir impérieuse, assez rare de nos jours, accompagne des complaisances inattendues pour l'[illegible], le marginal. [illegible], il serait facile de taquiner Alain Touraine sur son chapitre, sur l'importance [illegible] qu'il donne à des phénomènes vraiment très périphériques : par exemple, les [illegible]. L'attention prêtée à l'[illegible] peut ne lui cache cependant jamais l'[illegible] grand.

Des pages vengeresses, intelligentes, sur l'Ecole et l'Université, le parti communiste, la [illegible], l'*essoufflement idéologique* d'un [illegible], [illegible] une hypocrisie de gauche, le capitalisme, la dictature de l'argent dans notre [illegible] de *consommation*, sortent évidemment d'une grande plume. Un [illegible] sous-jacent, rarement [illegible], ajoute aux meilleures de ses analyses des notes graves de la profondeur et de l'inquiétude. — G. C.

★ LA SOCIETE INVISIBLE REVELEE, 1974-1976, d'Alain Touraine. *Le Seuil*, 236 pages, 45 francs.

« Il faut une personnalité éclatée pour comprendre une société éclatée »

● *Du début à la fin, votre livre exprime l'énigme* [illegible] *les* [illegible] *d'un personnage contradictoire. Vous donnez l'impression d'être toujours d'ici et d'ailleurs, tel un* [illegible] *sociologue, dont la devise pourrait* [illegible] *ainsi : Bire et ne pas être.*

— J'aimerais mieux ne pas parler de moi... Mais enfin, s'il faut en passer par là, situons mon livre par rapport à mon [illegible] d'isolement ressenti [illegible] un [illegible] ouvrage paru en 1973, *Production de la société*. Il [illegible] sur les pieds. Je n'ai pas été entendu. Je me suis donc demandé pourquoi. En fait, nous vivons une période étrange où tout change. Dans nos situations, il devient très difficile d'indiquer des repères, et d'être compris. Certains nous représentent la société sous forme d'une société close, bien qu'on s'y meuve, et même qu'on s'y agite infiniment.

Dans le langage gauchiste, par exemple, elle n'est qu'ordre. En pratique, nous voyons bien qu'elle est aussi et surtout mouvement. J'ai donc voulu montrer comment, non sans prendre mes distances avec beaucoup de choses, beaucoup de gens. Si un sociologue ne se met pas en dehors, il rate son objet. Il lui faut se placer hors du jeu pour voir ce qu'il y a. Surtout, discuter les règles réelles. Dans notre société générale et la nôtre bouge, change, il faut des gens capables de se détacher des catégories, du concret immédiat. En somme, il faut une personnalité éclatée pour comprendre une société éclatée.

● *Vous vous proclamez solidaire de la gauche sans aucune espèce d'équivoque. En même temps, vous qualifiez gaillardement le socialisme de « vaisseau fantôme idéologique », et vous sentez peu votre malaise devant la rhétorique révolutionnaire, ses* [illegible] *et les défilés d'idéologues...*

— Concilier les deux n'est pas simple. Evidemment ! Nous vivons simultanément la liquidation de très vieux problèmes et l'apparition de nouveaux. Nous sommes dans une phase de l'époque industrielle où de nouvelles [illegible] imposent à la gauche une recherche, des [illegible] de compréhension. La gauche est par elle-même un terme ambigu, vague, complexe. Il ne sert à rien de le répéter comme une incantation, de dire « socialisme... socialisme... », sans préciser ce que l'on met derrière.

L'idée que le socialisme vient fatalement après le capitalisme est fausse. La société sans classes n'arrive pas. Une classe dirigée ne devient pas forcément une classe dirigeante. De la même [illegible] existe-t-il réellement ? En U.R.S.S. ? En Chine ? En Irak ? A Cuba ? En Suède ? Ces questions dérangent. Je sais qu'il ne faut pas les poser. Malgré tout, je les pose ! L'accroissement de précisément, d'analyses justes, entraîne des catastrophes. Nous l'avons vu en Amérique latine, où, faute d'avoir le bon type d'esprit nécessaire, la gauche ne [illegible] pas comprendre de nouvelles situations. Elle se paie lourdement. Inversement. Si elle ne [illegible] pas mieux en [illegible], elle ira aussi au [illegible]. Comme je souhaite ne [illegible] et qu'elle gagne durablement. J'essaie de l'aider là où je peux, [illegible] je peux, par un [illegible] pour la connaissance, la réflexion, contre la langue de bois, contre les [illegible] unanimistes [illegible] du succès, mais pas [illegible] de l'avenir. Mon effort n'est pas toujours compris. On [illegible] des coups...

Le rôle des intellectuels

● *Sans vous, ni la technique ni l'économie ne suffiront à la* [illegible] *Les technocrates giscardiens à* [illegible] *du parti socialiste, beaucoup de* [illegible] *pensent le contraire...*

— Eh bien ! ils se trompent ! En 1850, [illegible] théoriciens expliquaient entièrement l'organisation sociale par la politique. Il est aujourd'hui aussi [illegible] mental de rompre avec une vision économique de la société qu'il le fut, [illegible] d'abandonner l'autre explication. Croire qu'une force supérieure, immanente — économique, politique, religieuse — domine, détermine absolument et à elle seule tous les mécanismes sociaux ne veut rigoureusement rien dire. C'est une idée à mettre au feu. Une société se produit elle-même à travers les rapports sociaux. La société de [illegible] n'échappe pas plus qu'une autre à la règle. Mais les [illegible] qu'elle [illegible] artificiellement dégradent l'homme. Cela me choque et me paraît très dangereux. Une société qui ne travaille pas à la construction de l'avenir est sans avenir.

● *Dans votre livre, vous vous rangez du côté des « intellectuels anti-idéologues, en porte à faux, fragiles dans leur personnalité dans leur rôle social ». Ne vous semblent-ils pas quand même un peu inutiles dans les grandes questions politiques, financières, comme le parti communiste, les banques, dont le rôle social vous inquiète ?*

— Oui, ils sont inutiles, mais leur rôle est essentiel au moment où une société doit découvrir sa nouvelle nature, ses [illegible] problèmes nouveaux. L'intellectuel fragile perçoit souvent plus qu'un autre les *premières formes*, naissantes et contradictoires, d'un [illegible] avenir.

Mon premier rôle est de [illegible] tir. Quand la [illegible] présente, les [illegible] [illegible] et les nouveaux [illegible] qui joueront [illegible] main un rôle aussi important que le mouvement [illegible] hier.

Je nous [illegible] déjà qu'il s'agira [illegible] appareils de domination [illegible] qu'elles [illegible] à se dessiner, par exemple dans les mouvements anti-nucléaires.

Par bien des côtés, je suis un homme du dix-neuvième [illegible]. J'ai grandi au [illegible] de Paris, dans un milieu respectable, qui croyait à l'importance [illegible] son [illegible], à des valeurs stables. Et j'ai vu s'effondrer un univers [illegible] de sa puissance. Ça n'est pas rien d'avoir été [illegible] à Louis-le-Grand en 1945 ! [illegible] croire à [illegible], à [illegible] fonctionnement, quand je l'ai [illegible] d'abord comme un paquet d'ordures qu'on a vidé dans la Seine à la libération ?

Le mélange des problèmes de la culture et de la [illegible] exprime une crise, une transition, ressenties par des individus [illegible] en transition. Les [illegible] ne [illegible] pas [illegible] à être fragiles. Il suffit de regarder autour de soi pour en apercevoir d'autres...

Propos recueillis par

GILBERT COMTE.

JANINE BOUISSOUNOUSE

LA NUIT D'AUTUN

Le temps des illusions

" Des souvenirs qui éclairent le dernier demi-siècle à travers une expérience personnelle riche d'enseignement. " *Roger Giron (Le Figaro)*

" La traversée politique et littéraire [illegible] par ceux qu'elle y a croisés, côtoyés, aimés, jugés quelquefois : Breton, Eluard, Eisenstein, Aragon, Malraux, Montherlant, Silone, Carlo Lévi ... " *Jean-Marc Théolleyre (Le Monde)*

CALMANN-LÉVY

"synthèses contemporaines"

collection [illegible] Michel Ragon

Hervé Fischer

THEORIE DE L'ART SOCIOLOGIQUE

49 F

Pierre Gaudibert

ACTION CULTURELLE

intégration et/ou subversion

49 F

Jean Baudrillard

LE MIROIR DE LA PRODUCTION

33 F

casterman

Pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC

A L'ÉCOUTE DE LONDRES

Textes et explications en [illegible]

Abonnement [illegible] N^os par an, F 40

Spécimen gratuit sur demande à EDITIONS-DISQUES BBCFM [illegible] Berri - 75008 PARIS

Les Provinciales

EMMANUEL TODD.

WATERMAN

débat

Les « nouveaux philosophes » et leur politique

L'émission d' « Apostrophes », le vendredi 27 mai, le dossier que « le Monde des livres » a publié dans le numéro daté ce jour-là sur les « nouveaux philosophes », ont suscité de nombreuses réactions. Alfred Fabre-Luce et René Schérer, professeur de philosophie à l'université de Paris-VIII (Vincennes), discutent, à partir de l'émission télévisée, les analyses de ceux qu'ils ont entendus. Se référant plus directement à notre étude, Michel Guérin précise sa position. Enfin, Jean Cardonnel, père dominicain, répond à Philippe Sollers, à partir de l'article que celui-ci a consacré au libre de Bernard-Henri Lévy « la Barbarie à visage humain », dans « le Monde des livres » du [illegible] mai.

Une résistance ambiguë

par RENÉ SCHERER (*)

LE débat autour des « nouveaux philosophes » vient de déborder largement la petite sphère de l'intelligentsia qu'il agitait. L'émission « Apostrophes » s'est adressée à des millions de téléspectateurs. En dépit d'un certain ésotérisme et d'une confusion certaine, ceux-ci n'ont pas pu ne pas en retenir quelques propositions et une orientation générale. C'est ainsi qu'il a été affirmé que les plus grands intellectuels français n'étaient pas marxistes, qu'aucun ne contestait « la gauche », que la philosophie devait se désintéresser de la bataille politique, que son rôle était une « résistance » critique au pouvoir, à l'instar de celle des intellectuels soviétiques.

Chacun dans les journaux de chapelle pour examiner ces propositions [illegible].

Je dis qu'elles sont en partie justifiées, bien qu'elles offrent une vue entièrement faussée, et de la situation réelle des intellectuels, et des enjeux politiques.

Il est vrai, disons-le d'un mot, que le marxisme commence à peser de tout son poids sur le marxisme appliqué, qu'il va jusqu'à corroder l'idée que nous nous faisons du marxisme comme doctrine de la libération de l'homme. Il est vrai — mais ce n'est pas d'aujourd'hui — que de grands penseurs français, même nourris du marxisme, se sont dégagés de son orthodoxie. Mais il faudrait ajouter, pour ne pas tromper le public, que certains, comme Henri Lefebvre, continuent à se réclamer de Marx ou de F. Châtelet, et J.-T. Desanti ?), que d'autres, comme Barthes, sont toujours entretenu avec le marxisme, soit dialogue, soit polémique [illegible] des pensées se sont développées « dans » du marxisme, mais non [illegible] contre » lui : Foucault, Deleuze, découvrant des matrices de pouvoir, ne disent pas que les concepts de Marx étaient impuissants à [illegible]. Ils n'iraient pas ne veulent pas dire qu'il s'agisse d'un « antimarxisme » dont la connotation politique est aujourd'hui trop claire pour que le lecteur puisse être manié en toute imprudence ou en toute innocence.

Une suspicion légitime

Les « nouveaux philosophes » et ceux qui leur sont associés pèchent aussi par prétérition lorsqu'ils laissent entendre que leur lutte contre le totalitarisme [illegible] à fait naître, dans ce qu'à contresens on nomme l'anarchisme [illegible] une tradition de la gauche française se définit par cette lutte. Mais c'est que cet oubli, ce refus d'une tradition, n'est pas non plus innocent. Car se relier à l'anarchisme est à tout autre courant historique conduisait à admettre une *gène* politiquement, et précisément à gauche, ma[illegible].

Si les « nouveaux philosophes » se présentent comme les seuls représentants actuels d'une « résistance », ce n'est pas non plus dans le prolongement de ces mouvements informels, dits marginaux, qui, depuis une dizaine d'années, opposent, contre la gauche « marxiste » tout entière que contre le régime libéral, les « fronts » des femmes, des homosexuels, des jeunes, des écologistes. Traiter de ces luttes, de leur complexité, de leur rapport au politique, aurait permis de poser des problèmes « du pouvoir » dans son rapport aux libertés concrètes qu'elles existent ou non aujourd'hui, et dans l'éventualité d'un changement, sinon de régime, du moins de gouvernement.

Mais cela n'a pas eu lieu, et c'est là ce qui fait peser sur cette philosophie une suspicion légitime.

Je veux bien admettre que le concept de « résistance » au pouvoir, mais seulement quand ce concept s'énonce, « une référence essentielle à tel ou tel type de pouvoir : politique, juridique, médical, universitaire, scientifique, familial, etc. ; disons alors pour savoir si [illegible] libertés quotidiennes — je re-

Un refuge dans le transcendant

Il vient bien à [illegible] que « le philosophe a les yeux fixés sur les problèmes essentiels à l'échelle planétaire que sont les fascismes, les massacres, les gouffres, où [illegible] nous confinons dans la possibilité d'une rationalité sociale, interdisent un *espoir* béat, mais non qu'ils nous [illegible], à l'écart de toute rationalité, à nous retrancher dans une révolte intellectuelle pure, ou à chercher un refuge dans le transcendant.

Car, justement, le propre de toutes ces luttes partielles qui sont une des caractéristiques de notre temps a été de se dérouler sur des points précis, en évitant de se recommander d'une « philosophie » totalisante ou transcendante, en rompant avec toute [illegible] dont la stérilité pratique ne semblait plus, depuis le néo-kantisme d'Alain et Kant, être à démontrer. En opérant loin de la sphère traditionnelle du politique, sans doute, mais aussi par lui-même à elle.

J'appelle indifférence, non [illegible] celle qui s'installe [illegible], mais une certaine manière de [illegible] pour ce qui se passe à l'Est sur quoi nous n'avons [illegible] d'action, qu'on ne croit à aucun [illegible] et qu'on ne veut à aucun prix voir [illegible] de nos jours en France le pouvoir, et à s'hypnotiser sur la [illegible] « dictature du [illegible] qui ne l'est pas.

(*) Professeur à l'[illegible] de Paris-VIII.

UNE LETTRE DE MICHEL GUÉRIN

Le journal le Monde a bien voulu me compter au nombre des représentants de la « nouvelle philosophie », et je l'en remercie. Mais il ne m'est pas possible de laisser croire que je me reconnais dans le tableau qui en est brossé et dans les jugements qu'il comporte. Mieux vaudrait me taire plutôt que de me faire parler une langue qui, bien s'il faut, n'est pas la mienne.

Aussi, je me permets de vous communiquer l'information suivante : ceux qui lisent mes livres savent que je suis, et reste, sans hésitation d'une métaphysique, un homme de gauche. Je n'ai pas à renoncer ni à endosser des maîtres que je n'ai pas eus : Althusser ne m'a guère plus influencé que Lacan. Platon est fini-ce au moment d'une époque historique, ne m'intéresse majeure. La seul maître d'envergure au vingtième siècle s'appelle Martin Heidegger. Le reste est, à côté, microscopique.

Enfin, je me déclare complètement étranger à l'affairement « philosophique » dont vous parlez. Mais camp est, d'évidence, la gauche. Je suis prêt, bien sûr, à m'en expliquer.

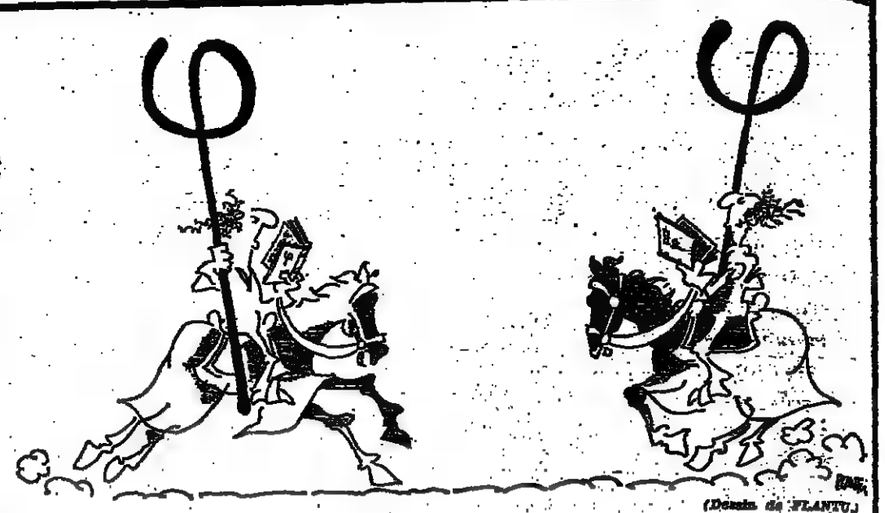

(Dessin de PLANTU.)

Ailleurs, toujours ailleurs...

par ALFRED FABRE-LUCE

IL y a un pouvoir spécifique de la télévision. Dans l'émission « Apostrophes » consacrée aux « nouveaux philosophes », les présences humaines valorisaient, en les clarifiant, des livres que personne n'aurait pourtant déjà [illegible] vu paraître ou jamais entendu qui ne parlaient *jamais* pour ne rien dire et qui semblaient penser vraiment ce qu'ils disaient. L'un d'eux — le plus impressionnant par une ardeur sombre, André Glucksmann — dénonçait en outre, renoncer aux facilités de l'invective. Tout cela ouvrait une ère de débats plus aigus et moins grossiers. Voilà que se lève une génération nouvelle, capable (peut-être) de dominer le pessimisme de l'intelligence avec l'optimisme de la volonté.

Cela dit, deux choses pouvaient surprendre. D'abord, une certaine désinvolture dans l'utilisation des références. Ces agrégés savoir qu'ils ne sont pas seuls à avoir lu les philosophes dont ils parlent. Ils n'ont pourtant présenté qu'une moitié de Nietzsche et une période de Marx. (C'est ainsi que celui-ci qui a dit que « *toute pensée antimarxiste est une pensée prémarxiste* ».) Et surtout, le débat « pivotait » autour d'une base trop étroite. André Glucksmann dénonçait bien le mal suprême, qui est la combinaison du culte absolu de l'Etat avec le culte absolu d'une fausse science. Mais des non-marxistes aussi ont couvert du prestige de la science des dogmatismes et des schématismes que l'expérience ne vérifiait pas (ou, ce qui est plus grave, ne pouvait même pas vérifier). A quand le vrai débat révélant le rôle immense de la suggestion et de la mode dans toutes les pseudo-sciences, depuis le darwinisme social jusqu'à la *scolastique freudienne* ? A quand la mise en question de tous les « demi-dieux » ?

La raison peut suffire à les dépasser. Ne leur abandonnons donc pas les « armes de lumière ». Quand Bernard-Henri Lévy adopte des idées chrétiennes, retrouve le péché originel, nous pouvons le suivre (ou le précéder), sans pour autant retomber dans un obscurantisme. Dire cela, c'est écarter un malentendu qui pourrait lui donner des disciples de mauvais aloi.

Un autre malentendu concerne l'histoire récente. Chez Bernard Pivot, le mot « goulag » traînait dans presque toutes les phrases échangées. On aurait pu croire que Soljenitsyne avait révélé au monde libre la face cruelle du régime soviétique. Certes, il lui a trouvé un nom, il l'a dénoncé avec toute la force de son talent et de son caractère, il a donné la parole à des disparus et apporté beaucoup de détails saisissants. Mais, en gros, tout ce qu'il a dit était bien connu, depuis longtemps (sauf, bien entendu, de ceux qui ne voulaient pas le connaître). Les millions de morts de la *dékoulakisation* et les grands procès de Moscou datent des années 30, et Mao avait déjà immolé des millions de victimes quand nos nouveaux philosophes étaient encore vaguement « chinois ». Alors, qu'on ne nous parle pas trop de leur conversion à l'appel de saint Alexandre Soljenitsyne. Ils sont, tout simplement, « nés » avec retard.

Pour gouverner pas de formule magique

Les discussions abstraites se répètent et tournent en rond. Alain disait déjà dans ma jeunesse que tout pouvoir est un ennemi, et nous savons depuis le temps de Bakounine que l'anarchie risque de tourner en tyrannie. Il n'y a pas de formule de gouvernement magique. Il y a seulement des équilibres provisoires et, parfois, des compromis heureux. Mais nos nouveaux philosophes n'adopteraient pas ce dernier mot. Ils préfèrent se situer *ailleurs*. Leur « ailleurs » est, certes, plus pur que celui de Michel Jobert : ils ne sont candidats à rien, sinon à la faveur du public. Mais c'est encore un évasionnisme. Le patron de Bernard-Henri Lévy, s'il en a un, c'est le grand Nietzsche. Mais la pensée nietzschéenne est-elle finalement autre chose qu'un merveilleux excitant ? Quand il s'agit de passer à l'action, elle se révèle équivoque. Nous ne pouvons tout à fait oublier que Hitler envoya les œuvres complètes du prophète à [illegible] prisonnier.

« Fuir, là-bas fuir... », disait un poète qui, comme eux, avait lu tous les livres. Sur le « vide papier mallarméen que la blancheur défend », nos nouveaux philosophes n'osent inscrire que des résistances et des refus. Certes, les intellectuels n'ont pas à s'inscrire dans un parti et à se faire les instruments d'une propagande. Mais ils ne peuvent, de nos jours, penser *efficacement* que s'ils se situent dans le concret et se demandent ce qu'ils feraient s'ils étaient au pouvoir. Ce n'est pas, dira-t-on, l'affaire des philosophes. Mais, alors, les philosophes ne nous sont peut-être plus très utiles (sauf pour réfuter les autres philosophes). La gestion ne saurait être traitée par le mépris quand elle s'applique à une conjoncture aussi impérieuse que celle qui résulte du quintuplement du prix du pétrole et concerne le proche avenir de millions d'hommes.

Le spectacle de la politique ne se réduit pas seulement au *star system* dénoncé par R. G. Schwartzenberg. Il comporte aussi des joutes idéologiques, des publicités de chapelles, des aller et retour [illegible] – anti-Mao, avec une carte vermeille spéciale pour jeunes), des trahisons « objectives », des refus de « réexpérations » et bien d'autres attractions de la Foire aux Idées. Quand le rideau est retombé sur tout cela, chacun reste seul avec son « projet ». Je formulerai celui-ci : Que la France survive et qu'elle garde son rang ! Qu'elle ne soit pas *dans quelques* années un pays déchu, ramené à des préoccupations *sordides*, où les touristes des pays à monnaie *forte viendront* regarder d'un œil narquois nos intellectuels, comme les *bêtes d'un zoo* !

LA STAGNATION IMPOSSIBLE

par JEAN CARDONNEL (*)

UN point d'importance me préoccupe depuis quelque temps dans la démarche d'un homme à la personnalité si attachante, Philippe Sollers.

Je me souviens d'une époque que le [illegible] de *Tel quel*, avec, entre autres, la collaboration de Maria-Antonietta Macciocchi, avait consacrée aux origines, aux causes de l'horreur du fascisme, qui incluait le stalinisme. Selon ces auteurs, la différence fondamentale [illegible] de l'événement d'une ère nouvelle caractérisée par l'émergence du rationnel et qui était obligée de rompre avec les plus [illegible] soumission à la fatalité, à la providence [illegible] responsables de deux [illegible] de civilisation judéo-chrétienne, à plusieurs reprises, du moins récent de son « madame » ou [illegible] aux harmoniques de la [illegible] Tse-toung, Philippe Sollers prenait soin d'invoquer que la révolution de Chine populaire se situait à l'extrême opposé du christianisme. Il m'apparaissait déjà profondément injuste de faire porter à la persistance de l'inspiration judaïque et [illegible] dans la « défaite » de la [illegible] hommes d'aujourd'hui, la responsabilité de l'horreur contemporaine dont viendraient nous délivrer en début radical d'émancipation Marx et Freud.

Le coupable : christianisme ou marxisme ?

Mais voici que, tout à coup, ou plutôt lors d'un événement que nous pouvons dater, la chute politique du groupe dit de Changhaï ou des « quatre » Philippe Sollers change son fusil d'épaule : ce ne sont plus les réponses par le christianisme qui provoquent l'explosion du fascisme nouveau, [illegible] rouge, mais brusquement le socialisme et de manière plus large, la gauche.

[illegible] je [illegible] a [illegible] Boulainvilliers pour demander l'inscription dans les droits de l'homme, pourvu que celui-ci y soit considéré aussi en peuple, en masse, [illegible] de se contredire et de s'en aller... A la [illegible] de pouvoir fonder, enraciner la révolution interne ou se [illegible] ou du hâter le départ.

Une bonne dose d'insolence et de courage

Or, je ne vois pas du tout ce qui peut constat, de quel [illegible], ou [illegible] sous le nom de quelle [illegible] Philippe Sollers passe du [illegible] judéo-chrétien, proclamé coupable des fascismes, aux exigences d'une [illegible] parution de l'unique [illegible] : le [illegible] marxiste, père de la barbarie à visage humain. C'est [illegible] l'ombre d'une preuve, lui qui se pique d'une rigueur philosophique, que Philippe Sollers, à partir de la critique du livre de Bernard-Henri Lévy, [illegible] révélée sans la présenter [illegible] elle : « *Il faut une bonne dose d'insolence et de courage pour s'en prendre aux gens qui sont aujourd'hui aux « compétents du progressisme » et [illegible] jusqu'au « le pessimisme en histoire ». Ne nous laissons pas étourdir par les slogans électoraux : si un homme de gauche dit ses quatre vérités à la gauche et dénonce sa « passion du leurre et de l'ignorance », c'est qu'il est en train de [illegible] à d'oublier.* »

Je ne m'attarderai pas sur le fait pour le moins curieux que Philippe Sollers ait abandonné à la [illegible] populaire et marxisme au moins précis de la [illegible] quatre, dont [illegible] et [illegible] Broyelle, Evelyne Tschirhart, dans leur livre *Le retour de Chine*, écrivent qu'ils étaient haïs par neuf [illegible] sur dix (page 36, Postface). Ce phénomène vaudrait à lui seul une large étude sur la [illegible] l'identification des [illegible] d'avant-garde des sociétés marchandes avec la frange gauchiste, dogmatique et brutale d'une révolution prolétarienne dans le tiers-monde. Je me contenterai de reprendre dans un tout autre sens les expressions mêmes de Philippe Sollers : il faut une bonne [illegible] et un courage pour n'en prendre ces temps-ci aux compétents d'hier du gauchisme devenus soudain les experts d'aujourd'hui de la régression, et [illegible] de passer jusqu'au [illegible] non pas l'optimisme, mais l'espérance, la foi en l'histoire.

C'est parce que je tente de vivre à fond avec beaucoup d'autres la question lancinante, magnifiquement posée par Philippe Sollers : « *Allons-nous, oui ou non, nous résoudre à prendre l'horreur de front et à en tirer les conséquences ?...* », que je récuse la réponse *simpliste*, primaire, *dogmatique*, légère qu'avance le tireur « *sur toutes les gauches à bottes noirs* ». La réponse de Philippe Sollers à sa propre, à notre commune question, c'est celle-ci : « *Au commencement était la paranoïa. Mais que devient alors la mythologie socialiste et « le rêve d'une » société bonne est un rêve absurde ? Si toute révolution reconduit immanquablement la » servitude ? Si toute apologie du » désir déchaîné débouche sur » l'oppression ? Si la proclamation de libération intégrale est » le masque d'une volonté de » puissance ?...* »

Nous sommes tenus à l'impossible

C'est là qu'il faut se démasquer l'imposture. Elle consiste en ceci : mettre sur le même plan l'apologie du désir et la proclamation de libération intégrale. Je prétends que réside l'équivoque du printemps de 1968 : la confusion entre la libération menée jusqu'à ses racines et le déroulement de l'instant. C'est parce que l'apologie du désir [illegible] sur l'oppression que la proclamation suivie d'effets d'une très, très longue marche à la libération radicale ne *peut être* le masque d'une volonté de puissance. Se libérer radicalement est en solidarité de masse, en peuple est aux antipodes du déchaînement du désir privé, immédiat (...)

(...) Ce qu'affirme Philippe Sollers, c'est que toute révolution est impossible puisque les jeux sont faits, les dés sont jetés au départ. Au commencement *est le* Tyran, le Prince de ce monde ou le *Dieu tout-puissant*. Plus de transformation, pas de déroulement. L'histoire est bloquée. Fixisme. Nous sommes les sujets fugitifs, éphémères, de l'éternel ou de la mort. Il ne m'étonne plus dès lors que Philippe Sollers rejoigne le christianisme intégré d'un Maurice Clavel. Celui-ci dit en propres termes qu'à tous les sens du mot, même le plus vulgaire, *nous sommes faits*, refaits par Dieu, refaits comme des rats. Nous voici plus que névrosés. Le chrétien est un psychotique, écrit Maurice Clavel. Nous sommes des régressés absolus.

Je crois rigoureusement le contraire : c'est le possible, c'est l'homme stagnant dans le désir déchaîné confondu avec la libération radicale qui n'est *plus viable*. L'impossible existe, sous forme de l'horreur concentrationnaire du Chili, du Brésil ou de l'Union soviétique. Si l'impossible, ce à quoi nous n'osons penser, a lieu sous la forme de l'horreur, l'ordre d'urgence, c'est le travail pour que s'incarne l'impossible en réalité de communion, d'amitié, de camaraderie massive et mondiale.

Quoi qu'en dise Philippe Sollers, ce n'est pas le rêve d'une société bonne qui est absurde, c'est le cauchemar d'une vie d'exploitation mutuelle qui est stupide. De toute façon, il n'existe pas de pire illusion que celle de l'homme normal. Les hommes ne vivent jamais selon le bon sens, l'équilibre, le juste milieu de leurs vices et de leurs passions. Nous sommes au-dessus ou au-dessous, ou bien tour à tour l'un et l'autre, du cadre de ce que l'on appelle sottement notre nature et notre définition. Mais si les hommes peuvent être collectivement des monstres à force d'envies et de mesquineries, pourquoi ne serions-nous pas des passionnés d'humanité solidaire à force d'amour et de foi ?

(*) Père dominicain.

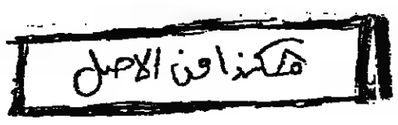

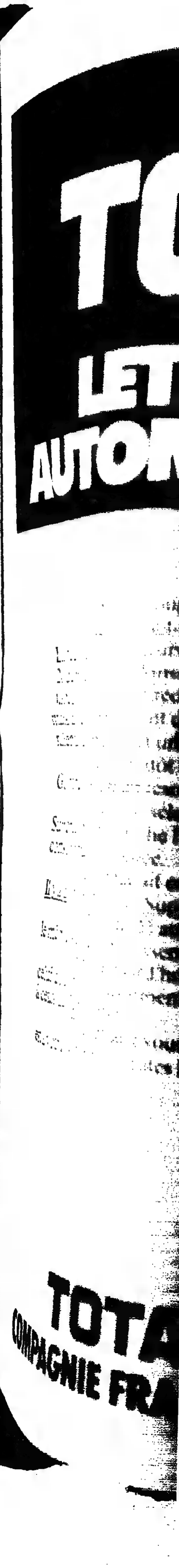

هكذا في الاصل

(Dessin de Plan

toujours ailleurs...

par ALFRED FABRE-LUCE

Un autre malentendu
l'histoire récente. Cass
Pivot, le mot « goulag »
dans presque toutes les
échappée. On aurait pu
que Soljenitsyne avait re
monde libre la face cr
système soviétique. Certe
a trouvé un nom. Il l'a
mais toute la force de
et de son caractère. Il a
la parole à des dépo
apporte beaucoup de dét
comme. Mais en gros
qu'il a dit était bien
depuis longtemps dans
prédécesseurs. De ceux qui ne
pas le connaître). Les
des morts de la déportat
et les grands procès de
vingt ans après, l'image de
avait déjà franchi des
de victimes quand ma
qui s'obstinaient encor
vient d'écrire. » Alors qu
vous parle pas
concentration à l'usage de
Alexandre Soljenitsyne
n'est simplement, c'est
enfer.

Pour gouver
pas de formule

SIBLE

TOTAL
LETTRE AUX AUTOMOBILISTES.

Il est beaucoup question, aujourd'hui, "d'essences économiques".
De quoi s'agit-il?

La technique des moteurs d'automobiles a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. Ainsi, en 1966, il est devenu obligatoire de recycler les vapeurs du carter pour réduire la pollution due aux gaz d'échappement, mais avec l'inconvénient de provoquer l'encrassement du carburateur au ralenti et en circulation urbaine.

Total a aussitôt étudié, dans son Centre de Recherches de Gonfreville, comment résoudre ce problème.

Total a ainsi sélectionné un additif détergent qui, ajouté au Supercarburant, empêche l'encrassement du carburateur, et réduit donc la consommation d'essence.

Cela se passait en 1968.

Il y a donc 9 ans que le Super-Total est un Super "économique".

Total a décidé aujourd'hui de faire un nouveau pas et d'ajouter le même additif dans l'essence ordinaire.

Ainsi, aujourd'hui comme hier, Total a toujours le même souci : celui d'adapter constamment la qualité de ses produits à vos besoins comme à ceux de l'économie.

Total tenait à vous le faire savoir. Aujourd'hui comme hier Total est à votre service sur toutes les routes de France.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

es éditions sociales

NOUVEAUTES

Collection "Notre Temps"

Jean RONY
LA LENTE RUPTURE
L'Espagne entre le franquisme et la démocratie 20 F

Jean FABRE, François HINCKER, Lucien SEVE
LES COMMUNISTES ET L'ETAT - 50e mille
Comment a cheminé la réflexion marxiste sur l'Etat depuis Marx et Lénine jusqu'au 22e Congrès ?
Quel nouveau type de rapports entre l'Etat et les travailleurs suppose la marche au socialisme dans la France d'aujourd'hui ? 20 F

Gustave ANSART
DE L'USINE A L'ASSEMBLEE NATIONALE
Interview de Jacques ESTAGER 20 F

Noël BARTHES, Claude COULBAUD, Denis LEMERCIER
ECOLE, PSYCHOLOGIE, ORIENTATION
La psychologie à la rescousse de la politique ségrégative à l'école 20 F

J.P. LAZIO
LA MAFIA DU MEDICAMENT
Comment les trusts pharmaceutiques gonflent les prix et spéculent sur la santé de millions de Français 20 F

Collection "Classique du peuple" critique

Anne UBERSFELD
LIRE LE THEATRE
De nouvelles études pour éclairer le rapport entre pratique théâtrale et représentation 20 F

"Hors Collection"

Marcel CAILLE
LES TRUANDS DU PATRONAT - 65e mille
Préface de Georges SEGUY 36 F

Groupe Français d'Education Nouvelle
REUSSIR A L'ECOLE
Pédagogie de soutien ou soutiens de la pédagogie ? 40 F

René LE GUEN
VOYAGE AVEC DES CANCRES
Le G.N.C. a 40 ans pour quoi faire ? 40 F

Collectif
L'IMPERIALISME FRANÇAIS AUJOURD'HUI 30 F

Pierre DURAND
LES ARMES DE L'ESPOIR
Les Français à Buchenwald et à Dora 60 F

Marcel ROUQUETTE
LA GESTION COMMUNALE DANS L'ACTION 45 F

Jacques DUMONT, Jean LATOUCHE
L'HOSPITALISATION MALADE DU PROFIT 29 F

Jacques GIRAULT
L'IMPLANTATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DANS L'ENTRE DEUX GUERRES 55 F

J.M. FOSSIER
ZONE INTERDITE - NORD - PAS-DE-CALAIS
Préface de Marcel PAUL
400 pages - 32 hors-texte 80 F

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

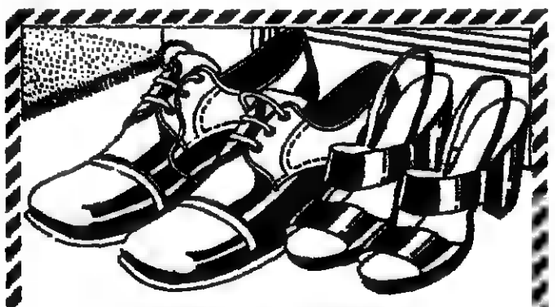

Brittany Ferries vous offre votre 1re nuit d'hôtel en Grande-Bretagne.

A vous et à trois autres personnes car pour bénéficier de cette offre il faut embarquer à quatre adultes dans une voiture pour un aller-retour réservé 8 jours avant le départ Roscoff ou Saint-Malo/Plymouth ou Saint-Malo/Portsmouth les lignes quotidiennes de Brittany Ferries vers la Grande-Bretagne.

Là-bas, votre première nuit d'hôtel vous est offerte, en 2/3 étoiles (2 chambres de 2 personnes). Et cela, du 19 mars au 31 décembre 1977, (excepté juillet et août).

D'autres formules de séjours et circuits vous sont proposées par Brittany Ferries dans sa brochure 1977, demandez la chez votre agent de voyages habituel ou à

brittany ferries

Gare maritime - 29211 Roscoff
Tél. (98) 61 12 12
Gare maritime - 35400 Saint-Malo
Tél. (99) 56 42 29

Bon pour une brochure gratuite Brittany Ferries
Nom
Adresse
A retourner à Brittany Ferries 29211 Roscoff

ÉDUCATION

SCÈNES DE LA VIE DE VINCENNES

III. - L'avant-garde des travailleurs

par PHILIPPE BOGGIO

Presque dix ans après sa création, l'université de Vincennes (Paris-VIII) est l'objet de critiques de la part des pouvoirs publics, qui lui reprochent ses choix politiques et ses méthodes de fonctionnement. Les étudiants et les enseignants redoutent qu'à l'occasion du projet de transfert de leur campus à Marne-la-Vallée le gouvernement ne cherche à démanteler l'expérience vincennoise (« le Monde » des 1er et 2 juin).

Chaque soir, vers 18 heures, le vieux monde s'éveille un peu. « *Regarde : voilà l'avant-garde des travailleurs à l'université.* » Marc, [illegible], se désigne pas l'emphase, mais c'est vrai : les « travailleurs » arrivent à l'heure où les étudiants « normaux » quittent l'université. Après une journée de travail, ils traversent le centre par centaines, pressés, inquiets, en retard.

Marc poursuit : « *T'as vu combien de temps les profs rêvent d'envoyer tous les gosses sur les bancs du savoir ? Depuis la révolution des spartakistes.* » Tous les jours, les cours se prolongent tard dans la nuit pour ceux qui travaillent dans la journée.

On a beaucoup écrit, depuis 1968, sur les étudiants d'un genre nouveau qui ont pu accéder à l'enseignement supérieur parce qu'une exception avait été faite à la règle d'accès aux universités, et que Paris-VIII pourrait recruter sans bachelier, les étudiants *non bacheliers*. Depuis, Vincennes s'est peu à peu assimilée à cette image d'elle-même, préférant être définie par cette particularité. Elle est pourtant aussi la seule université parisienne à n'avoir pas eu de secteur de recrutement, ou la considère comme un bouillon de culture des [illegible], celle de l'université politique par excellence ; elle a été, en outre, le seul lieu d'expérimentation d'une pédagogie sans examens, sans cours magistraux, sans la distance qui sépare généralement étudiants et enseignants. En vain. Pour l'histoire de ces dernières années, Vincennes reste le lieu où les syndicats ne poussés trop vite vers la vie active, gardent la possibilité d'accroître leurs connaissances.

On y a vu un jardinier de la Ville de Paris inscrit au département d'urbanisme, un officier en retraite qui partage l'étude des jeunes à cheveux longs du département de philosophie, des prostituées du Bois qui attendirent des mois avant de se décider à franchir les portes de cet univers intrigant, un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay qui n'avoua pas tout de suite son escapade ; des jeunes femmes, épouses et mères, qui prennent le chemin des locaux de « psycho » comme on se rend aux leçons inaugurales au Collège de France, par intérêt ou par mode. On connaît cette star du cinéma porno qui approche de la fin d'études menées fort sagement. On cite les employés de la société Kodak, qui allaient aux cours en équipe. Vincennes, seule, réussit ce mélange des âges, des classes sociales, des races.

Pourtant, presque neuf ans après le déclenchement d'un phénomène que la gauche souhaiterait voir généralisé et que le gouvernement a toujours maintenu dans ses limites initiales, ces « travailleurs » offrent une image plus précise d'eux-mêmes. Officiellement, n'importe qui peut s'inscrire à Vincennes, à la simple condition d'avoir eu une activité rétribuée durant trois années au moins. Aucun diplôme n'est exigé pour les salariés. Mais, peu à peu, les enseignements de Paris-VIII ont « fixé » leur propre clientèle : ainsi, le département des sciences de l'éducation s'adresse davantage aux enseignants, aux [illegible], aux animateurs ; on trouve un nombre important d'infirmières, d'assistantes sociales, de membres de professions para-médicales ou psychologie, qui rêvent d'une formation complémentaire, d'une promotion professionnelle, étudient plus généralement l'anglais ou l'informatique. Les étudiants étrangers sont désormais les plus nombreux en économie politique, en [illegible] politiques, en « administration économique et sociale » (A.E.S.), dont l'enseignement permet d'envisager des carrières de fonctionnaires dans [illegible] d'origine.

Certains renoncements

Avec les années, ces pratiques sont [illegible] devenues des règles. L'université trouve également le besoin [illegible] un premier bilan et de corriger certaines imprécisions. Ainsi, il a été difficile pour certains étudiants non bacheliers de [illegible] le *cursus libre* de Paris-VIII. Chaque étudiant conserve le libre choix des matières qu'il souhaite étudier. En plus des « unités de valeurs domicile » (U.V.) nécessaires pour [illegible], il peut compléter son *cursus* dans le — ou les — département de son choix. *Or, si les bacheliers de* l'après-mai 1968 s'étaient aisément adaptés à ce « système pédagogique », les « travailleurs » se montrent désorientés à chaque rentrée. L'université vient même d'éditer un manuel de l'étudiant, *qui doit rendre plus facile* l'approche de l'enseignement. De même, il est inexact de croire qu'à Vincennes le [illegible] pédagogique est secrète [illegible] véritable sélection : le surnombre, l'étroitesse [illegible] d'abord, *découragent beaucoup* [illegible] et, en premier lieu, les « salariés du soir ». Sur les trente-trois mille étudiants inscrits à la dernière rentrée, on estime à près de deux mille de moins le nombre de ceux qui ont renoncé après quelques mois. Une [illegible] surchargée ne peut fonctionner sans être contrainte à renoncer à certains de ses « usages pédagogiques ». « *Au début, nous avons essayé de vivre cet enseignement en autogestion*, explique M. Jean-Marie Vincent, directeur du département de sciences politiques. *Ce n'est pas possible aujourd'hui : les étudiants sont trop nombreux et nous manquons de locaux. Je ne parviens plus à suivre sérieusement mes étudiants.* » *Cette inflation*, née en partie de la réussite de la formule vincennoise, a aussi entraîné de lentes modifications des méthodes d'enseignement. On retrouve partout la nécessité de recourir à la solution du cours magistral, faute de place, ou plus généralement parce que nombre d'enseignants « font recette ».

Face à des problèmes d'angoisse et de découragement, les étudiants n'ont plus l'attitude active de leurs aînés d'après 1968, face à la pédagogie vincennoise. Beaucoup « consomment » un enseignement qui, pourtant, se veut critique. « *Cela peut paraître désespérant*, dit Mme Madeleine Rébérioux, enseignante d'histoire, *car Vincennes a été conçue comme une rupture avec la tradition universitaire du bachotage.* »

Lancée sur la base de quelques grands principes généraux et de certitudes, des enseignants qui ont fait Paris-VIII, l'expérience trouve peu à peu son rythme de croisière. Mais elle rencontre aussi ses premières limites. Ainsi, les Vincennois estiment désormais que tous les « travailleurs » ne peuvent tirer un profit identique de l'accession à l'enseignement supérieur : les militants syndicalistes, les employés, les salariés qui ont interrompu leurs études après la classe de troisième éprouvent en général peu de difficultés.

Il n'en va pas de même pour les [illegible] de qualification, les ouvriers qui n'ont pas dépassé le niveau du certificat d'études et les étudiants étrangers qui maîtrisent mal la langue française. « *Nous avons l'exemple des étudiants du Nigéria, tous anglicistes*, explique M. Bernard Cassen, directeur du département d'anglo-américain. *Or nous tenons à ce que notre enseignement repose sur la langue française. Nous avons souvent avec ces étudiants, dont nous ne comprenons même pas l'anglais, un grave problème d'incommunicabilité.* »

Un débat déjà ancien

Certains départements, comme le droit ou l'économie politique, ont une « clientèle » souvent exclusivement étrangère. « *Cette réalité a influencé le contenu de notre enseignement*, dit M. Denis Berger, chargé de cours en économie politique. [illegible] *baser notre travail sur les réalités économiques et politiques de leurs pays d'origine.* »

Conscients de ces difficultés, les créateurs de Vincennes ont mis en place un enseignement de langue française pour les étrangers. Mais faut-il aller plus loin et créer des enseignements préalables de mises à niveau pour les étudiants qui sont *dépourvus des outils intellectuels et culturels en arrivant à l'université ?* » Deux thèses s'opposent. Certains, comme M. Bernard Cassen, estiment qu'il est vain d'appliquer d'emblée à tous les non-bacheliers une pédagogie dont le niveau moyen est élevé. « *Chaque année*, dit-il, *nous organisons des tests de niveau. En 1971, 70 % des étudiants étaient au-dessus de la barre. Actuellement, seuls 10 % ont des résultats moyens, alors que la barre n'a pas été relevée.* » M. Bernard Cassen estime qu'il faut désormais prévoir pour ces nouveaux étudiants des « *cours de rattrapage en langues* ».

D'autres jugent, au contraire, que le mélange [illegible] d'étudiants bacheliers et de non-bacheliers est profitable à tous. Simplement, l'enseignement doit perdre son « *cursus à étapes* ». « *Notre enseignement est nécessairement non progressif* », dit le philosophe François Châtelet. On retrouve indiqué en pointillé dans ces deux thèmes un autre débat : l'université de Paris-VIII doit-elle s'aligner sur les autres établissements d'enseignement supérieur et demander la délivrance de diplômes nationaux contraignants ?

Longtemps, Vincennes a refusé de trancher, s'opposant même aux pouvoirs publics lors de l'instauration des diplômes d'études universitaires générales (DEUG). Elle obtint avec difficulté, en 1975, le droit de dispenser un diplôme d'équivalence nationale pour les non-bacheliers. Dix départements seulement bénéficient de cette dérogation (psychologie, sociologie, histoire, géographie, lettres, littérature française, langues, langues appliquées, musique et arts plastiques, administration économique et sociale) ; les autres département n'ont pas obtenu de dérogation ou ont [illegible] fait le choix contraire.

En prévision de la réforme des deuxièmes cycles, l'université a [illegible] près de [illegible] demandes d'habilitation. Cependant, certains enseignants, préféreraient que Vincennes coupe ses liens avec ce système de diplômes et s'engage davantage sur la voie d'une « *université libre* », qui ne délivrerait que des diplômes « maison ».

Cette dernière orientation pédagogique est toutefois en recul. Les responsables de Paris-VIII reconnaissent peu à peu la nécessité de donner aux salariés les moyens d'une réelle promotion sociale par l'université. C'est notamment la thèse défendue par la C.G.T., qui a toujours soutenu l'expérience de Vincennes, et par les partis de gauche.

FIN

LES RÉVOLTES D'HÉLÈNE

Pour beaucoup, la rencontre avec Vincennes a marqué un point de non-retour... Certains sont [illegible] : des enseignants comme Michel Foucault, des étudiants diplômés, d'autres [illegible] de l'hôpital psychiatrique de Dury-les-Cornouailles, beaucoup de jeunes militants happés trop vite par une trentaine désabusée, etc.

D'autres sont restés malgré cent difficultés, parce qu'ils ont trouvé [illegible] une sorte de paradis provisoire. C'est le cas de quelques très rares étudiants devenus enseignants et plus généralement des vrais permanents de Vincennes : les secrétaires.

Elles s'appellent Elsa, Tania, Assia, Blanche, Hélène, etc. Beaucoup avaient travaillé avant de venir suivre un enseignement et, encore aujourd'hui, elles sont les premières étudiantes salariées, puisqu'elles continuent [illegible] encore que sur le marché du travail, elles acceptent de gagner ici un faible salaire avec une maîtrise ou un doctorat.

Avant de devenir secrétaire du département de sciences politiques, Hélène était infirmière de nuit à l'hôpital de Dijon. Elle a fait « socio », puis « sciences-po », et a [illegible] un mémoire sur [illegible] l'un hôpital. Lorsque mes comptes », affirme-t-elle, m'a [illegible] de conceptualiser mon expérience. » Elle gagne 2 500 F par mois, comme « auxiliaire » et risque de se retrouver sans travail en cas de démantèlement de l'université ou de simple transfert. Le week-end, elle est ouvreuse dans un cinéma « porno » de Pigalle.

Hélène, comme d'autres, exprime une profonde révolte face au lent assèchement de Vincennes. Elle traque les vices de forme, les petites et grandes lâchetés, les erreurs politiques. Femme agressée, elle refuse pourtant les réactions « sectaires » du « groupe-femmes ». Inquiète de l'afflux d'étudiants étrangers — « Il y a danger de mort » —, elle [illegible] aux accueillir, [illegible], [illegible] à la générosité plutôt anarchiste, elle a adhéré quelques [illegible] à la C.G.T. « pour faire [illegible] », puis a démissionné bruyamment parce que, dans l'« affaire de la fac [illegible] à Vincennes », elle a refusé de confondre [illegible] trafiquants et [illegible] droqués en perdition.

Porte-parole malgré [illegible] d'un [illegible] parmi les [illegible], elle comprend la « complexe » de ses [illegible] qui « [illegible] peuvent pas publier comme les profs » et a écrit un brûlot rageur contre l'égoïsme patronal [illegible] et le sommeil des « consommateurs du [illegible] ». [illegible] dit [illegible] qu'il a été « son [illegible] de [illegible] », [illegible] était [illegible] diante, puis [illegible] de [illegible] Mallet, ce sociologue venu du [illegible] du travail, [illegible] trop tôt. « Lui aussi aurait pu changer quelque [illegible] ici, [illegible].

[illegible] plus, [illegible] respirer [illegible] [illegible] du [illegible] ou prendre un [illegible] à la [illegible] Lipp, loin, en terre étrangère : [illegible] [illegible] t'en. [illegible] [illegible] [illegible] « possibles » sur [illegible] [illegible] après-midi [illegible] parlait [illegible] à [illegible] du beau [illegible] Gérard Xuriès. « C'est par ces [illegible] [illegible] », [illegible], sans [illegible] y croire, [illegible] pour la dixième fois en quelques [illegible], qu'il [illegible] [illegible] au [illegible].

Si vous avez de 18 à 25 ans, allez passer vos vacances en
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE
[illegible] : 700 F, 800 F et [illegible] F.
Téléphoner : France-EDA 508-80-75
22, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS.

ECOLE D'INTERPRETES ZURICH

Préparation à la profession de traducteur et d'interprète

Conditions d'admission: baccalauréat avec 2 langues étrangères

Entrée: avril ou octobre

CH-8006 Zurich, Sonneggstr. 82

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre

ACEG

Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 25 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.
● Cours de langue généraux, intensifs et études très intensives
● Cours préparatoires aux examens ● Cours spéciaux pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais ● Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes ● Logements choisis avec grand soin.
Demandez, sans engagement, le programme des cours ACEG.
ACEG 33 Wimborne Road, [illegible], Angleterre. Tél. 28 21 28, Telex 41438
ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse. Tél. 01/47 78 11, Telex 52 528

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No postal _____ Domicile _____

هكذا من الاصل

هكذا في الأصل

ÉDUCATION

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mme Saunier-Seïté : les présidents d'université sont responsables du maintien de l'ordre

Mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Icart (rép., Alpes-Maritimes) a demandé au secrétaire d'Etat aux universités ce qu'elle peut faire « pour mettre fin à cette étrange expérience, que certains qualifient d'« originale, qui se déroule [illegible] versité de Vincennes, [illegible] en matière de drogue ».

Mme Alice Saunier-Seïté lui a répondu :

« Dès que certains nomment mes provocations, mes calomnies, la lecture du Journal officiel prouve que ce sont des réponses à des attaques qui, à travers moi, visent le gouvernement et [illegible] placé les universités libérales. J'ai placé les universités devant leurs responsabilités, et partout, ou presque, le travail est redevenu possible. Est-ce pour cela que je suis la femme à abattre et à insulter, est-ce parce que je suis une preuve éclatante que les universités, en régime libéral, permettent la promotion des jeunes gens pauvres, des travailleurs, des veuves, des mères ? C'est ainsi que le gouvernement conçoit les universités : des lieux de recherche, d'étude, de promotion intellectuelle et sociale ; des lieux où se prépare [illegible] Il ne faut pas que les problèmes de Vincennes, quelle que soit leur gravité, éclaboussent le monde universitaire. A côté des trente-trois mille étudiants de cette université (dont beaucoup poursuivent des études sérieuses), il [illegible] témoigne de la complaisance des pouvoirs publics à leur égard ». existe, dans les autres établissements d'enseignement supérieur, huit cent mille étudiants qui, depuis le début de l'année universitaire, travaillent sans interruption (...).

» Vincennes n'est pas la richesse des universités françaises ; elle en est aujourd'hui l'exception. Et je rends hommage aux présidents des autres universités : ils ont fait un effort d'imagination et pris les responsabilités que leur donne l'article 37 de la loi d'orientation, qui leur confie, en effet, la responsabilité du maintien de l'ordre dans les locaux universitaires et précise que toute atteinte à cet ordre est passible de sanctions disciplinaires. »

Mme Saunier-Seïté ajoute : « J'invite le président de Vincennes [illegible] collègues, car par la loi ce ne sont ni le gouvernement, ni le secrétaire d'Etat aux universités, ni son représentant [illegible] qui prononcent la fermeture des universités de Paris, qui disposent du pouvoir à l'université. Ce pouvoir est entre les mains du président élu de cette université. Qu'il l'exerce, même si c'est difficile, plutôt que d'attaquer le gouvernement, parce que, évidemment, c'est beaucoup plus facile. »

La réforme Haby et la question scolaire

Constatant, au cours de cette même séance, que l'application, en septembre 1977, de la réforme Haby était toujours contestée, M. Gissinger (R.P.R., Haut-Rhin) a demandé au ministre ce qu'il compte faire « pour empêcher l'association Cornec de mener sa campagne de démolition ».

M. Haby lui a répondu : « Je déplore [illegible] des parents, dont le rôle [illegible] être [illegible] à améliorer le système éducatif, aient pris des positions aussi politisées. Mais, étant donné que la fédération Cornec a été créée par le [illegible] national des institu[illegible] est [illegible] par lui, je ne m'étonne pas qu'elle s'aligne purement et simplement sur les positions de ce syndicat. »

Intervenant sur le même sujet et [illegible] directement au ministre, M. Morellon (Puy-de-Dôme) a déclaré : « Vous êtes le garant de la neutralité scolaire, et à ce titre vous ne pouvez laisser se développer un [illegible] syndical, laisser orchestrer une campagne contre les parents dont les enfants fréquentent l'école privée et qui viennent de se déclarer en état de légitime défense. »

M. Haby a répondu :

« Je comprends votre inquiétude devant les positions prises depuis deux ans par [illegible] geants des syndicats d'enseignants ou de fédérations de parents d'élèves. Il est inquiétant d'entendre M. Haby affirmer qu'on ne peut être enseignant que si l'on est de gauche, ce qui désigne à la vindicte publique ceux qui, par tempérament, ont fait connaître [illegible] n'étaient pas favorables au programme commun, ou, pis, [illegible] figuré sur des listes électorales qui n'étaient pas patronnées par le parti communiste [illegible] alliés. De fait, dans plusieurs établissements, la [illegible] communication [illegible] d'une [illegible] à l'égard de certains enseignants.

» Il est inquiétant que la fédération Cornec ait pu [illegible] une querelle scolaire [illegible] 70 % des électeurs des partis socialiste et communiste, [illegible] cela ressort d'un sondage, ne veulent plus. Il est regrettable que la fédération Cornec, par un prosélytisme dû à sa condition aliénée, se croit obligée de rechercher, de demander l'application rapide, pure et dure, du programme commun, plaçant [illegible] signataires dans l'embarras. Mais [illegible] que le problème soit [illegible] en lumière, au lieu de rester masqué. »

CETTE TRÈS LÉGÈRE ODEUR DE HASCHISCH

Le campus de Vincennes n'était pas encore, en ce premier jour de juin, le théâtre sur lequel le président de Paris-VIII et [illegible] Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, [illegible] fumée abondante des merguez à l'extérieur ; à l'intérieur, les revendeurs de babioles et de cotonnades, les livres à l'étal... L'université vivait à son rythme paisible du mercredi.

Ce jour-là, les [illegible] ne sont pas nombreux ; ils préfèrent le [illegible] jour de l'université, moins fréquenté. Une [illegible] têtes connues, à peine. [illegible] là, je sais qu'il en revend », dit un membre du conseil de l'université, en montrant du doigt un « dealer » au milieu d'un groupe. Jeans délavés, la trentaine, il ressemble aux autres, si ce n'est sa manière de s'adresser aux gens de très près.

Devant l'amphi-I, qui était, il y a encore trois semaines, le repaire des drogues dures, des jeunes se laissent baigner par le soleil. Il est difficile de savoir s'ils bronzent ou s'ils « planent ». A travers le folklore du « souk », un œil exercé pourrait donc constater qu'« ils » ne sont pas là aujourd'hui. « C'est [illegible] de la campagne de presse ». « [illegible] partis, car le prix de [illegible] a doublé ces temps-ci, et le marché est perturbé », expliquent des étudiants. Subsiste à peine, très légère, une odeur de haschisch. — C. C.

Le Monde des Philatélistes

HISTOIRE

Les conspirations du général Jouhaud

Le général Edmond Jouhaud, né à Bou-Sfer (Algérie), ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, ancien [illegible] l'O.A.S., [illegible] condamné à mort, continue [illegible] pencher [illegible] son passé, comme il l'avait déjà fait dans *O mon [illegible] perdu !* Dans *Ce que je n'ai pas dit* (1) — le titre ne va pas [illegible] quelque exagération, — il cherche à montrer — et, [illegible] démontrer à lui-même — [illegible] natale aurait pu [illegible] française ou que, du moins, une Algérie franco-musulmane aurait pu voir le jour.

Bien qu'il ait dû couvrir nombre d'exactions, laissé s'accomplir des crimes qu'explique[illegible] l'excuser, l'anarchie permanente de l'O.A.S. et [illegible] de ses chefs, nul n'a jamais songé à lui refuser le courage, la dignité en [illegible] d'une mort longuement [illegible] et une passion pour l'Algérie qui faisait [illegible] à de Gaulle, [illegible] de traîtres : « *Jouhaud, c'est un pied-noir.* »

Il [illegible] bien [illegible] que son livre est un retour sur des [illegible] nements qui, en 1977, paraissent se situer à des années-lumière. Des événements aussi que les Français, à l'exception de quelques-uns, ont mis grand soin à oublier.

Reclus dans ce qu'il appelle lui-même sa « nostalgérie », comme naguère dans la cellule des condamnés à mort de la Santé, [illegible] n'en [illegible] d'une [illegible] qui l'a brisé. Il y apporte, au [illegible] quelques retouches, quelques précisions inédites ou mal connues. Il y règle, avec modération, quelques comptes qui lui tiennent à cœur.

Son livre, bien involontairement, est un témoignage de l'étonnante légèreté de tous les comploteurs, militaires ou civils qui s'efforcèrent, à partir de 1960, d'amener de Gaulle à résipiscence ou de le faire disparaître. Conjurations de salon, où les propos fracassants et les déductions tirées de prémisses douteuses tiennent lieu de politique. Manque d'unité et de liaisons sérieuses entre des hommes dont certains veulent à tout prix jouer un rôle. Naïveté de militaires qui, sortis de leur spécialité, s'embourbent comme tous les spécialistes dans des [illegible] politiques qui ne leur sont pas familiers. Collusions surprenantes — le sont-elles encore aujourd'hui ? — entre certains notables et la pègre. Ainsi apprend-on qu'un ami du général Jouhaud, industriel, « *disposant de gros capitaux* », avait décidé, de son propre chef, en janvier 1961, de faire disparaître de [illegible] Une « *équipe internationale acceptait d'examiner le problème* » et réclama 400 millions [illegible] l'époque. [illegible] tentative [illegible] collecte [illegible] par un échec. Les « truands » exigèrent et obtinrent, sous la menace, 7 millions, pour « frais d'études ».

[illegible] le général Jouhaud, la plupart [illegible] tentatives soit pour supprimer [illegible] Gaulle, soit pour prendre le pouvoir à Alger, soit pour instaurer à Paris un régime [illegible] aux [illegible] partisans de l'Algérie française n'ont échoué que par l'effet du hasard. Il ressort de ce récit que les conjurés pataugeaient constamment dans l'improvisation. [illegible] uns un pensaient qu'à reprendre [illegible] la Résistance, d'autres à imiter [illegible] révolutionnaires qu'ils avaient [illegible] enfin vivaient dans une permanente exaltation romantique.

Le régime gaullien, en définitive, dans [illegible] extrême fragilité, fut sauvé à la [illegible] la présence et le sang-froid de [illegible] chef et par [illegible] successives de [illegible] De Gaulle tenait [illegible] un appareil [illegible] mal assuré, un entourage à la conscience troublée. Il avait pour lui la [illegible] de l'opinion française — [illegible] Edmond Jouhaud fait [illegible] marché. [illegible] lui [illegible] la passivité et la crainte de l'avenir d'une partie des [illegible] de l'armée. L'obéissance [illegible] un devoir. C'est aussi, dans un [illegible] temps, la facilité.

En [illegible] des « [illegible] » politiques évanescents, [illegible] général [illegible] des [illegible] qui le [illegible] remplaçait l'analyse [illegible] l'avoue Edmond Jouhaud, constamment portés à [illegible] leurs désirs pour des réalités.

L'ancien chef d'état-major [illegible] l'air a [illegible] son livre « *afin que les métropolitains comprennent que nous [illegible] toujours eu tort* ». Certes. Et le Gaulle portera sa responsabilité d'avoir par ses incertitudes — camouflées en hautain [illegible] vélisme — [illegible] son [illegible] rendu plus déchirant encore [illegible] qui ne pouvait être qu'un [illegible] l'aveuglement [illegible] chez les Français d'Algérie, jusqu'à la dernière minute, pèse lourdement dans l'autre plateau de la balance.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Edmond Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, Fayard, 432 p., 55 F.

Le travail manuel et l'ennui

[illegible] le travail manuel [illegible] l'école, Beau [illegible] des [illegible] Ceux-ci n'ont pas manqué [illegible] au long de la journée d'information organisée mercredi 1er juin, à Paris, à la porte [illegible] par le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels. Six heures durant, un public nombreux — plus de trois mille personnes, — discipliné et patient a entendu successivement MM. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, et René Haby, ministre de l'éducation, appeler de leurs vœux une évolution des mentalités et proposer des remèdes. « Si la France, a dit le premier, compte aujourd'hui un million de demandes d'emploi [illegible] de travailleurs immigrés, c'est [illegible] grande partie parce que les jeunes se détournent du travail manuel, et ce dès l'école ». [illegible] critiquer cette école [illegible] « le travail manuel peu à peu déformé ».

Le ministre de l'éducation, après [illegible] affirmé que, dans notre société, le travail manuel, « bien loin de disparaître », était en train de « devenir l'affaire de tous », comme l'atteste la vogue du bricolage, proposa ses solutions qui ont nom : réforme Haby, introduction de l'éducation manuelle et technique dans tous les collèges, fin de la ségrégation [illegible] secondaires techniques et généraux, sont les deux armes [illegible] offensive.

La méfiance des jeunes

Poliment applaudi par une partie du public — qui, à [illegible] moment, a fait soulevé d'enthousiasme, — le ministre participa ensuite à une « table ronde » où [illegible] y [illegible] le docteur Jean Rousselet, faire état de la méfiance des [illegible] qui pourrait craindre « qu'on leur propose une revalorisation du travail manuel que parce qu'il n'y a plus d'autres emplois à leur proposer ». Un peintre-verrier [illegible] l'assistance [illegible] disciplines d'éveil qui sont celles qui fabriquent un homme ».

Mme Nicole Pasquier, déléguée à la condition féminine, défendit évidemment les femmes ; le docteur Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves, renouvela [illegible] inquiète pour que des moyens soient dégagés en faveur de la réforme et un professeur d'éducation manuelle et technique fit entendre, brièvement, la voix de l'opposition en réclamant qu'on s'intéressât aussi aux conditions de travail des enseignants.

Que restera-t-il de cette opération promotion pour laquelle une société privée [illegible] services et [illegible] grand luxe ? Que restera-t-il des intermittents exposés aux spécialistes du travail manuel venus réciter [illegible] des formules [illegible] lorsqu'un enfant démonte un timbre de bicyclette. Il faut « établir la [illegible] de l'objet, car il ne faut pas oublier l'intérêt de l'analyse fonctionnelle ». On projeta des schémas incompréhensibles : faut-il que le travail manuel, aussi, véhicule l'ennui ?

Voulue par le secrétaire d'[illegible] travail manuel, plutôt subie par le ministère de l'[illegible], cette journée publicitaire a laissé une impression de malaise. Les [illegible] et les contradicteurs — la [illegible] et la [illegible] refusé. [illegible] s'y [illegible] explique peut-être [illegible] ton officiel de ces débats. Mais [illegible] sans [illegible] fait qu'il [illegible] plus intéressant de travailler [illegible] mains que d'en parler [illegible] mois. — Br. F.

COURS PRIVÉ MINERVA
CHATEAU DE L'EPINE - 36 CIRON - Tél. (54) 37-99-07
dans la plus belle campagne de France
ANNEE SCOLAIRE de la 6e au BAC A, B, C, D et G 3
études - sports - loisirs
COURS et VACANCES
du 2 au 27 août ou du 29 août au 10 septembre
De l'entrée en 6e à l'entrée en terminales
RENSEIGNEMENTS
COURS PRIVE MINERVA, 4, av. de Verdun, 94 - St-Maurice - [illegible]
INSTITUT BAT - LOSSAC, 75, rue d'Anjou, [illegible] Paris - 387-34-63

MOTORAIL
Faites le tour de la Grande-Bretagne en voiture... avec Motorail
Allez-y par le train et profitez de votre voiture

Partez de nuit, dormez pendant le voyage et votre voiture vous attend à l'arrivée. Et c'est bien pour un jour de gagné.
Un service de nuit au départ de plusieurs gares importantes pour le pays entier, avec trains directs pour l'Ecosse, Bristol, Birmingham, Manchester, Gloucester, Weymouth, Southampton, et Portsmouth.
Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou à British Rail, 12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris. (01) 266-70-80.

VOLTES D'HÉLÈNE
[illegible] Ph. Ec
inental... vient en tête
our l'anglais en Angleter
[illegible] Educational Group (ACEG)
[illegible] Nom
[illegible] Prénom
[illegible] Rue
[illegible] Postale

PRESSE

M. SÉGUY : l'information n'a jamais été à ce point domestiquée et trafiquée.

La C.G.T. a rendu publique, mercredi 1er juin, son intention d'organiser un colloque sur les problèmes de l'information à l'automne prochain. Pour cette organisation, « *l'information n'a jamais été à ce point domestiquée et trafiquée* », et il est nécessaire d'examiner « une *approche nouvelle* » pour lutter contre « *la monopolisation presque absolue des grands moyens d'information par le pouvoir politique* ». Georges Séguy a précisé les buts du prochain colloque : « *La C.G.T. mène bataille pour le droit à l'information et la liberté d'expression est une lutte permanente de grande ampleur* ». Un rapport sera présenté aux participants à cette manifestation qui, outre des journalistes, comptera des représentants de la Fédération du Livre, de l'industrie papetière, des juristes, des téléspectateurs et auditeurs, etc...

La promotion 1977 du Centre de formation des journalistes sortie le 27 mai. Le [illegible] a été attribué à vingt-neuf [illegible]. Les épreuves de la [illegible] d'entrée au Centre de formation des journalistes pour l'année 1977-1978 sont fixées aux 7 et 8 septembre. Les inscriptions peuvent être prises au C.F.J., 33, rue du Louvre, Paris (2e), du 15 juin au 31 août.

IMPRIMERIE

LE RELÈVEMENT DES SALAIRES DU LABEUR

Le comité exécutif de la Fédération des travailleurs du Livre C.G.T. se réunit ce jeudi 2 juin afin d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir les discussions sur les salaires dans le secteur du labeur. Selon le Livre C.G.T., la réunion paritaire du 1er juin n'a permis, à cet égard, aucun progrès. « *La délégation patronale, en réponse aux revendications des travailleurs concernant l'amélioration du pouvoir d'achat, n'a rien voulu entendre et a refusé toute application du plan Barre, interprétant même restrictivement la seule référence, l'indice officiel* ».

« Cette *attitude consute*, conclut la C.G.T., à *poursuivre et à aggraver la politique des bas salaires dans la profession et les conditions de vie des travailleurs* ».

La délégation française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques [illegible] qu'« *aucun élément n'a pu être conclu* », mais que, [illegible] tenu par l'Institut INSEE du 1er juin accuse une hausse de 2,40 %, « *la délégation patronale a pu la décision de recommander l'application, au 1er juin, d'une hausse entièrement [illegible] de 2,40 % sur les salaires de base horaires, départementaux ou régionaux* ». Selon la délégation patronale, le Livre C.G.T. demandait des augmentations allant jusqu'à 5,50 %.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS-CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

12 mois

FRANCE — D.O.M. — T.O.M.
190 F 195 F 370 F

TOUT PAYS ÉTRANGER PAR VOIE NORMALE
190 F 375 F 713 F 730 F

ÉTRANGER (par messagerie)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS — SUISSE
135 F 260 F 505 F

II. — TUNISIE
175 F 335 F 475 F

Voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre un chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont priés d'aviser de toute modification le service un mois avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez écrire en majuscules et rédiger dans les neuf [illegible] du cadre ci-dessus.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
PARIS-15e

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

Motocyclette

Des nouvelles normes pour les casques en attendant mieux

En matière de casque moto, la protection de l'usager [illegible] en passe de devenir une chose sérieuse ? Du moins les pouvoirs publics vont-ils l'entendre ainsi. Et c'est toute l'impression que donne la nouvelle norme NF, homologuée le 1er juin 1977 par M. Bernard Vaucelle, commissaire à la normalisation et chef du service de la qualité des produits industriels au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Le nouveau règlement sera obligatoire à dater du 1er juillet [illegible] ce qui concerne la fabrication et l'importation et à dater du 1er janvier 1978 pour la vente en magasin. Après cette date, tous les casques vendus devront porter, cousu sur le rembourrage intérieur, la nouvelle estampille NF (P 72-302), en bleu sur fond blanc. La nouvelle norme a été [illegible] à partir des observations faites par les utilisateurs que des études entreprises par les ministères de [illegible] et de l'équipement sur le plan médical.

L'industrie du casque avait dû passer beaucoup *trop vite* du stade artisanal de quatre cent mille unités par an à une demande de cinq millions cinq cent mille usagers le jour où on a rendu obligatoire le port du casque pour tous. Ce qui explique, dit-on, les lacunes enregistrées chez certains fabricants trop soucieux de concilier esthétique et sécurité... Ce fut l'avènement des casques dit « plats » ou « casquettes », qui ne protégeaient que la calotte crânienne, casque, hélas ! homologué sur le principal test de fiabilité, qui consistait à faire tomber une masse de plusieurs kilos sur le sommet du casque. Or on s'est aperçu que la majorité des chocs en cas d'accident avaient lieu [illegible] ou latéralement et rarement sur le sommet du crâne. C'est dire la protection illusoire que donnait ce genre de casque, qui sera bien [illegible] interdit par la nouvelle réglementation.

D'autres casques, ont constaté les associations de consommateurs, étaient à la limite du respect des anciennes normes, ainsi il suffisait sur certains modèles d'opérer une traction de quelques grammes de trop sur la sangle pour qu'elle cède. Or il s'est avéré que 25 % des *victimes d'accidents* perdaient leur casque au cours du choc. Aussi la nouvelle norme fixe-t-elle désormais une résistance de la jugulaire et de ses fixations beaucoup plus élevée.

La protection latérale fera de son côté l'objet d'un test particulier. Le professeur Got, qui a étudié dans le cadre de l'hôpital de Garches trois cents accidents de motards casqués ou non, pense que la nouvelle norme permettra de réduire le taux de mortalité d'au moins 10 %.

Au-delà de tous ces tests bien délimités, on s'enfonce dans le domaine de l'inconnu des tolérances humaines. Sait-on qu'un choc frontal d'une moto à 35 kilomètres à l'heure et d'une voiture à 50 kilomètres à l'heure met en jeu une énergie comparable à celle qu'engendre la chute d'un immeuble de quarante étages ? On comprend que toutes les améliorations apportées au casque ne feront jamais disparaître les accidents mortels.

Si l'on veut une vraie solution au problème, dit le professeur Got, elle passe par l'éducation de tous les usagers (autos et motos) et par un aménagement de la circulation qui privilégie le développement des voies de circulation pour les deux-roues.

PATRICE VANONI.

Les Salons français en juin...

Du 3 juin au 8 juin :

● Salon international de l'équipement, des industries du vêtement (VETTMAT). De 9 h. à 18 h.

● Salon international de l'équipement, blanchisserie, teintureries, traitements et recyclage. De 9 h. à 18 h.; porte de Versailles (ouvert au public). Journée professionnelle le 7 juin.

Du 3 au 8 juin :

● Salon international de l'aéronautique et de l'espace. De 9 h. 30 à 18 h. Les matinées du 3 au 10 juin, de 9 h. 30 à 12 h., sont réservées aux professionnels. Ouvert au public. Le Bourget.

[illegible] des expositions, Caen (Calvados).

Du 6 au 10 juin :

● Salon international des industries de la parfumerie, la cosmétique, les produits d'hygiène et la pharmacie (SICAP). Paris, porte de Versailles.

Du 6 au 11 juin :

● Salon international du chauffage, du froid et de la climatisation (INTERCLIMA). De 9 h. 30 à 18 h. Porte de Versailles. Ouvert au public.

Du 10 au 14 juin :

● Salon des papiers peints, revêtements muraux, textiles d'ameublement, voilages et linge de maison (PARITEX). Porte de Versailles.

Du 12 au 16 juin :

● Salon commercial et professionnel des ateliers d'art et de création. De 9 h. 30 à 19 h. Porte de Versailles. Ouvert au public.

Du 20 au 25 juin :

● Salon international des transmissions hydrauliques, pneumatiques, mécaniques et des composants de la construction de machines et équipements (MECANELEM). De 9 h. 30 à 18 h. CNIT (La Défense). Ouvert au public.

...et les foires-expositions

Du 2 au 12 juin :

● Foire internationale. Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Du 3 au 13 juin :

● Foire-Exposition. Amiens [illegible]

Du 4 au 13 juin :

● Foire-Exposition. Bourges (Cher).

● Foire-Exposition. Troyes (Aube).

Du 4 au 12 juin :

● Foire-Exposition. [illegible]-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Du 9 au 12 juin :

● Foire-Exposition. [illegible] (Lot-et-Garonne).

Du 15 au 18 juin :

● Foire-Exposition (EQUIPEX). Metz (Moselle).

Du 16 au 20 juin :

● Foire-Exposition. Fontenay-le-Comte (Vendée).

Du 25 juin au 8 juillet :

● Foire-Exposition. [illegible] (Pas-de-Calais).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 778

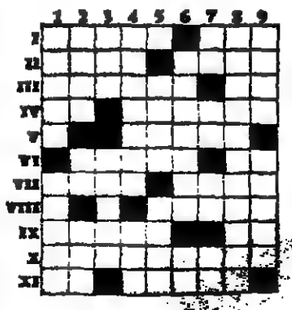

HORIZONTALEMENT

I. C'est agaçant de lui qu'il s'agit quand elles parlent bas : En Suisse. — II. Finir par rentrer à bout ! Peut penser aux autres. — III. Combattit un dévastateur de pommes : Une simple lettre qui, à elle seule, vaut tout un long rapport. — IV. Symbole : Le fait d'y penser suffit à nous donner froid dans le dos ! — V. Naturels. — VI. Lieu de concile : Désigne un Grand de ce monde. — VII. Borde un lit. Localité de France. — VIII. Difficile à trouver au pied du mur. — IX. Buts de mariniers ; Possessif. — X. Envieuses. — XI. Un soin de France ; Commencent à courir dès qu'ils sont engagés.

VERTICALEMENT

1. Avance souvent avec précipitation : Ratisage. — 2. Voie d'eau ; Fermer d'écarter ; Orientaliste. — 3. Terme de sport ; Bons à être ramassés. — 4. Se creuse, se boische ; Moyen de transmission. — 5. Reçoit du nombreux témoignages de confiance ; Cours déranger. — 6. Pas faites à la main ; Symbole chimique. — 7. Début d'une longue série ; Pronom ; En sens ; Désigne certain accès. — 8. Ont forcément du travail sur la planche. — 9. On devrait souvent la déranger ; Inexistants, dans les prospectus bancaires.

Solution du problème n° 1 777

Horizontalement

I. Bétonnés. — II. Am ; Io ; Uar. — III. Cursive. — IV. Aliénés. — V. Iso ; As. — VI. Lit ; Inles. — VII. Loess ; Ida. — VIII. Iules. — IX. Stases. — X. Rots. — XI. Cousette.

Verticalement

1. Racaille ; Oc. — 2. Emulsions. — 3. Riotens. — 4. Sise ; Snais. — 5. Soin ; Isis. — 6. Veau ; Sert. — 7. Rues ; Li ; Sot. — 8. Aède ; Te. — 9. Broussards.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm).
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⛈ orages ⟶ Sens de la marche des fronts.
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 juin à 0 heure et le vendredi 3 juin à 24 heures :

Au sud des hautes pressions centrées sur les îles Britanniques, un flux d'air frais, de secteur est, intéressera la plus grande partie de la France. Toutefois, des masses d'air humide et instable, évoluant lentement sur le Bassin méditerranéen, maintiendront une tendance orageuse dans le Midi.

Vendredi 3 juin, sur le Roussillon, le Languedoc, la Provence et la Corse, le temps sera encore nuageux, avec des ondées éparses, plus rares cependant que la veille.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement ensoleillé seulement, le matin, quelques brumes ou brouillards dans le Sud-Ouest et quelques nuages bas passagers près de la Manche et de la mer du Nord.

Les vents, de secteur est, seront modérés.

Les températures varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Jeudi 2 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juin ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 23 et 18 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 16 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 22 et 12 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 24 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 29 et 17 ; Berlin, 16 et 6 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 18 et 7 ; Les Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 17 et 13 ; Genève, 19 et 6 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 18 et 7 ; Madrid, 17 et 8 ; Moscou, 19 et 9 ; New-York, 19 et 17 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 14 et 6 ; Téhéran, 35 et 16.

LES PLUIES DU MOIS DE MAI ONT BATTU QUELQUES RECORDS

Les pluies du mois de mai 1977 ont été abondantes — tout le monde s'en souvient, — bien que la fin du mois ait vu revenir le soleil, et parfois aussi la chaleur. Les précipitations ont été, en certains endroits, très excédentaires : notamment à Perpignan (quatre fois la normale), à Marignane (trois fois), à Bourges, à Montélimar, à Lyon, à Dijon, à Clermont-Ferrand, à Bréhat (deux fois).

Plusieurs record absolus de mai pluvieux ont même été battus. Ainsi à Bourges : 131,8 mm (depuis 1913, record précédent : 126,9 mm en mai 1931) et à Perpignan : 294,2 mm (1883 : 223,3 mm).

Journal officiel

Sont publiés au [illegible] du 2 juin 1977 :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

● Pris pour l'application de l'article 61 de la loi de finances pour 1977 (n° [illegible] du 29 décembre 1976) relatif à la réévaluation des éléments non amortissables.

Avis de concours

CONCOURS P.M.I.

Un concours est ouvert pour :

— Cinq postes de médecin à temps plein pour le service départemental de la protection maternelle et infantile de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Guadeloupe.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Guadeloupe, rue de Lardenoy, 97109 Basse-Terre.

— Un poste de médecin de protection maternelle et infantile dans les Côtes-du-Nord.

Les candidatures sont à adresser, avant le 30 juin, au préfet des Côtes-du-Nord, 1, rue du Parc, 22000 Saint-Brieuc.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	1	tous groupes	50
	91	tous groupes	150
	607	tous groupes	550
	6 771	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	9 271	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	33 507	tous groupes	5 050
	72 561	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
2	1 142	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 132	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	7 882	groupe 5	5 050
		autres groupes	500
	33 502	tous groupes	5 050
3	88	tous groupes	100
	123	tous groupes	200
	133	tous groupes	200
	1 183	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 822	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 813	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	33 503	tous groupes	5 000
4	33 504	groupe 2	1 500 000
		autres groupes	15 000
5	215	tous groupes	200
	475	tous groupes	200
	2 235	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 645	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	33 505	tous groupes	5 000
6	6	tous groupes	50
	686	tous groupes	550
	3 648	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 348	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	33 506	tous groupes	5 050
	5 506	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
	9 976	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
	49 586	groupe 2	100 050
		autres groupes	10 050

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
6	36 286	groupe [illegible]	100 050
		autres groupes	10 050
7	687	tous groupes	200
	707	tous groupes	200
	6 877	groupe [illegible]	[illegible]
		autres groupes	500
	6 917	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 447	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 287	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	33 507	tous groupes	[illegible] 000
	46 987	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
8	3 378	groupe 2	[illegible] 000
		autres groupes	500
	8 878	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 738	groupe 2	[illegible] 000
		autres groupes	500
	33 508	tous groupes	[illegible] 000
9	09	tous groupes	100
	39	tous groupes	100
	929	tous groupes	300
	1 079	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	2 289	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 748	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	7 939	groupe 2	5 100
		autres groupes	500
	9 439	groupe 2	5 100
		autres groupes	500
	33 509	tous groupes	5 100
0	80	tous groupes	[illegible]
	5 880	groupe 4	[illegible]
		autres groupes	[illegible]
	33 500	tous groupes	[illegible]
	61 830	groupe 2	[illegible]
		autres groupes	[illegible]

TRANCHE DE LA PRÉVENTION routière
TIRAGE DU 1er JUIN 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 4 JUIN 1977 à GRENOBLE (Isère)
77 263

LOTO — TIRAGE No 22 : 2 15 18 21 32 38 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 7

PROCHAIN TIRAGE LE 8 JUIN 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 7 JUIN 1977

SOS-AMITIÉ À RES[illegible]
La parole libe[illegible]
POÉSIE EV[illegible]
Pour la fête des [illegible]
Cartes Parfums Bijoux

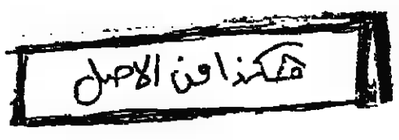

هكذا في الاصل

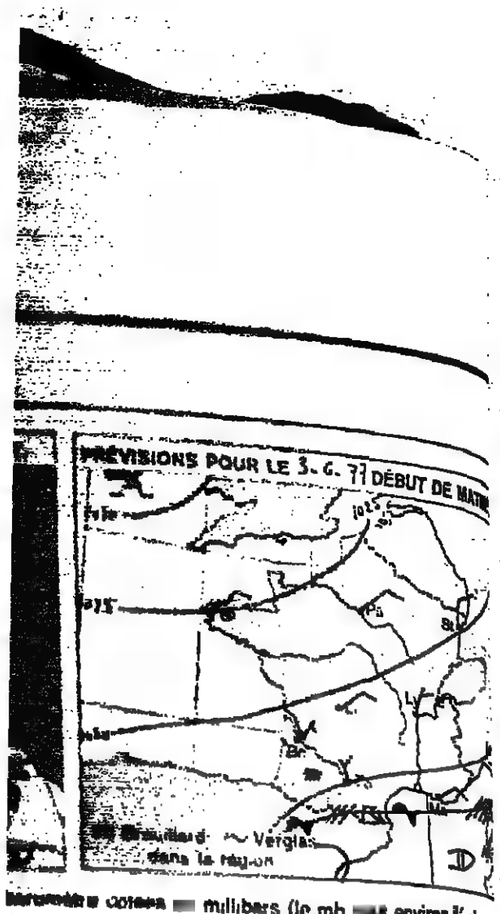

millibars (le mb environ ¾ de
Sens de la marche des
Front froid
Front occlus

Paris : Le Bourget, 20 et 6 h. ; Nice, 21 et 12 ; Perpignan, 21 et 15 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 19 et 4 ; Toulouse, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 29 et 17 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 19 et 4 ; Les Canaries, 24 et 17 ; Genève, 17 et 12 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 17 et 4 ; Moscou, 19 et 8 ; New-York, 19 et 12 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 11 et 7 ; Tunis, 30 et 16.

LES PLUIES DU MOIS DE MAI ONT BATTU QUELQUES RECORDS

Avis de concours

CONCOURS P.M.I.

Un concours est ouvert [illegible]

— Cinq postes de médecin contractuel à temps plein [illegible] service départemental de protection maternelle et infantile [illegible] la direction départementale [illegible] sanitaire et sociale [illegible]

Les candidatures sont reçues avant le 30 juin, au [illegible] d'Ille-et-Vilaine, rue de la Basse-Terre [illegible]

— Un poste de médecin [illegible] protection maternelle et infantile dans les Côtes-du-Nord [illegible]

Les candidatures sont reçues avant le 30 juin, au [illegible] des Côtes-du-Nord, 1, [illegible] 22000 Saint-Brieuc [illegible]

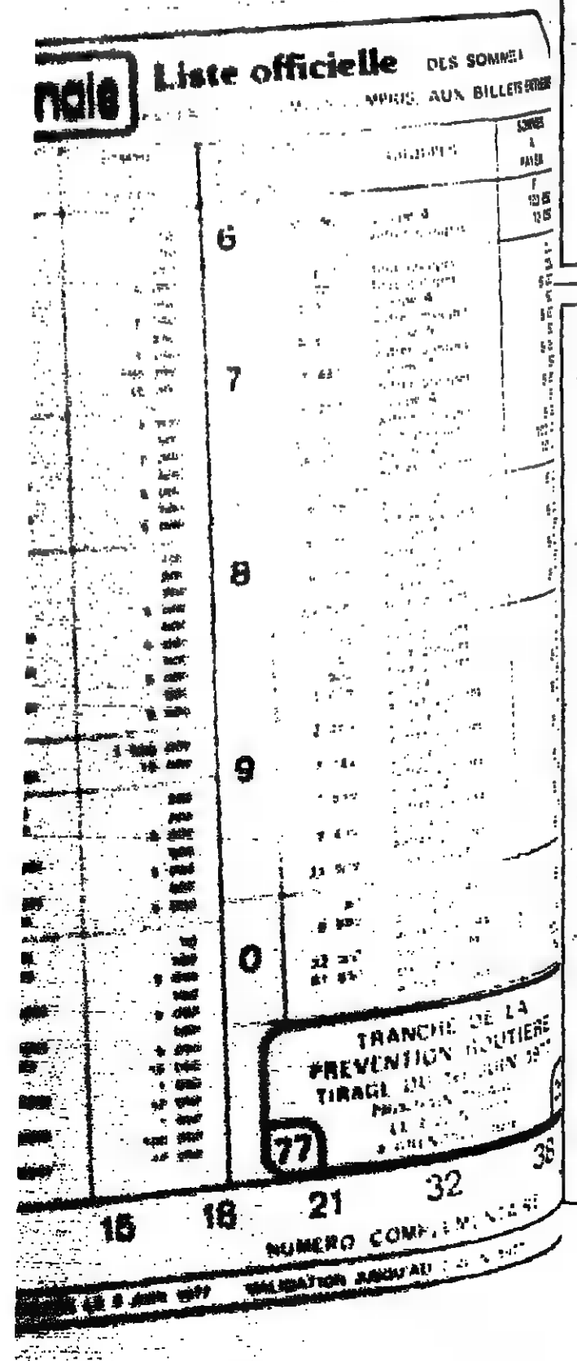

SOCIÉTÉ

S.O.S.-AMITIÉ A REÇU 170 000 APPELS TÉLÉPHONIQUES EN UN AN

La parole libératrice

Dijon. — Près de quatre cents personnes ont participé, durant le week-end de la Pentecôte, au congrès de l'association S.O.S.-Amitié France, consacré cette année au thème « Ecoute et sexualité ». Créé en France en 1961 sur le modèle d'une institution d'outre-Manche, constitué de bénévoles qui consacrent plusieurs heures par semaine à écouter, au téléphone, les personnes en détresse psychologique ou morale, S.O.S.-Amitié France dispose de trente postes dans les villes de France les plus importantes. En 1976, les onze cents « écoutants » ont reçu près de cent soixante-dix mille appels.

De notre envoyé spécial

En cinq ans, le nombre des appels téléphoniques reçus par S.O.S.-Amitié a doublé. Le seul poste de Paris en reçoit chaque jour [illegible] soixante à deux cents. Principalement [illegible] la prévention du suicide, S.O.S.-Amitié ne reçoit pourtant, parmi ces appels, qu'une proportion réduite de suicidants ou suicidaires. La charte de ce mouvement, reconnu d'utilité publique, indique en effet que ce service a pour vocation d'être « *disponible aux personnes en état de crise* ». La charte poursuit : « *Dans une société où les communications entre les personnes se font mal, [illegible] bloquées ou s'expriment difficilement, S.O.S.-Amitié s'efforce de conduire la personne écoutée à prendre l'initiative dans les choses de son existence individuelle ou sociale. S.O.S. entend ainsi développer dans notre pays une attitude d'écoute mutuelle qui permette une entraide réelle entre les personnes de tous les milieux.* »

De l'adolescent déprimé au handicapé isolé, de la femme mariée qui ne parvient plus à communiquer avec son mari au vieillard qui ne parle à personne, la diversité des « appelants » est telle qu'aucun âge, aucun sexe, aucun milieu social, [illegible] des statistiques — soigneusement tenues — de S.O.S.-Amitié. Jour après jour, les câbles du téléphone tissent une sorte de filet de la solidarité discrète.

Grâce à S.O.S.-Amitié, chacun est écouté qu'au pire moment il y aura encore, disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, plusieurs [illegible] aptes à écouter.

Pas de spécialistes

Les artisans de ce service ne veulent pas être des professionnels. Leur recrutement — il y a plus de volontaires que de postes d'écoute — est sélectif et vise à assurer l'hétérogénéité des équipes dans chaque ville. Recrutés, autant que possible, en fonction de leur équilibre personnel, ces « écoutants » restent, en moyenne, quatre ans dans le mouvement. Les responsables ne s'en plaignent pas : refusant la « spécialisation », ils redouteraient la « professionnalisation » de l'écoute qui doit rester une activité bénévole et limitée dans le temps, un moment dans la vie. L'[illegible] des spécialistes de la psychologie se fait, en revanche, au sein des groupes de réflexion et de partage qui réunissent régulièrement les membres d'une même équipe.

Les congrès organisés tous les ans ont aussi un objectif de formation. C'est une autre caractéristique de ce mouvement — par rapport à tant d'autres — que de refuser les [illegible] d'autosatisfaction ou les querelles de tendance. Le congrès de Dijon l'a bien montré, qui réunissait plus d'un tiers des écoutants de France.

Principalement — mais pas uniquement — [illegible] de femmes, le mouvement recrute dans tous les milieux sociaux. Pour éviter une trop grande homogénéité des écoutants — les appelants ne sont pas « homogènes », — S.O.S.-Amitié limite la cooptation. D'où des conséquences sur la grande diversité des options idéologiques, politiques ou éthiques des écoutants. Mais l'unanimité se fait sur l'essentiel : la solidarité humaine est l'affaire de tous, elle vaut qu'on y consacre une partie de son temps.

Sexualité, fantasmes et normes

Quelle a été la rencontre de Dijon sur le thème de la sexualité était le plus sûr moyen de faire apparaître la variété des options. Dans la masse des appels reçus par S.O.S.-Amitié, les « problèmes sexuels » occupent une place non négligeable soit qu'ils constituent le motif principal de l'appel, soit qu'ils s'ajoutent à d'autres difficultés... ou les expliquent. Si l'écoute d'un suicidant requiert de la part de l'écoutant une grande robustesse psychique, l'évocation — parfois provocatrice — de problèmes sexuels n'est guère plus sécurisante pour celui, ou celle, qui est à l'autre bout du fil. Etalage de fantasmes, obsessions en tous genres, déviances diverses : comment l'écoutant supporte-t-il le choc ? Il ne doit pas imposer ses propres normes ?

Certains écoutants se recrutent dans la bourgeoisie catholique et nous avons entendu au cours d'un des groupes de travail des femmes ayant dépassé la cinquantaine faire état du « trouble » que provoquaient certains appels. « *Quand un homme appelle de son lit et se masturbe en me parlant, quand il me décrit son état, sa nudité, je dois admettre que je suis troublée.* » « *Depuis que je travaille pour S.O.S.-Amitié,* a dit une autre mère de famille, *je vis différemment ma sexualité. Cela m'a aidée, dans mes relations avec mes enfants et avec mon mari, à exprimer des choses que je n'arrivais pas à dire.* » Une troisième confirmait : « *Cela nous a libérées sur beaucoup de questions.* »

A entendre la qualité et la liberté des échanges dans ce groupe de travail — sur l'homosexualité, l'impuissance, la sexualité du troisième âge, etc., — il apparaissait nettement — même si cela n'a pas été dit aussi clairement — que l'exposé de la misère sexuelle de certains appelants avait conduit bien des écoutants et des écoutantes à remettre en cause leurs idées reçues. La tolérance de ces personnes, dont la plupart disaient avoir reçu une éducation très traditionnelle, montrait que, au niveau de la sexualité aussi, la parole libère.

BRUNO FRAPPAT.

POÉSIE EN SOUS-SOL

Ils sont venus en métro ? En nombre, beaucoup d'entre eux étaient là, station. Mironeanli, mercredi 1er juin, pour l'inauguration de leur exposition. « Poètes [illegible] », *ils sont [illegible] parisiens à protester, sur de grands panneaux ornés du texte d'un de leur poème, de la vigueur et de l'omni-présence de la poésie.*

22 heures : une file de voyageurs s'engouffre dans la salle des correspondances, lieu de l'exposition. Est-ce une rencontre entre l'homme de la rame et le poète ?

« *Oui, [illegible] qui — avec [illegible] — a pris [illegible] de plein fouet le métro. Les gens [illegible] la poésie. Il faut y répondre par [illegible] dans n'importe quel endroit.*

— *Non, dit une visiteuse. Trois ces poètes [illegible] sur [illegible] panneaux [illegible] trop connus : Aragon, [illegible] Char, Mandiargues, Segher... La poésie, [illegible] qu'eux. [illegible] nous aussi. [illegible] la rue même.*

Ou bien ils n'ont qu'à dire leurs [illegible] en public ou [illegible] l'obliger à les lire. Et puis les organisateurs [illegible] laisser des espaces blancs pour les [illegible] « *Idée reprise par Sabatier : les poèmes-images se chargent déjà des graffiti.* « [illegible] que la poésie [illegible] contestataire et appelle donc à la contestation », *souligne Rouben Melik.*

Pour beaucoup, le métro est la [illegible] de Paris, le lieu [illegible] privilégié où se brassent races et [illegible]. Puisque la poésie est partout, pourquoi ne serait-elle pas en sous-sol ? Pour Lionel Ray, [illegible] doit, [illegible] coûte, [illegible] aux [illegible]. Pour Edouard Maunick, [illegible] un [illegible] circuit humain et la poésie se dit chez lui comme l'arbre à palabres, le [illegible] public, là où circule la vie. Alain Pieyre de Mandiargues, lui, s'émeut des rapports qu'il établit entre la poésie et le métro : « La poésie [illegible] sort de la nuit comme le [illegible] sort du [illegible] ».

Poètes dans le métro. Jusqu'au 16 juillet, [illegible] mezzanine, salle de correspondance.

TRENTE POSTES A L'ÉCOUTE

Voici la liste des trente postes de [illegible] dans les villes de France :

Besançon, 83-13-12 ; Bordeaux, 44-22-22 ; Brest, 80-24-94 ; Caen, 31-31-31 ; Clermont-Ferrand, 37-37-37 ; Dijon, 32-32-77 ; Grenoble, 87-22-22 ; Le Havre, 46-38-66 ; Limoges, 79-35-23 ; Lille, 55-77-77 ; Lorient, 21-19-99 ; Lyon, 29-32-32 ; Marseille, 76-18-19 ; Montpellier, 63-66-63 ; Nancy, 24-28-54 ; Nantes, 47-46-47 ; Nice, 87-43-74 ; Orléans, 62-22-22 ; Paris-Boulogne, 825-70-58 ; Paris-Anglophone, 747-37-19 ; Paris-Bagneolet, 857-31-31 ; Poitiers, 41-75-15 ; Reims, 88-18-18 ; Rennes, 53-71-71 ; [illegible] 69-52-52 ; Saint-Etienne, 74-52-52 ; S.O.S.-Téléphone Strasbourg, 36-33-33 ; S.O.S. - Téléphone Mulhouse, 45-22-45 ; Toulouse, 59-59-59 ; Tours, 54-14-37.

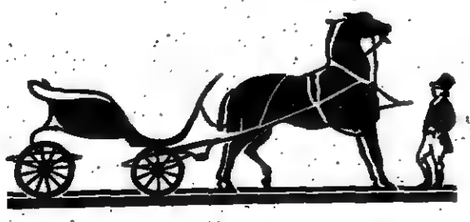

Pour la fête des mères.

Carrés
Parfums
Bijoux

24, faubourg Saint-Honoré
HERMÈS

CARNET

Mariages

— M. [illegible] Chapron du Noyer,
[illegible],
Et Mme Henri Flammarion,
[illegible] heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Nadine et [illegible],
qui a [illegible] le 25 juin.

— Du mariage de Fabienne [illegible] et de M. Thierry [illegible], [illegible] mai 1977 [illegible], 41, rue Quinecampoix, [illegible].

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Marie-Laure Couvègues,
avec M. [illegible] Delannay.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mardi 7 juin, à 16 h. 30.

Décès

Emile COULAUDON

Nous [illegible] le décès, survenu le 1er juin [illegible], de
M. Emile COULAUDON.

[Connu sous le nom de « colonel Gaspard », M. [illegible] Coulaudon, qui était [illegible] ans, a été, pour le [illegible] de la libération nationale, l'un des premiers organisateurs de la lutte contre l'occupant allemand dans le [illegible] Durant la dernière guerre mondiale, il fut, du 23 juin 1944, à la tête de plusieurs [illegible] maquisards, il [illegible] le [illegible] Mont-Mouchet, à la [illegible] de la Lozère. Il a fait campagne en [illegible] le 19 octobre 1945.]

— Le centre Viggo-Petersen :
Unité de recherche INSERM n° 18
(centre André-Lichtwitz),
Et clinique rhumatologique de l'hôpital Laribolsière,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Philippe BORDIER,
maître de recherche à l'INSERM, membre
de la Bone-and Tooth Society,
de la Royal Society of Medicine,
de l'European Society for Clinical Investigation,
de la Société française de rhumatologie,
de la Société française d'endocrinologie.

[illegible]
Né le 24 avril [illegible], le docteur [illegible] a mettre au point [illegible] plusieurs techniques originales [illegible] dans [illegible] Ces techniques lui ont [illegible] de faire de grands progrès dans la connaissance du remaniement osseux au cours du vieillissement et dans les maladies du squelette.
Elles ont en outre ouvert des perspectives nouvelles sur le [illegible] d'hormones telles que la calcitonine et les [illegible] de la vitamine D.
Le centre Viggo-Petersen perd avec le docteur Philippe Bordier un de ses chercheurs les plus éminents.]

— Toulouse, Alger.
Mme Antoine Carabia,
Mlle Jacqueline Carabia,
Les familles, parents et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine [illegible],
Les obsèques ont eu lieu dans le plus strict intimité, le jeudi 26 mai 1977.
[illegible] avenue Jean-Chaubet,
31500 Toulouse.
31, place de la République,
87000 Limoges.

— M. Michel François,
Le docteur Dominique François,
M. et Mme [illegible] Buiron et [illegible],
enfants, Christophe, [illegible] Odile et [illegible],
M. et Mme [illegible] et leur fils Guillaume,
Mme veuve François Medori,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Michel FRANÇOIS,
née Simone Vivès,
archiviste paléographe,
leur épouse, mère, grand-mère et sœur, survenu à Paris, le 31 mai 1977, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques [illegible] célébrées en l'église de [illegible] (Ardennes), le vendredi 3 juin 1977, à 15 heures, suivies de l'inhumation [illegible] dans la sépulture de famille.
Une [illegible] dite [illegible],
[illegible].
Cet avis tient lieu de faire-part.
270, boulevard Raspail, 75014 Paris.

— Mme Jean-Marie Godeberge,
M. [illegible] Godeberge,
Mme Robert Godeberge,
Les familles Boiteux, [illegible],
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marie GODEBERGE,
leur époux, père, fils et [illegible], survenu à Neuilly-sur-Seine, le 27 mai, à l'âge de cinquante et un ans.
Le service religieux sera célébré en l'église de [illegible] (Charente), le samedi 4 juin [illegible] à 10 heures.
L'[illegible] aura lieu dans [illegible] de famille au [illegible] de Tourriers.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue [illegible],
Neuilly-sur-Seine.
[illegible]

— Madeleine Guilbert a la douleur de faire part du décès de
Louis GUILBERT,
professeur à l'Université de Paris-X Nanterre,
survenu le 31 mai 1977.
[illegible] au cimetière [illegible] Chevilly-Larue (94), le 4 juin, à 10 heures.
11 C, allée d'honneur, 92330 Sceaux.

M. et Mme Jacques [illegible],
M. et Mme [illegible] Fleurance,
Ses enfants,
[illegible] et Mme Jean-Claude [illegible],
M. [illegible] Jean-Christophe,
Jean-François, [illegible] Natalie, Alexandre,
Les petits-enfants,
Victor, Sylvie, Olivier, [illegible],
Les arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alexandre MAILLET,
née Degarne,
survenu dans sa quatre-vingt-[illegible] année, le 27 mai 1977.
La [illegible] religieuse a eu lieu à Orry-la-Ville [illegible] dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
[illegible] de la Seigneurie,
78790 Septeuil.
4, rue [illegible], 75015 Paris.

— [illegible] son épouse, et ses enfants,
Toute la famille, ses nombreux amis,
Et la [illegible] Amitiéuse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alain PERRAUD,
survenu [illegible] dans la plus grande intimité, le 31 mai, en [illegible] (Dordogne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
[illegible], rue [illegible], Paris.

— Mlle Christine Rapp
a la douleur de faire part de la [illegible] qu'elle vient d'éprouver en la personne de
Mme [illegible] Georges [illegible],
née Olivet,
[illegible] le 28 mai 1977, à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.
[illegible] rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.

— Mme [illegible] Rivet, son [illegible] et ses enfants,
Les familles Rivet, Delpech, [illegible] hardt et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond RIVET,
professeur honoraire au [illegible] du Parc,
survenu le 31 mai, dans sa [illegible] dix-huitième année.
Le service religieux a eu lieu à Lyon.
[illegible] Duquesne, 69006 Lyon.

— M. et Mme André Roger,
M. Yves Roger,
Mme Anne-Marie [illegible],
M. [illegible] Giuseppe Pazzi,
Les petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 mai, de
Mme Jean ROGER,
née Françoise Allevi,
leur mère, grand-mère et parente,
veuve de
M. Jean ROGER,
ministre plénipotentiaire.
Les obsèques ont eu lieu le 30 mai, en l'église Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Dominique Fratani, née Bartoli,
M. et Mme Jacques Luciani et leurs [illegible],
M. et Mme Jacques Criscelli et leurs enfants,
Les familles [illegible] Tomasi, Sisti, Filippi, [illegible] Santoni, Bartoli, Luciani, [illegible],
très touchées par les [illegible] nombreuses [illegible] de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Dominique [illegible]
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient les [illegible] qui ne le sont [illegible] à leur douleur de [illegible] ici leurs remerciements [illegible].

— La [illegible] de la [illegible],
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par la [illegible] pathie et le réconfort qui leur ont été témoignés, prient d'accepter leurs remerciements très sincères.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée à la mémoire du colonel Julien GAUTIER, ancien [illegible], à son intention en l'église Sainte-Thérèse de Biarritz le 8 juin.
[illegible] qui l'ont connu gardent une pieuse pensée [illegible].

— Les [illegible] étudiants, collègues et [illegible],
Henri-Irénée MARROU
invitent à participer à la messe qui sera célébrée à [illegible], le mercredi 8 juin 1977, à 18 heures, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— [illegible] 1er juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, M. Godart : « Les [illegible] du palais [illegible] au second millénaire [illegible] J.-C., éditions et interprétations ».

— [illegible] 1er juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Pierre Milza : « Les origines du rapprochement franco-italien de [illegible] ».

— Lundi 6 juin, à 8 h. 30, université [illegible] Dauphine, salle [illegible] Liard, M. Michel [illegible] : « Le développement [illegible] L.U.T. (1965-1975) - Contribution à l'analyse de l'évaluation des [illegible] ».

— Lundi 6 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle des Actes, M. André Majed : « La [illegible] [illegible] en [illegible] de 1904-1965 ».

— Lundi 6 juin, à 14 heures, université de la [illegible] Franche-Comté, M. Jean-Claude [illegible] : « Temps et [illegible] dans l'œuvre de Huis ».

Communications diverses

— Pour le vingtième [illegible] de sa [illegible], la [illegible] Paul-Claudel organise, le samedi 11 juin, une [illegible] dans le [illegible] pays natal de Paul Claudel.
Départ à 8 h. 30, angle place de la Concorde-rue de Rivoli. Déjeuner à la [illegible] l'église [illegible] « Les vitraux de La Ferté-Milon ». Visite de Villeneuve-sur-Fère [illegible] à Paris, vers 19 h. 30.
Participation [illegible] : 75 F. Ecrire ou téléphoner à [illegible] Paul-Claudel, 13, rue [illegible] Pont-Louis-Philippe, [illegible] Paris. Tél : 277-96-30.

Visites et conférences

VENDREDI 3 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, [illegible] de l'Orangerie des Tuileries. [illegible] Puchal : « [illegible] Monet », entrées limitées.
14 h. 30, 158, boulevard Haussmann, Mme Saint-Girons : « De Rembrandt à Van Gogh ».
14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., devant l'église, Mme Allix : « Saint-Julien-le-Pauvre ».
15 h., [illegible] XIV, Mme Bouquet des Chaux : « La place [illegible] ».
18 h., métro Louvre, Mme Tribaut : « Le Louvre de Louis XIII et d'Anne [illegible] » (salles historiques).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les [illegible] » (à travers Paris).
CONFÉRENCES. — 20 h. 30, 28, rue Bergère, M. [illegible] Masson : « La bromatothérapie ou [illegible] l'impossibilité [illegible] les aliments » (Société [illegible] des théosophes), [illegible].
18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Rajasthan et [illegible] » (F.M.V.J. Voyages).
[illegible] h., 11 bis, rue Keppler : « L'homme terrestre-divin-éternel » (Union [illegible] des théosophes), [illegible].

« Indian Tonic » ou Bitter Lemon de SCHWEPPES ?
L'un ou l'autre ?
L'un [illegible] l'autre.

Les Tailleurs de Qualité
CLUB DES GRANDS CISEAUX
BERGEVILLE, 4, [illegible] Malesherbes - 265.36.28
BUNTLEY, [illegible] rue [illegible] Marignan - 225.59.38
CAMBOURAKIS, 97, bd Raspail - 548.22.23
COURTÈS, [illegible] rue Marbeuf - [illegible]
DESTRAC [illegible] Cie, 47, [illegible] Mathurins - 265.47.27
A.L. GUERIOT, 17, rue [illegible] Choiseul - 742.47.12
LORYS, [illegible] av. Pierre-Ier-de-Serbie - [illegible]
PITTARD, Succr [illegible] J. CARETTE - 225.20.21
QUIN, 2, place [illegible] Victoires - [illegible]
A. SCHLERET, 7, rue d'Artois - [illegible]

Elle résiste à toutes les pressions.
Jusqu'à 200 m de profondeur, la Submariner résiste à toutes les pressions. Son boîtier, taillé dans un bloc d'or ou d'acier, sans soudure, ne peut céder à la pression de l'eau. Son remontoir est vissé au boîtier selon la technique du sas de sous-marin : aucune infiltration n'est à craindre. Voilà pourquoi les professionnels la choisissent.
Submariner. Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.
ROLEX
GENÈVE

DERNIÈRES

Théâtre de la Porte Saint-Martin
FOLIES BOURGEOISES
mise en scène de Roger PLANCHON

A partir du 20 juin :
« LE TARTUFFE » de MOLIÈRE
Mise en scène de Roger Planchon

THÉATRE DES NATIONS
3e saison mondiale

ATELIER 212 DE BELGRADE
3-4 juin 20 h 30 - Espace Pierre Cardin

THEATRE WASEDA - JAPON
dernières
2-3-4 juin 20 h 30 - 4 [illegible] - Théâtre d'Orsay

LA CUADRA DE SEVILLE
du 6 au 11 juin 20 h 30 - le 11 mat. 16 h - Théâtre d'Orsay

THEATRE EXPERIMENTAL DE CALI
du 6 au 11 juin 20 h 30 - Théâtre d'Orsay

THEATRE D'ORSAY Cie Renaud Barrault, 2, quai A. France - 548.38.83
ESPACE PIERRE CARDIN, 1-3, avenue Gabriel - 266.17.30

— PREMIÈRE LE VENDREDI 3 —

T 17 théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36
herman melville
moby dick
adaptation et mise en scène stuart seide

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

Nos indications particulières et expositions particulières ont lieu la veille des ventes de 11 h. à 18 h.

LUNDI 6 JUIN (Exposition samedi 4)

S. 1. — Minéraux et fossiles, objets d'art. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 2. — Tableaux anciens, argenterie et bijoux. Me Robert.

S. 3. — Meubles et tableaux anc. Me Boisgirard, de Heeckeren.

S. 4. — Collect. de timbres-poste américains 19e et 20e siècles. Me Loudmer, Poulain.

MARDI 7 JUIN (Exposition lundi 6)

S. 5. — Tableaux anciens et modernes, vases de Gallé, meubles anciens, tapisseries. Me Lemée, Chayette. MM. Actis Pisani, Pacitti, Chevallier, Le Fur, Canet, Schorp.

MARDI 7 JUIN à 11 h. et 14 h. 15 (Exposition lundi 6)

S. 11. — Antiquités égyptiennes. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Roudillon.

MERCREDI 8 JUIN (Exposition mardi 7)

S. 1. — Dessins et tableaux mod. Me Rieunier, Tajan. MM. Pastiti, Maréchaux.

S. 4. — Bijoux et objets de vitrine. Me Delaroche.

S. 5. — Céramique. Me Boisgirard, de Heeckeren. M. Vandermeersch.

S. 10. — Art du Japon et de la Chine. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Ueberschlag.

S. 13-14. — Objets d'art et d'ameublement. Bois du 18e et 19e siècles. Me Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Dillée.

S. 15. — Bibelots, argenterie, meubles. Me Deurbergue.

MERCREDI 8 JUIN

S. 16. — Livres. Me Lemée, Chayette.

JEUDI 9 JUIN (Exposition mercredi 8)

S. 2. — Objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. Me Ader, Picard, Tajan. M. Nicolaÿ. MM. Fermenvault, Munnale.

S. 9. — Bibliothèque d'un amateur, histoire, littérature. Me Ader, Picard, Tajan. M. Guérin.

VENDREDI 10 JUIN (Exposition jeudi 9)

S. 1. — Art primitif. Me Boisgirard, de Heeckeren. M. Roudillon.

S. 3. — Argent, bronzes, objets d'ameublement. Me Pescheteau.

S. 4. — Objets d'art et d'ameubl. des 18e et 19e siècles. Me Ader, Picard, Tajan. M. Le Fur.

S. 5. — Orfèvrerie ancienne. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Baur.

S. 6. — Tableaux mod., tableaux anc., objets, meubles anciens. Me Rieunier, Tajan. MM. Pacitti, Maréchaux.

S. 7. — Bijoux, argenterie, objets de vitrine. Me Delaroche.

S. 8. — Bijoux, argenterie, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. Me Ferri-Pisani. Nicolaÿ. MM. Fermenvault, Munnale.

VENDREDI 10 JUIN (Exposition jeudi 9)

S. 1. — Art primitif. Me Boisgirard, de Heeckeren. M. Roudillon.

S. 3. — Argent, bronzes, objets d'ameublement. Me Pescheteau.

S. 4. — Objets d'art et d'ameubl. des 18e et 19e siècles. Me Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Le Fur.

S. 5. — Orfèvrerie ancienne. Me Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. Baur.

S. 6. — Tableaux mod., tableaux anc., objets, meubles anciens. Me Rieunier, Tajan. MM. Pacitti, Maréchaux.

VENDREDI 10 JUIN

S. 16. — Bibelots, mobilier. Me de Blasco.

VENDREDI 10 JUIN à 21 h. (Exposition de 11 h. à 18 h.)

S. 18. — Atelier Tutundjian. Me Rheims.

PALAIS D'ORSAY
7, quai Anatole-France (75007)

MARDI 7 JUIN à 21 h. - JEUDI 9 JUIN à 21 h. (Exposition lun. 6 de 21 h. à 23 h., merc. 7 juin, merc. 8, jeu. 9 de 11 à 17 h.)

7 juin : 20e siècle : originaux de sculpteurs par Raoul Dufy
9 juin : importante collection de Me Pescheteau, Poulain, MM. Ader, Picard, Tajan, Mer. Schoeller Mlle Tubiana

MERCREDI 8 JUIN à 21 h.
(Exposition lundi 6 de 21 h. à 23 h., mardi 7, merc. 8 de 11 à 17 h.)

TABLEAUX anciens, objets d'art, siècles et meubles anciens, 3 verres taple d'Orient Kachan et Tabriz du 19e s. Me Loudmer, Poulain, MM. Anamoff, Bichlirian, Dillée.

Etudes composant les vacations de la semaine

— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002). 742-69-32.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002). 073-96-38.
— BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 3, rue de Provence (75009). 770-81-36.
— CHALVET DE RECY, 12, rue Drouot (75009).
— CRAMPETTES DE BIBER, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (9e). 770-50-41.
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007).
— DELORME, 5, rue de Penthièvre (75008). 265-37-62.
— DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007). 566-13-42.
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (9e). 770-07-66. 770-15-63 et 523-17-33.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS LAURIN), 1, rue de Lille (75007). 260-34-11.
— LEMÉE, CHAYETTE, 16, rue Rossini (75009). 770-38-80.
— LOUDMER, POULAIN, 36, place de la Madeleine (75008). 073-89-40.
— OGER, 22, rue Drouot (75009).
— PESCHETEAU, 16, rue de la Grande-Bataillère (75017).
— ROBERT, 3, avenue d'Eylau (75116). 727-69-34.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets (le Loup, Afternoon of a Faun, Capriccio, Palais de cristal).
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Atelier Ligeti.
Chaillot, Grande Salle, 20 h. 15 : Ballet Joseph Russillo (Requiem).
TEP, 20 h. 30 : Aime la vie, vis l'amour (Semaine de la critique).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Georghe Zamfir ; 20 h. 30 : Théâtre du silence.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Antoine, 20 h. 30 : Les Irréguliers.
Art - Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : Le Bourgeois.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : La Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Les Amours de Jacques le Fataliste.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers soiseaux.
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : Le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de P. Lemaire.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux (dernière).
Huchette, 20 h. 45 : La Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Lucernaire, 21 h. : Peau de vache.
Montparnasse, 19 h. 45 : Sémaphore ; 22 h. 15 : le Mont chauve.

THÉATRE LE PALACE
8, rue du Faubourg-Montmartre
75009 PARIS
770-44-37

2 - 3 - 4 - 5 juin à 23 heures
4 représentations exceptionnelles
«4 LITRES 12 In Concerto»
« 4 Litres 12, un groupe qui joue à faire l'orchestre et qui emporte le public dans un tourbillon de gags et de rires. »
LE MONDE.

THÉATRE DE POCHE
LADY STRASS
... « Une richesse folle où vous se mêle, rire ou amertume, tendresse et brutalité. Roger BLIN nous donne là un émouvant spectacle. »
LIBÉRATION.
« The most restless theater evening of the spring season. »
HERALD TRIBUNE.
Location par téléphone
548-92-97
DERNIÈRES

FESTIVAL DE CERGY-PONTOISE - 77
XXIIIe PRIX ESSEC
Concert de gala
Matislav Rostropovitch - Quatuor Via Nova - Claude Lutar - Véronique Sraoun
Vendredi 3 juin de 20 h. 30 à l'aube
ESSEC - Quartier de la Préfecture 95001 PONTOISE.
Location ESSEC, 435-44-44
3 FNAC - Chaix - Virgin

MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
RÉGION ILE-DE-FRANCE
Orchestre de l'Ile-de-France
DIRECTEUR JEAN FOURNET
AVIS DE CONCOURS
RECRUTEMENT :
— D'UN DEUXIÈME [illegible] (première catégorie)
— D'UN DEUXIÈME VIOLONCELLE-SOLO (première catégorie)
ÉPREUVES LE JEUDI 23 JUIN
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 JUIN 1977
Renseignements et inscriptions : O.D.I.F., 8, rue Paul-Henri-Chaffiou, 91200 ATHIS-MONS (tél. : 932-52-60)

Salle PLEYEL - Mercredi 8 [illegible] juin, 21 h (Klempf) - Piano WILHELM
KEMPFF
1re : BEETHOVEN - 2e : BACH, MOZART, SCHUBERT, W. KEMPFF

CONCOURS INTERNATIONAL D'INTERPRÉTATION « REINA SOFIA »
SPÉCIALITÉS : Piano, violon et chant.
LIEU DE CÉLÉBRATION : à Madrid, septembre 1977.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : jusqu'au 30 juin 1977.
PRIX : 500.000 et 300.000 pesetas pour chaque catégorie plus [illegible] par représentations avec l'Orchestre Symphonique de la Radio-Télévision Espagnole.
INFORMATION ET INSCRIPTIONS : Radio Nacional de España. Servicios Musicales - Prado del Rey, Madrid - 34, Espagne.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble [illegible] programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 2 juin

[illegible] I, 20 h. [illegible] : les Troyennes.
Le Palace, 22 h. : [illegible]
Palais-Royal, [illegible] h. 30 : la [illegible] aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Roi sous la cloche.
Poche-Montparnasse, [illegible] h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Présent, [illegible] h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames [illegible] jeudi.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : le Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaion, salle I, 20 h. 30 : Monique Moretti, chansons ; [illegible] h. 15 : [illegible] ; salle II, 21 h. : Feydeau Farrébolk.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir [illegible] agricole.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Travail à domicile.
Théâtre Paris-Nord, [illegible] h. : [illegible]
Théâtre Présent, [illegible] h. 45 : [illegible] maille.
Théâtre [illegible] Quatre - Cents - Coups, 20 h. 30 : les [illegible] ; 22 h. 30 : l'amour en visite.
Troglodyte, 21 h. : Gugusse.
Variétés, [illegible] h. 30 : Fifi de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : la Machine infernale.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Roi Jean.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : les Farceurs.
Saint-Denis, basilique, 21 h. : les Vêpres de la Vierge.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.
Yerres, Gymnase : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec E. Krivine, violon (Ligeti, Bartok, Stravinsky).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Cresse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Caml.
Au Tout-à-la-Voie, 20 h. : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Alors, tu fais l'artiste.
Blanc-Manteaux, 20 h. 30 : Ramage pâtisseur ; 21 h. 45 : Au niveau du ghetto.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pascal Auberson et Boris Santeff ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu au Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
Le Fanal, 18 h. 30 : le Président ; 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Candrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Ballade pour un disparu ; 22 h. Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : [illegible] sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases III ; 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Ali Changhal ; 22 h. : Claude Astier ; 23 h. 15 : Ali Changhal. — II, 20 h. 30 : Mal Samba ; 22 h. : Hervé Métal-[illegible].

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le [illegible] de la grande barbe.
Deux-Ânes, 21 h. : Marianne, ne [illegible] plus venir !

Les [illegible]

Le Plateau, 18 h. 30 : l'Ensemble de musique ancienne Euterpe.
Galerie Nane Stern, 19 h. 15 : J. [illegible] (Byrd).
Palais de la découverte, 19 h. : Laser Graphic (Beethoven) ; 21 h. 30 : Musique électronique et électro-acoustique.
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Nouvart, orgue, et F. Laserre, chant (Bach, Haendel).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, [illegible] et sol. F. [illegible]man, violon (Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Juilliard Quartet (Beethoven).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Madame Kuzubara, koto.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, J.-S. Beresu, avec [illegible] Henry, violon (Mozart, Prokofiev, Schumann, Ducol).
Institut autrichien, 20 h. 30 : E. Fhoedoroff, piano (Bach, Beethoven, Brahms).
Théâtre Hébertot - Varna - Mogador, 20 h. 30 : le Quatuor français, [illegible] M. Nordmann (Debussy, Ravel, Caplet).

Centre culturel canadien, 20 h. 45 : S. Fournier, piano (Bach, Beethoven, Schumann, Debussy, Prokofiev).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 45 : Concert Orpheus (Vivaldi).
Eglise Saint-Philippe-du-Roule, 20 h. 45 : C. Mortier, Ensemble vocal de la Tour, Chorale du lycée de Rambouillet (Chopin, Mendelssohn, Schumann, Brahms).
Eglise Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Ensemble vocal J.-P. Dijon (Charpentier, Schütz, Monteverdi, Victoria).
Centre Mandapa, 21 h. : Musique classique et folklorique de l'Inde.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Collegium con basso de Hambourg (Mozart, Dittersdorf, Rossini, Dvorak).

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 22 h. : Opéra de Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie-J'adore.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido.
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisiana.
Olympia, 18 h. : Anacrusa ; 21 h. : Suzanna Rinaldi.
Théâtre des Mathurins, 20 h. 30 : Guaranis.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Lucy Mancini.

Jazz, pop', rock et folk

Le Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 20 h. 30 : Groupe Heldon.
Palais des arts, 20 h. : Bobby Sands, Irish Folk Music.
Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Dominique Gaumont Energy ; 20 h. : Lewis Furey. — II, 20 h. : Kevin Coyne ; 22 h. 30 : Art Ensemble of Chicago.
American Center (Raspail), 21 h. : Nazare Pereira et son groupe Bambahia.
Caveau de la Huchette : Hal Singer et le Dany Doriz Septet.

PINCHAS ZUKERMAN

CONCERTS LES [illegible] ET 3 JUIN
SALLE PLEYEL 20 H 30
MOZART
Concertos pour violon et orchestre n° 1 en si b majeur K. 207, n° 2 en ré majeur K. 211, n° 3 en sol majeur K. 216, n° 4 en ré majeur K. 218 et n° 5 en la majeur K.219 - Rondos pour violon et orchestre n° 1 en si b majeur K.269 et n° 2 en ut majeur K. 373 - Adagio pour violon et orchestre en mi majeur K. 261 - English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboim.
33 t - 30 cm CBS 77381
Coffret 3 disques
CBS MASTERWORKS

LE THEATRE NATIONAL DE L'OPERA présente le
IVe FESTIVAL DU LOUVRE
(COUR CARRÉE)
TOUS LES SOIRS (SAUF LE DIMANCHE)
DU 13 JUIN AU 13 AOUT 1977

MAÏA PLISSETSKAÏA
ET 70 DANSEURS DU BOLCHOI
DU 13 AU 25 JUIN
CHORÉGRAPHIES DE :
MAURICE BÉJART (BOLERO, ISADORA)
MICHEL FOKINE (LA MORT DU CYGNE, CHOPINIANA)
ALEXANDRE GORSKI (2e ACTE DU LAC DES CYGNES)
LEONID LAVROVSKI (ROMEO ET JULIETTE)
VLADIMIR VASSILIEV-NOUREYEV-[illegible] TORELLI)
ADERBIAN ZAKHAROV (LA FONTAINE DE BAKHTCHISSARAÏ)

LE BALLET DE L'OPÉRA
DU [illegible] AU 23 JUILLET
IVAN LE TERRIBLE
BALLET EN 2 ACTES DE YOURI GRIGOROVITCH
MUSIQUE DE SERGE PROKOFIEV
VERSION DE BALLET DE MICHAEL TCHOURIAKI

AMERICAN BALLET THEATRE
DU 25 JUILLET AU 13 AOUT
GISELLE
ET CHORÉGRAPHIES DE :
ALVIN AILEY (THE RIVER)
MARIUS PETIPA (LA BAYADÈRE)
JEROME ROBBINS (FANCY FREE, OTHER DANCES)
GLEN TETLEY (LE SACRE DU PRINTEMPS, VOLUNTARIES)
TWYLA THARP (PUSH COMES TO [illegible])
ANTONY TUDOR (LEAVES ARE FADING)

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION
COUR CARRÉE DU LOUVRE : TOUS LES JOURS (SAUF DIMANCHES) DE 12 H 30 A 19 H
TÉLÉPHONE :
260.17.25 / 260.14.85 / 260.17.80
ORGANISATION : A-L-A-P - LUMIROSO

هكذا من الأصل

هكذا في الاصل

ARTS ET SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (v) sont interdits aux moins de treize ans, (vm) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Montre brisée ; les Proscrits, de V. Sjostrom ; 18 h. 30 : Drôle de jeu, de J. Kast ; 20 h. 30 : Cruelidade Mortal, de L. P. Dos Santos (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : [illegible] de J.-L. Daniel [illegible] présence de l'auteur).

Le music-hall

[illegible] Montmartre, 21 h. ; Palace-Bergère, 20 h. 45 ; Fo[illegible] Concert Mayol, 21 h. ; Bouge[illegible]

Casino de Paris, 20 h. 30 ; Fo[illegible] 18 h. ; Anacrous[illegible] Rinaldi.

Théâtre des Mathurins, 20 h. 3[illegible]

Les chorales

Théâtre des Arts, 20 h. 45 ; Ho[illegible] à 18 h. : Mormons.

Jazz, pop', rock et folk

Le Palace, 19 h. : Fernando Alle[illegible] Groupe Heldon.

Palais des sports, 20 h. : Bonn[illegible] Moutin.

Théâtre Campagne-Première, [illegible] Gaumont-Palace, [illegible] Olympia, 20 h. 30 : [illegible] Chicago.

American Center (Rapsat), 2[illegible] Caveau de la Huchette : Ba[illegible] Paris et ses Sept.

Cithare culturel canadien, 20 h. [illegible] Bruno Hoch, Bo[illegible] Beaumont, Debussy, [illegible]

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. [illegible] Saint-Philippe-du-R[illegible] Saint-Merry, 21 h. : Alouettes, Sou[illegible] de la Tour, Chorale de [illegible] Saint-Louis de la Salpê[illegible] Ensemble vocal [illegible] Schütz, [illegible]

Centre Mandapa, 21 h. : [illegible] folklorique de [illegible] Théâtre de la Cité internat[illegible] Mendiburu con [illegible] Alocart, Dutre[illegible] Dvorak).

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86).

LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 8e (874-40-75).

AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : [illegible] (325-60-34).

AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio [illegible] 5e ([illegible]-71), U.G.C. Marbeuf, 8e [illegible].

AUDREY LYNDON (Angl., v.o.) : Cosmos, [illegible] (359-29-46) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e [illegible].

BAISE-MOI ET BENEDICT (Fr.) : [illegible] Montparnasse, 6e [illegible].

BILITIS (Fr.) (vm) : U.G.C. Danton, 6e (261-50-32), [illegible] Templiers, 3e (272-94-56), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE CAMION (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e 357-90-81).

CARRIE (A., v.o.) (vm) : Quintette, [illegible] (033-35-40), *U.G.C.-Marbeuf*, 8e (225-47-19) ; v.f. : Gaumont-Opéra, [illegible] (073-95-48), Athéna, [illegible] (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (328-65-13), Calypso, 17e (754-10-60), Clichy-Pathé, [illegible] (532-37-41).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) ... 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e ([illegible]-35-14), jusqu'à jeudi : v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

A CASTAGNE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (339-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. [illegible] (331-06-19), Miramar, 14e (328-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE CHÂTIMENT (It., v.f.) (vm) : Omnia, 2e [illegible]-36), George-V, 8e (225-41-46).

LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. [illegible], 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), [illegible], Saint-Jean, 14e (589-68-42), Blanvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).

LA DENTELLIÈRE (Suis.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e [illegible], Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), [illegible] (343-04-67), Olympic-[illegible], 8e (562-67-42), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DERSU UZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

DES FILLES DANS UNE BOITE (Fr.) : [illegible] Opéra, 2e (261-50-32), Pantheon, 5e (033-15-04), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

DYNAMITE GIRLS (A., v.o.) : Mercury, 8e [illegible] ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e [illegible].

EMITAI ([illegible], v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e [illegible]-18), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), [illegible] - Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, [illegible].

EXTÉRIEUR NUIT LE RADICAL (All., v.o.) : [illegible] Logos, 5e (033-26-42), *La Clef*, 5e (337-90-90).

LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), [illegible] sortie : [illegible] 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), [illegible], 6e, en mat., U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).

LES FILLES BLEUES (Fr.) : Cluny-[illegible] (033-20-12), Bonaparte, 6e [illegible]-12), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), *Magic-Convention*, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Convention Saint-Charles, 15e [illegible].

L'HERITAGE (It., v.o.) : St-Germain-[illegible] (033 - 62 - 72), France-Elysée, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

HISTOIRE D'ADMIRE (It., v.o.) : Normandie, [illegible] (359-41-18), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Daumesnil, 12e (343-52-97).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C. [illegible], 6e (325-71-08), Bretagne, [illegible] (222-57-97), Normandie, [illegible] (359-41-18), [illegible] 9e (770-11-24), Magic-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JULIE POT DE COLLE (Fr.) : Bretagne, 6e [illegible] ; Biarritz, 8e [illegible], Grand Pavois, 15e [illegible].

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS [illegible], 5e (033-36-40).

MADAME CLAUDE [illegible] (*) : [illegible] Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e [illegible] (633-79-38), jusqu'à jeudi, Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-64-64), [illegible], 13e [illegible] Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-[illegible]vention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MAGIC CIRCUS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Le Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-52-98) ; Myrrha, 18e [illegible] 06-58).

L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : [illegible], 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e [illegible] - 79 - 17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PRÉLUDE À LA VIE SEXUELLE (Bel.), Le Seine, 6e [illegible]-95-99).

PRIVATE [illegible] (Ang., v.o.) : Le [illegible] (325-71-08).

QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA QUESTION (Fr.) (vm) : Quartier Latin, 5e [illegible] ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-[illegible], 14e (326-65-13).

LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

ROCKY (A., v.o.) : Collide, 8e (359-29-46).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

SOUDAIN LES MONSTRES (A., [illegible]) (*) ; U.G.C.-Danton, 6e [illegible] ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e [illegible]-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SUSPIRIA (It., v.o.) (vm) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (238-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; [illegible] 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA TÊTE [illegible] NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) : Studio [illegible] Ursulines, 5e (033-39-19).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-38-38) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonl'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; version angl. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; [illegible] Elysées, 8e (359-49-34).

VANESSA (It., v.o.) (vm) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (339-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 9e (343-01-59) ; Miramar, 14e (328-41-02).

VERMEAT (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÈS, film [illegible] de de [illegible] Swaim : [illegible]-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e ([illegible]-42-96).

LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL, film américain d'A Mac Laglen (vm) V.O. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, [illegible] (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; [illegible], 19e [illegible] ; [illegible].C.-Gare de Lyon, [illegible] (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA [illegible] FANTASTIQUE DE BRUCE LEE, film japonais V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; [illegible] Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES IMPITOYABLES, film américain de Frank Kramer V.F. Omnia, [illegible] (233-39-36) ; Balzac, [illegible] (561-10-60) ; Cambronne, 15e [illegible] ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (208-71-33) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, [illegible] (343-01-59).

A partir de vendredi :

ELISA VIDA MIA, film [illegible] de Carlos Saura. V.O. : [illegible] Hautefeuille, 6e [illegible] ; [illegible], 8e [illegible]-28-14) ; Mayfair, 16e [illegible]-06).

Les festivals

QUINZAINE DES RÉALISATEURS (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), voir également au TEP (Semaine de la critique) : A part ça, [illegible] va bien ; Erasmus Montanus ou La Terre est plate.

WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : [illegible] Professionnels.

COSTA GAVRAS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Etat de siège.

M. BROTHERS (v.o.), André Bazin, 13e (337-74-39) : Plumes de cheval.

PAUL NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

BENI MONTRESOR, Le Seine, 6e (325-95-99) : 18 h 30, la Messe dorée ; 20 h. 30, Pilgrimage.

PRESTIGE DU CINÉMA SOVIETIQUE (v.o.), Studio Marigny, 8e (225-20-74) : Andrei Roublev.

STUDIO 28, [illegible] (264-34-[illegible]) : Un tueur dans la [illegible].

CHATELET - VICTORIA, 1re [illegible] 94-14), [illegible] h. [illegible] D.] : la Grande Bouffe : 14 h. [illegible] ; [illegible] Terre : 16 h. : Mean Streets ; 18 h. : Cabaret ; 20 h. : Affreux, sales et méchants ; 22 h. : le Dernier des Tartares ; 0 h. 10 : les Diables. — [illegible] 12 h. : Satyricon ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h., 20 h. 10 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 24 h. : [illegible] Driver.

[illegible] A FILMS (Fr.) (754-51-50), [illegible] h. : [illegible] ; 15 h. 15 : Cara Cruz ; 18 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 15 : Délivrance ; Docteur Folamour. — [illegible] 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.

JORGE SANJINES (v.o.), 28, rue Dunois, 13e, 20 h. 30 : le Sang du Condor.

Les séances spéciales

MALTHUS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (vm) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h., et à 24 h.

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES (Fr.) Le [illegible], 8e (225-95-99) à 22 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 13 h. et 24 h.

HOTEL DU NORD (Fr) Studio Cujas, 5e (033-89-22) à 12 h. (sf S. et D.).

INDIA SONG (Fr.) Le Saint, 5e à 12 h. 30 (sauf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sauf D.).

JEREMIAH JONESON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

LE PRIVÉ (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) Théâtre de la Plaine, 15e, Mar à 20 h. 30.

LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

STUDIO CUJAS
à 14 h - 16 h 55 - 19 h 55 - 21 h 55
FAHRENHEIT 451 vo de François Truffaut
à 12 h sauf sam. dim.
HOTEL DU NORD de Marcel Carné
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

LA CLEF - STUDIO LOGOS
Prix de la [illegible] Internationale Cannes 76
Ferdinand le Radical
Un film d'Alexander Kluge

Théâtre

« Les Troyennes » en japonais

Le metteur en scène [illegible] pendant [illegible] monologues de la vieille femme, dans des attitudes expressionnistes, à la Rodin.

Le rôle principal est tenu par Kayoko Shiraishi, trente-six ans, actrice populaire, nous dit-on, très extériorisée, habile en improvisations et [illegible] de physiologie.

Le programme, établi par les responsables du Théâtre Waseda, nous dit que le kabuki et le nô [illegible] *une expérience* [illegible] *formes fossilisées d'expression* [illegible] ces *Troyennes*, d'imagination moderne.

C'est étrange, car, pour [illegible] *kabuki* [illegible] le nô, lorsque des Japonais les jouent ici, gardent une force poétique intense, gardent [illegible] une puissance dramaturgique jeune, exemplaire, alors que ce spectacle [illegible] *Troyennes*, malgré ses attraits, semble trop mijoté et déjà un peu hors d'usage.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, [illegible] h. 30.

Le Théâtre populaire de Lorraine s'installe à Thionville

De notre correspondant

Nancy. — Le Théâtre populaire de Lorraine, animé par Jacques Kraemer, [illegible] des conditions difficiles depuis plusieurs années. Il vient de trouver une bouffée d'oxygène qui lui permettra de repartir sur des bases plus solides.

En effet, le 26 mai, le conseil municipal de Thionville, que dirige M. Paul Souffrin (P.C.), a voté à l'unanimité le principe de l'implantation du T.P.L. à Thionville. Une convention [illegible] sera établie à partir de janvier 1978 [illegible] en discussion et sera normalement signée à la fin de ce mois. En attendant, la ville [illegible] a accordé une [illegible] de 300 000 francs pour le second semestre 1977.

Fermant le T.P.L. ne [illegible] tout à fait Metz, où il conserve son administration, ses moyens techniques et sa petite salle de l'île du Saulcy. Le but des responsables du T.P.L. est de développer un centre dramatique à vocation régionale axé sur trois zones d'implantation — Metz, Thionville et Longwy. De là, le T.P.L. rayonnera sur l'ensemble de la région lorraine.

Le T.P.L., qui a reçu de l'Etat, pour 1977, une subvention de 500 000 francs, est privé, depuis l'an dernier, de l'aide du conseil municipal de Metz, que dirige M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.). En 1975, déjà, un conflit entre le T.P.L. et la municipalité avait [illegible] l'accession de la troupe au statut de centre dramatique national. — B. L.

Culture

Bataille pour un monument chez Renault

Plusieurs personnalités demandent l'achèvement du « Salon d'été » de Jean Dubuffet

Le conflit Renault-Jean Dubuffet à propos de [illegible] du *Salon d'été*, sculpture monumentale aux trois quarts [illegible] sur le parvis du nouveau siège de la Régie à Boulogne-Billancourt, vient de faire l'objet d'une nouvelle [illegible] en [illegible] (*le Monde* des 8 mars et 13 avril). La direction de Renault demande que la sculpture inachevée, qui offre le spectacle désolant d'un chantier à l'abandon, mais qui ne peut être détruite étant données les procédures engagées par l'artiste, soit recouverte de verdure. *Elle propose de couvrir le* [illegible] de grandes [illegible] d'argile expansé, puis de [illegible] végétale, pour y planter du gazon. Les avocats de Jean Dubuffet ont obtenu un délai au 9 juin.

Entre-temps, plusieurs personnalités du monde des arts et de la littérature, les peintres Joan Miro, Hans Hartung et Vasarely ; les musiciens Pierre Boulez et Olivier Messiaen ; l'architecte Jacques Couelle ; le cinéaste René Clair ; les [illegible] André Pieyre de Mandiargues, Eugène Ionesco, [illegible] Ponge, Jean [illegible] et Claude Simon, [illegible] une déclaration dans laquelle ils *« s'élèvent contre la disparition de la direction artistique de cette œuvre, et encore plus elle [illegible] de faire [illegible] l'achèvement de [illegible] expriment le vœu que soit menée à son terme la construction entreprise par le régie [illegible] du Salon d'été de Jean Dubuffet »*.

Une déclaration similaire, émanant de [illegible] de [illegible] internationaux, [illegible] être publiée prochainement. Enfin, un groupement de soutien à la [illegible] de Jean Dubuffet, [illegible] Vasarely, en même [illegible] que le monument, le [illegible] moral de l'artiste sur son [illegible], [illegible] Il recueille des signatures en France et à l'étranger.

★ Correspondance à adresser à Mme Chantal Gaulin, 11, rue Saint-Médard, Paris.

Quatuor Juilliard

BEETHOVEN
Intégrale des Quatuors à cordes
Vol. 1-1-6 - CBS 77362 - coff. de 3 disques 120 F
Vol. 2-7-11 - CBS 77367 - coff. de 3 disques 120 F
Vol. 3-12-17 - CBS 77423 - coff. de 4 disques 150 F

BARTOK
Intégrale des Quatuors à cordes
CBS 77390 - coffret de 3 disques

A PARAITRE
SCHOENBERG
Quatuors à cordes
CBS 77394 - coffret de 3 disques

DVORAK
Quintette pour piano en la majeur Boguslav, Op. 47
Rudolf Firkusny, piano, Amadeus
CBS 76615

CBS-MASTERWORKS

En bref

Théâtre

● *« 4 LITRES 12 IN CONCERTO »* — Palace, 23 heures.

Trois [illegible] noirs très larges, en [illegible] ou melon. Trois femmes en [illegible] courtes, en bibi à [illegible]. Des [illegible] à fromage, des robinets, un seau à charbon, des tuyaux divers, [illegible] un bric à brac ménager : [illegible] sont des instruments, qui [illegible] pas à faire de la musique, mais [illegible]. Des [illegible] qui se court-circuitent et rejaillissent [illegible] un piaillement incessant, vaguement polyglotte. Venant de Nancy, le groupe *« 4 litres 12 »* a appris son « langage [illegible] » au Festival mondial, et se lance avec une vigueur *désopilante* dans le *simili-exotique*.

Ils ont de la santé et de l'invention, des [illegible] rigolards qui semblent échappés d'un film burlesque sonorisé par un clown sourd. Ils ne se limitent pas à la parodie. Ils [illegible] la vie, les [illegible] et [illegible] d'un groupe. Ils en donnent une vision folle, affolée, violente, pas une caricature. Chaque personnage a sa [illegible] bien précise, son [illegible] original. Il doit y avoir là un travail psychodramatique pris dans l'humour qui *donne une* [illegible] au [illegible] et fortifie les rires.

COLETTE GODARD.

PINCHAS ZUKERMAN
CONCERTS LES 2 ET 3 JUIN
SALLE PLEYEL 20 H 30
MOZART

LE THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA
IVe FESTIVAL DU LOUVRE
AU CARROUSEL
DU MARDI AU DIMANCHE
DU 13 AOUT AU 13 AOUT 1977
MAÏA PLISSETSKAÏA
ET 70 DANSEURS DU BOLCHOÏ
DU 13 AU 25 JUIN
LE BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS
DU 4 AU 23 JUILLET
IVAN LE TERRIBLE
AMERICAN BALLET THEATRE
DU 4 JUILLET AU 13 AOUT
GISELLE
RENSEIGNEMENTS ET LOCATION
TÉLÉPHONE

Sélectionné par Jacques AUFFRERE
Distribué par Promotion Artistique de Film
UN FILM de Merzak Allouache
OMAR GATLATO
(Omar cette femme me tue)

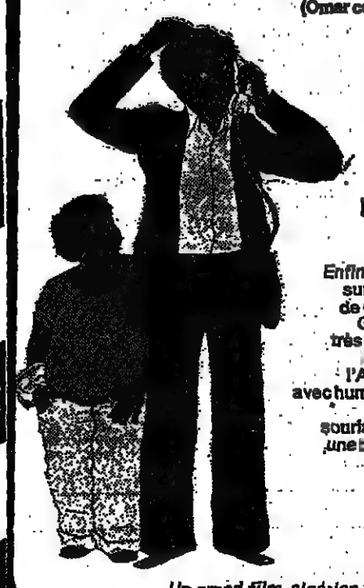

Un grand film comique
Enfin, l'une des [illegible] surprises du Festival de Cannes... " OMAR GATLATO " ce film très [illegible] de Merzak Allouache montre l'Alger d'aujourd'hui avec humour et sympathie. C'est [illegible] souriant et [illegible] une [illegible] importante. Il ne faut pas le manquer.
R. CHAZAL FRANCE SOIR
Un grand film algérien V.O.-S.T.F.

VENDREDI
En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - MAYFAIR
En v.f. : SAINT-LAZARE PASQUIER - LES NATION

LES FILMS MOLIÈRE ET MULTICINE présentent
GERALDINE CHAPLIN
FERNANDO REY
ELISA VIDA MIA
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CARLOS SAURA
"Elisa Vida Mia" et ce n'est pas un mince exploit, fait oublier "Cria Cuervos". Carlos Saura en est désormais à se dépasser lui-même.
ROBERT [illegible] LE POINT
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE FESTIVAL CANNES 77

STUDIO DE LA HARPE - JEAN RENOIR
PATHÉ Champigny - ALPHA Argenteuil - AVIATIC La Bourget
les ambassadeurs
Film de NACEUR KTARI

ARTS ET SPECTACLES

Musique

L'intégrale Beethoven du Quatuor Juilliard

En [illegible] du [illegible] cinquantenaire de la mort de Beethoven, Paris a déjà entendu deux intégrales des quatuors, par les Loewenguth et les Amadeus. Est-ce pour cela qu'il y avait peu de monde pour la première séance du Quatuor Juilliard, mercredi 1er juin, on peut penser que les Parisiens ne supportent guère cet ensemble américain chevronné, qui porte le nom de la célèbre [illegible] of Music ?

Il est permis que les quatuors aient virtuoses et ne rendent pas justice à l'[illegible] et les personnalités des instrumentistes, [illegible] homogénéité [illegible] transcendantes, pleines [illegible] de dynamisme, supérieurement architecturées, sont incontestablement à la mesure du gigantesque [illegible] des formes et d'idées de Beethoven. En revanche, [illegible] prétations [illegible] anglo-[illegible], d'une perfection [illegible] toujours [illegible].

On [illegible] parfois qu'ils « [illegible] » davantage dans le caractère [illegible] de cette musique puissamment [illegible], à la manière de Végh, [illegible] qu'ils [illegible] le rayonnement intérieur, la transparence [illegible] de la pensée du Quatuor [illegible]. Les [illegible] ne pas trop rapides le plus souvent, nous frustrent d'une poésie suprême ou intense, alors même qu'ils en semblent tout près.

On [illegible] parler d'un [illegible] à l'[illegible] jeune [illegible] vivant, musical, [illegible] exquis, parfois [illegible], mais il est de fait que le Cinquième Quatuor en la mineur, riche en pièces « pittoresques », nous a souvent laissé sur notre faim, que dans le Septième Quatuor en fa majeur, supérieurement construit cependant, [illegible] impalpable a estompé la majesté de cette grandiose [illegible] dramatique, et qu'au contraire, le Quatorzième Quatuor en ut dièse mineur, l'œuvre métaphysique par excellence, approchait du sublime, [illegible] parce qu'elle est la plus détachée, la plus contemplative.

JACQUES LONCHAMPT.

● Prochains concerts les 2, 7, 8 et 9 juin.

Exposition

MAN RAY RESSUSCITÉ

Man Ray serait-il mort tout entier ? On avait pu le croire devant le silence qui a accueilli à Paris [illegible] plus ou moins tapageuses, lui vivant, une [illegible] la grande rétrospective [illegible] au Musée national d'art moderne, ni la parution [illegible] ouvrage de Robert Phelps (traduit en français, au « Chêne ») qui analyse [illegible] son rôle [illegible] dans plus d'un domaine, mais l'[illegible] qu'il a [illegible] des deux côtés de l'Atlantique. Ce n'est pas parce qu'il a [illegible] joyeusement les [illegible] conformismes qu'il ne faut pas le prendre au sérieux.

Justice posthume lui est enfin rendue, en montrant à nouveau [illegible] passée dans ce qu'elle a eu de plus novateur, et on [illegible] d'autre part pour la première fois [illegible] qui a [illegible] ses [illegible].

Le passé, c'est, pour cette fois, la photographie et [illegible] inventions de Man Ray — rayographies, solarisation, [illegible] — qui ont révolutionné [illegible] art. On [illegible] avec le même plaisir au [illegible] américain, parmi un [illegible] impressionnant de tirages, la série des portraits de ses [illegible] surréalistes, et de Tzara, et de [illegible] Duchamp, son violon d'Ingres bien sûr mais hélas trop reproduit, ses plus belles images du corps féminin divinisé.

Man Ray se voulait autre chose que photographe. C'est pourtant comme photographe qu'il [illegible]. Et s'il s'est servi de la photo, en pionnier, dans ses [illegible] plastiques, il [illegible] donne coup à coup à être considéré [illegible] peintre. Et il a [illegible] jusqu'au bout. Il [illegible] que [illegible] réalisa les dessins, « peintures naturelles », photos et [illegible] (selon des cinq [illegible] exposés. On [illegible] surtout des [illegible] de Varenne, où la fantaisie et [illegible] humour ne cèdent en rien à leurs qualités graphiques. Le Trou dans la roue et [illegible] variations sur [illegible] thèmes très simples, qu'il réalise à [illegible] techniques, bannissent l'indifférence.

Et comme Man Ray a [illegible] ses réussites, qui ont fait la tour du monde, [illegible] deux grandes lithographies [illegible] exécutées d'après le portrait synthétique du marquis de Sade, et d'après les Amoureux. Ils [illegible] plaisent comme un astre inconnu sur un [illegible].

JEAN-MARIE DUNOYER.

● Centre culturel américain, 9, rue du Dragon, et [illegible] de Varenne, 61, rue de [illegible].

Variétés

La violence de Susana Rinaldi

[illegible] en France a un rythme assez pompier jusqu'à la découverte d'Astor [illegible], du Cuarteto Cedron, le tango a [illegible] évidemment tout [illegible] en Argentine, depuis [illegible] siècle dernier dans les faubourgs, les quartiers populaires de Buenos-Aires, par un mélange musical à partir [illegible] moins venus d'Afrique, d'Espagne [illegible] aussi de [illegible] les immigrations installées dans le port. Il a été une danse [illegible] interdite [illegible] des ghettos populaires parce que justement, il provenait de ces « endroits mal famés ». Il a porté [illegible] avec lui (1870) [illegible] mots parlant [illegible] problèmes sociaux, dénonçant [illegible] conditions [illegible] vie. Il est devenu l'expression vivante [illegible] toute une [illegible] munauté, [illegible] ses passions, [illegible] ses désirs, [illegible] préférée par laquelle les poètes populaires argentins s'expriment, il [illegible] en [illegible] blues argentin. Il [illegible] assez étonnants dans leur naïveté comme *Tiempos Viejos*, *El Choclo*, *La Cumparsita*, représentatifs d'une époque où il y avait encore le tramway à chevaux et la lampe à pétrole. Susana Rinaldi chante à l'Olympia un de ses [illegible] un des plus célèbres tangos, *Cavalbalache*, écrit il y a plus [illegible] quarante ans, qui dit que « le *vingtième siècle est un dépôt d'ordures, un siècle plein de fous et de fièvre, personne ne le vole, nous vivons roulés dans un bordel. Etre honnête ou traître, ignorant ou savant, voleur ou généreux, tout est pareil, rien n'est vrai. Etre un âne ou un grand professeur : il n'y a plus de valeur, tout est bouffon. N'importe qui est un voleur, Stavisky, Ernest Bosco, Napoléon et Jules Martin* ».

Chanteuse et comédienne populaire dans son pays, Susana Rinaldi est à l'Olympia pour une dizaine de jours. C'est une magnifique interprète qui a su, comme Piazzolla, renouveler le genre, lui enlever ses scories, lui restituer toute sa pureté et mettre en valeur son [illegible] populaire, en qu'il véhicule de plus profond : l'âme d'un peuple émotif, généreux et un peu fou. Il y a chez Rinaldi une [illegible] force, une [illegible] l'art et une violence qui [illegible] par saccades, une voix, enfin, vibrante, [illegible] due, magnifiquement travaillée.

CLAUDE FLÉOUTER.

● Olympia, 20 h. 45

■ [illegible] Antiqua d'Amsterdam et la [illegible] Stéphane Caillat présentent ce [illegible] soir 2 juin, à 21 heures, à la basilique de Saint-Denis, et vendredi 3, à 21 heures, à [illegible] Saint-Ouen de Rouen, sous la direction de Stéphane Caillat, « Les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi.

■ Les représentations de « Medor » et de « la Dame de la mer » au [illegible] Chaillot sont [illegible] à la suite de la grève du personnel [illegible] mercredi 1er juin. Le personnel [illegible] le report [illegible] syndicaux, dénonce le refus de négo[illegible] salariales et de gestion « au jour le jour » du [illegible] d'animation culturelle de Paris [illegible].

Cinéma

Après le Festival de Cannes

LE PALMARÈS EN QUESTION

Le conseil d'administration du Festival de Cannes se réunira avant la fin du mois, sous la présidence de M. Robert Favre Le Bret, pour étudier « si *la manifestation doit garder ou non son caractère* [illegible] ». Si le principe du palmarès est maintenu, M. Favre Le Bret — qui a désapprouvé plusieurs des choix du jury 1977 — proposera de faire appel, en 1978, « *à plus de vrais professionnels et à moins d'amateurs* ».

La date du Festival — qui se tient traditionnellement [illegible] — sera aussi mise en question. Certains souhaitent l'avancer au [illegible] février, d'autres le repousser au [illegible] septembre. En mai, en effet, les grands films [illegible] déjà sortis sur les écrans, soit [illegible].

RADIO-TÉLÉVISION

DEUX PARLEMENTAIRES CRITIQUENT LA GESTION DES NOUVELLES SOCIÉTÉS

M. ALAIN BONNET : une information qui ressemble à de la publicité.

Mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Alain Bonnet (Union de la gauche, Dordogne) a critiqué les émissions télévisées illustrant dans le « créneau » horaire réservé aux « spots » publicitaires, et sous forme de « saynètes exemplaires », les principales dispositions du plan Barre. Ces émissions de la politique gouvernementale, « *déguisée sous forme de publicité* », relèvent à son avis « d'une propagande [illegible] et d'une *conception affligeante et infantile de l'information* télévisée ».

M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget, a répondu : « *Ces émissions sont programmées à l'intérieur du créneau horaire réservé aux grandes causes nationales. Tous les parlementaires déplorent que l'administration se rapproche des citoyens. Mais quand nous le faisons, vous vous en étonnez ! Cette démystification de l'information semble vous déplaire alors qu'elle vise [illegible] qui [illegible] n'ont pas d'autre moyen d'être informés que la télévision.*

M. JEAN CLUZEL : le temps des émissions pirates est venu.

M. Jean Cluzel, sénateur (Un. centriste) de l'Allier et rapporteur spécial du budget de la radio-télévision, a exposé également, mercredi 1er juin, au cours d'une conférence de presse, son analyse des principaux problèmes posés par la gestion [illegible] de l'audiovisuel : « *Le temps des émissions pirates est venu* », a-t-il notamment déclaré, faisant allusion aux « radios vertes » et à la récente irruption de M. Jean Montaldo sur TF 1 (*le Monde* du 31 avril).

« *Il n'est pas dans l'esprit du législateur de la création des radios pirates que je trouve [illegible]* », a dit M. Jean Cluzel, qui préconise notamment que « *les courants profonds de la vie quotidienne des Français* » puissent davantage s'exprimer par le canal des radios locales et par une [illegible] « *communication entre des communautés très décentralisées ou sur la géographie isolée* ». « Plus généralement, c'est la *réforme de l'ORTF qui me paraît [illegible] d'application [illegible] l'accès du pluralisme à la R.T.F.* », [illegible] encore le sénateur [illegible] dans un rapport distribué aux journalistes.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 JUIN

— La *C.F.T.* dispose de la « Tribune libre » de F.R. 3, à 19 h. 40.

— Le *P.S.* a la parole sur [illegible] à [illegible] h. 45.

— Le [illegible] est un extrait du journal d'[illegible] 2, à 20 [illegible], sous un reportage de [illegible] Abouchar comprenant [illegible] interviews de syndicalistes [illegible], de femmes [illegible] disparus, d'un chrétien-démocrate, de prêtres et de Mgr Ourton, évêque de Santiago.

— M. Michel [illegible], président de l'Association pour la démocratie, participe au journal d'Antenne 2.

VENDREDI 3 JUIN

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, répond aux questions de la rédaction [illegible] Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *Le [illegible] droite* s'exprime sur le thème « Apologie de l'abstention » à la [illegible] de FR 3, à 19 h. 45.

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

GRANDS PRIX D'ARCHITECTURE

L'Académie des beaux-arts, sous la présidence [illegible], a décerné ses grands prix d'architecture 1977.

Premier prix [illegible] F) : Stéphane Millet.

Deuxième prix (10 000 F) : Claude Raymouard.

Troisième prix (5 000 F) : [illegible] Alvaro.

Le programme portait sur une cité olympique [illegible] le site proposé [illegible] sur le plateau de Marly-la-Fontaine, à [illegible] au nord de Paris.

Les aménagements de cette cité olympique comprenaient :

— des installations sportives, dont un stade de cent mille places ;

— une université pour [illegible] quatre mille étudiants ;

— une [illegible] pour recevoir huit mille athlètes et [illegible] pagnateurs.

Dix projets [illegible] été [illegible]. Ils sont exposés, jusqu'au 5 juin, salle [illegible] de Caen, 14, quai de Conti.

VU

PAUVRES GENS RICHES

« L'argent pour vous, c'est quoi ? », [illegible] l'inlassable[illegible]ment [illegible] Cancès, samedi 1er juin, au [illegible] aux [illegible] organisée à l'occasion [illegible] menée de pair la santé (en grande partie aux frais d'un milliardaire saoudien, soit dit en passant). Pour vous [illegible] quoi, l'argent ? C'était un jeu d'échecs, un coup de poker, c'était diriger un [illegible], c'était *combler les désirs de la clientèle*, c'était se [illegible] pont avec le [illegible] et les pays industrialisés !

Bref, c'était n'importe quoi, sauf un yacht, un ranch, un appartement à Londres, à Paris et à New-York, un chalet à [illegible] et vingt complets-vestons portant la griffe d'un grand couturier. Mais l'avion privé du milliardaire est *question*, le Boeing-727, qui a *promené* l'équipe de Wall Street à Kuala-Lumpur, n'était qu'une [illegible] du bureau. Somptueux, paraît-il, mais cela, on n'en [illegible] parti au sous le [illegible]. En bonne [illegible], on a [illegible] privé d'une [illegible].

Les gens riches n'aiment pas avouer qu'ils le sont, surtout chez nous. Curieux, non ? Là-bas, les banquiers, les notaires, les P.-D. G. réunis [illegible] ou [illegible] par [illegible] François [illegible] ont aligné [illegible] sortes de bonnes [illegible] : [illegible]deur, discrétion, modestie, principes religieux, tradition, in[illegible] du droit [illegible] par opposition au droit salique en vigueur [illegible] les Anglo-Saxons, [illegible] d'être aimé... Les gens sont si méchants, la réussite est si mal vue...

N'était-ce pas un peu la peur du [illegible] ? [illegible] pas. Les sondages prouvent qu'on [illegible] davantage un percepteur qu'à l'enquêteur. De temps en temps, M. Jean Ziegler, un sociologue suisse, essayait de [illegible] les eaux paisibles [illegible] Genève. En vain. Il cherchait [illegible] explication à l'absence d'un impôt sur le capital ou à l'[illegible] progressif des [illegible] successions sur les [illegible] Français. Cela surprend [illegible] l'étranger. On manque [illegible] [illegible].

Nous, devant [illegible], on se [illegible] naïvement si ces risques, les innombrables parleurs du [illegible] qui se privent de tout [illegible] l'espoir de faire fortune, ne [illegible] pas, très volontiers, à condition [illegible] les [illegible] moyens, [illegible] [illegible]. Enfin, [illegible] [illegible] qu'en France, l'éventail des [illegible] soit beaucoup plus large qu'en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Angleterre ? Pardon, il me serre, il [illegible] revenu à [illegible] qu'il était il y a vingt-cinq ans. Il y a [illegible] de quoi pavoiser, en effet.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 2 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : Danger pour une beauté noire, de G. Kirgo et W. Graham. Avec T. Graves, Ch. Love, H. Guardino.

21 h. 40, Magazine : L'événement, d'H. Marque, Ch. Bernadac et J. Besançon.

Un reportage sur l'Italie : « Chronique apostolique », de J.-C. [illegible].

22 h. 40, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés. (L'affaire Vilquier), de J. Krier. Avec A. Reybaz, H. Cignoux, J. Verdier, H. Coutet.

Des faits troublants ou des faits de circonstance ? Vilquier était-il l'auteur des différents crimes qu'on lui a imputés ?

22 h. 30, Emission de l'I.N.A. : « Carrara », de Ch. Paureilhe.

Le portrait d'un vieux « marginal » dans la réalité quotidienne, parfois humaine et parfois grimaçante, d'un petit village de l'Oise.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : [illegible] grands noms du [illegible] du cinéma), cycle : Aspects du cinéma italien. UNE BONNE PLANQUE, d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F. Rey, J.-L. Gallardo, G. Maffioli, T. Aumont.

Des religieuses nonnes supérieures d'un hôpital [illegible] une ville d'Italie du Nord affrontent un « convalescent » installé à demeure et que ses options et ses amitiés de gauche rendent indésirable. Le choc de deux caractères, un échange d'affection et d'idéalisme entre deux êtres moralement purs. Un film méconnu qu'il faut découvrir.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La passion selon P.P.P. », de René Kalisky, réalisation J.-F. Colas ;

Récit à plusieurs voix sur la mort de Pasolini.

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benesst ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de la tradition et du voyage : instruments à bourdon ; 21 h., Ensemble intercontemporain, dir. M. [illegible] (Dallapiccola, Denisov, K. [illegible], Y. Ilhm) ; 22 h. 5, Action musicale électronique ; 0 h., Musiques célibataires : la revanche des Pygmées : Les rêves des machines ; la Torture blanche.

VENDREDI 3 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec à 14 h., Tennis : Internationaux de France.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Un Dindon, de G. Feydeau. Réal. P. Sabbagh. Avec M. Colombat, A. Feydeau, B. Dhéran, J. Maury, G. Nicolas, G. Chamarat.

Quiproquos autour d'un mari et d'une [illegible] également trompés.

22 h. 40, Allons au cinéma : Spécial Cannes, d'A. Halimi.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 50 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine.

20 h. 30, Feuilleton : Allez, la Rafale ; 21 h., Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Que reprochez-vous aux Français ?).

Avec J.-D. Bredin (« les Français au pouvoir »), F. de [illegible] (« la France et ses mensonges »), P. Daninos (« Made in France »), Th. Maulnier (« les Vaches sacrées »), et M. A. Macciocchi (« De la France »).

22 h. 30, Journal.

22 h. 52, FILM (ciné-club) : LES PETITES MARGUERITES, de V. Chytilova [illegible], avec J. Cerhova, I. Karvanova, J. Albert, J. Klusak. (Rediffusion.)

[illegible] s'amusent de la vie et se livrent à des actes extravagants pour prouver qu'elles peuvent être plus « pourries » que le monde pourri. Un spectacle loufoque, venu de Tchécoslovaquie, une fable symbolique sur une société en crise et sur l'impuissance de la révolte individuelle.

CHAINE III : FR 3

20 h., Magazine vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri ; Service public à vos risques et périls, enquête E. Gabey, réal. P. Lenail).

Sur le thème « L'assurance automobile », une enquête qui se veut une réponse aux questions que se posent le plus souvent les assurés. Derrière celles-ci, une question finale : l'assurance automobile est-elle encore un service public ?

21 h. 30, Sciences : Les mystères de la Terre (premier épisode : Les lieux et les hommes), de Ph. de La Cotardière. Réal. A. Brunet.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Rumeur au pied de la potence, par Eve Dessarre, réalisation G. Roland-Manuel ; 21 h. 30, Musique de [illegible] « Novelette », opus 21, n° 8 (Schumann) ; Il n'[illegible] (Chopin), « Novelette » (Sibelius) ; sonate pour [illegible] et piano (Tapia Colman) ;

22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benesst ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Le coin des collectionneurs : Enregistrements rares ou inédits du chef d'orchestre J. Horenstein ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. L. Zagrosek, avec A. Tchaikovski : « Dix pièces pour orchestre, opus 6 » (Webern) ; « Concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur K. 595 » (Mozart) ; « Quatrième symphonie en si bémol majeur, opus 60 » (Beethoven) ; 23 h. 15, Cabaret de jazz, avec André Persiany ; 0 h. 5, [illegible] Clemencic.

فكذا في الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

RÉPRODUCTION INTERDITE

8 GENS RICHES

d'après lui, le pouvoir d'achat ... Pourquoi, lui ... chercher si ... au plus difficile ... au plus aléatoire ... vous achetez ... aujourd'hui ; classé ... il ne vaudra ... Et puis quoi, les ... risques, ...

Nous devons nos écrans ... naïvement ... innombrables ... du dimanche qui ... tout dans l'espoir ... bonheur, de les prendre ... très volontiers, à condition ... les moyens, bien ... Enfin, est-il normal qu'en ... l'essentiel des salaires ... beaucoup plus large ... Allemagne, aux Etats-Unis ... Angleterre ? Pardon, il ... serais, il est revenu à ce ... vingt-cinq ans. Il ... dont on parlera, ...

CLAUDE SARRAUTE

JEUDI 2 JUIN

... Aspects du cinéma ...
... L'UN BONNE PLANQUE, d'A. Lamorisse ...
... A Colombano, F. Rev ...
... Aumont

FRANCE-CULTURE

FRANCE MUSIQUE

VENDREDI 3 JUIN

FR 3

Magazine vendredi ...

FRANCE CULTURE

FRANCE MUSIQUE

emplois régionaux

Recherchons

2 INGÉNIEURS
HAUT NIVEAU
Diplômés Grande Ecole

Expérience professionnelle :
— 3 à 5 ans souhaités (Industrie ... Labo) pour participation à travaux ... équipes pluridisciplinaires ;
— définition et responsabilité ... nouveaux ... grammes de recherche ;
— larges possibilités pour ... valeur.

1er poste :
— matières plastiques, propriétés mécaniques ... problèmes de transformation ;
— connaissance des matériaux souhaitée.

2e poste :
— étude des structures et systèmes, calcul et essais ;
— connaissances en automatique souhaitées.

Envoyer curric. vitae détaillé + photo à n° 720.003, H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX

FILIALE D'UN GROUPE ESPAGNOL IMPORTANT SPÉCIALISÉ DANS LE SECOND ŒUVRE BATIMENT

ORLÉANS

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL
RESPONSABLE A L'EXPORTATION

Une formation supérieure est requise, mais un autodidacte est accepté

La langue anglaise est ... Une connaissance de ... sera considérée comme un atout ...

L'expérience professionnelle acquise devra lui avoir permis à l'exportation de vendre lui-même ... de négocier les contrats ... préférence dans le secteur ... Bâtiment.

Immédiatement sous l'autorité du directeur général, ce poste offre une grande autonomie d'action et possibilité de promotion rapide pour un candidat ...

Rémunération offerte : 80.000 à 90.000 F annuels, ainsi que tous frais remboursés. Position CADRE.

... C.V. détaillé dans les meilleurs délais sous référence 1122, à : CO... Publicité, 20, avenue de l'Opéra, ... (1er), qui transmettra.

BANQUE SPÉCIALISÉE
(CRÉDITS IMMOBILIERS ACQUÉREURS)

recherche

POUR LA SUCCURSALE DE MONTPELLIER
ATTACHÉS COMMERCIAUX

... visiter clients et apporteurs ... immobilières, constructeurs), pour proposer ... conter des Crédits Immobiliers Acquéreurs.

Ces postes s'adressent à ... futurs collaborateurs intéressés par l'action commerciale, ayant, si possible :
— une expérience de quelques années dans la profession ;
— une solide formation générale ;
— un goût et des aptitudes pour les contacts commerciaux à tous niveaux.

Adresser C.V. + photo + prétentions, sous réf. CV. 318, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, ... qui transmettra.

INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ
40 ... environ
pour poste important

dans usine injection et transformation de pièces diverses.

Références dans la direction de fabrication et dans une spécialité sont demandées.

Ecrire sous référ. à HAVAS BLOIS, n° 707.898.

AJACCIO - Hôtel 4 étoiles rech. ... bre de suite, excell. Directeur ... confirmé, excell. sous-directeur ... confirmé. Anglais, allem. exigés. ... crire avec C.V. Hôtel CAMPO DELL'ORO, 20000 AJACCIO.

Cherche pour seconder Direction
ACHETEUSE
Prêt-à-porter, femme jeune ... magasins), références exigées. Position cadre.
Ecrire avec C.V. à HAVAS, NANCY 54000, sous n° 64 N.

... Centre social quartier Europe ... 19, av. Robert-Schuman ... 02100 Saint-Quentin ... cherche ANIMATEUR pour assister responsable actuel anima... Expérience professionnelle ... BPASE souhaitée. Envoyer curriculum vitae ... prétentions.

Organisme région Nord recrute
CADRE
EXPERIMENTÉ, ayant pratique promotion immobilière, pour assurer coordination, animation et synthèse des fonctions commerciales, techniques et financières des programmes d'accession à la propriété. Rémunération de l'ordre de 70.000 F. — Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo sous référ. 3.645, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, ... Cedex 02, qui transmettra.

VILLE DE ROUEN
rech. pour Laboratoire
BACTERIOLOGISTE
Renseign. ... C.V. à Direction Personnel Mairie ROUEN, le 4-6-77.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Le département Analyse et Synthèse Opérationnelles de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche un

CADRE EN ORGANISATION

Il intégrera une petite équipe, de création récente, ayant pour vocation d'assister le département Exploration Production dans l'aménagement et la ... des structures administratives (comptabilité, gestion, ... et ... l'évaluation ... des différentes prestations effectuées par le Siège et les Filiales.

Sa fonction impliquera donc de nombreuses relations avec tous les interlocuteurs ... opérationnelles et autres Directions du Groupe). Il devra toujours être en mesure d'apporter une réponse adaptée et utilisable à toute question relevant de l'organisation administrative, en fonction des besoins exprimés dans la pratique par les utilisateurs.

Le candidat ... une formation supérieure en gestion (ESC, ESSEC...). Une expérience de deux à quatre ans dans une activité du même type ou ... les aura familiarisé avec les systèmes informatiques. Il aura une bonne connaissance de la langue anglaise.

Au départ basé à Paris, il aura à effectuer de fréquentes missions à l'étranger. Après quelques années, il devra envisager leur passage à des fonctions de gestion administrative en filiale, ce qui impliquera une expatriation de longue durée en famille.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez rapidement votre curriculum vitae manuscrit + photo au Service Recrutement - 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS CEDEX 16, sous référence 77020.

SOCIETE BOURJOIS recherche pour son laboratoire cosmétiques

UN CHIMISTE
Niveau D.U.T. ou B.T.S.
Pour formulations, analyses et contrôles.

Env. C.V. ... et ... à M. ... BOURJOIS, 46, rue Delizy, 93501 PANTIN Cedex.

... dynamique 50 ... Par ... pos... ion ... de ...

CADRE

formation technique de base mécanique, ayant le sens de l'organisation et des responsabilités, habitué à diriger important personnel pour ... DE FABRICATION.

Env. C.V. manuscr... prét. N° 15.344 ... 20, av. ... Paris-1er, q. ...

Importante société ...

recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE GAP II

... Très expérimenté. ... traitement souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit et ... n° 44516 P.A. SVP, 37, rue du ... cy, 75009 PARIS.

Filiale Immobilière Groupe financier Important rech. pour Paris - Ile-de-France AGENTS COMMERCIAUX introduits, ... Pour rendez-vous : 744-62-74

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

2 éléments d'une bonne association

• L'Entreprise

- une des plus importantes ... secteur privé
- spécialisée dans ... création et la ... tion de produits financiers de qualité exceptionnelle
- offrant ... réelles possibilités d'avenir en ... toutes les responsabilités de la ... initiale à la réussite finale

• Les Hommes

- jeunes âgés de 23 ans au moins
- disposant d'une bonne formation générale et des qualités personnelles nécessaires pour la vente
- désireux de s'orienter vers le management et la responsabilité d'unités de ...
- plus soucieux de leurs résultats que de leur temps de travail

Nous sommes l'Entreprise. Etes-vous l'homme ?

1re ... lettre manuscrite à A.B. PUBLICITE, réf. GD.888 13, ... Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra (Merci ... rappeler la référence)

Vacances Août assurées.

Traducteurs Techniques

Importante société d'engineering ... sud de Londres recherche:

Traducteurs techniques anglais/français confirmés.

Profil:
- Ecole de Traduction/Interprétation (ESIT ISIT) ou titre universitaire équivalent.
- Plusieurs années d'expérience dans l'ingénierie, de préférence dans le domaine de la sidérurgie.

Il est offert:

Un travail stimulant et une rémunération élevée, de l'ordre de £6500.00 par an, négociable, au sein d'une entreprise dynamique et à forte rentabilité.
Adresser ... manuscrite et C.V. détaillé à:

Numéro de Référence du poste: AST ... AUSTIN KNIGHT LIMITED Adresse: LONDON W1A 1DS.

Les candidatures étant expédiées au client concerné, les Sociétés dont l'intérêt est mineur devront faire l'objet d'une liste ... dans une lettre de ... rédigée en anglais et destinée au responsable des références de postes.

AK ADVERTISING

LE DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (15 000 personnes, 15 usines, siège en banlieue Ouest) cherche

le responsable de la gestions prospective des carrières

Sa mission : recueillir auprès ... différents établissements, mettre en forme et faire vivre les informations nécessaires au fichier ... du personnel (classifications, qualifications, rémunérations, promotions, mutations), pour étudier en permanence la structure sociale de l'entreprise et son devenir, conseiller les Directions en matière de politique sociale.
Ce cadre de formation supérieure, ingénieur, universitaire ou statisticien, a une expérience de plusieurs ... la gestion du personnel dans des entreprises ... importants ... de bonnes connaissances en informatique.
Ecrire ... BARDOU en réf. 3222 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Parmi celles

que la volonté ou la nécessité disposent à s'insérer dans la ...

les plus nombreuses
considèrent qu'il est en dessous de leur valeur, de leurs études ou de leur dignité d'être une **vendeuse** gagnant ... **75.000** à **100.000 F** par an.

Les autres
peuvent envoyer immédiatement leur candidature, accompagnée d'un curric. vitæ succinct et d'une photo qui sera retournée.

Il s'agit ... SERVICES ... diffusion moyenne ... une Entreprise de dimension ...

Deux conditions sont exigées :
... moins avec une b... formation générale.
Vacances Août accordées et rémunérées

1re lettre manuscrite à BANCE-PUBLI réf. MA 678 13, rue Marivaux - ... PARIS, qui ... (Merci ... vouloir ...)

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ... moyenne importance filiale d'un groupe financier proche banlieue NORD de PARIS

recherche

INSPECTEUR DES VENTES
« EXPORTATION »
sur le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient

Une réussite dans ce poste suppose ... expérience de quelques années comme technico-commercial chez un fabricant de matières plastiques, transformateurs ou constructeurs de machines.
Une formation Ecole de Commerce ou d'Ingénieur est souhaitée.
La connaissance courante de la langue anglaise est nécessaire.
Rémunération proposée : ... - 100.000 francs. POSITION CADRE.

... C.V. dét. manuscrit sous référ. 1.140, CONTESSE Publ., 20, ... Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour ses activités
"DEVELOPPEMENT"
(Aménagement rural, ... valeur, agro-industrie, ... économiques).

UN INGENIEUR OU CADRE COMMERCIAL

... niveau, ... connaissance ... secteurs d'activités ... pays en ... développement.
— Libre ...
— Nationalité française exigée
Adr. CV détaillé + prétentions s/réf. 77 à ...

I.N.P.M.

SALES MANAGER
150.000 F

POUR :
- développer ses ventes en ARABIE SAOUDITE,
- implanter ... marque qu'il représente,
- ... son ...,

l'Agent d'une SOCIETE INTERNATIONALE de MATERIEL DE BATIMENT et de TRAVAUX PUBLICS recherche

SALES MANAGER

- 35 ans minimum,
- VENDEUR CONFIRME,
- ayant expérience du matériel ... de travaux publics,
- ... parfaitement ... fabrication ... transport et ... mise en place du béton,
- parlant couramment anglais et arabe et connaissant déjà l'Arabie ...

Logement assuré - ... frais de déplacements payés - ... disposition - 2 voyages, aller-retour, au pays d'origine par an à négocier.
Envoyer C.V. détaillé sous ... 3128/JN à : MINET Publicité ... rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

a.m.p.

- Si vous pensez qu'un plan ... marketing n'a jamais fait une bonne campagne de publicité,
- Si vous souhaitez développer vos talents de création au sein de l'une des toutes premières agences totalement indépendantes,

nous vous offrons un poste de

CONCEPTRICE-RÉDACTRICE SENIOR

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions, ... la référence 6.952 LL M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
BANLIEUE OUEST
recherche

3 INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

Formation : ENSAM + ESE souhaitée
Expér. 2 à 4 ans en développement ou méthodes de fabrication, en vue ASSISTANCE AU SERVICE ETUDE ET ANALYSE DE LA VALEUR DE SON CENTRE TECHNIQUE. ... responsabilités, et excellents contacts indispensables pour relations ... Unités de production.

Adr. C.V. et prét. à n° 14.916 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

COMPAGNIE AÉRIENNE ORLY

ANALYSTES ORGANIQUES

de haut niveau pour encadrement de projets. Formation supérieure. Expérience minimum de 3 années dans la fonction exigée. Temps réel apprécié.

... d'emploi assurés.
Nombreux ... sociaux.

Adresser curriculum vitae et photo sous réf. 2.571 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75002 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Cadres encadrés" 2 col. + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX DIV.		
PROPOSITIONS COMMERCIALES	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,06
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,78
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

etap

FRAIKIN S.A.

SOCIÉTÉ LEADER DANS LA LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS (7.000 VÉHICULES, EXPANSION CONTINUE) RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ AU P.-D.G.

DIRECTEUR DES ACHATS

Capable d'assurer [illegible] l'organisation, la réalisation, le contrôle des achats des véhicules, des équipements et des produits de consommation (carburants, pièces détachées, [illegible]).

SITUATION TRÈS INTÉRESSANTE ET DYNAMIQUE

pour candidat, ayant de fortes connaissances [illegible], en particulier dans les poids lourds, l'expérience [illegible] à tous niveaux des [illegible]. Les [illegible] marquées [illegible] de ténacité et d'organisation.

Ecrire sous référence [illegible].

discrétion absolue **etap**

CENTRE DE PRODUCTION Électronique Professionnelle D'UN TRÈS IMPT GROUPE INDUSTRIEL

[illegible]

pour études méthodes fabrication mécanique électronique et problèmes de production

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Arts et Métiers ou équivalent

Responsabilités techniques humaines. Nationalité Française. Connaissances anglais souhaitées.

La [illegible] sera déterminée en fonction candidat [illegible].

Lieu de travail : SARTROUVILLE (78). Nombreux avantages sociaux.

Discrétion totale assurée.

Adr. C.V. détaillé à [illegible], 30, av. Opéra, 75040 [illegible].

P.A.VALMIA SERVICES

Concessionnaire MERCEDES POIDS LOURDS recherche

VENDEURS V.N.

POUR REGION PARISIENNE

53, rue [illegible] - 94200 IVRY

677.81-01 demander M.FIELDER

ASSISTANT DU P.D.G.

100.000 F. — Produits alimentaires

BANLIEUE EST

Une société française (C.A. 30 millions), leader dans son domaine, importe et distribue des produits alimentaires de consommation restreinte. Pour faire face à son expansion constante, le P.D.G. cherche à s'adjoindre un collaborateur qui l'assistera progressivement [illegible] dans ses fonctions. Le poste, à [illegible] nante commerciale, comportera donc également des tâches administratives et de gestion. Le candidat retenu, âgé de 30 ans au moins, de formation supérieure et connaissant bien l'anglais, aura acquis pendant plusieurs années une expérience comparable dans une P.M.E., où il aura assumé des responsabilités variées. La connaissance de la distribution des produits alimentaires serait appréciée. Ecrire à P. Vinet, réf. B, 3.321.

INSL — 73bd Haussmann 75008 PARIS — Tél. 266.37.00

Importante Société Constructions Industrielles recherche pour sa AGENCE

en ARABIE SAOUDITE

UN SECRÉTAIRE-COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (H. [illegible] F.)

EXIGENCES DU POSTE, outre les [illegible] et compétences professionnelles :
- Grande disponibilité ;
- Parfaitement bilingue français-anglais ;
- Trilingue français-anglais-arabe apprécié.

Adr. curriculum [illegible] manuscrit sous n° [illegible] à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui le

---

ASSISTANT RÉVISEURS

Libre [illegible] militaire.
[illegible] 23 [illegible].
Titulaire [illegible] DECS, DP, ETS [illegible] niveau.

Préférence sera [illegible] à [illegible] connaissant l'espagnol

Expérience pratique [illegible] : 1 à 2 ans souhaitée [illegible] un poste de comptabilité. Gestion ou finances.

Nos horaires nécessiteront des déplacements d'environ 50 % de temps, d'une durée d'une ou trois semaines chacun, en France et à l'étranger.

Envoyer CV à COF B 25 - 14, rue Jean-Mermoz, [illegible] PARIS, qui transmettra.

SOCIETE AMERICAINE VENTE PAR [illegible] en [illegible] rapide recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Anglais lu, parlé, écrit couramment. Indisp. avoir forte personnalité. Pouvoir choisir et acheter marchandises. Connaître publicité et assurer vente par catalogue et presse. Salaire en fonction aptitudes + participation aux bénéf. Env. candid. à n° 25, R. Conseils, 12, r. Lily, Paris-8e, qui tr. Discr. assur.

Une Entreprise en pleine expansion (800 personnes) [illegible] pour assumer la responsabilité de toute sa gestion administrative et financière

1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le [illegible] souhaité aura au minimum 35 ans, une expérience confirmée et diversifiée de la gestion, des qualités de rigueur et de solidité.

Il aura de préf. [illegible] format. HEC, ESSEC, [illegible] de [illegible].

La rémunération proposée est élevée mais sera en rapport avec les capacités du candidat.

Bon climat humain. Poste situé en banlieue Sud.

Adresser C.V. détaillé et lettre manuscrite à M. HANOT, Direct. du CEFAREF (rét. 1002) 54, rue de [illegible] 75010 Paris.

P.M.E recherche

COMPTABLE

HOMME EXPÉRIMENTÉ Niveau B.P. ou B.T.S. Ecrire A.J.I. EDIAPRIC, 57, av. d'Iéna, 75016 Paris.

RÉDACTEUR DE BARÈMES

Temps de réparation mécanique véhicules lourds. ANEP : 742-51-96

P.M.T. 750 personnes siège PARIS recherche

CHEF COMPTABLE

qualifié, expérience petit système informatique appréciée, pouvant assurer responsabilité financière et assistance étroite avec la direction

Ecrire ss référ. : à Libellius, 47, rue St-Ferdinand, 75017 PARIS, qui transmettra.

Laboratoire analyses médicales Paris recherche pour POSTE DE DIRECTION

PHARMACIEN

titulaire 3 C.E.S. minimum, disponible rapidement. Ecr. en joignant C.V. détaillé sous n° 3.294 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE Études économiques, financières Génie industriel Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement 48, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

SOCIETE DE PRESSE Recherche pr son service de documentation 1) Un REDACTEUR-DOCUMENTALISTE (H. ou F.) ayt solide expér. de prof. de dépt. Th.) et bne cone. des mil. écon. Le ou la cand. (e) dev. être métic. av. du goût pr la rech. et pratiquer couramment le dactylogr. 2) Une SECRE.-DACTYLOGRAPHE ayt acquis expér. de prof. le bon d'en serv. de doc. et à même de tenir à jour diff. ann. Quel d'ord. et de méth. indisp. Adr. C.V. détaillé à S.O.P., 13, av de l'Opéra Paris-1er

---

Recherchons [illegible] PR ENCADRER SEJ. D'ETE EN GRANDE-BRETAGNE. TEL. : 246-20-13, P. 16.

93140 VILLE DE BONDY recherche directrice de crèche D.E de puéricultrice. Cand. avec C.V. à M. le Maire.

[illegible] recherche disponible immédiatement

INGÉNIEUR

orienté vers les études portuaires. Le candidat retenu, diplômé d'une gde école, pourra éventuellement voyager à l'étranger et parlera anglais. Veuillez écrire (et [illegible] prétentions) [illegible] référence 859/101, à L.T.P. 91, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

SOCIETE [illegible] en pleine [illegible] recherche

CHEF COMPTABLE

— Formation Ecole supérieure de commerce, B.T.S. ou équivalent.
— Expérience professionnelle minimum exigée de 5 ans.
— Age minimum requis 28 ans.
— Lieu de travail : Paris (place d'Italie).

Adresser C.V. manuscrit et prétentions : S.A. BARBARA 17, rue Verniaud 75013 PARIS

Laboratoire Analyses Médicales PARIS recherche pour

DIRECTION

HOMME

Expérd. 3 C.E.S. minim. Disponible rapidement. Ecr. en joignant C.V. détaillé à n° 2.798 B BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, cedex.

---

secrétaires

KELLY GIRL

[illegible] temporaire, recherche DACTYLOS-STENOS SECRÉTAIRES-TÉLEXISTES SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS pour mission longue durée. Se rens. à l'une de nos agences 27, bd Haussmann, Paris (9e). 83, bd Vinc.-Auriol, Paris (19e). Tour Maine Montparnasse (14e). 730, route de la Reine, Boulogne.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRE

sténodactylo bilingue

— Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable ;
— Expérience exigée ;
— Libre rapidement ;
— Lieu de travail : 92-St-Cloud.

Divers avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adres. lettre [illegible]rite, C.V. [illegible] prét. ss réf. 2.008 M à PROJET, [illegible] Panhard, 75008 Paris.

---

capitaux ou [illegible] comm.

LA SOVIC

recherche des entreprises dynamiques pour leur proposer une

ÉTUDE GRATUITE

sur les problèmes d'aménagement et d'installation de nouveaux locaux (tous secteurs d'activité). Pour [illegible] rapidement de [illegible] opportunité, appelez 523-80-66 ou [illegible] à SOVIC, 112, [illegible] la [illegible].

CORSE à vendre importante affaire locaux bureaux en pleine expansion, voiles-moteurs, matériel récent, plusieurs agences importantes, excellents résultats financiers. Ecr. Agence Havas, 20000 Ajaccio, no 923.473.

[illegible] capitaux pour activité en cours. [illegible] : 271-59-43.

DIFFUSION EXPRESS

---

enseignem.

COURS DE VACANCES Toutes matières de 1re à 1re. PIGANIOL MODERNE. 75480 PARIS CEDEX 14. Tél. : 540-99-88.

---

traductions

Demande

Germaniste, diplôme universitaire, ferait traductions. Ecr. au 1.332 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

cours et leçons

Angl. par Angl., exam., affaires vacances. 326-37-81, matin.

---

occasions

EN SOLDE maquette et rendements mensuels 1re et 2e choix, 30.000 ex. sur stock. 589-86-75.

---

formation prof[illegible]

PROGRAMMEUR DE GESTION

Niveau baccalauréat 18 ans minimum Test et entretien préalables. Prochaine session : 4 JUILLET 1977 Durée : 19 semaines Travaux pratiques sur ordinateurs Control Data et IBM.

[illegible] inscription : INSTITUT PRIVE CONTROL [illegible] 46, rue Albert, 75013 Paris Téléphone : 583-46-72

demandes d'emploi

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL *que vous recherchez...*

- [illegible] 47 [illegible] ; formation supérieure [illegible] Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble [illegible] problèmes économiques et [illegible] de l'entreprise. Rompu [illegible] méthodes modernes de management et de marketing, il place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux, les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur [illegible] Adjoint d'une [illegible] industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 230 millions de francs, il [illegible] assumer la responsabilité [illegible] d'une entreprise de dimension moyenne, à Paris ou en province.

Ecrire à No 14841 CONTESSE Publ. [illegible] av. Opéra [illegible] Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR RÉGIONAL

H.E.C. - VRAI [illegible]

38 ans, disposant d'une solide connaissance [illegible] problèmes de l'entreprise et de la négociation à tous les niveaux, expérience réussie de création d'entreprise, CHERCHE

DIRECTION RÉGIONALE

CONCESSION

ou REPRÉSENTATION COMMERCIALE

pour [illegible] Méditerranée, domaine [illegible] grande capacité d'adaptation, créativ, [illegible] le sens de l'efficacité commerciale. Possibilité de disposer à NICE de bureaux équipés plus entrepôts.

Ecrire sous n° 4.857, FARFRANCE, 4, rue [illegible] 75008 Paris, qui [illegible].

RÉGION SUD-OUEST

Jeune Homme 27 ans. — EXAMEN PROBATOIRE D.E.C.S. - B.S.E.C. 8 ANS EXPÉRIENCE

RECHERCHE POSTE ENCADREMENT ADMINISTRATIF OU COMPTABLE

DISPONIBLE RAPIDEMENT

Ecrire sous le n° 6.801, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Jeunes parents travaillant ch. DAME de cond. pr s'occup. pts enf. à prendre et ch. mais. Nourrie, éventuell. logée. Gde liberté récrs. Attaos. Tarn., lib. au + tard 1-7. Ecr. Mme Deuil, 20, r. du Commandant-Mouchotte 75014 Paris en précisant âge, expér., salaire souh., adr. tél.

ETUDIANT deux années d'électrotechnique cherche EMPLOI POUR JUILLET Téléphoner : 233-44-21 poste 340 ou écrire Philippe WIESNER, 40, rue du Turbigo, 75003 PARIS.

Etudiante 20 ans, niv. Bac F4 (Sect. médico-sociale), rech. place Secrétaire Médico-Sociale libre 1-8-1977 - Mlle FOURNET 88, avenue de la République, 94120 Fontenay-sous-Bois

---

Jeune licenciée Histoire de l'Art ch. emploi dans galerie antiquités ou similaire. DESBOUIS Ch., 7, rue Daniel-Casanova - 75001 Paris.

H. 26 ans, maîtrise lettres modernes, anglais courant, actuellement à Paris. Libre rapidement, ch. emploi ou formation secteurs culturels, relations publiques, édition ou enseignement. Téléphone : 638-74-65

CADRE ARABE

Prat. Trad. Speak. Admin. 33 a. M. 2 ens., dipl. Univ. fr. Angl. moy. Lic. exp. cnt. voit. rech. empl. si emploi distant. fr/c. ou ext., doc. ; Employ. M. Aud.-Vis. Trad. fr.-ar. Ecr. vers arab. Travx adm. Ecr. Fayrouz, 2, devant Maulia, 57140 Woippy

---

SECRÉTAIRE

34 ans, excellente sténodactylo et correspondancière, active, bonne présentation, consciencieuse, sens responsabilité, recherche situation STABLE et évolutive. Ecr. n° T 074.420 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire traductrice français, angl., compétente, dévouée, mi-temps ou partiel ; 543-52-70 ma

---

PLASTIQUES

Directeur Technique, 40 a., très dynamique

Spécialiste de l'extrusion et des formulations des P.V.C., possédant une grande expérience du technico-commercial, désirerait diriger une société dans le Sud-Est, ou créer une unité de production ou un cabinet d'études et conseils.

Ecrire n° 6.500 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

J.F. 16 a., ch. garder ens. enfts ou pair, côte normande, juillet. Tél. : (32) 41-61-82 sam. et dim.

DESSINAT. ARCHITECTURE 15 ans d'exp., PROJETEUR, COMPOSITEUR, 2e ECHELON, DECORATEUR : PERSPECTIVE (voir et cout.). 903-22-42.

Ingénieur, 33 a., 10 a. d'expérience dans la maintenance de systèmes ordinateurs, niveau supervision et support technique. Séjours aux USA, angl. courant. Ecr. n° 7 068, le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COUPLE RESTAURATEUR 30 A., EXPERIENCE GESTION CHERCHE DIRECTION HOTEL-RESTAURANT, CENTRE DE LOISIRS TOUTES REGIONS. TEL. : (27) 05-36-88.

H. 30 a., I. de g. form. sup. fr. [illegible] compt (DECF) psychosociol. pédagog. (IEP) gest. pers. (CAC) exp. cons. ent. fer. pers. gest. admin., compt. Rech. Paris ou Var p. cad. dirig. pers. (recr. qual. poste trav. ou formation). Ecr. M. D. Benard, 9, rue Félix-[illegible] 92270 BOIS-COLOMBES.

ARCHITECTE D.P.L.G.

31 ans, résid. Paris, bil. arabe-franç., étudie toutes formes de collaboration [illegible] en [illegible] ou à l'ETRANGER Ecr. [illegible] 74.400 M, Régie-Presse [illegible], r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMPTAB. ADMIN.

42 a. Niveau DECS. Expérience profession. Contrôle de gestion. Ch. place stable. Libre rapid. Ecr. n° 1 057, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : modèles, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré ; avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens. Interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, rue Messager, 78-La Chesnay

---

automobiles

Princess • Allegro • Mini • Innocenti — Leyland

nombreux modèles disponibles.

à partir de **15.600** F clés en main

Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel adapté, payable en 30 mois

GARAGES [illegible] Tél. : 727 51 62 — [illegible] Tél. : 548 48 51

---

vente

5 à 7 C.V.

FIAT 124 A, 67. En état de marche, freins et embrayage neufs. Prix à déb. Tél. : 272-83-78, le soir.

8 à 11 C.V.

AUTOCARAVANE C. 35 [illegible] rallongée 1 m HOLIDAYCAR 4 pl., wc., cche, four, chauf.-eau chauff. 3.500 km. 72.000 F. Tél. (80) 45-01-90, le soir.

A vdre urgent D Spéciale, [illegible] bien ent. général. Prix ss Arg. Tél : 492-82-84, le soir.

12 à 16 C.V.

Concessionnaire vend avec garantie 280 SE, 74, blanche, intér. noir, D.A., S.M., 5 vitesses, 280 W 123, 77, bleu métal., intér. beige, 4.000 km. Tél. 737-64-40 270-10-19.

+ de 16 C.V.

PORSCHE 924 1977 [illegible] Tél. : 200-19-[illegible]

---

divers

VOLVO

TOUS MODÈLES DISPONIBLES

OUEST - AUTOS

CHÂTILLON 655-37-[illegible]

ÉTOILE AUTO

CONCESSIONNAIRE

MERCEDES BENZ

Voitures neuves disponibles

450 SEL - SLC
280 SE - SLC

DIRECTION

280 SE, 77, noire, climat.
280 E, 77, blanche.
250, 77, vert métal.
200, 77, ivoire.
250 C, 77, [illegible].
300 SEL, 70, blanc, t. [illegible].

GARANTIE ÉTOILE

Ses reprises sélectionnées

DS 22, 74, Pallas.
Lancia Fulvia, 71, grise.
504, 75, ivoire.
Capri, 75, 2 l 4, rouge.
[illegible] 75, 80 GL, vert métal.
[illegible] 73, Marathon, rouge.
VW Scirocco, 74, gris.
53, rue Marjolin, LEVALLOIS 739-97-40

BMW

vous [illegible] plusieurs voitures d'occasion [illegible] directement modèle [illegible] [illegible] 357.[illegible] p. [illegible]

BMW HORIZON

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

108, Rue de la Tombe-Issoire 75014 PARIS

588 46 49

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures SÉLECTIONNÉES 80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-le[illegible]. [illegible]hees. Mé[illegible]rrue, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

SFAM-France

[illegible] de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

هكذا في الاصل

فكذا في الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente — Paris Rive gauche

7e INVALIDES
RENOVATION DE CLASSE
Immeuble pierre de taille
18, rue d'Estrées (angle avenue Duquesne)
6 appartements de 35 à 150 m² disponibles
Sinvim
Visites sur place : lundi, jeudi, vendredi, samedi de 11 h à 13 h et de 14 à 19 h, ou SINVIM Cie :

URGENT DS IMMEUB. STAND. Dble liv. + 4 chbres, 2 bns, 2 w.-c. Etat impeccable. 495.000 F + — 375-05-61.

EXCEPTIONNEL
16e NORD - DUPLEX CARACTERE. LIV. + 3 CHBRES. Terrasse plain-pied - ETAT IMPECCABLE. Prix 1.250.000 F R - 359-18-23

PRÈS ÉLYSÉE
5 P. 3e ét. Immeuble pierre de taille 1900 — Ascenseur. Luxueuse décoration, 2 ch. serv. JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann (8e) 766-04-66 - 924-28-44

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPARTS CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 m2 A 250 m2
Dans un cadre prestigieux, avec JARDIN INTÉRIEUR. A LA FRANÇAISE
Documentation et visite : SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PASSY Grand living + chambre
Poutres. Cuis. et s. bns équipées. GD CARACT. URGT. 325-75-42.

MÉTRO LA CHAPELLE
cause mutation, part. vd appt 100 m2 meublé complét., rénové, tt cft, insonorisé, porte blindée. TÉL. : 522-95-56.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux NEUF sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 P. avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Prix fermes et définitifs.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléph. 720-17-54, le matin.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
Impasse Lamier, pet. imm. P. de T., tout électrique, studio, 3 Pièces, livrables au printemps 1977, à partir de F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin les vendr., sam., dim., lundi, 14 h. à 19 h. S.C.I. LAMIER :

PARIS-12e - Investisseurs
CHAMBRE individuelle m2, avec bains, dressing et téléph. 120.000 F, dans immeuble neuf pierre de taille. Téléphoner l'après-midi au : 343-61-92 ou 766-13-14 pour rendez-vous.

VEND PARIS (8e)
RUE P.-CHARRON
APPARTEMENT 170 M2
3e ét., ascens., salon, S. à M., 3 chbres + service + débarras + caves. Tél., notaire, 535-67-64.

AV. MONTAIGNE
Propr. vend LIVING + 2 CHB., balcon, soleil, tout confort. Téléphone, H. de B. : 734-99-75.

Mo PARMENTIER
Luxueux stud. et 2 P., ml, cuis. équip., dressing aménagé, tél., cave et park. en s.-sol. S/place, 17, RUE MORAND, 14 à 18 h., ou Tél. à VIP. : 567-54-56.

BUTTES-CHAUMONT
2-3 P., tt cft, vue. — 337-61-11.

BEAUBOURG
EN FACE DU CENTRE POMPIDOU
« les FONTAINES de VENISE »
STUDIOS, 2 - 3 et 4 P. en construct. Livrais. fin 1977 et 3e trimestre 1978.
PIERRE BATON
704-55-55

- RICHARD-LENOIR. Part. vd 3/4 p., 75 m2 + park. 9e et dern. étage, 1962. Prix 390.000 F - Tél. 355-08-84.

18e, au pied du SACRE-COEUR, dans imm. pierre de t., standing, immeuble, dble liv. + 3 chbres, grand balc. VUE. Etage élevé. Tél. DAN. 63-98, après 18 heures

R. Paul-ALBERT, sur la Butte-Montmartre - 2 p., cuisine, wc, bains. 108.000 F - 255-66-16.

p., cuis. Calme. dim., 10 h 18 h rue Dulong, Paris (17e)

MARAIS - Pptaire vd Appt sur 2 niv. 80 m2 ds imm. rén. 370.000. 277-61-85.

récent, r. Feurier, 5e ét., asc., ch. cent. Hyg + bns, entr., wc, bns. 41 m2 + balc. Px 185.000 F. 255

DAUMESNIL
2 P., s. de bns, cuisinet. Calme. Tél. 165.000 F - 277-75-48.

LANARCK-CAULAINCOURT
Immeuble neuf en finition, reste 2/3 P. avec terrasse et jardin privé. Exceptionnel - 757-84-50.

Mo PTE-DE-CHARENTON
2 P., cuis., bains, tt cft, 42 m2, Crédit fon 70 F à 5 %, parking. - 331-84-44.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
à 200 m. du Bois de Vincennes
PETIT IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
studio au 5 pièces
PRIX FERMES ET DÉFINITIFS.
Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 11 h. à 19 h. ou GECOM 59-59, XVI, avenue Charles-de-Gaulle - NEUILLY.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Imm. P. de T., struct. tr. agréab. 6 P., 1er ét., séj. dble, 4 chbr., S. de B., cab. toil., balc., nombr. rangem., moqu., cuisine équip., cave, garage. 570.000 F. Téléphoner pour visiter ! 962-64-67.

MONTREUIL 44, r. Molière
Petit immeuble P. de T., tout électrique : il reste 3 appartements, du studio au 4 Pièces, finition en cours. A partir de : 3.800 F/m2. Prix fermes et définitifs. samedi, dimanche, de 14 à 19 h., ou sur R.-V. SIMEF : 346-71-08.

IDÉAL JEUNE COUPLE
LA GARENNE-COLOMBES
PACE GARE
Dans très bel immeuble ravalé APPT 56 m2 - 2 P. Tout conft. Entièrement refait neuf 139.000 F - Prix à débattre S/pl. 10/14 h., jeudi 2, vendredi 3 juin : 9, rue de l'Arrivée.

VINCENNES Imm. 1965
Propriétaire vend : DUPLEX 5e-6e ét. 120 m2. Liv. 4 chbres, bains + s. d'eau, w.-c., cuisine amén. Balc. + terrasses 100 m2. 650.000 F. - Tél. : 254-39-91.
samedi, 9 h. 18 h. 6, PAUL-DEROULEDE.

80 F (env.) par mois, achetez UNE CHAMBRE !!!
COMPTANT 5.000 F
+ 395 F mensuel sur 2 ans
Dans résidence - Parc 24 hect. RER à 100 mètres. Opéra à 12'. Revenu locatif 18 mois garanti. (1) investissement locatif 20 ans. C.P.I. 31, AV. DE L'OPÉRA 261-52-46

ARGENTEUIL Val 13e St-Lazare
3 P. 70 m2 + loggia
Etage élevé - Imm. 1970
Entièrement équipé - Tél.
190.000 F - 525-76-75

BOIS - MÉTRO
à 5 min., sup. Appt 4 P., 80 m2, tr. b. imm. lux p. de t., amménagem., bon état, moqu., 430.000 F. S/R.-V. : 706-16-29.

NEUILLY (92)
Propriétaire vend directement : studios et 2 Pièces. Prix intéressant. Téléphone : 293-66-66, pour R.-V., le matin, sur place, de 15 à 18 h., jeudi, vendredi, samedi, 4, rue Boutard.

BECON (près gare)
Récent 2 et 3 P. tt cft, bon état. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

LE PERREUX (gare Nogent)
Très bel immeuble, sur le parc, 3e ét. 4 p. princip. 70 m2 à rénover + 70 m2 combles à aménager. Prix 185.000 F. Urgent. Visite : vendredi, 16 h à 19 h : 54, AV. LEDRU-ROLLIN

LOUVECIENNES (près sare)
Dans parc, tres dble, cheminée, gd cft, 4 chbres, impeccable, bel décoration. Renseignements : S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, à Chatou, 976-30-82

SAINT-MAURICE
sur le Bois
2 pièces, cuisine, wc. téléphone. 155.000 F - 277-75-68

NEUILLY, st. Bois, imm. stdg. Elégante récept. + 2 chbres, sur verdure. Cuis. équipée. Parking. Etat impeccable - Tél. 266-92-15.

BEAU 4/5 P. 125 M2, 4e étage, tt cft dans imm. pierre de taille, récent, bien situé, 2 s. de bains, 2 wc. gde cave. Garage. SNCM, 13, rue André-Bollier, 94-St-Maur Téléphone : 283-61-74

LEVALLOIS - Beau 5 p., 3e ét., tt cft, verdure, chbre de service. ALBRAIN, 285-09-27 - 09-34.

NEUILLY
Magnifique studio dans hôtel particulier rénové. Cuis., bains. Impeccable - 567-22-88

BOULOGNE, droite - Pptaire vd SUPERBES STUDIOS dans imm. restauré. IDÉAL PLACEMENT garanti. Px à partir de 80.000 F - 504-96-20.

ST-CLOUD - 6 P., 185 m2. Livg 60 m2 + 4 ch. + ch. serv. + parkg + jardinet. Prix : F - 344-83-43.

BOULOGNE - Tr. bel immeuble BALCON. Beau séj. + 3 ch., cuisine, s. bains + s. eau. Impeccable. 475.000 F. ROUSSEL - 626-36-49

ST-CLOUD - Imm. 2 pces, cuis., salle de bains, cave, chauff. et eau chaude par immm. P, poss. - 602-94-16.

Province

VACANCES ETE-HIVER CHATEL (Haute-Savoie)
site protégé, 39 km lac Léman. Dans chalet savoyard, studio pr 4 pers., 150 000 av., 30 000 cpt, 2-3 pièces, rentabilité garantie par contrat, ERIGE, 122, av. de Versailles, Paris-16e. TÉL. : 524-66-87.

CANNES piscine, tennis, calme. Prix tr. intéressant, 2 à 4 Pces. AZUR EDEN. Brochure gratuite 26, bd Gambetta, 06 Le Cannet.

P. vd F3 76m2+ c. amé., 14 millions + C.F., 8, r. du Bellay, 31 Toulouse. 40-17-08, ap. 18 h.

CANNES. Part. vend appt 3 p. standing, calme. Vue, central, quartier résident., 350 000 F. Tél. : 912-19-35 ou : (15) 93 39-48.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE
studio ou 2 pièces, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL : 265-90-05.

appartements occupés

BOULOGNE
OCCUPÉS - PRÈS ÉGLISE
SUR AVENUE ET JARDIN
IMMEUBLE RÉNOVÉ
2 et 3 Pièces, cuisine, dépend. Téléphone : 766-04-17, P. 255.

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
RESTE : Dans immeuble rénové
1 APPT DE 3 PIÈCES
et 2 APPTS DE 4 PIÈCES
OCCUPÉS PAR PERS. AGÉES
Pptaire. Me vr VEND. 13-17 h :
45, RUE BONAPARTE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Paris Rive droite

Part. vd, pr. pl. Clichy, 4 P., cuis., bs, wc, cave, très clair, impeccable, confort. - 387-45-77.

XVIIe S., DANS BEL IMMEUB. 2 Pièces, cuisine, à rénover, 30 m2 : 140.000 F. belle chbre, 12 m2 : 60.000 F. S/pl., ts les jours, 13 à 18 h. 75, AVENUE DE VILLIERS.

SUR BUTTE MONTMARTRE
Imm. sidg, LUXUEUX APPT, PLEIN SOLEIL, living, chbre, tt cft, 6e ét., asc., calme, cave. SIDAY : 734-10-77 - 366-41-72.

QUAI KENNEDY - No 42
Vues sur Seine et Tour Eiffel, au 5e ét. bel appt 170 m2. S/pl. les 3 et 4 juin, de 14 à 17 h. PASTEYER : 266-35-94, matin.

21, RUE DE TURENNE
Superbe duplex + terrasses, 250 m2 environ, tt cft. S/place, vendredi et samedi, 13 à 18 h.

VIIIe - RUE DE COURCELLES
Beau studio 37 m2 + balcon, cuis. équip., tél., park. Renseignements, COSEMIC, 766-51-71.

Mo MIRABEAU, duplex, 7e et 8e ét., stel d'artiste + 3 chbr., balc., terrasse, soleil, standing, parking 254-41-34.

RÉPUBLIQUE - Dans superbe imm., 7 Pces 200 m2, 3 sanit., 2 chambres service. Sur place, vendredi de 14 h. 30 à 17 h. 30, 21, RUE BERANGER ou SECONDI S.A. : 874-08-45.

MAGENTA - RÉPUBLIQUE
Immeuble P. de T., 4e étage, ascenseur, 100 m2, confort, impeccable. Exception. 400.000 F. Visite tous les jours, 14 à 18 h., BD MAGENTA.
206-15-30 - 205-48-76.

Je vends directement : PETIT GRENIER aménagé, confort, au 6e étage. : 531-85-56.

Quart. HALLES, duplex, soleil, 170 m2, 1.000.000 F dt 400.000 F C.F. 11,50 % 15 ans. - 233-17-19.

33, RUE SAINT-AMBROISE
Splend. 4 P., récent, de 98 m2. s/jard. Vis. jeu, 13-19 h., escal. D, 2e étage. Rens. : 343-13-18.

Rue Guy-de-Maupassant - XVIe, très bel appt 230 m2, ensoleillé, 7 P., 3 chbr. serv., parfait état, park., 2 caves, possib. profess. libérale. - Téléphone : 555-04-91.

ILE ST-LOUIS - LUXUEUX
90 m2 Ascens. Chauff. central. Me voir les 3 et 4, 15-19 h. : 4, R. DES 3-PONTS.

VIENA Catégorie exceptionnelle 9 pièces, 270 m2 + balc. Etage élevé. Clair. Soleil. Calme. Px exceptionn. vu urg. 225-19-30.

SAINT-GEORGES Pptaire cède ATELIER ARTISTE entièrement à rénover. - Loggia. Balcon. - Prix : 230.000 F. possib. — 872-74-48.

ILE-ST-LOUIS - Rare
30 m2 - 300.000 F - 544-48-44

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RÉNOVATION DE PRESTIGE
6e/7e étage. Ascens. - DUPLEX AVEC TERRASSE.
Tous les jours 13 à 19 h., sauf dimanche. - Tél. matin 770-73-77.

Visite : vendredi 3 de 16 à 17 h. 9, rue Saint-Séverin ravissant STUDIO, cuis. bains, W.-C. Tél. 633-28-68.

RUE MONGE (près) petaire vd mini-studio + cuisine + bains. Px : 82 000 F. T. : ALM. 12-72.

81, RUE SAINT-CHARLES
Imm. récent, Studio, cuisine, bains, balc., soleil, tt cft. Vendr. 14

VAL-DE-GRÂCE - Excell. Imm. ravalé. Luxueux studio, cft. m2, refait à neuf, tt cft. Vue. Soleil. 155.000 F - 766-12-09

PLACE JUSSIEU
kitchenette
douche, wc - 589-04-34.

18, RUE SAINT-SIMON
Propriétaire vd dans bel imm. en rénovat. 7 P., entrée, s. de bains, cuisine, m2, ascens. 1er et jeudi 2 juin, de 14 heures à 18 heures.

DUFOUR-SEVRES 115 M2
SÉJ., S. A MANGER, 2/3 CH. CLAIR - ODÉ. 42-70. ET. ELEV.

ALESIA - Stud., entr., cuis., bns. Part. état. 98.000 F - 337-30-98.

VOUILLÉ - 4 pces + parks. clair F - Tél. : 831-67-61

AV. SAXE - 5 p. 150 m2, tt cft, chbre de service. Prix 6.000 F le m2. - 285-90-89.

6e SAINT-GERMAIN
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIIe SIÈCLE
ENTIÈREMENT RESTAURÉ
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 65 M2 A 170 M2
POSSIBILITÉ PARKINGS
documentation :
SOREDIM 755-98-57

RUE DE BOURGOGNE
75 M² = 495.000 F
2-3 PIÈCES, CFT. - 877-96-88.

RUE DES BERNARDINS
TRÈS PROCHE SEINE
IMMEUBLE RESTAURÉ entièrement
2-3 P. 72 m2 environ, dont séjour de 30 m2 env. avec cheminée, entrée, chambre, cuis., bns et toilettes, dressing-room, penderie, chauffage central et eau chaude individuels, 3e étage, asc. Livré entièrement terminé. Renseign. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

COMMERCE A rénover, grand 3 p., cuis., bains. Prix 240.000 F, facilités. Visites jeudi, vendredi, de 14 à 18 h : 23, rue des ENTREPRENEURS.

CŒUR MONTPARNASSE
2 P. cuis., sal. eau, calme 80 m2. tél. 165.000 F. - 322-23-48.

5e STUDIO original rez-de-ch. 45 m2, cave aménagée 20 m2, jardin privé. 310.000 F. Tél. : 590-82-44 (p. 69).

Paris Rive gauche

GOBELINS - GLACIÈRE
3 pièces, cuis., poss. cft, 5e ét., imm. moy Lg. asc., 48 m2. à rénov. : 180.000 F. Téléphone : 331-61-11.

PANTHÉON
PROPRIÉTAIRE VD STUDIO, PIÈCES DUPLEX, dans un meuble magnifiquement, rénové, poutres apparentes, cuisine équipée, bains, cour, Jardin très calme. Sur place, tous les jours, de 13 à 19 heures, au 17, RUE TOURNEFORT ou téléphoner au : 723-38-53.

SECRÉTAIRE
24 ans, excellente présentation, et correspondancière, bonne présentation, sens responsabilité, situation STABLE à développer. Ecr. no 7 014 à la SEP, 5, rue Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire trilingue, expérimentée, compétente, dynamique, cherche emploi mi-temps ou partiel : 532-

PART. 5, R. SUGER 6e arrdt
DANS HOTEL PART. XVIIe S.
appt 74 m2, refait à neuf, 000 F de travaux, très bel meuble P. de T. Visible les 2 juin, de 12 à 14 heures, RUE LAGRANGE (Ve).

NOTRE-DAME
V. LA BOURDONNAIS
vd 3 Pces, cuis., S. de B., état, calme, soleil, arbr., ascenseur. Tél. : 535-23-69.

6e arrdt - SUR QUAI
TRÈS BEL IMMEUBLE XVIIIe SIÈCLE
RESTE A VENDRE
2 APPARTEMENTS
3e ET 4e ÉTAGE
135 m2 CHACUN
POSSIBILITÉ DUPLEX
PLACEM. et VUE EXCEPT.

NOTRE-DAME
DUPLEX, 55 m2
CAMBRONNE
bel immeuble P. de T. : APPARTEMENTS, living + chbres, bains, cuisine, chfr. CRÉDIT, JEUDI, 14 à 17 h., CONSEIL COMPLET 38, RUE DU LAC. Extraits du sommier

BELLE MAISON PART.
réception, 5 PIÈCES, + jardin, caractère. Ref. PROPR. : DAN. 19-10.

ORDINATEUR
MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

MAISON DE L'IMMOBILIER

automobiles

PLASTIQUES
Directeur Technique, 40 a., très dynamique

ventes
5 à 7 C.V.
8 à 11 C.V.
AUTOCARAVANE
+ de 16 C.V.
PORSCHE 924

MONTPARNASSE
Immeuble neuf, de luxe : 2 Pièces 55 m2 + téléphone, justifié.

divers
TROUVÉ UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, 4 chbres, bains, cuisine, chfr. tout confort, sol., 3e et 5e étage. CRÉDIT COMPLET 38, RUE DU LAC. Extraits du sommier

ARCHITECTE D.P.L.G.

12 à 16 C.V.
VOLVO
à 6, RUE FERMAT
TÉLÉPHONE : 325-23-84 OU 766-13-14.

ORIZON
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
Rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS
588 46 49

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

ROMEO

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES
LA RÉSERVATION

Ve VAL-DE-GRÂCE
dans petit immeuble. Habitables 4e trimestre 1977
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en

Me CHARLES-MICHELS
studios : 200.000 F.
— 3 : 410.000 F.
Habitables 3e 1977.

XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces : 227.000 F.
— 4 P. 108 m2 + terrasse. Prix : 575.000 F.
2e

PORTE DES LILAS
— Studios 33 m2 : 158.000 F.
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. 225-92-69.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
Imm. en cours d'achèvement, 2, 3 et 4 P., avec terrasse. Bur. vente : 21, av. René-Coty. CIME. 539-52-52.

DEAUVILLE
A partir de 4.800 F le m2
Résidence EDEN PARK
Chemin de Tourgneville
Bénerville-sur-Mer.
Dans un petit imm. de style normand piège à 2 minutes.
2, 3 P. Prix fermes et définitifs. Autres réalisations à Deauville.
Réalisation SOGEFRANCE
13, bd de Courcelles, 75008 Paris
Tél. : 522-37-60
33, r. Shakespeare, 06400 Cannes Tél. (93) 39-50-90.
Deauville Agence, 69, r. V.-Hugo, 14800 Deauville. Tél. (31) 88-22-99.

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces 54 m2 + balcon
4 pièces 90 m2 + balcon
4 pièces 93 m2 + balcon
5 pièces 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI 538-52-52 CIME
sur place tous les jours, de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf dimanche et lundi) ou sur rendez-vous.

Haute-Savoie - Bonneville
20 km de Genève - Au pied de toutes les gdes stations de sports d'hiver
Résidence PLEIN SOLEIL
route de Genève-Bonneville.
Site calme et aéré, proximité du centre de Bonneville. 3.000 F le m2 ferme et définitif. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Autres réalisations en Haute-Savoie. Réalisation SOGEFRANCE, 13, boulevard de Courcelles, 75008 Paris. Tél. 522-37-60.
97, rue Shakespeare, 06400 Cannes. Tél. (93) 39-50-90.
AGENCE ALPIMO, place de l'Hôtel-de-Ville, 74130 BONNEVILLE. Téléph. (50) 97-27-29.

immeubles

PARMENTIER. Imm. rénové 300 m2 loi 1948, rapport 35.000 F 700 m2 COMMERCIAUX. Rapport : 113.000 F. Exceptionnel 1.250.000 F. 204-14-36.

FONDS DISPONIBLES
pour de qualité résidentiel ou commercial, de préférence à rénover, Paris, affaires, ou province importante.
Téléphoner M. DE PREVAUX, Etudes et Réalisations S.A., 3, rue Belfini, 92806 PUTEAUX. Téléph. 776-41-41, poste 391.

hôtels-pavillons

URGENT, achète ou loue pour ambassades, hôtels particuliers et appartements grand standing. 229-82-21 — 229-49-20.

AU PIED DE LA BUTTE
Bel HOTEL particulier, entrée, 5 gdes p. + petit bureau, cuis., 2 s. de bains, salle d'eau, gdes penderies, terrasse, jardinet, garage, tt confort, cave voûtée. Prix 2.200.000 F - 656-26-08.

FOCH R. + 2, construction Second Empire
6 pièces, 260 m2, imm., soleil. Possib. prof. - 265-35-87.

locaux commerciaux

14e, locaux à céder. Pavillon deux étages + atelier 150 m2. Conditions exceptionnelles.

11e A vendre murs atelier textile 410 m2, avec jardin privatif. 44.000 F par Réalisable début 78 Idéal commercial. Tél. 227-22-62.

PROX. CHPS-ÉLYSÉES
Cause retraite, p. à p., loc. idéal tous comm., bail 9 ans, boutiq., arrière-boutiq., gar., cave. Vis. sur pl. sf sam. Jeanne Le Roy, 33, r. Washington, 75008 Paris.

fonds de commerce

RUE SAINT-DENIS, angle rue Réaumur. Bail tous commerces. Magasin 50 m2, 1er étage 50 m2. Très beau sous-sol + réserves. Téléphone 236-12-70.

BAIL A CÉDER 50.000 F Prêt-à-porter masculi. 526-42-98.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : L'IIP 222-80-45 -

bureaux

DOMICILIATION, TEL., SECR. TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL. 228-56-50.

AV. KLEBER BUREAUX à louer 360 m2 — 704-40-40

224-08-80
Domiciliat., courrier, secrét. permanence. Téléph.,

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. 563-17-27.

locations non meublées Offre

Paris

RASPAIL. Locataire cède beau 2 p., imm. rf, stdg, cuis. équip., Tél., parkg, calme, 1 600 F + ch. Tél. pour visiter, 322-00-03.

9, RUE DU CHERCHE-MIDI
stud. tt cft, 1 000 F ch. comp., grenier aménagé, tt cft, 50 m2, 2 000 F ch. comp. Vend. 14/19 h.

10e - 15e - 17e - 92 - 94
studios s. de bns, cuis. équip. 800 F. LOYER S.A. 277-97-36.

LEDRU-ROLLIN stud. av. mezzan., entr., kitch., s. bns, w.-c., moq., chauff., 750 F. 770-68-21.

PARIS-13e
SANS INTERMÉDIAIRE
Immeuble neuf face au métro Porte-d'Ivry. Studios 24 m2 : 650 à 700 F, charges 180 F, parking 126 F. 3 pièces 62 m2, loyer : 1 150 à 1 180 F, ch. 355 F, parkg 126 F. Studios sur rez-de-chaussée, 82-84, boulevard Masséna. Téléphone : 583-62-85.

ST-PLACIDE - 4 pièces tt cft, bains, cabinet, office, cuisine, w.-c. Bel immeuble. 5.000 F, charges comp. 073-74-60.

JARDIN PLANTES
STUDIO, tt confort, tél., park. 1.200 F mois. POR. 03-83.

loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
4 pièces 98 m2 loyer 2 127 F, charges 535 F, parking 118 F. S'adresser au gardien : 22, rue Balard. Tél. : 578-80-15.

14e, 35, r. Beaunier, 2 p. tt cft ds hôtel particulier 1.200 F. 1.500 F. : 337-49-67, de 11 à 17 h.

Région parisienne

NEUILLY ARGENSON, LIVING dble + chambre, 70 m2, tt cft, sol., 2 mensuel, ch. comp., 797-46-48, 9 à 12 h.

BOULOGNE appt 2 p. c., w.-c., s. de bns, loyer mens. 665 + ch. Tél. : 073-26-03 9 h. à 18 h. 30.

BOURG-LA-REINE
Idéal profess. médic., 10 p. Caves. Jardin. Box. 2.500 mens. - Tél. : 461-09-59.

locations non meublées Demande

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL cherche à louer
3/4 PIÈCES PARIS
tout confort, téléphone, dans les 1er, 2e, 9e ou 17e arrondissem. Ecr. no 6 503, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.
Rech. pr CADRES DIRECTION
PAV. 5 CHBRES INDÉP.
Prox. GARE S/PARIS + C.N.S. RAYON 20 KM
AUTOUR PONTOISE
TELEPH. : 031-44-25

locations meublées Offre

Paris

MONTMARTRE VILLAGE
ELEC., TRIPLEX, liv. + 2 ch. Terras., net, 704-88-18.

TOUR EIFFEL
MACON
rue St-Charles - Paris loue la QUINZAINE ou Studios et Appts. - Tél. 54-04.

locaux indust.

SAINT-OUEN vendre imm. industriel 2.000 m2 - Laboratoire, entrepôt, bureaux. - Parking. 3 place.

S.E.L.I.C.O.M.I.
Propriétaire à
COIGNIÈRES-MAUREPAS
ENTREPOTS + BUREAUX équipés, libres de
720-01-59

pavillons

MAISON VILLAGE
Mairie PLESSIS-ROBINSON, envir. rustiq, très calme, 105 m2, grange, gar., 5 p., cuis. rénov., vaste gren. amén. const. très saine, SPÉCIAL 2 familles. 270.000 F., avec 54.000 F compt. ACO 15, av. J.-Moulin, Paris-14e 542-98-81 et 98-37

COLOMBES, av. Gabriel-Péri, vends pavillon avec hangart, beau terrain, parfait pour artisan. - Vendredi et samedi 14 à 17 h. 30, ou : à pavillon ou maison avec minim. 500 m2 terrain, à Le Vésinet, Nogent-sur-Marne, Le Perreux ou environs. Vadr. à M. Benquet, 10 bis, rue Mussel-burg, CHAMPIGNY,

CHOISY-LE-ROI
Pavillon 5-6 pièces, confort + terrain, 360.000 F, crédit 80 %. — Sur place 67, rue Mirabeau, vendredi, samedi, de 14 heures à heures 252 - 04 - 93.

PRÈS ST-GERMAIN-EN-LAYE, ppriétaire vend pavillon moderne, séjour, 3 ch., sous-sol, jardin. 490.000 F. 958-78-32, après 17 h.

BOIS VINCENNES
Belle villa
Réception + salle à manger, gde cuis. équipée, 5 chbres, 4 salles de bains, tt conft. Jard. Prix justifié. T. 328-13-84.

villégiatures

Loue juill., appt. 2 P., calme, verdure, 14e. 1.200 F mensuel. Tél. : 542-57-99.

4e ANNECY. Loue appt. meublé ds villa. Juin, juil., août, Tél. (50) 46-12-57.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra.
Seuls frais 200 F. - 742-78-13.

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER

27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

OUEST, FER M2. TERRAIN, tt cft., TEL., 160 km. PARIS, 250.000 F. ELY. 20-62.

BOURGOGNE. Maison pierre sur cave voûtée, 5 p., cuis., s. de bns, tt cft, cour. 220.000 F. poss. crédit. Tél. (80) 30-61-71.

villas

MARNES-LA-COQUETTE
VILLA 1960 style MODERNE, décoration raffinée, surface habitable 345 m2, Jardin 600 m2. Pavillon séparé près gare, commerces, bel environnement. Prix 1.520.000 F. — J.M.B., 970-79-79.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE (78)
Maison en pierre rustique très spacieuse, 230 m2 habitables, séj. 65 m2, bureau, cuis. office, studio serv., 5 chbres, 2 bains, 2 w.-c., gd terrain. Px 900.000 F. J.M.B.,

Près ENGHIEN Belle villa lycée Quartier exceptionn. Séj. en L, cheminée + 4 ch., tt cft. Jardin 600 m2 . Px 370.000. T. 989-31-74.

Part. vd neuve, 3 ch. m2, vue mer. 630.000 F. Ext. Ajaccio, no 105.077.

MESNIL-LE-ROI
près MAISONS-LAFFITTE
Maisons « Ile-de-France » 1978
Plain-pied, séjour 48 m2 + 3 chbres, 2 bains, Ger. 1.000 m2 terrain. 650.000 F - 788-49-96.

SAINTE-GENEVIÈVE-LA-BRETÈCHE (78)
Part., s/750 m2, entrée, cuisine équ., séj. dble, 4 ch., 2 s. bns, 2 wc. Garage 2 voit. 580.000 F. Téléph. : 603-50-50 (Poste 4063)

PRÈS GIF-SUR-YVETTE

VILLA récente s/620 m2 jard. entrée, cuis. éq., séj. 30 m2 av., cheminée, 3 ch., 2 s. de bains, wc., gar. 470.000 F. 928-06-64.

fermettes

LES MOUTIERS, près 44-Pornic direct. propr., fermette aménag. pr. mar., 6.000 m2 terrain divisé. Prix accept. vu urg. 225-19-30.

Narmandie, prox. Lisieux, 8/3 ha, fermette colombage, chem., cel., grenier + dépend à aménager, vue imprenable. Tél. 286-17-09.

65.000 F. ALLIER, proxim vallée de la Sioule, 4 P., grange, vieux foin, 2.000 m2 at av. source. Crédit 80 %. 3, r. Caisse-Epargne, 63200 Riom, 28-11-24, ap.-m.

BOURBONNAIS

Très belle fermette indép. HERITABLE DE SUITE
3 p., cab. toil., chemin. et pout. rustiq., cellier, gar. O.O. bon état. Eau. Elect. Terr. 2.200 m2.
PRIX 125.000 F
Possib. crédit 80 %
88, av. du Général-de-Gaulle, 03500 Montluçon. Tél. : (15-70)

ANCIENNE FERME

restaurée, prox. 1.600 m2, vue forêt, s. à manger, salon, cheminée, 3 chbres, cuis., 2 bains, 2 wc, salle jeux 65 m2, 2 granges amén., cave voûtée. Px 530.000 av. 106.000 F cpt. ACB 771, r. de Paris, Chapelle-en-Serval. (15-4) 454-60-42.

terrains

1 h. 30 de Paris
Chasse, pêche, voile. Particulier vd terrain à bâtir, eau ville, électr., tél. 25 F le m2. Tél. à 16-76-96-61-73.

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R.
BEAU TERRAIN 800 M2
grande façade d'angle, entièrement viabilisé. 340.000 F T.T.C. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

domaines

vdre à dizaine de Rouen, propr plateau fertile en seul bloc ha de cour (nombreux). 60 ha de terres de culture, 30 ha de prairies. Prix convenir. Ecr. no 7.071 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOMAINE 170 HA.
20 km NORD-OUEST Lodève-34. Eau de source. Prairies, bois, bâ à rénover. Prix 850.000 F. Tél. NIMES (66) 01-84-55 ou 01-87-51.

Exceptionnel vend très belle plantation Lozère 70 ha. 80 % Epicéas, 20 % Sapin. 15 a. 1.150.000 F. Groupe CHAVERNY S.A., 69380 LOZANNE.

75 KM PARIS-8 KM BEAUVAIS
ANCIEN HARAS
s/ 14 ha, traversés par rivière. Possib. étang, importants corps bâtiments, gde habitation. Conv. pour Hôtel, Restaur., etc. 1.300.000 F. Crédit possible.
PARAGE r. Malherbe, Beauvais (15-4) 448-07-55

viagers

EAUBONNE Occupé. Solide pav. Excellent état
Séj. + 2 ch., bns, tt cft. Gar. Jardin 480 m2. 65.000 F cpt + 1.000 F mens. 73 a. T. 989-31-74.

MUETTE BEAU 5 P. 125 m2
Tt cft. 4e, asc. Occupé 1 tête 76 ans. Excellent état. 220.000 + rente 3.800. FONCIAL 266-32-35

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-09
Estimation gratuite, discrète.

propriétés

PROVENCE - LUBERON
GORDES. Mas XVIIIe siècle restauré, 12 pièces, piscine, tennis, jardin 3 hectares, vue et situation exceptionnelles. BASTIDE XVIIIe siècle avec 6 hectares boisé terre et parc. Possibilité hectares. IMMOBILIER E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone (90) 92-01-58.

PART. VENDS YONNE
Maison style ISOLEE
120 Paris, 10
Courteuay, 6 P., poutres, chem., grange, écurie, garage, dépend., S. de chauf. central. Parc 12.000 m. Px. 400.000 F. Poss. 1 ha verger, 50 a. terres attenant

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Les comptes de la nation sont révisés en baisse : 3,5 % seulement de croissance prévus par le gouvernement

Le chômage augmenterait de 160 000 personnes en un an

La session de printemps de la Commission des comptes de la nation se tient le vendredi 3 juin. Elle doit être l'occasion d'actualiser les prévisions économiques pour 1977, établies à l'automne dernier par les pouvoirs publics, et d'apporter quelques éléments sur ce que pourrait être 1978.

Le fait le plus important de 1977 est le ralentissement de la croissance économique. Après avoir stagné en 1975 (on a cru pendant longtemps à un recul important, qui, en fait, ne s'est pas produit), l'économie française avait redémarré vivement au premier semestre 1976, à la suite notamment du plan de relance de septembre 1975. Résultat : une croissance de 5,2 % en moyenne annuelle a été constatée l'an dernier par rapport à 1975.

Les prévisions qui avaient été faites en septembre dernier tablaient sur la poursuite, en 1977, de cette expansion, à un rythme seulement un peu ralenti : d'où le chiffre de 4,8 % qui avait été retenu. En fait, la production industrielle, après avoir retrouvé dès l'automne 1976 son plus haut niveau d'avant la crise (été 1974), a plafonné depuis, et elle ne permet de penser qu'un changement net de tendance se produira d'ici à la fin de l'année. Ce qui conduit les pouvoirs publics à retenir vraisemblablement un taux de croissance nettement inférieur pour 1977 : 3,5 % seulement. Encore ce pourcentage peut-il être tenu pour optimiste, un taux d'expansion de 2,5 à 3 % semblant finalement plus réaliste.

Pourquoi ce recul ? Essentiellement à l'attentisme des chefs d'entreprise qui investissent peu. La progression globale de 0,7 % seulement, qui a été retenue pour 1977, recouvre une stagnation des investissements privés (+ 1,4 %), un recul de 2 % des investissements des ménages, qui subissent de moins en moins de logement depuis 1975, une croissance de 7 % du secteur public. Encore faut-il remarquer que l'effort de l'Etat dans ce secteur n'a pas cessé de diminuer depuis 1975, année où les équipements publics avaient progressé de 10,3 % par rapport à 1974, l'année 1976 ayant marqué la première année de ce désengagement avec une régression de 5,4 %.

La consommation des ménages devrait croître de 3,6 %. C'est un taux qui peut paraître optimiste, compte tenu de la stagnation du pouvoir d'achat des salariés qui est une des composantes de la politique économique de M. Barre. Mais le gouvernement table sur le fait que les Français devraient un peu moins épargner que les années précédentes (15,6 % de leur revenu disponible contre 16,8 % en 1976 et 16,6 % en 1975). De plus, le gouvernement mise sur une forte croissance des prestations sociales : + 16,6 % en valeur par rapport à 1976, ce qui représente, si l'on tient compte d'une hausse des prix de 8,5 %, environ 30 milliards de francs (+ 7 % en francs constants). Il est vrai aussi que l'examen des dix dernières années montre que, quelle que soit la conjoncture (exception faite pour les deux années 1968-1969), la consommation progresse assez régulièrement au rythme de 4 à 5 % l'an. Un taux de 3,6 % n'est peut-être donc pas irréaliste.

L'ÉVOLUTION DES COMPTES DE LA NATION (en %)

	1975	1976	1977	
	Evaluations de juin 1977	Evaluations de juin 1977	Prévisions faites en sept. 1976	Prévisions faites en juin 1977
RESSOURCES DE LA NATION				
Produit intérieur brut marchand	— 0,2	+ 5,2	+ 4,8	+ 3,5
Importations	— 3,2	+ 10,3	+ 7,1	+ 2,8
EMPLOI DE LA PRODUCTION				
Consommation des ménages	+ 3,2	+ 5	+ 4,1	+ 3,6
Investissements des entreprises	— 3,4	+ 1,4	+ 3,1	+ 1,4
Exportations	— 3	+ 9,1	+ 9,3	+ 7,8

Progression des exportations

Le commerce extérieur doit se rééquilibrer vers l'été, les importations s'effondrant littéralement (+ 2,8 % seulement contre + 19,5 % en 1976) dès que la croissance économique se ralentit et passe en dessous du seuil de 4 % l'an. En revanche, les exportations augmentent très vite, le plan Barre visant à transférer vers les marchés extérieurs une partie de la demande intérieure.

Cet effort de rééquilibrage se retrouve également dans une moindre inflation des prix (+ 8 % prévus entre janvier et décembre 1977, contre + 9,5 % en 1976) et des salaires (+ 10,6 % de janvier à décembre 1977 contre + 13,1 % en 1976).

L'année 1977 reflète donc bien les grands choix du plan Barre : austérité engendrant une quasi-stagnation économique et un gonflement du chômage (+ cent soixante mille chômeurs en un an, compte tenu des récentes mesures prises) pour rééquilibrer l'économie française dans ses échanges extérieurs et ses coûts salariaux. — *A.-L. V.*

LA PROGRESSION DE LA MASSE MONÉTAIRE S'EST RALENTIE EN 1976

La progression de la masse monétaire a continué de se ralentir en 1976, n'atteignant que 10,1 %, au lieu de 15,9 % l'année précédente et de 23,1 % en 1974, indique le Conseil national du crédit dans son rapport annuel, qui vient d'être publié. Le Conseil maintient pour 1977 ses prévisions d'accroissement de la masse monétaire pendant le plus grand parti de l'année. Il apparaissait toutefois, en fin d'année, que le rythme des prix se ralentissait et que le déficit du commerce extérieur tendait à se résorber.

Une grande rigueur demeure nécessaire, dans le domaine monétaire notamment, alors que le Fonds monétaire international, le Fonds monétaire arabe, le Fonds européen de coopération monétaire, en 1977, et le Conseil national du crédit, en 1976, préconisent que l'élaboration du programme de lutte contre l'inflation permette d'envisager une accélération de la hausse des prix pour 1977, relancer l'économie. En effet, si les prévisions économiques apparaissaient généralement pessimistes, une reprise pourrait intervenir mieux que prévu. Les auteurs du rapport du Fonds européen de coopération monétaire écrivent à ce sujet : « Un Fonds d'action conjoncturelle ».

AFFAIRES

M. Jean-Marc Vernes devient P.-D.G. de Beghin-Say

M. Ferdinand Beghin a démissionné de ses fonctions de président-directeur de Beghin-Say, qu'il cède à M. Jean-Marc Vernes, déjà vice-président-directeur général, et, par ailleurs, président de la Banque Vernes et commerciale de Paris.

L'« empereur » du sucre et du papier

Le départ de « monsieur Ferdinand », comme certains de ses vieux ouvriers du Nord continuaient à l'appeler, surprend un peu. « Empereur » du sucre et du papier, l'un des derniers grands patrons français, il ne paraissait pas du tout pressé de prendre sa retraite, malgré ses soixante-quinze ans. Réputé autoritaire, et même colériqué, estimé et redouté à la fois de ses collaborateurs, M. Ferdinand Beghin entendait bien mener ses affaires quelque temps encore, surtout au moment où les pouvoirs publics sont en train d'élaborer une solution à la crise de l'industrie papetière française.

Né en 1902 à Thumeries, dans le Nord, où le « château » familial existe encore, Ferdinand Beghin va se consacrer très tôt à prendre la suite de la dynastie familiale et à la développer puissamment. Son arrière-grand-père dirigeait déjà la sucrerie de Thumeries, la plus vieille de France, et même d'Europe. Petit à petit, l'absorption successive d'usines en difficultés va mener à l'édification d'un véritable empire sucrier, qui va prendre le premier rang en Europe, et même dans le monde, avec l'absorption de la société Say en 1973, terme logique d'une bataille qui avait commencé en 1967, avec une tumultueuse O.P.A. boursière sur les actions de ladite société Say.

Parallèlement, la famille Beghin s'était lancée très tôt dans le papier (papier journal à Corbehem, dans le Nord). Le carton, les articles sanitaires et hygiéniques (marque Lotus, en Alsace, à Kaysersberg). Cette branche devait souffrir de la crise, qui affecte, on le sait, l'ensemble de cette industrie. M. Ferdinand Beghin avait ses vues personnelles sur l'issue de cette crise et entendait bien ne pas perdre sa liberté au sein d'un regroupement sous l'auspice des pouvoirs publics, dont il dénonçait vigoureusement les responsabilités. La fabrication du papier devait logiquement conduire à la presse.

Entre les deux guerres, la famille Beghin partageait à 50 % le contrôle de Paris-Soir avec Jean Prouvost, autre grand capitaine d'industrie de la région du Nord. Au lendemain de la seconde guerre, Ferdinand Beghin devait également racheter à Mme Cotnareanu, le capital du Figaro. Pour tant unis, comme le disait un confrère, par une amitié féroce les deux hommes devaient « divorcer » en 1965. Au sein du tandem Jean Prouvost, homme de presse par excellence, était l'élément moteur, et Ferdinand Beghin, propos d'un conflit sur une « ligne libre » publiée par le da le Figaro sur les relations d mariers et du gouvernement, d vait en profiter pour revend ses parts à son associé.

Depuis quelques années déjà moins, Ferdinand Beghin, âg en maintenant fermement à tête de ses affaires, avec un ch fre d'affaires atteignant presq 6 milliards de francs, se montr quelque peu désabusé. N'ayant p de fils, mais seulement trois g dres, qu'il ne jugeait pas en à lui succéder, il avait rena avec amertume la cession par famille du contrôle financier son groupe à des banquiers, tamment la Compagnie fin cière de Suez et la Banque Ver et Commerciale de Paris, a qu'à des raffineurs de sucre étr gers (la compagnie belge Tir mont et la société italienne Bril nin). Il y a quelques mois, déclarait à nos confrères Har et Sedouy, dans leur livre Patrons : « Je suis amer, tris très triste », avec des mots tr durs pour sa famille. Pour u peu, il aurait dit : « Après mo le déluge. »

FRANÇOIS RENARD.

M. VERNES : banquier industriel.

M. Jean-Marc Vernes, le nouveau P.-D.G. de Beghin-Say, aura cinquante-cinq ans en juillet. Il a mené de front deux carrières : banquier par tradition familiale, il s'est également imposé depuis dix ans dans l'industrie. Dirigeant depuis 1959, la banque qui porte son nom — devenue après sa fusion avec la Banque commerciale de Paris en 1971 la Banque Vernes et commerciale de Paris (banque d'affaires au bilan de 2,73 milliards de francs), — il est également P.-D.G. de la Société de participations bancaires et financières (depuis 1971), vice-président de la Banque centrale S.A. (à Genève) et membre du conseil de surveillance de la Banque d'Indochine et de Suez. Il est enfin membre du conseil de la Compagnie financière — banque du groupe Rothschild, où la Banque Vernes et commerciale de Paris détient une participation minoritaire.

Parallèlement, M. Jean-Marc Vernes, qui dirige (depuis 1966) la Société des Ascenseurs Roux-Combaluzier-Schindler, est nommé en 1970 administrateur-directeur général adjoint de la société F. Béghin, puis en 1967 administrateur de la Société des raffineries et sucreries Say. Après la fusion, en 1973, des deux firmes, il devient vice-président-directeur général du groupe Beghin-Say. Il est également administrateur d'un nombre important de sociétés dont l'Air Liquide, Gâzocéan, la Compagnie électro-financière, etc.

● *Les Grands Moulins de Paris* viennent d'acquérir 90 % du capital de SODEVA, filiale de la compagnie financière Lesieur. SODEVA gardera sa personnalité juridique, ses marques et sa clientèle. *Les Grands Moulins de Paris* deviennent ainsi un des plus importants fabricants d'aliments du bétail (460 000 tonnes), et disposeront de quatre abattoirs de volaille.

A L'ÉTRANGER

En Norvège

LA MAJORITÉ DES ADMINISTRATEURS DES BANQUES SERONT NOMMÉS PAR LE PARLEMENT

(De notre correspondant.)

Oslo. — A une *majorité d'une* voix, la première Chambre du Parlement norvégien a accepté la proposition du gouvernement de modifier la composition des conseils d'administration des banques. A partir du 1er janvier, les conseils d'administration, jusqu'ici élus par les actionnaires, auront une majorité de trois quinzièmes nommée par le Parlement ; quatre quinzièmes des membres étant élus par les actionnaires et trois quinzièmes par les employés. Les administrateurs nommés par le Parlement ne seront responsables ni devant les députés ni devant les actionnaires.

Pour le gouvernement travailliste, cette loi représente un compromis entre le maintien du système privé et une nationalisation totale. Aux termes de la nouvelle loi, l'Etat se déclare prêt à racheter les actions dont les actionnaires souhaiteraient se débarrasser. Le prix de rachat sera basé sur le cours moyen des trois dernières années. L'Etat a l'intention de revendre les actions, mais il reste à savoir s'il trouvera les acquéreurs. Sinon la loi coûtera à l'Etat 2,6 milliards de couronnes. — F. B.

A VOTRE AVIS, COMBIEN DE MOIS FAUT-IL PATIENTER POUR IMPLANTER UNE USINE EN REPUBLIQUE D'IRLANDE?

24 HEURES.

L'Irlande dispose d'un choix d'usines entièrement neuves situées dans des zones industrielles de premier plan et qui n'attendent que votre entreprise. Vous pouvez même vous y installer dès demain si vous le souhaitez! Pour cela vous aurez affaire à un interlocuteur unique: l'IDA Irlande (Office Gouvernemental de Développement Industriel de la *République d'Irlande*).

En dix ans, l'IDA Irlande a supervisé l'implantation rapide et réussie de plus de 600 sociétés étrangères en territoire national.

Prenez contact avec Monsieur Terence Brown, Directeur de l'Agence IDA Irlande de Paris. Il se fera un plaisir de réaliser une étude à votre intention en tenant compte de vos besoins spécifiques (aides financières, incitations fiscales, recrutement de personnel, programmes de formation, etc.).

IDA Irlande 45, rue Pierre-Charron 75008 PARIS. Tél. 359 77 67.

REPUBLIQUE D'IRLANDE: LE TAUX D'IMPLANTATION INDUSTRIELLE LE PLUS ELEVE DU MARCHE COMMUN

هكذا من الاصل

هكذا في الاصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'AVENUE KLÉBER SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Le dialogue Nord-Sud se termine dans la confusion

(Suite de la première page.)

On apprenait, d'autre part, qu'un accord était réalisé sur l'aide publique au développement, aux termes duquel les pays industrialisés s'engageaient à augmenter *« de façon progressive et substantielle »* le montant de leur aide, de sorte qu'il y ait *« une augmentation réelle en valeur »*. La répartition de l'aide d' « action spéciale » accordée aux pays les plus pauvres était enfin publiée : sur le milliard de dollars prévu, la contribution de la C.E.E. s'élevait à 385 millions (dont 56,5 pour la France), celle des Etats-Unis étant de 375 millions et celle du Japon de 114.

En fin d'après-midi mercredi les choses commencèrent cependant à se gâter. Les journalistes eurent l'écho des difficultés qui s'accumulaient en lisant le discours qu'avait prononcé vers 15 heures, le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Da Silveira au cours d'une brève session plénière de la conférence, convoquée à sa demande avant son retour impromptu à Brasilia. Malgré nos espoirs, déclara-t-il, en substance, le dialogue Nord-Sud n'a pas abouti aux « percées » que nous attendions. Le fossé reste aussi grand qu'autrefois entre les vues des deux groupes de pays. Il conclut : *« Le monde a eu plus que sa part de promesses et de mots. Une combinaison d'espoirs non réalisés et de déclarations de bonnes intentions sans engagements concrets ne peut remplacer une véritable action efficace. »*

Au fil des heures qui s'égrenèrent tout au long de la nuit de mercredi à jeudi, tandis que plusieurs délégués de journalistes s'efforçaient de lutter contre leur sommeil et de tromper leur attente, au bar du centre de presse, autour de bouteilles de bière et de verres de whisky, on apprenait que la tension se concentrait au sein du groupe de travail sur l'énergie. Au petit matin, les nouvelles pessimistes se multipliaient. On apprenait seulement, vers 10 heures du matin, après cette longue nuit blanche, que les Dix-Neuf rejetaient la proposition des Huit de créer un organisme restreint et représentatif qui permettrait une consultation permanente sur l'énergie et les problèmes de coopération économique qui ne sont pas traités dans d'autres instances.

Cette proposition est révélatrice de l'opposition profonde des vues des pays industrialisés et des pays en voie de développement. Les Occidentaux estiment, en effet, que les concessions ne doivent pas venir de leur seul côté, et qu'à leurs efforts méritoires pour satisfaire les demandes des pays en voie de développement, ceux-ci doivent répondre en leur concédant certaines garanties en ce qui concerne leur approvisionnement en pétrole et la permanence d'une consultation Nord-Sud sur l'énergie.

Il était prévisible pourtant que les pays en développement, dans leur ensemble, et les pays pétroliers, en particulier, rejetteraient obstinément une telle demande, déjà refusée lorsque le président Giscard d'Estaing en avait fait la proposition en octobre 1974. L'initiative du chef de l'Etat français n'a réussi que le jour où les pays industrialisés ont accepté qu'au problème de l'énergie soient liés ceux du développement et des matières premières. Il était exclu qu'aujourd'hui les pays en développement acceptent une dissociation de ces problèmes, qu'ils avaient refusée il y a deux ans. Ils n'auraient pu le faire que si les pays industrialisés avaient, de leur côté, accepté réellement en matière de nouvelles structures de l'économie mondiale leur assurant concrètement l'égalité dans les échanges, la participation aux décisions monétaires et une aide massive dont ils aient la maîtrise. Dans ce cas, d'ailleurs, ils auraient même accepté, comme ils le laissaient entendre, le maintien d'une structure de concertation restreinte, celle du dialogue Nord-Sud.

C'est bien une telle structure qu'espérait et que suggérait M. Vance, secrétaire d'Etat américain, dans son discours du 30 mai, le premier jour de la conférence, avant son retour à Washington, mercredi soir, il n'est contenté, en fait, de déposer, avec son collègue saoudien, M. Yamani, une proposition visant à créer un centre pour le transfert et le développement des technologies, et plus particulièrement des technologies pétrolières. Cette proposition, ayant un caractère de compromis, ne semble avoir intéressé personne. Ni les Huit ni les dix-Neuf n'apprécient, en réalité, l'étroite collaboration de Washington et de Ryad, qui sont en mesure de régler entre eux seuls les problèmes qui préoccupent tous leurs amis.

JEAN SCHWOEBEL.

(Dessin de PLANTU.)

DES LAURÉATS DU PRIX NOBEL POUR L'ARRÊT DE LA COURSE AUX ARMEMENTS

Dans une déclaration publiée à Stockholm, vingt-trois lauréats du prix Nobel, parmi lesquels MM. Kastler, Lwoff, Myrdal, Palade et Tinbergen, demandent un arrêt de la course aux armements qui constitue la voie à un désarmement progressif et contrôlé, celui-ci pouvant aider les peuples du tiers-monde. Les signataires expriment le souhait que la conférence de Paris contribue à l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

Un premier bilan des négociations

Nous publions ci-dessous les projets d'accords qui ont été réalisés, mercredi 1er juin, au sein de la conférence ministérielle Nord-Sud, et les désaccords à propos desquels les pays participant à la conférence sont parvenus à une formulation commune.

Les projets d'accords

● LE FONDS COMMUN DE RÉGULARISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES.

« Les pays participant à la conférence de Paris conviennent qu'un fonds commun devrait être créé comme mesure nouvelle pour atteindre les objectifs du programme intégré sur les produits de base présenté dans le cadre de la CNUCED. Ils conviennent également que les volets de financement multilatérale et bilatérale ;

— Suède : 29 millions, dont l'essentiel (120 millions de couronnes sur un total de 130) sous forme d'aide pour l'annulation de la dette des pays les plus affectés pendant la période de cinq ans en 1977-1978 ;

— Suisse : 26 millions, par la reconstitution en dons de crédits publics ;

— Australie : 8 millions de dollars, qui seront versés en partie sous forme d'une contribution supplémentaire à l'Association internationale de développement, en partie bilatéralement sous la forme éventuelle de dons ;

— Espagne : 2 millions, sous forme d'aide bilatérale et d'assistance technique.

Chaque pays participant à ce programme d'action spéciale devra faire rapport sur l'état d'avancement de ses contributions au Comité du développement, commun au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

■ L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT.

La conférence reconnaît que la responsabilité principale du développement économique appartient aux nations défavorisées elles-mêmes et qu'à cette fin elles sont déterminées à faire tous les efforts nécessaires pour la solution de leurs difficultés, à réaliser les progrès qui s'imposent dans le domaine des réformes économiques et sociales, à mobiliser pleinement leurs ressources de base et à augmenter la participation de leur population, en particulier la majorité pauvre, aux bénéfices du développement.

La conférence reconnaît également que l'aide des pays développés constitue un *« complément indispensable »* aux efforts propres des nations défavorisées. Conformément à l'accord réalisé au cours de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies visant à consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement, les pays développés vont augmenter *« de façon effective et substantielle »* cette aide. Les pays qui ne se sont pas engagés à atteindre cet objectif s'emploieront à augmenter *« de façon progressive et substantielle »* leur propre aide publique au développement de façon qu'il y ait un accroissement en valeur réelle.

Chaque pays industriel devra *déterminer lui-même la façon* d'augmenter l'aide publique, compte tenu de ses procédures institutionnelles et budgétaires. Des mesures spécifiques devront être adoptées ou recommandées à cet appliquées à ce sujet la conférence retient quatre suggestions qui ne figurent pas nécessairement :

— augmenter chaque année l'aide publique par la fixation d'un pourcentage spécifique sur une base pluri-annuelle ;

— affecter au moins 1 % de l'augmentation annuelle de leur produit national brut à l'accroissement de l'aide ;

— intégrer les objectifs concernant cette aide dans la planification *nationale* ;

— définir une planification à long terme des programmes d'aide.

Le volume de l'aide publique devra, autant que possible, ne pas être affecté à l'avenir par des difficultés budgétaires ou de balance des paiements, de façon que l'augmentation de l'aide puisse être prévisible et régulière. Les participants ont décidé de procéder à un examen régulier de la mise en application de ces mesures.

Les désaccords constatés

● ENDETTEMENT ET ENERGIE.

« L'endettement des pays en développement a été l'un des sujets majeurs de la C.C.E.I. Les pays participants ont examiné et exploré différentes approches de ce problème et proposé des solutions. Ils ne sont pas parvenus à un accord sur les nombreux aspects de l'endettement extérieur, quoiqu'ils aient trouvé des éléments utiles dans les propositions qu'ils ont étudiées.

» Les pays participants sont convenus que le travail fait sur les implications pour le développement [illegible] devrait être poursuivi dans d'autres instances appropriées. »

A Genève

Le représentant gouvernemental du Ghana est élu président de la Conférence internationale du travail

Genève (A.F.P., Reuter). — La soixante-troisième Conférence internationale du travail, qui réunit pour trois semaines, à Genève, les représentants gouvernementaux, patronaux et syndicaux de cent trente-cinq Etats, a élu, mercredi 1er juin, à sa présidence M. Joy Kobia Amedime, ministre du travail et des affaires sociales du Ghana.

Si cette élection s'est faite à l'unanimité, il n'en a pas été de même pour l'élection d'un des trois vice-présidents. La désignation par 60 voix contre 31, en réunion des représentants syndicaux, de M. Irving Brown, dirigeant de la puissante fédération des syndicats américains A.F.L.-CIO comme vice-président, a été vivement contestée en séance plénière par des délégués syndicaux soviétiques, cubains, iraliens et portugais. Le représentant syndical soviétique a affirmé que l'A.F.L.-CIO avait poussé le gouvernement des Etats-Unis à quitter l'O.I.T. et qu'il était donc inopportun de lui confier une vice-présidence.

A l'ouverture de la conférence, M. Haase, président du conseil d'administration de l'O.I.T. représentant gouvernemental ouest-allemand, a déclaré que le projet de budget (189 millions de dollars) avait été préparé dans l'hypothèse du maintien des Etats-Unis au sein de l'organisation internationale. Il nous faut espérer, a-t-il ajouté, que cette hypothèse se vérifiera.

M. Haase a dit que l'O.I.T. ne saurait être une *« institution apolitique »*, car ses décisions et ses actes concernent les problèmes sociaux et visent à établir un ordre plus juste dans le monde. Mais *« cette fonction est déjà si vaste qu'il faut y porter tous ses efforts. D'autres domaines de la politique relèvent de la compétence d'autres organisations »*, a-t-il dit. Il a fait allusion à la proposition du conseil d'administration de modifier la procédure, de manière que les projets de résolution soient triés avant d'être débattus par la oCnférence, pour empêcher la discussion de textes politiques sans rapport avec les compétences de l'O.I.T.

Dans une déclaration publiée par la mission américaine à Genève, les Etats-Unis ont affirmé qu'ils ne souhaitaient pas quitter l'O.I.T. mais qu'ils le feraient, au terme du préavis de deux ans qu'ils ont déposé en novembre 1975, si l'Organisation internationale du travail continuait à être détournée de sa mission pour servir de tribune à certaines thèses politiques.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

UN SCRUTIN EST ANNULÉ A L'USINE CITROËN DE CAEN

(De notre correspondant.)

Caen. — Cormelles-le-Royal (3 400 personnes), près de Caen, est la seule société où la C.F.T. ne soit pas largement majoritaire. En avril 1976, F.O. l'a emporté de sept sur l'ensemble des deux collèges des élections de délégués du personnel. Cette année, F.O. a confirmé son audience en restant majoritaire dans le premier collège et en n'étant devancée que de 49 voix pour l'ensemble des deux.

Pourtant elle avait demandé l'annulation de ces élections pour une question de principe. En effet, l'avant-veille du scrutin, F.O. avait tenu une conférence de presse où elle avait mis en cause l'organisation du vote par la direction. Celle-ci avait répondu par une lettre où elle traitait F.O. de syndicat « irresponsable », lettre distribuée le jour même du vote, y compris par un candidat de la C.F.T., cette organisation distribuant elle aussi un tract.

Le juge du tribunal de grande instance de Caen a rappelé que de telles élections politiques et a estimé que « cette règle devrait s'appliquer aussi pour les élections professionnelles, où le scrutin doit avoir la même rigueur. » Il a aussi jugé que la direction « était intervenue dans le débat électoral [illegible] l'attitude d'une des organisations syndicales elle faisait le jeu de l'autre ». Le juge a estimé que la direction de l'usine Citroën et la C.F.T. avaient commis « des irrégularités assez graves, qui ont compromis le résultat du scrutin dans son ensemble ». Il l'a donc annulé.

ÉNERGIE

LE SORT DE LA RAFFINERIE D'AMBÈS SERA CONNU LE 10 JUIN

L'avenir de la raffinerie d'Ambès a fait l'objet, mardi 31 mai, d'une réunion de travail à laquelle ont pris part le premier ministre, les parlementaires de la région, le préfet de la région Aquitaine, les experts de la DATAR et les dirigeants de la société ELF-Aquitaine.

Alors que cette dernière envisage d'arrêter les unités de distillation de cette raffinerie, de reclasser les soixante-douze personnes dans d'autres raffineries du groupe et de créer deux cents emplois nouveaux dans la région, les parlementaires et le préfet de région ont plaidé pour la modernisation de l'usine, en raison de la vocation chimique et pétrochimique de l'Aquitaine. Ils ont sollicité un gouvernement d'aider la société exploitante à supporter la charge, qui est estimée à un montant de 20 millions à 30 millions de francs par an. Le premier ministre prendra une décision le 10 juin.

SYLVICULTURE

LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PROPOSENT UN PLAN POUR MIEUX EXPLOITER LES RESSOURCES NATIONALES

Face aux besoins en bois et pour diminuer le déficit de la balance commerciale de la filière bois-papier (9 milliards en francs), la Fédération nationale des syndicats de propriétaires sylviculteurs a proposé récemment au secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Jacques Blanc, une nouvelle politique forestière qui repose en grande partie sur des éclaircies importantes dans la forêt française, afin de satisfaire les besoins nationaux. Ainsi, la coupe de 2 000 000 stères de sapins-épicéas permettrait une production de pâte mécanique couvrant la totalité des besoins de la consommation française en papier journal et en papier de presse. Actuellement, 340 000 tonnes de papier journal (soit 820 000 stères de sapin-épicéas) sont importées et 240 000 produites en France. Quant au papier de presse, 140 000 tonnes sont importées (soit 238 000 stères) et 225 000 produites sur le territoire national.

Cette nouvelle politique forestière comprendrait trois étapes :

— Une sensibilisation des sylviculteurs ;

— Une mise en place d'opérations qui vont de l'inventaire des plantations à éclaircir au cours des prochaines décennies, au marquage, à l'abattage et à la mise sur le marché ce qui suppose soit l'adoption d'une politique de transport, soit le retour d'unités de production sur les lieux d'exploitation de la matière première ;

— La récupération des vieux journaux et l'approvisionnement en pâtes mécaniques aux usines nouvelles (utilisation du bois traité par recours au procédé thermo-mécanique.

Le plan des forestiers nécessiterait la création d'environ 4,5 milliards de francs. Le ministre d'Etat, M. Jacques Blanc, a indiqué, pour sa part, qu'il était actuellement difficile d'envisager le financement d'actions nouvelles.

● Le gouvernement français vient de faire appel à une entreprise britannique, Dalgety Agriculture Holdings (D.A.H.), filiale de Dalgety Australia, pour planifier son développement agricole.

L'AVANT SEINE

Des studios, sur le Front de Seine, prêts à habiter – Kitchenettes entièrement aménagées – Salles de bains luxueusement équipées – Parquet vitrifié ou moquette (selon l'étage) – Murs et plafonds laqués –

pour **moins de 200.000 F***

Au Front de Seine l'environnement est exceptionnel, les résidents de qualité.

– Les murs des 2, 3, 4 et 5 pièces sont revêtus de tissus tendus sur molleton dans l'entrée, les dégagements et la salle de séjour.
– Le sol est en parquet vitrifié dans les séjours et moquette dans les chambres.

* offre limitée dans le temps.

sofap

Bureau de Vente sur place ouvert tous les jours de 11 h à 20 h 6-8 rue Robert-de-Flers - Paris 15e.

577.68.21

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Les assemblées consulaires paysannes présentent leurs doléances à M. Barre

M. Raymond Barre, accompagné du ministre de l'agriculture, M [illegible], devait participer, ce jeudi 2 juin, à la séance de clôture de la session ordinaire de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), qui [illegible] le 1er juin. A cette occasion, M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente, devait présenter au chef du gouvernement une série de remarques sur la situation budgétaire des [illegible], sur la réforme [illegible], sur la conférence annuelle — [illegible] — des producteurs méditerranéens, — ensemble de considérations marquant [illegible] de l'intérêt [illegible] publics.

A la tête des assemblées consulaires paysannes, les quatre-vingt-neuf présidents des [illegible] départementales d'agriculture [illegible] le contraire de contestataires. Ils [illegible] « [illegible] après [illegible] publics les organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de leurs circonscriptions [illegible] et [illegible] dirigeants de ces institutions professionnelles, qui [illegible] établissement public.

Il n'empêche que ces [illegible] se [illegible] parfois aller, eux aussi, à un mouvement de grogne. Bref, à l'occasion de leur session de printemps, [illegible] 2 et 3 juin, [illegible] an premier ministre — qui [illegible] ministre de l'agriculture à [illegible] de clôture — [illegible] « ras-le-bol », [illegible] le ton [illegible] appropriés.

Les querelles de la F.N.S.E.A.

Ce qui les irrite le plus est une conséquence indirecte du plan Barre. Ils ont, dans l'ensemble, approuvé les dispositions du plan de lutte contre l'inflation. Pourtant, la rigueur financière imposée aux établissements publics par le premier ministre — ministre de l'économie et des finances — les a contraints à réviser par trois fois leurs budgets de 1977, sans [illegible] des autorités de [illegible]. Ces retards — les budgets doivent normalement être approuvés en septembre pour l'année suivante — sont imputés à des tracasseries [illegible] ; ils gênent considérablement [illegible] des [illegible] depuis le début de l'année. [illegible] présidents ont-ils [illegible] à une [illegible] de définir le rôle [illegible] de l'autorité [illegible] en matière financier. Les présidents de [illegible] sont d'autant plus irrités par l'attitude des pouvoirs publics en la [illegible] que les instructions très strictes du ministère de l'agriculture en ce qui concerne les augmentations de salaire — 3,5 % au maximum — ont été à l'origine d'une grève générale des personnels [illegible] de l'occupation de la chambre de Loire-Atlantique.

La manière dont le premier ministre a tranché les difficultés financières de l'Association nationale [illegible] le développement agricole [illegible] et la réorganisation qui a suivi (*le Monde* du 6 mai) ne [illegible]font pas non plus les présidents des chambres d'agriculture, qui sont en quelque sorte les trésoriers du développement. A propos de la place plus large faite aux syndicats professionnels, certains ont parlé mercredi de « *politique du coucou* », d'autres de « *querelle de clochers* ». C'est dire que les faveurs accordées au syndicalisme « officiel » ne sont guère appréciées par les compagnies paysannes, interlocuteur institutionnel du gouvernement.

Autre motif de rogne pour les chambres d'agriculture : la conférence annuelle avec les pouvoirs publics, dont la deuxième phase doit se tenir à [illegible] Matignon le 7 juillet prochain. Outre le fait que le dossier sur les équipements ruraux, défendu spécialement par l'APCA, a été à peine évoqué lors de la « phase de la rue de Varenne » (le [illegible] 26 mai), les présidents des [illegible] s'inquiètent des problèmes liés à l'élargissement éventuel de la C.E.E. à trois nouveaux membres.

Là [illegible] une rivalité entre le syndicalisme et les assemblées consulaires. Le rapport qui a été rédigé par M. François [illegible] et [illegible] synthétisait les travaux d'une commission présidée conjointement par le directeur des productions au ministère de l'agriculture, M. Auberger, et par le secrétaire général de l'APCA, M. Gulzard, a été remis en cause lors de la première phase de la conférence annuelle par M. Michel Debatisse, président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), et M. Ferret du Cray, président des producteurs de fruits (P.N.P.P.) Ceux-ci ont obtenu que l'intitulé du document, son introduction et certains passages soient modifiés afin qu'il ne soit pas fait explicitement référence à l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.

Enfin, les présidents des chambres d'agriculture, qui ont [illegible] en place dans plu[illegible] des mécanismes de surveillance des prix des produits nécessaires aux exploitants souhaiteraient que le premier ministre confirme qu'une conférence se tiendra en septembre prochain à l'hôtel Matignon pour étudier l'évolution des revenus paysans.

Pour sa première apparition devant une assemblée paysanne nationale, M. Barre ne devait pas avoir une tâche très facile, bien que ses hôtes soient d'un naturel courtois.

Ministério das Minas e Energia

Eletrobras Centrais Elétricas Brasileiras SA

Eletrosul
Centrais Elétricas do Sul do Brasil SA

Usine Hydroélectrique Salto Santiago

Notice de Pré-Sélection des Fournisseurs de Cables de Contrôle et de Cables de Puissance à Basse et Moyenne Tensions.

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. — Eletrosul — lancera un appel d'offres international limité aux fabricants qualifiés dans la présélection, objet de [illegible] notice, pour la fabrication et la fourniture des matériaux destinés à l'usine de référence située sur le fleuve Iguaçu, dans l'Etat du Paraná, Brésil.

— Câbles de contrôle avec isolement pour [illegible] V.

— Câbles de puissance à basse tension, simples, classe d'isolement 600 V, en aluminium pour des diamètres égaux ou supérieurs à n° 4 AWG et en cuivre pour des diamètres inférieurs à n° 4 AWG.

— Câbles de puissance à tension moyenne, simples, classes d'isolement de 15 kV et 25 kV, en aluminium.

Chaque proposition devra [illegible] tous les matériels ci-dessus mentionnés.

Pour le paiement des matériaux, Eletrosul compte sur des fonds de l'emprunt 289/OC-BR signé avec la Banque Interaméricaine de Développement - BID. A cette présélection pourront participer seulement les fabricants établis en pays membres de la BID, les pays en voie de développement membres du Fonds Monétaire international et/ou les pays développés qui, au moment de l'appel, pourront être considérés éligibles par l'entité financière.

Les « Instructions pour Demande de Présélection » peuvent être obtenues, gratuitement, jusqu'au 20 juin 1977 à l'adresse suivante :

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A.
Eletrosul
Diretoria de Suprimentos
Edifício Trajanus
Rua Trajano, 41 — 4.° andar
88.000 — Florianópolis
Santa Catarina
Brasil

ENTREPRISES NATIONALES

Au Sénat

LE GROUPE RENAULT (240 000 personnes) EST OBLIGÉ DE DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS SOULIGNE SON PRÉSIDENT

La commission sénatoriale des finances, sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche dém.), a procédé, le 1er juin, à l'audition de M. Vernier-Palliez, président de la régie Renault, qui a notamment justifié la diversification [illegible] cette entreprise [illegible].

M. Vernier-Palliez a rappelé que la majorité des filiales industrielles créées par la Régie correspondait à une décentralisation de ses activités ; il a évoqué également les services rendus par les interventions de la Régie dans les domaines de la machine-outil et de l'ingénierie. M. Vernier-Palliez a indiqué que Renault-Holding et Renault-Finance avaient pour objet de gérer les actifs en devises possédés par le groupe M. Edouard Bonnefous a regretté qu'une entreprise nationalisée puisse ainsi créer des établissements bancaires spécialisés. En réponse, le président de la Régie a souligné que Renault-Holding et Renault-Finance permettaient de réaliser des économies très importantes pour la balance française des paiements ; leur existence lui a semblé indispensable, compte tenu des nécessités de financement du commerce international.

Au sujet du sort futur des usines Renault de Billancourt, M. Vernier-Palliez a indiqué qu'une éventuelle réduction des tâches imparties à cet établissement ne serait opérée, le cas échéant, que d'une façon très progressive ; 17 000 ouvriers (sur un total de 31 000 personnes) y demeurent employés à des fabrications industrielles. Il a précisé que les effectifs de la Régie elle-même atteignaient 107 000 personnes ; l'ensemble du groupe, lui, représente 240 000 personnes au plan mondial.

FONCTION PUBLIQUE

L'AUGMENTATION DES SALAIRES DE 2,5 % N'EST QU'UNE « MESURE DE RATTRAPAGE », affirment les syndicats.

La décision, prise par le conseil des ministres, d'augmenter le traitement de base des personnels civils et militaires de l'Etat à partir du 1er juin et non du 1er juillet était prévue depuis le mois d'avril : elle n'a donc pas « surpris » les fédérations de fonctionnaires. Le taux d'augmentation — 2,5 % — ne les a pas satisfaites non plus : pour la C.G.T. comme pour F.O., par exemple, il s'agit uniquement d'une « *mesure de rattrapage* ».

La majoration du traitement des fonctionnaires depuis le début de l'année est de 4 % (1,5 % au 1er avril, 2,5 % au 1er juin) : bien que l'indice de mai ne soit pas [illegible] correspond à peu de chose près, [illegible] remarquer, à la seule hausse du coût de la vie.

Toutes les fédérations de fonctionnaires réclament des mesures d'anticipation dans la majoration des traitements et, de ce point de vue, affirme F.O., « *le divorce reste total* » avec le gouvernement. Les négociations salariales, menées entre les syndicats et M. [illegible] Ligot, [illegible] à la fonction publique, [illegible] suspendues depuis le 29 avril.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *I.T.T. rachète 34 % de la société Claude, qui détient près du cinquième du marché des Lampes électriques en France.* — Le conseil d'administration de la société Fabriques réunies des lampes électriques, filiale à parts égales de Philips et de Thomson (par la Compagnie des lampes), a en effet accepté de vendre à I.T.T les 34,9 % de Claude qu'elle détenait. La majorité du capital de Claude (56 %) appartient déjà à une filiale d'I.T.T., la Compagnie générale de construction téléphoniques. Récemment, General Electric avait renoncé à prendre le contrôle de la société Claude, qui, en 1975, a subi une perte de 26 millions de francs pour 191 millions [illegible] de chiffre d'affaires.

● *Le groupe* [illegible] s'associe avec le gouvernement suédois dans le secteur de l'informatique. Aux termes d'un accord récemment conclu entre les deux parties, l'Etat participe au capital de *Data-Saab, filiale informatique* du [illegible] Saab-Scan'a. Le capital de [illegible] société [illegible] porté à 330 millions de francs, l'apport de l'Etat s'élevant à 165 millions de francs. Cette association représente un premier pas en vue d'une fusion entre, d'une part, Data-Saab, qui emploie deux mille salariés, et la société Stansaab, filiale à parts égales de Saab-Scania et de l'Etat, qui emploie mille trois cents salariés.

Handicapés

● *Mme Valéry Giscard d'Estaing* a inauguré, mercredi 1er juin, à la Maison de l'UNESCO à Paris, une exposition d'affiches et de photographies visant à « *faire mieux connaître le handicapé au grand public* ». Une « table ronde » a eu lieu entre les représentants d'une dizaine de pays, parmi lesquels M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, avec pour thème : « La promotion du droit à l'éducation et à la communication en faveur d'une catégorie défavorisée ». Cette exposition est ouverte au public, et des films sur les handicapés y sont projetés chaque jour.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'Assemblée nationale

M. Fourcade qualifie la grève des dockers à Dunkerque d'« aussi ruineuse qu'inefficace »

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 1er juin, à l'Assemblée nationale, M. Donnez (réf., Nord) a évoqué le bilan économique de la grève qui a paralysé le port de Dunkerque : « *Plus de 2 millions de tonnes de perte définitive de trafic et quelque 60 millions de francs de perte pour la collectivité portuaire.* » Constatant que l'accord cadre passé entre l'Union maritime et commerciale et la chambre syndicale des dockers était « *tout à fait précaire* », il a estimé qu'un nouveau conflit ne pourrait être évité que si « *le gouvernement tient un langage très ferme à l'égard d'Usinor, en lui enjoignant de mener une politique de concertation efficace, et que si les revendications du Syndicat des dockers quittent le terrain politique pour s'en tenir à des buts exclusivement syndicaux* ». Et il a ajouté : « *Si le droit de grève doit être scrupuleusement respecté, il ne saurait être utilisé pour paralyser l'économie [illegible] région, voire celle d'un pays. L'abus des droits en matière [illegible] peut-on envisager de réduire la législation sur l'exercice du droit de grève, ce dernier n'étant pas lui-même mis en cause ?* »

M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a répondu : « *J'ai pu constater quel coût excessif ont dû supporter Dunkerque et sa région, pour une grève de cinquante jours [illegible] ruineuse faite pour autant modifier la législation sur le droit de grève. Mieux vaut rappeler à la fédération des dockers que le niveau de vie et [illegible]tion des travailleurs dépendent de l'activité du port et non pas de la longueur qu'inefficace. Je ne crois pas qu'il des grèves. Si le trafic minéralier semble avoir été simplement différé, les trafics nouveaux ou ceux portant sur des échanges non spécifiques risquent d'être définitivement détournés. Grâce à la médiation du gouvernement, un accord a été passé pour l'exploitation du nouveau quai aux aciers. Je souhaite que Dunkerque puisse ainsi « récupérer » 1 million de tonnes d'acier par an, par rapport aux grands ports européens concurrents.* »

Élections professionnelles et « monopole syndical »

M. Degraeve (R.P.R., Marne) a ensuite demandé au gouvernement « *de mettre fin à un monopole syndical qui a conduit à faire passer l'action politique avant la défense réelle des droits des travailleurs* ». Il a souhaité l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de la proposition de loi permettant à toutes les organisations syndicales de prendre part aux élections professionnelles dès le premier tour.

M. Beullac, ministre du travail, a déclaré : « *Les organisations représentatives ne détiennent pas, dans les élections professionnelles, un monopole au sens strict du terme, car une organisation non représentative sur le plan national peut l'être à l'intérieur d'une entreprise et peut le faire reconnaître par les tribunaux. Concrètement, pour l'ensemble des collèges électoraux professionnels, le groupe qui vient en tête est précisément celui des non-syndiqués, avec 34,7 %, devançant la C.G.T., 29 % puis dans l'ordre la C.F.D.T., la C.G.T.-F.O., la C.G.C. et la C.F.T.* » (1).

(1) La dernière enquête du ministère du travail sur les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1974, qui concerne 11 600 établissements du secteur privé représentant 2 900 000 salariés, montre que la C.G.T. obtient de très loin le plus grand nombre de [illegible] exprimés (42,7 %) ; devant la C.F.D.T. (18,6 %), les non-syndiqués ne recueillant que 15,7 %. Mais [illegible] entre organisations syndicales étant plus serrées au premier tour, où un plus grand nombre de voix est nécessaire pour être élu qu'au deuxième tour, où on assiste à une [illegible] représentation du groupe des non-syndiqués, qui ne peuvent se [illegible] qu'au deuxième tour, à [illegible] 14,34 % des [illegible] attribués dans les comités d'entreprise étaient allés à des non-syndiqués, 31,9 % à la C.G.T. et 14,3 % à la C.F.D.T. Il avait fallu en moyenne 18 suffrages pour élire un non-syndiqué, mais 32 pour élire un candidat C.G.T.

LES GRÈVES ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES EN 1976 QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 1976, le [illegible] de jours de travail perdus pour fait de grève a été de [illegible] contre 3 905 000 en 1975. Les grèves nationales ont mobilisé 19 [illegible] des salariés.

Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, le nombre de journées individuelles perdues en [illegible] en augmentant de 15,7 % dépasse le chiffre de 1972 (3 800 000). Ce calcul porte sur l'ensemble des activités économiques, à l'exclusion de l'agriculture et [illegible] administrations publiques. Ces restrictions dans le comptage expliquent les différences qui apparaissent avec les chiffres de la C.E.E., qui révèlent pour la [illegible] de jours perdus (« le Monde » du 1er juin).

Cette enquête reconnaît le nombre des conflits du travail, qui en 1976 ont accusé une hausse de 12,2 % par rapport à 1975 [illegible] contre 3 832). [illegible] des [illegible] allongée, de [illegible] jours en moyenne en [illegible] à 4,22 en 1976. L'accroissement ce qui concerne [illegible] conflits généralisés, l'[illegible] du ministère du travail fait apparaître que ceux-ci ont touché 31 166 établissements et provoqué la perte de 935 784 journées [illegible] de [illegible]. Parmi l'ensemble [illegible] ces jours perdus, 68,9 % l'ont été du fait de « journées d'action nationale » organisées par des syndicats.

DES FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS LANCENT UNE « SÉRIE D'ACTIONS » DU 16 AU 21 JUIN

Tandis que les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se rencontrent, cette fin de semaine, pour une « réunion de travail », plusieurs actions, entreprises dans différents secteurs, doivent avoir lieu prochainement.

Ainsi, six fédérations de cheminots (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et la Fédération maîtrise et cadres) ont décidé, mardi 31 mai, de remettre le manifeste sur l'emploi au directeur général de la S.N.C.F. Parmi elles, certaines envisagent une série d'actions, qui sont prévues du 16 au 21 juin, mais dont les modalités n'ont pas encore été définies.

D'autre part, les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. appellent les quelque vingt-quatre mille salariés de la machine-outil à cesser le travail le 3 juin « pendant une heure minimum », afin de protester contre la « liquidation » de ce secteur.

Enfin, les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. de la [illegible] gie organisent, le 17 juin, une journée nationale d'action dans la construction et la réparation navale afin de protester « contre le plan de restructuration, qui vise à réduire les potentiels industriels, économiques et humains des chantiers ».

● *Affaire Lip.* La cour d'appel de Paris se prononcera le 15 juin sur la recevabilité de l'appel principal de M. Garcin et des appels incidents de la section C.F.D.T. de Lip et de la Fédération des métaux concernant le jugement de mise en liquidation de l'entreprise. Au cours d'une conférence de presse les syndicalistes et les Lip ont précisé que l'[illegible] « *n'est pas un acte juridique [illegible] mais bien au contraire [illegible] offensif* ». Si la recevabilité est prononcée, l'affaire sera jugée au fond le 29 juin. « *Lip n'est pas une passoire à frais, c'est une entreprise viable* », a indiqué M. Guemet, secrétaire général de la section C.F.D.T. de Lip qui a fait [illegible] « *de contacts sérieux avec des industriels possédant des projets précis de relance de certains secteurs avec des objectifs nouveaux* ».

EMPLOI

Entre les premiers trimestres de 1976 et de 1977

LE NOMBRE DES CADRES INSCRITS A L'APEC AUGMENTE DE 20 %

Le nombre [illegible] inscrits à l'APEC [illegible] l'emploi des [illegible] a augmenté, au [illegible] de 1977, de 20,1 % par rapport au premier trimestre de [illegible] En effet, qu'elle a [illegible] au [illegible] période, [illegible] demandes d'emploi [illegible] avait été [illegible] 14,2 % entre les premiers trimestres de 1975 et de 1976.

Le volume des sorties, qui avait augmenté de 65,3 % entre les premiers trimestres de 1975 et de 1976, a connu un net ralentissement, puisqu'il ne s'est accru que de 38,4 % au premier trimestre de 1977 par rapport à l'an dernier (4 092 [illegible] contre [illegible]). Ce [illegible] à 13,4 %, souligne l'APEC, si l'on tient uniquement compte des prises ou reprises d'activité de l'ensemble des cadres inscrits.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi enregistrées pendant les trois premiers mois de cette année, l'APEC observe qu'elles ont « *amorcé un mouvement de régression qui semble résulter des restrictions en matière de recrutement annoncées par les chefs d'entreprise* ». Elles ont, en effet, baissé, en nombre de postes de 3,8 % par rapport au premier trimestre de 1976 (3 508 contre 3 646), alors qu'elles avaient augmenté de 37,8 % entre 1975 et 1976.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	5	6	3 1/8	4 1/8	5 1/8	6 1/8	10	18 1/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 1/2	4	4 1/4	4 3/4	10 1/4	18 1/2
3 mois	5 3/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	4	4 1/2	10 1/2	18 3/8
6 mois	5	6 1/2	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 5/8	10 3/4	11

هكذا من الاصل

هكذا في الاصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LA REVANCHE DU JAPON

III. — Le royaume de l'innovation

par JACQUELINE GRAPIN

Michel Boyer a montré comment le Japon avait su *prendre sa revanche de la défaite* en exploitant à fond toutes les occasions que lui fournissait la situation économique mondiale, et Véronique Maurus a illustré la manière dont l'industrie automobile s'était mise au service de l'impératif de l'expansion (« le Monde » des 1er et 2 juin).

Autant s'en convaincre : l'empire du Soleil-Levant est devenu pour longtemps le royaume de l'innovation. L'image du Japon copieur est désormais aussi fausse que dangereuse. Quand on sait que la moitié des six millions d'enfants inscrits dans les écoles primaires nippones sont abonnés au magazine scientifique lancé il y a peu de temps par un groupe de presse, il faut admettre que la technologie japonaise... a de l'avenir. Plutôt que de pester contre la concurrence terrible qui s'annonce, mieux vaut s'interroger sur ses causes profondes.

Le contexte socio-culturel nippon à lui seul est tout d'abord révélateur. Comme l'a observé Marc Dupuis, conseiller scientifique de l'ambassade de France à Tokyo, à l'occasion d'une journée d'étude sur les transferts de technologie organisée à Paris par l'Agence nationale *pour la valorisation de la recherche* (ANVAR) et l'université de Compiègne, l'*aptitude à la technologie* dérive, au Japon, d'une conception sensuelle de la réalité. Les Japonais ne se contentent pas de regarder des céramiques dans un musée, ils veulent les toucher... S'y ajoutent un *intérêt quasi religieux* pour les choses de la nature et une *habileté manuelle qui leur* donne non seulement le goût du travail minutieux mais aussi une endurance dans la routine, irremplaçable dans des domaines comme l'industrie électronique.

Pour couronner le tout : une curiosité insatiable (dont les touristes japonais en Europe offrent parfois une caricaturale démonstration) et le désir d'apprendre jusqu'à un âge avancé.

Autre facteur déterminant : la technologie est honorée, au Japon, *au même titre que la science*. On compte trois cent mille étudiants en technologie sur deux millions deux cent mille étudiants. Et surtout, à côté des quatre cent vingt-cinq universités, il existe quelque cinq cents établissements à cycle court de deux ans. Si bien que le pays dispose de nombreux ingénieurs de production d'un niveau moyen, qui servent efficacement de courroie de transmission entre les scientifiques et les autres.

De la science au commerce

Les équipes de chercheurs elles-mêmes ne vivent pas — comme il est trop souvent le cas dans les pays occidentaux — isolées dans un monde abstrait. Les scientifiques sont intégrés par la force des choses aux réalités économiques et commerciales. La recherche fondamentale non orientée est rare. Dans une entreprise comme Nippon Electric, 10 % des budgets de recherche sont consacrés à la recherche fondamentale fondamentale, 20 % à la recherche appliquée, 70 % au développement. Une grande importance est accordée à la liaison des chercheurs avec les services commerciaux, à la formation économique et commerciale supplémentaire leur est souvent dispensée en cours de carrière. Sur les sept mille chercheurs de Hitachi, par exemple, la moitié seulement travaille dans les laboratoires centraux, alors que l'autre moitié est dans les usines.

La pratique permanente des groupes d'études prospectives pluridisciplinaires est facilitée par l'organisation *systématique* de la concertation dans les entreprises. Les *sujets de recherche* des laboratoires centraux sont discutés à de *nombreux niveaux*, et, lorsque les propositions arrivent au directeur, celui-ci n'a pratiquement qu'à les entériner. C'est une méthode qui permet d'admettre les erreurs tout en les limitant, le succès étant considéré comme l'addition de réussites et d'échecs. Le plus important est le consensus général.

Bien que non systématique, la liaison entre l'Université et l'industrie est étroite. D'abord parce que les professeurs se considèrent comme responsables du placement de leurs étudiants, ce qui les incite à entretenir de bonnes relations avec les entreprises. Les chercheurs de l'industrie fréquentent *couramment* dans les laboratoires universitaires, et les *grands groupes industriels* donnent des contrats à ces laboratoires.

Sur un budget national de recherche et de développement de l'ordre de 2 600 milliards de francs (soit environ 50 milliards de francs en 1975, contre environ 70 milliards de francs au budget français correspondant), l'industrie finance les deux tiers, l'Etat le quart, et l'*Université* le dixième. Tous craindraient de perdre la *face* » s'ils ne participaient pas aux grands programmes qui sont décidés en commun. Ainsi, un plan où l'Etat investit 200 millions de dollars sur dix ans pour le développement des circuits intégrés se révélera-t-il probablement d'une redoutable efficacité.

L'expérience semble démontrer, après les experts, qu'il s'écoule un laps de temps d'une vingtaine d'années entre le lancement d'un grand plan national, concernant une industrie stratégique et le moment où l'industrie nationale rattrape le niveau américain. Un décalage d'environ vingt-cinq ans serait nécessaire pour concurrencer efficacement et dangereusement l'entreprise mondiale la mieux placée de la profession. Tel a été le cas dans le domaine de la sidérurgie. On le voit encore aujourd'hui avec l'électronique et les circuits intégrés, où le Japon atteint à peu près le niveau américain. Et il sera intéressant d'observer le développement nippon dans des secteurs où l'empire du Soleil-Levant s'est lancé plus tard, comme le spatial.

L'histoire nationale, contrairement à ce que l'on croit, contribue à expliquer la percée technologique nippone. C'est parce qu'il a choisi de moderniser, il y a cent ans, pour échapper à la domination étrangère, que le Japon est allé de l'avant. Et son désir de surpasser l'Occident est, de l'avis général, l'une de ses plus puissantes motivations.

Après une période d'importation massive de technologie (de 1868 à 1914), la solitude dans laquelle s'est tenu le Japon jusqu'au second conflit mondial l'a conduit à consolider sa propre recherche. Après la guerre, il utilise son acquis dans l'industrie charbonnière, la sidérurgie, les moteurs. Il adopte et adapte des techniques étrangères. Le développement de la sidérurgie, de la métallurgie des non-ferreux, de l'industrie des fibres synthétiques, va de pair dans les années 60 avec le lancement d'industries stratégiques nouvelles : électronique et pétrochimie. Le développement de l'automation, de l'industrie nucléaire, de l'informatique, de l'exploitation des océans, suit de près.

Avec les années 70 apparaissent la lutte contre la pollution et le début de la compétition difficile avec des pays comme la Corée et Formose. Aujourd'hui, la révolution industrielle est déjà presque une affaire dépassée pour le Japon. Il entre dans l'âge post-industriel, où une « hypersophistication » de ses activités économiques devient aussi impérative que dans les autres pays industriels les plus avancés.

Le Japon est définitivement plus intéressé par les importations de connaissances et de « know-how », qu'il se réserve d'améliorer ensuite, que par les importations de produits. Et c'est sans doute là une raison des frictions qui existent dans ses relations avec l'Europe, qui, quant à elle, accueille ses produits. Le déficit commercial européen, dans ces conditions, est difficilement évitable, surtout à partir du moment où plus de la moitié des transferts de technologie vers le Japon *proviennent des* Etats-Unis...

Encore l'importation de technologies étrangères a-t-elle tendance à diminuer depuis 1968, puisque le Japon devient lui-même exportateur de connaissances. Plus du cinquième (22 %) de ce qu'il paie pour acheter de la technologie à l'étranger est déjà compensé aujourd'hui par ses *propres ventes* (au lieu de 10 % pendant longtemps).

D'après les dernières statistiques globales disponibles (1975), 2 % seulement des dépenses de recherche et de développement nippones (15 milliards de yens) sont financées sur budget militaire. On peut se demander ce qui se passerait si, comme dans les autres pays technologiquement avancés, il en allait autrement... Déjà, dans le domaine des semi-conducteurs, douze compagnies ont dépensé 50 milliards de yens (1 milliard de francs) en recherches et développement en 1978. Nippon Electric dépense 10 milliards de yens (200 millions de francs) par an actuellement. Pour prendre une comparaison, en France, le budget de recherche correspondant au sein du groupe Thomson est de l'ordre de 50 millions de francs. Dans des domaines comme la microbiologie industrielle, douze mille chercheurs s'affairent au Japon, dont plus des deux tiers dans l'industrie, et quelque 120 milliards de yens (2,4 milliards de francs) leur sont octroyés par an pour leurs recherches.

La contre-expérience de l'informatique

L'exemple de l'informatique est spectaculaire, surtout pour les Français, à qui l'on a expliqué d'abord la nécessité de construire des ordinateurs autonomes pour assurer l'indépendance nationale, ensuite l'impossibilité d'y parvenir à l'échelle du pays malgré la mise en place d'un important programme financier, enfin la nécessité d'y renoncer, même à l'échelon européen, en dépit du rapprochement multinational de *sociétés d'informatique française, allemande* et hollandaise... pour *finalement fondre le tout* dans la filiale d'une entreprise américaine. Le plan-calcul japonais, dont la réussite n'était pas plus garantie au départ, débouche aujourd'hui sur une quasi-parité technologique avec les Etats-Unis.

Acceptant l'implantation d'I.B.M., mais limitant tacitement sa participation à un tiers du marché à peine, les dirigeants japonais ont d'abord encouragé le développement de quatre autres compagnies nippones concurrentes liées chacune à d'autres firmes américaines (Toshiba à General Electric, Hitachi à R.C.A., etc.). Après avoir fabriqué des produits *américains, les sociétés ont mis au* point des séries parallèles, et procédé à des *restructurations* industrielles. Dès 1971, un plan de 10 milliards de yens avait été organisé pour lancer une machine équivalente à l'I.B.M. 360-185 et un autre pour développer les télécommunications et les opérations en temps partagé. La règle japonaise des téléphones, par exemple, se gardant bien de miser à tort sur l'un des partenaires, répartissait équitablement ses commandes, comme les autres administrations nippones, entre les différents fournisseurs. Lorsque apparut la série des I.B.M. 370, le *gouvernement* nippon décida de dépenser 30 milliards de yens dans un programme exigeant la concentration des entreprises en trois groupes orientés vers la fabrication de familles d'ordinateurs compatibles... ce que le retrait de R.C.A. et de General Electric de l'informatique rendait particulièrement facile. Simultanément, les efforts que l'on sait étaient faits dans le domaine des circuits intégrés. Aujourd'hui, plus de la moitié des ordinateurs vendus au Japon sont nippons, et le pays commence à exporter. Tokyo ne cherche même plus à établir des rapports avec l'Europe dans un domaine considéré comme stratégique...

Un nouveau plan de financement (50 milliards de yens prêtés sur quatre ans par l'Etat, plus une somme équivalente en provenance de l'industrie) a été lancé pour permettre à l'industrie nationale de sortir, un an après le lancement de la nouvelle série de systèmes I.B.M., une famille d'ordinateurs qui soit compétitive. L'échéance se rapproche... tandis qu'il ne reste plus que deux familles d'ordinateurs japonaises.

Mieux vaut l'admettre

Autre domaine réputé inaccessible : l'espace. Le Japon n'en sera pas absent... Déjà, l'université de Tokyo a participé à la mise sur orbite de sept satellites. Des lanceurs allant jusqu'à 200 kilogrammes de puissance sont mis au point. Et nul ne nie que bon nombre de connaissances nippones seraient vite applicables en cas de besoin aux missiles militaires à poudre. Là comme ailleurs l'agence nationale de développement spatial a appliqué une politique habile de coopération technique avec les Etats-Unis. Pour la construction d'un *satellite géostationnel*, par exemple, un étage a été acheté *aux Etats-Unis, le deuxième fabriqué* au Japon, le troisième aux Etats-Unis. Mais, sur cet appareil à 80 % américain, les techniciens nippons ont acquis largement le savoir-faire américain, pour déboucher bien vite sur un projet visant à construire sous licence les étages qu'ils achètent et à les améliorer (au besoin avec une firme américaine... autre que celle qui a fourni les éléments de départ). On s'attend que dans une dizaine d'années le Japon puisse construire seul les trois étages... Il est vrai qu'entre-temps les Etats-Unis auront freiné quelque peu les *transferts de technologie*, refusant notamment, dit-on, leur assistance pour les lanceurs cryogéniques.

Parce qu'il personnifie leurs espoirs, et qu'il peut refaire avec eux le parcours des difficultés du départ, le Japon a auprès des pays sous-développés un succès compréhensible. Là même où ses grandes entreprises encourent la critique qui guette tous les mastodontes de l'industrie internationale, ses petites firmes restent bien placées. Tel est le cas dans l'électronique en Corée du Sud, où les conglomérats japonais sont mal vus, mais où de petites sociétés nippo-coréennes se créent facilement.

Devant une telle situation, quelle peut être l'attitude occidentale ? « *Une politique limitative des transferts de technologie à partir de l'Ouest aurait pu avoir de l'effet dans les années 60*, dit M. Marc Dupuis, déjà cité. *Aujourd'hui, le Japon est trop avancé pour y être sensible. Dans la mesure où la vie du pays est maintenant liée à son besoin d'énergie et de devises, une politique restrictive risquerait de provoquer un sursaut national encore pire. Actuellement, les entreprises japonaises sont rivales : en restreignant leur accès à la technologie occidentale, on risquerait de les inciter à se liguer.* »

Mais, si telle est bien la situation, les firmes occidentales n'ont-elles pas intérêt à établir à long terme des relations en profondeur avec les entreprises japonaises ?

FIN

MIQUE

ONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'Assemblée nationale

Mercuès qualifie la grève des dock à Dunkerque d'« aussi ruineuse qu'inefficace »

Élections professionnelles et « monopole syndical »

DES FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS LANCENT UNE « SÉRIE D'ACTIONS » DU 16 AU 21 JUIN

LES GRÈVES ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUSES ET PLUS LONGUES EN 1976 QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PLOI

des de 1976 et de 1977

NES RECOURS À L'APEC

RE DE 20 %

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

(PUBLICITÉ)

steg

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DE PRÉSÉLECTION

La Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz lance un Appel d'Offres international de présélection de Société ou de groupement de Sociétés pour la réalisation d'un nouveau dispatching destiné à la surveillance et à la téléconduite du réseau tunisien de production et de transport d'énergie électrique ainsi que du réseau de distribution d'électricité de la Ville de Tunis.

Le cahier de présélection sera disponible à partir du 15 juin 1977 à l'adresse suivante :

— S.T.E.G., Département Transmission, 38, rue Kemal-Ataturk. — TUNIS. — Téléphone : 243-522 - Télex TN 12020.

Il pourra être soit retiré à cette adresse soit envoyé par la S.T.E.G. sur demande écrite.

Les réponses au présent avis de présélection devront parvenir à la S.T.E.G. avant le 1er août 1977.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE LA PÉTROCHIMIE

ENTREPRISE SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'engineering, la construction et la mise en service d'une unité de traitement de GPL de 9 à 12 M. tonnes/an RZEW.

Le cahier des charges peut être retiré dès la parution de cet avis auprès de la Direction Engineering Central, 10, rue du Sahara, HYDRA.

Tél. : 60-62-86.

Télex : SONBC 52.375 DZ.

Les offres devront parvenir à l'entreprise SONATRACH - Division Engineering et Développement, avant le 31 août 1977.

Le délai de validité de l'offre est fixé à six (6) mois à partir de la date de remise des offres.

913 commerçants nous font confiance, pourquoi pas vous ?

PARLY 2 - VELIZY 2 - ROSNY 2 - BOISSY 2 - LA PART-DIEU - EVRY 2 - ULIS 2 - GRIGNY 2 - BOBIGNY 2 - ET BIENTOT : LILLE-EST - ROUEN-SAINT-SEVER - BRUXELLES.

Magasins disponibles dans ces centres - Renseignez-vous.

SCC Société des centres commerciaux 20, pl. Vendôme 75001 PARIS 260.32.56

des années d'expérience au service des commerçants

"Peut-on vous aider?"

En direct de Londres vers 11 des principales villes d'Amérique du Nord

Anchorage — Montréal
Boston — New York
Chicago — Philadelphie
Detroit — Toronto
Los Angeles — Washington
Miami (Concorde ou Jumbo)

Renseignements au 91, Champs Elysées. Tél : 260 38 40 ou consultez votre agent de voyages.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Idéologie et chômage

(Suite de la première page.)

Cette action, pour redonner du muscle aux entreprises, doit s'accompagner, selon cette thèse, de la chasse au parasitisme sous toutes ses formes et viser aussi bien les « canards boiteux » de l'industrie que les « chômeurs professionnels » qui, à l'abri des indemnités, s'efforcent de trouver les combines qui leur permettront de rester le plus longtemps possible sans travailler.

Cela veut dire aussi que les licenciements ne doivent plus être tabous, de tels biocages empêchant l'embauche ; que la mobilité professionnelle, mais aussi géographique, des travailleurs doit être encouragée.

Allant plus loin, et sacralisant l'investissement « en soi », de nombreux patrons estiment que tout doit être fait pour son culte. L'Etat devrait non seulement abandonner toute politique de prix un peu contraignante, mais *prévoir des bonifications d'intérêts*, stimuler l'épargne « productive », réévaluer les bilans, etc.

Un seul levier ?

Cette politique de lutte contre le chômage a certes ses justifications, car c'est en imprimant plus de vitalité *aux cellules de production existantes* et en en créant de nouvelles que l'on offrira des emplois à ceux qui attendent de meilleurs jours. Mais elle est insuffisante, parce que trop orientée vers un seul levier de la croissance. Même si l'on dépasse la querelle portant sur les caractères inflationnistes d'une trop forte pous*sée d'investissement (à court terme* c'est vrai, à moyen et à long terme c'est faux), il faut bien reconnaître qu'aux temps où la croissance et l'augmentation de capital fixe étaient fortes en France, c'est-à-dire avant la crise pétrolière, l'emploi n'a pas suivi. M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., l'a du reste reconnu (1) : « *L'expansion ne suffit pas à elle seule à vaincre le chômage.* » La concurrence étant très vive, les industriels ont normalement cherché à moderniser leurs installations pour réduire les coûts plutôt que pour élargir leur capacité de production.

Sans doute ne faudrait-il pas trop appuyer sur cette distinction, car il y a des secteurs où l'investissement est *à la fois* pourvoyeur d'une meilleure efficacité et créateur d'emplois, comme dans les industries de biens d'équipement et de biens de consommation durables, ainsi que le notait fort justement Christian Sautter (2). Plus généralement, il faisait remarquer que « *des différences qualitatives apparaissent d'un ensemble de secteurs à l'autre et selon le rythme de croissance : au-delà d'un certain seuil, l'accumulation du capital tend à créer des emplois ; en deçà, elle tend à en supprimer* ».

Les rapports investissements-emplois sont donc beaucoup plus subtils que ce qu'on imagine et, indépendamment même des risques inflationnistes, une relance « globale » n'aurait pas que d'heureux effets.

La division internationale du travail sur laquelle est fondée la rationalité industrielle pousse aussi les entreprises — et notamment les multinationales — à chercher des extensions là où la main-d'œuvre est moins chère, les mesures antipollution moins contraignantes, la matière première plus accessible, etc. Dans ce domaine également, il faut se garder de toute généralisation. Le C.N.P.F. a eu raison de s'élever, dans l'un de ses derniers bulletins, contre l'idée qu'exporter des usines françaises à l'étranger c'est importer le chômage en France.

Le marché français étant trop étroit pour de nombreuses activités et l'exportation de biens insuffisante, l'investissement à l'étranger est souvent la condition du maintien et du développement de l'emploi en France. Par exemple, les filiales étrangères de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui ne concurrencent pas les usines françaises, ont couvert 48 % du chiffre d'affaires du groupe en 1976 ; le développement des Ciments Lafarge n'a été possible au cours des dernières années que grâce aux ressources financières provenant de l'*autofinancement réalisé* par les filiales à l'étranger. Sans ces dernières, il n'y aurait pas eu croissance de l'entreprise mère. De même, Moulinex a dû installer des usines en Espagne, faute de quoi, pour des raisons commerciales et douanières, aucune vente n'aurait pu se faire. Les investissements des skis Rossignol *à l'étranger lui ont permis de* tripler les emplois en France de 1968 à 1974, etc.

En fait, c'est surtout dans l'autre sens, c'est-à-dire à cause de la concurrence portée en France par certains pays du tiers-monde ou de pointe (Japon, Etats-Unis), que la division internationale du travail crée *des « poches de chômage » dans certains* secteurs industriels.

L'idéologie libérale ne doit donc pas empriseonner les responsables de l'économie au point de leur faire oublier les autres dimensions — sociologiques notamment — du phénomène de chômage. Le péché le plus grave de cette école, à nos *yeux, est de considérer le « marché* du travail » comme un marché de produits et de croire qu'en assurant sa « transparence » (il est certes nécessaire de toujours mieux rapprocher les offres et les demandes d'emploi) on arrivera à extirper le mal du chômage. Comme si, par exemple, on pouvait rendre les hommes aussi mobiles que des machines.

Sur l'autre bord

De l'autre côté de la barricade, certains apriorismes doctrinaux peuvent avoir le même effet limitatif de la lutte par le plein emploi. La grande thèse de l'union de la gauche est, on le sait, de partir de l'augmentation des salaires pour pousser la consommation, donc la croissance, et ainsi s'acheminer à nouveau vers le plein emploi. Sur le papier, les choses paraissent lumineuses. Dans les faits, le désenchantement sera vif. D'abord, une fois de plus, la machine à ragaillardir l'inflation sera mise en marche et, lorsqu'on dépassera le taux annuel de deux chiffres, un fort courant de l'opinion poussera vers le retour en arrière, c'est-à-dire vers une situation où le chômage sera peut-être plus grave qu'au point de départ.

En outre, les travaux de l'INSEE, poursuivis sur plusieurs années, ont montré de façon très claire que, dans de nombreux cas en effet, les créations d'emplois font sortir de la population jusqu'alors inactive des demandeurs d'emploi (surtout des femmes) qui sans cela ne se seraient pas manifestés.

Comment être sûr aussi que la demande supplémentaire se portera sur les zones déprimées ou les secteurs anémiques ? Plus généralement, la consommation est très influencée par l' « environnement » économique, par la manière dont on envisage l'avenir : il se peut fort bien que les citoyens gonflent leurs épargnes plutôt que de dépenser si l'horizon leur paraît sombre.

Ajoutons que les industriels seront évidemment contraints d'augmenter leurs prix pour compenser la hausse des salaires, ce qui peut entraîner, dans certains cas, une baisse de la consommation réelle. Bloquer les prix ? On ne peut le faire trop longtemps sans plonger dans une économie « *non euclidienne* », du type de celle qui a précipité la chute d'Allende au Chili.

Enfin, comme l'écrivait Alfred Sauvy dans son *Economie du diable* (3), « *la population active diffère aujourd'hui si profondément de la « population demandée » (celle qu'il faudrait pour réussir le plein emploi) que toute stimulation de la demande pousse les prix plus que la production* ».

Le chômage dans les nations industrielles et l'Occident est devenu un phénomène si complexe qu'on ne pourra malheureusement en sortir en utilisant seulement les « clés » à couleur idéologique : la clé « investissement » à droite ou la clé « consommation » à gauche. Il faudrait plutôt essayer de faire table rase des présupposés, des doctrines économiques « pures » (qui ont poussé par exemple jadis M. Jacques Rueff à estimer que l'assurance-chômage était la cause de l'aggravation du chômage) pour regarder en *face les réalités professionnelles*, locales et sociologiques nouvelles. Timidement, le gouvernement a commencé de le comprendre et le conseil des ministres du mercredi 1er juin a décidé que les mesures spécifiques en faveur de l'emploi entreront en vigueur au 1er juillet. Il faut agir dans toutes les directions, *avec des armes qui appartiennent* — peu importe si elles sont efficaces — à l'un ou l'autre des camps.

Hélas ! l'une des facettes du « mal français » n'est-il pas de s'intéresser aux remèdes en fonction des étiquettes beaucoup plus que des résultats ?

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde* du 12 mai.
(2) Dans un rapport à une réunion de l'O.C.D.E. organisée par M. Stoléru sur « les déterminants structurels de l'emploi et du chômage » du 7 au 11 mars 1977.
(3) Calmann-Lévy, 1976.

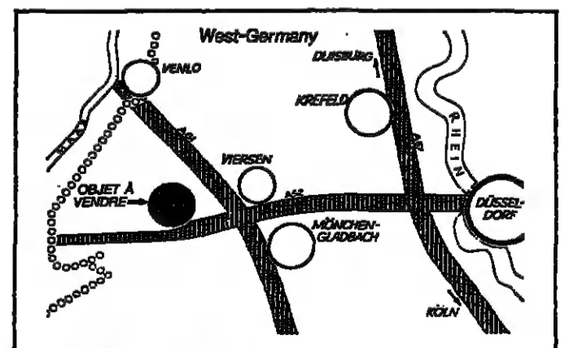

A 40 km de Düsseldorf
Terrain de 165.000 m² environ, surface utile à usage industriel 43.400 m² environ.
Vente d'une usine moderne disposant d'un grand espace non bâti pour agrandissement éventuel et d'une station d'épuration.
L'accès très favorable, la conception des bâtiments et les équipements techniques en place conviennent à presque tous les secteurs d'industrie.
Pour obtenir une offre détaillée avec toutes les informations supplémentaires sur le terrain et l'infrastructure, adressez-vous à

Agence immobilière
MOBIUS VDM
Service : Locaux Industriels
D-5600 Wuppertal 1
Calvinstrasse 15
☎ (0202) 44 47 44

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT LYONNAIS

COLLÈGE DU 31 MAI 1977

Le conseil d'administration du Crédit Lyonnais, dans sa séance du 5 mai 1977, a décidé de proposer au collège représentant les actionnaires de substituer à la distribution de dividende d'abord envisagée une répartition d'actions gratuites destinée à renforcer le capital de la banque.

Dans ces conditions, le collège représentant les actionnaires, réuni le 31 mai 1977, a adopté un ensemble de résolutions prévoyant notamment :

— La dotation aux réserves d'une somme globale de 285 829 944,74 francs ;

— L'attribution aux parts bénéficiaires du Crédit Lyonnais d'une somme de 1 097 836,24 francs qui, ajoutée à l'intérêt minimum garanti, permet de maintenir la répartition à 2 francs brut par part ;

— Une augmentation du capital social de 480 000 000 francs à 537 millions 600 000 francs par incorporation d'une somme de 57 600 000 francs prélevée sur les réserves ; cette augmentation de capital étant réalisée au moyen de la création de 576 000 actions nouvelles de 100 francs nominal chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une quotité de trois actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes, les actions nouvelles portant jouissance au 1er janvier 1977, début de l'exercice en cours.

Le collège a, en outre, autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social d'une somme totale de 1 milliard de francs, en une ou plusieurs fois, par voie d'incorporation de réserves au capital social et distribution d'actions gratuites ou élévation du montant nominal des actions existantes, en prévision essentiellement de la réévaluation des immobilisations non amortissables visée à l'article 61 de la loi du 29 décembre 1976.

BANQUE AUXILIAIRE MICHEL INCHAUSPÉ

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice net, après impôt, de 1 017 005,70 F, sensiblement supérieur à celui de l'exercice 1975, qui s'était élevé à 696 068,52 F.

Au cours de l'exercice 1976, la banque a poursuivi son développement, puisque le total du bilan au 31 décembre 1976 se monte à la somme de 317 568 709,12 F, contre 235 750 915,46 F au 31 décembre 1975, et que le montant des dépôts de la clientèle est passé de 212 millions 321 778,33 F à 284 688 636,74 F, soit une progression de 34 %.

BANQUE FININDUS

L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice net, après impôt, de 629 253,93 F, sensiblement supérieur à celui de l'exercice 1975, qui s'était élevé à 396 469,86 F.

Au cours de l'exercice 1976, la banque a poursuivi son développement, puisque le total du bilan au 31 décembre 1976 se monte à 175 734 965,29 F, contre 108 millions 276 372,71 F au 31 décembre 1975 et que le montant des dépôts de la clientèle est passé de 36 millions 520 560,84 F à 135 636 141,99 F, soit une progression de 46 %.

CREDIT LYONNAIS EUROPARTENAIRES :

Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 MAI 1977

La situation au 3 mai 1977 s'établit à 173 167 millions contre 174 786 millions au 31 mars 1977.

Au passif, le poste Instituts d'Emissions, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 48 183 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 24 528 millions et les Comptes de Particuliers 48 503 millions. Les Bons de Caisse atteignent 21 680 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 55 986 millions et les Comptes débiteurs à 26 432 millions.

Les Crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 17 501 millions.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
2 juin : 46 252 F T.T.C.
commission 4,80 % +
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. 359-83-66.

Pour votre
DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL
16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

Moteurs électriques neufs
- haute qualité -
de 0,25 CV à 500 CV
Prix très bas - plus réduit par quantité
Tous les roulements dep. 1920
H. ROCOPLAN
52200 LANGRES

aac
Anglo American Corporation of South Africa, Limited
(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)

L'Afrique du Sud doit prouver qu'elle a la capacité et la volonté d'éliminer les griefs et les ressentiments qui sont la cause de l'agitation noire.

Harry Oppenheimer

Quelques passages du rapport à l'assemblée par le Président, H. F. Oppenheimer

Il sera difficile ou même impossible de réaliser une croissance de notre économie à un rythme suffisant pour éliminer le chômage et améliorer le standard de vie d'une population qui augmente rapidement sauf si nous mettons de l'ordre dans nos affaires pour que les investisseiments étrangers reprennent confiance dans notre stabilité sociale et politique et soient prêts à participer d'une façon importante à notre développement économique.

Confiance du monde extérieur
Les troubles qui ont éclaté en juin dernier à Soweto et la persistance du malaise social qui les ont suivis ont eu un effet au moins aussi dommageable à la confiance du monde extérieur en notre futur que la tragedie de Sharpeville il y a 17 ans et le maintien de la confiance extérieure est encore plus important pour le bien-être du pays maintenant qu'elle ne l'était à ce moment là.

Il existait jusqu'à ces derniers temps une tendance à supposer qu'une mise en œuvre rapide de la politique de développement séparé et l'octroi de l'independance souveraine à diverses régions tribales rendaient moins urgent peut-être même inutile d'attaquer avec détermination les problemes et les griefs des habitants noirs des villes. Si tous les troubles qui ont commencé à Soweto ont aidé à dissiper cette notion ils n'auront pas eu lieu en vain.

Qualité de la vie
Il existe une necessité vitale de planification, d'organisation, de financement et de travail énergique pour améliorer l'ensemble de la qualité de la vie dans les régions urbaines habitées par des noirs. La réponsabilité première est celle du gouvernement mais il y a un rôle utile à jouer pour les citoyens sud-africains de bonne volonté et particulièrement pour les membres de la communauté des affaires qui peuvent être en bonne position pour aider à transformer les villes noires en lieux où les hommes peuvent vivre dans le confort et avec dignité.

Urban Foundation
En conséquence nous nous sommes unis avec d'autres entreprises sud-africaines pour former une organisation appelée Urban Foundation, controlée par un conseil auquel toutes les communautés raciales sont représentées et qui a pour but de coopérer avec tous les autres concernés par l'atteinte de ces objectifs. La fondation rassemblera pour commencer une somme de 25 millions de rands à laquelle les groupes Anglo American et De Beers ont chacune accepté de contribuer 2 millions de rands sur une periode de 5 ans.

Besoin d'une action politique
Puisque les causes profondes de l'anxiété des investisseurs étrangers vis-à vis de l'Afrique du Sud ne sont ni financières ni économiques mais politiques, elles ne peuvent disparaître que par une action sur le plan politique. La question fondamentale est de savoir si nous, en Afrique du Sud, pouvons faire la preuve de notre capacité et de notre volonté d'éliminer les griefs et les ressentiments qui sont la cause des émeutes et des pertubations dans les banlieues noirs de nos villes les plus importantes.

Profit consolidé
Le bénéfice consolidé de notre société pour 1976 atteint 86,28 millions de rands soit 65,3 cents par action ordinaire, une augmentation de 1,8 pour cent par rapport à 1975. En tenant compte des conditions adverses pendant l'année et en particulier d'un prix de l'or en baisse sensible, ces resultats sont satisfaisants et illustrent l'avantage pour notre société d'avoir des investissements diversifiés et une solide implantation de nos sources de revenus. Le dividende ordinaire est inchangé à 33 cents par action et il est couvert presque deux fois par les revenus. Si l'on prenait en considération la part de notre société dans les profits non distribués des sociétés dans lesquelles nous avons des investissements les revenus totaux seraient alors de 132 cents par action et le dividende serait couvert quatre fois.

Si vous désirez une copie du rapport complet du Président, veuillez envoyer ce coupon à l'adresse suivante:—

Charter France S.A.
Bureau 58
9, Rue De Vienne
75008—Paris

Nom _____
Société _____
Adresse _____

هكذا من الاصل

فكذا في الاصل

CIERS DES SOCIÉTÉ

BANQUE AUXILIAIRE
MICHEL INCHAUSPE

BANQUE FININDUS

CRÉDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRE
Banco di Roma
Bauen Hispano Americano
Commerciale

SITUATION
AU 3 MAI 1977

La situation au 3 mai [illegible] s'établit à 173 167 millions [illegible] 1976 : 786 millions au 3 mai 1977.

Au passif, le poste [illegible] missions, Banques et Ins[illegible] des bancaires admises [illegible] che monétaire se di[illegible] 48 183 millions. Les C[illegible] d'Entreprises et Divers [illegible] 24 525 millions et les [illegible] de Particuliers 48 503 millions. Les Bons de Caisse [illegible] 21 080 millions.

A l'actif, les Crédits à l'[illegible] le Portefeuille titres [illegible] 58 086 millions et les C[illegible] débiteurs à 26 432 millions. Les Crédits mobilisés [illegible] s'inscrivent pour 17 [illegible] francs.

BOURSE DU BRILL[illegible]
communique
MARCHÉ DU BRILL[illegible]
Hausse d'un brillant sur [illegible]
BLANC EXCEPTION[illegible]
1 CARAT
2 Juin : 26 323 F TTC
Commission 4,50 %
M. GÉRARD, JOAIL[illegible]
[illegible] Montaigne - Pa[illegible]
Tél. 359-43-[illegible]

Moteurs électriques neufs
- haute qualité
de 0,25 CV à 500
Prix très bas
réduit par quantité
Tous les roulements dis[illegible]
H. RICOPLAN
52200 LANGRES

GEMENT
ODOUL
[illegible]30 PARIS

Sud doit prouver qu'elle
et la volonté d'éliminer
les ressentiments qui sont
l'agitation noire.
Harry Oppenheimer

Profil consolidé

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er JUIN
Apathique

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris où la tendance est restée calme et irrégulière ce mercredi. Hausses et baisses se sont à peu de chose près équilibrées, l'indicateur instantané enregistrant toutefois un léger recul de 0,45 %.

Dans cette grisaille deux compartiments cependant se sont distingués : la métallurgie et les laboratoires pharmaceutiques, qui ont regagné une bonne partie du terrain cédé la veille. En revanche, le bâtiment s'est encore alourdi.

Les plus fortes hausses de la séance ont concerné le Laboratoire Bellon, Paris-France et Nobel-Bozel. En outre, les cotations de Galeries Lafayette, Maritime des Chargeurs et C.M.-Industries ont dû être retardées en raison d'une insuffisance des offres. A l'inverse, Sacilor, Nouvelles Galeries et Esso ont subi les baisses les plus notables.

Séance sans signification s'il en est, celle-ci s'étant surtout distinguée par son désœuvrement et son caractère apathique. Les commis, en nombre restreint sous les voûtes du palais Brongniart, allaient et venaient d'un pas étrangement tranquille. En revanche, les terrasses des cafés avoisinants faisaient montre d'une grande activité.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont restées stables, tandis que les allemandes s'effritaient. Irrégularité des pétroles internationaux, mais poursuite du mouvement de redressement des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit à 23 330 F, après 23 310 F, contre 23 300 F. Faiblesse du napoléon à 248,50 F, contre 249,20 F. Le volume des transactions s'est établi à 5,32 millions de francs contre 6,51 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	31 mai	1er juin
Valeurs françaises	54,2	53,4
Valeurs étrangères	100	99,9
C= DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	54,8	54,8

LONDRES

La Bourse maintient ses bonnes dispositions dans l'espoir d'une reconduction du contrat social.

Progrès des pétroles et légère avance des mines d'or en dépit de la baisse du cours de l'once.

OR (ouverture) (dollars) : 142 45 contre 143 35

VALEURS	CLOTURE 1/6	COURS 2/6
Beecham	498	492
British Petroleum	922	924
Courtaulds	123	125
De Beers	262	264 1/2
Imperial Chemical	389	388 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	228	228
Shell	530	528 1/2
Vickers	171	171
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 13/16
*West Driefontein	20 1/2	22
*Western Holdings	14 3/4	15 1/2

(*) En dollars U. S. net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire
Effets privés ..... 9 1/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE. — Bénéfice pour 1976 : 17 287 463 couronnes danoises contre 17 166 870 couronnes. Dividende inchangé de 12 %.

CREDIT LYONNAIS. — Afin de renforcer le capital de la banque, le conseil propose de remplacer le dividende par une distribution gratuite d'actions (3 pour 25).

LESIEUR AFRIQUE (DAKAR). — Bénéfice net pour 1976 : 903,68 millions de francs C.F.A. contre 383,76 millions. Dividende de 2 000 F C.F.A. contre 2 380 F C.F.A.

SCHLUMBERGER. — Pour le premier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 42 % à 79,72 millions de dollars, et le chiffre d'affaires de 18 % à 504,9 millions de dollars. Pour les dix années à venir, le président Jean Riboud prévoit une progression des résultats supérieure à celle des dix années écoulées.

PENAROYA. — Résultat consolidé pour 1976 : 38,7 millions de francs contre une perte de 10,7 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Expansia, c. 24	1 p. 2	0 1 20
Montupet, c. 22	7 p. 9 28 p.	.....
Navale Worms, c. 28	1 p. 4	.....
Sambre-Meuse, c. 29	1 p. 4	3 65
Rallumo, dr ce c. 18	1 p. 20	.....

NEW-YORK

Reprise technique

Avec vingt-quatre heures de retard sur les prévisions, la reprise technique attendue à Wall Street s'est finalement produite mercredi. En hausse dès l'ouverture, l'indice des industrielles a régulièrement progressé jusqu'à la mi-séance pour se stabiliser ensuite dès qu'il eut repassé la barre des 900. Il devait reprendre son avance peu avant la clôture pour s'établir au coup de cloche final à 906,55, soit à 7,89 points au-dessus de son niveau précédent.

L'activité est restée toutefois assez modérée : 18,32 millions de titres ont changé de mains contre 17,80 millions la veille.

La résistance dont le marché a fait preuve au lendemain de la célébration du Memorial Day assemble-t-il fait bonne impression sur les opérateurs. Mais la sérénité est loin d'être revenue autour du Big Board. Pour de nombreux analystes, cette reprise apparaît assez précaire. Les commandes à l'industrie ont baissé de 0,1 % en avril, tandis que les stocks continuaient d'augmenter (+ 0,9 %). Enfin, le même mois, les dépenses de construction se sont accrues de 2,6 %.

Sur 1 885 valeurs traitées, 968 ont monté, dont plusieurs « blue chips » (I.B.M., Kodak, Du Pont), 451 ont baissé et 466 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 31/5	COURS 1/6
Alcoa	54 5/8	54 3/4
A.T.T.	63 1/8	63 ..
Boeing	58 5/8	61 5/8
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	118 5/8	119 1/4
Eastman Kodak	56 5/8	56 ..
Exxon	51 1/8	51 3/8
Ford	54 3/8	55 1/8
General Electric	54 3/4	54 5/8
General Foods	33 3/8	34 1/2
General Motors	86 3/4	87 1/2
Goodyear	19 1/8	19 1/4
I.B.M.	245 3/8	248 ..
I.T.T.	34 1/8	34 1/2
Kennecott	28 3/8	28 3/8
Mobil Oil	84 1/2	85 1/8
Pfizer	25 1/8	25 ..
Schlumberger	81 ..	82 1/2
Texaco	28 3/8	25 3/8
U.A.L. Inc.	22 ..	22 1/4
Union Carbide	50 1/8	51 ..
U.S. Steel	41 1/2	41 7/8
Westinghouse	25 1/8	25 3/8
Xerox	45 1/8	45 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/6	2/6
1 dollar (en yens)	277 25	277 25

BOURSE DE PARIS - 1er JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 40	2 885
5 %	52 10	1 655
5 % 1920-1939		1 658
3 % amort. 45-54	67 ..	2 507
4 1/4 % 1952	103 75	3 151
4 1/4-4 3/4 % 53	91 30	3 175
Emp. N. Ex. 5 % 55	105 50	3 488
Emp. N. Ex. 6 % 59	103 80	4 681
Emp. N. Ex. 6 % 67	98 10	5 816
Emp. 7 % 1973	179 ..	2 827
E.D.F. 6 1/2 1950	114 85	5 222
— 8 % 1960	100 80	1 452

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	..	487 ..
E.D.F. parts 1956	122 ..	123 ..
Cie Fces 3 %		
Abeille I.A.R.D.	..	..
Abeille (Vie)	..	..
A.G.F. (Cie Centr.)	388 ..	379 ..
Ass. Gr Paris-Vie	1170 ..	1170 ..
Concorde	240 ..	240 ..
Epargne France	283 ..	283 ..
Financ. Victoire	153 ..	162 ..
Fonc. I.A.R.D.	75 ..	76 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	155 ..	161 ..
France (La)	..	271 ..
GAN (Cie Centr.)	814 ..	814 ..
Protection A.I.A.	220 ..	221 ..
U.A.P.	646 ..	646 ..
Assurances Groupe	348 ..	348 ..
(L') Epée Dupont	247 50	247 50
Banque Hervet	229 20	228 ..
Bque Hypoth. Eur.	225 60	225 60
Bque Nat. Paris.	440 ..	440 ..
Banque Worms	183 ..	183 ..
C.C.I.F.	..	58 20
Cofica	..	83 ..
C.A.M.E.	69 70	69 50
Crédital	C 88 10	88 10
Créd. Gén. Indust	144 ..	142 80
Cr. ind. Ats.-Lor	122 ..	121 ..
(M) Crédit Mod.	..	53 ..
Electro-Banque	115 ..	C115 ..
Financière Sofal	227 ..	226 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	37 ..	37 90
France-Sahl	178 ..	178 ..
Hydro-Energie	21 50	21 50
Immobail B.T.P.	122 50	121 80
Immobanques	182 ..	181 ..
Immorifco	128 ..	128 ..
Interbail	130 ..	132 ..
Lafitte-Sail	117 90	117 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	156 30	156 ..
Locafinancière	C 128 ..	129 ..
Lyon-Alemand	..	82 ..
Marseil. Crédit	231 ..	231 ..
Paris Vieszcomp.	258 ..	258 ..
Sequanaise Banq.	150 50	151 ..
SLIMINCO	171 ..	171 ..
Sté Cent. Banque	87 80	88 ..
Sté Générale	280 ..	280 ..
SOFICOMI	..	183 ..
Sorabail	195 30	197 ..
UCIF-Sail	110 60	C113 ..
Unibail	C152 ..	155 ..
Un. fin. Crédit	121 50	120 ..
Cie F. Stein Ro.	..	80 ..
Fonc. Distr.-d'Eur	563 ..	563 ..
(M) S.O.F.I.P.	..	58 50
Fonc. Lyonnaise	545 ..	535 ..
Immob. Marseille	718 ..	718 ..
Lauroz	185 ..	185 ..
Midi	538 ..	2537 ..
Rente foncière	655 ..	656 ..
SIMVIM	156 80	156 80
Voiturage à Paris	236 ..	238 ..
Cogifi	111 ..	112 ..
Foncina	84 ..	83 80
Gr. Fin. Constr.	112 50	112 50
Immindo	119 ..	120 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Aciéries Ugine	85 ..	83 50
Cie Lyon. Tuyaux	80 ..	80 70
(UFIMEF)	75 ..	77 ..
D.E.L.M.O.	104 ..	107 ..
Unies Habit.	151 ..	152 ..
Us. Lam. France	125 50	126 ..
Acier Investiss.	86 50	86 ..
Gestion Select.	143 20	142 ..
Safragi	182 ..	182 ..
Airelle (Cie Ind.)	128 10	128 ..
Applic. Hydraul.	561 ..	561 ..
Artois	..	83 30
Centen. Blanzy	207 50	210 ..
(Hy) Centrest	119 ..	119 ..
(Hy) Champes	121 ..	121 ..
Ebsary. Rém. (Ly.)	C397 ..	2372 ..
Comindus	388 20	390 ..
(L') Dév. S. Nord	C138 ..	120 ..
Electro-Fixaro	193 80	192 50
Fin. Bretagne	48 10	49 10
Gaz et Eaux	462 ..	455 ..
La Mure	15 ..	16 60
Lehon et Cie	115 50	120 ..
(Hy) Lorsex	123 ..	122 ..
Cie Marocaine	..	27 20
O.V.A.I.M.	..	38 60
OPS Paribas	90 30	90 80
Paris-Orléans	75 ..	76 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ollida-Caby	117 ..	121 50
Orfi-Paribas	75 ..	75 ..
Paris-France	61 70	65 50
Pechelbronn	70 ..	71 ..
P.U.K.	70 80	70 ..
— (obl.)	113 80	113 50
Penarroya	45 50	45 20
Penhoet	178 20	176 ..
Pernod-Ric.	286 ..	285 ..
Perrier	85 ..	85 ..
Pétroles B.P.	58 10	58 10
Peugeot-Citr	228 50	226 ..
— (obl.)	395 ..	397 ..
Pierre-Asphy.	62 10	63 ..
P.L.M.	45 50	45 50
Poclain	..	..
Pollet	126 ..	120 20
Pompey	61 70	61 70
P.M. Labinal	92 50	92 50
Primatel	32 50	32 ..
Presses-Cité	198 ..	198 ..
Prétrabail Si	280 ..	280 ..
Priest	107 90	107 90
Primagaz	122 40	122 ..
Printemps	32 80	32 30
Ramar S.A.	316 ..	310 ..
— (obl.)	452 ..	458 ..
Radiotech.	395 ..	398 90
Raffin. (Fse)	70 50	70 50
Raff. St-L	58 ..	57 50
Redoute	542 ..	530 ..
Rhône-Poul.	80 ..	80 ..
Roussel-Uclaf	148 ..	143 ..
Roche Picard	215 ..	215 ..
Rue Impérial	320 ..	320 ..
Sacilor	22 ..	23 50
Sade	139 ..	139 ..
Sagem	356 ..	367 ..
Saint-Gobain	110 20	109 90
S.A.T.	343 ..	343 ..
Saupiquet	88 ..	71 ..
Sommer-Dev	62 50	62 50
Schneider	128 ..	128 ..
S.C.O.A.	72 70	70 ..
Serimeg	98 ..	100 ..
S.I.A.S.	266 ..	268 ..
Sign. E. El	216 ..	216 ..
S.I.L.I.C.	187 ..	186 ..
Simca	114 10	117 ..
S.I.M.E.O.R.	75 ..	76 ..
St. Raphaël	1458 ..	1420 ..
Sogerap	59 ..	60 ..
Sommer-Allibert	384 ..	389 ..
Suez	221 ..	222 ..
Talbot	288 ..	288 50
T.R.T.	388 ..	392 ..
Tél. Electr.	496 ..	501 ..
— (obl.)	118 50	119 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tot. Ericsson	195 ..	195 ..
Terres Roug	63 ..	64 50
Thomson-Br.	186 ..	186 ..
— (obl.)	193 ..	205 ..
U.I.S.	201 50	205 ..
U.C.B.	155 ..	154 ..
Un. F. Sques	174 ..	174 50
U.T.A.	68 50	68 ..
Usinor	52 80	53 60
— (obl.)	103 50	103 50
Valeurs	116 ..	119 ..
V. Cîteaux-P	380 ..	380 ..
Vistoria	383 ..	382 ..
Aumo	237 ..	222 ..
Aquitaine-Tel	312 30	313 10
Aug. Am. C.	14 75	14 60
Aungold	82 20	84 ..
Astor Mines	116 20	115 ..
B. Ottomane	348 50	348 50
BASF (Akt.)	301 ..	299 10
Bayer	45 50	45 30
Bufflefontein	44 75	45 ..
Charter	10 55	10 75
Chase Manh	153 10	153 20
Cie Pet. Iran	95 ..	93 40
C.F. Fr.-Can.	373 ..	375 ..
De Beers (S.)	15 20	15 20
Deuts Bank	577 ..	569 ..
Dome Mines	239 ..	237 50
Du Pont Nem	595 ..	597 ..
East Kodak	288 10	281 ..
East Rand	13 05	13 20
Ericsson	133 ..	131 ..
Esso	258 ..	258 ..
Ford Motor	278 ..	266 ..
Free State	55 90	57 ..
Gen. Electric	258 ..	256 40
Gevaert	165 60	166 ..
Kléber	43 ..	42 ..
Grace and Co	148 ..	146 20
Hiram Inc.	124 ..	122 ..
Procter Gamble	377 ..	376 ..
Courtaulds	..	d 11 ..
Est-Asiatique	105 ..	108 ..
Canal co-Pacif.	84 ..	83 50
Wagons-Lits	73 ..	72 ..
Barlow-Rand	9 20	9 45
Suéd. Allumettes	..	C.. ..

HORS COTE

Alsur	680 ..	680 ..
Batibail-Sicomi	d 46 50	d 46 50
Cellulose Pin	275 ..	275 ..
Ceipa-Sicomi	350 ..	360 ..
Ceparex	645 ..	635 ..
Eurafrep	..	98 ..
Francarep	136 ..	136 ..
Intertechnique	..	61 ..
Métail. Minière	..	238 ..
Promuplia	..	114 ..
Sab. Mer. Cor.	..	151 ..
Soffibus	..	264 ..
S.P.R.	..	208 ..
Uflacx	..	126 ..
Ucb v. Grutau	..	321 ..
Roronto NV	..	242 ..

SICAV

Plac. Institut.	12405 98	11988 45
1re catégorie	9780 87	9510 66

2/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	131 38	125 42
Actifrance	148 42	141 69
Agfim	155 65	148 68
A.L.T.O.	143 70	137 15
America-Valor	*277 85	264 98
Assurances Plac.	*114 43	109 33
Bourse-Invest.	120 12	115 35
B.T.P. Valeurs	117 99	114 ..
C.I.P.	254 08	242 58
Convertibles	188 95	104 81
Convertimmo	*128 71	115 24
Dromot Invest.	159 28	152 06
Elysées-Valeurs	*157 87	150 71
Epargne-Croiss.	*496 21	473 71
Epargne-Inter.	*254 41	242 87
Epargne-Mobil.	*143 68	137 16
Epargne-Oblig.	*128 82	122 88
Epargne Revenu	*285 88	283 58
Epargne-Unie	255 77	244 17
Epargne Valeur	*168 82	160 54
Foncier Investiss.	282 83	269 81
Fortune	129 69	106 66
France-Croissance	142 45	135 99
France-Epargne	138 99	132 63
France-Garantie	*218 02	202 87
France-Invest.	*127 53	122 13
Laffitte-Read.	99 31	94 81
Laffitte-Tokyo	182 79	174 50
Nouv. France-Obl.	*263 85	251 12
France Placement	149 54	142 85
Gestion Rendem.	208 58	199 22
Gest. Sél. France	*130 90	124 96
I.M.S.I.	131 12	125 17
Indo-Valeurs	166 78	159 22
Interexpansion	*133 45	127 46
Intersélection	*127 56	121 78
Livret portef.	*180 78	171 81
Oblig. tles catég.	1061 62	1028 20
Paribas Gestion	137 82	131 67
Pierre Investim.	*199 81	191 ..
Rothschild-Exp.	258 78	247 15
Sécur. Mobilière	272 03	259 69
Sélec. Croissance	502 89	480 16
Sélect. Mondiale	*115 68	109 86
Sélection-Rend.	*125 55	119 84
S.F.I. FR. et ETR.	*158 94	151 48
S.I.G.	*228 40	215 08
Silverfrance	*141 72	135 29
Silvan	*106 69	101 81
Silvergold	*147 44	140 75
Silvistar	*131 14	125 19
Sogeparges	*287 36	265 23
Sogevar	388 53	384 54
Soleil-Investiss.	*157 25	150 12
S.A.P.-Investiss.	123 25	117 57
Unifoncier	260 51	248 71
Unijapon	201 02	191 98
Uni Obligations	1379 94	1326 77
Unipremière	1302 78	1240 17
Unisic	125 07	119 49
Worms Investiss.	*212 09	202 47

2/6

Actigest	85 51	84 04
Crédirtor	128 27	123 41
Croissance-Inves.	127 74	121 95
Euro-Croissance	128 09	122 29
Financière Privée	308 21	294 24
Fructidor	134 62	126 52
Gestion Mobilière	195 81	180 56
Mondiale Invest.	162 73	155 35
Obligesco	123 22	117 83
Optima	131 11	125 16
Pléiades	261 18	249 34
Sicavimmo	184 19	175 24
S. I. Ert.	348 15	330 45
Sogesco	115 81	110 55
Soginter	406 89	388 40
Univalor	149 28	133 92
Valorem	148 21	139 58

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de Paris-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
942	4,50 % 1973	658 ..	648 50	649 ..	649 50
1775	C.N.E. 3 %	1782 ..	1772 ..	1772 ..	1770 ..
330	Afrique Occ.	337 ..	338 ..	335 ..	329 30
385	Air Liquide	319 50	315 10	316 50	315 ..
58	Ais.Part. ind.	58 10	58 50	58 50	57 85
118	Ais. Supérm.	133 ..	139 ..	139 ..	136 ..
64	Aisthem-Ati.	57 80	57 50	57 80	58 50
128	Applica gaz	126 50	128 80	C128 80	128 20
266	Aquitaine	269 ..	270 ..	270 10	267 ..
45	— certif.	49 50	49 70	49 80	49 80
88	Arjom. Prieu	91 20	89 50	90 ..	89 20
225	Ass. Gr. Paris	227 50	227 50	227 50	224 50
196	Aux. Entrepr.	213 ..	214 50	214 ..	212 40
123	Aux. Navig.	130 20	129 ..	129 ..	118 ..
70	Babc.-Fives	79 50	79 90	78 50	81 40
136	Bail-Equip.	133 ..	133 40	133 40	131 90
181	Bail-Investi.	185 ..	184 ..	184 ..	184 50
71	B.C.T.	76 80	78 ..	77 20	76 50
41	Bazar H. V.	46 ..	44 ..	45 20	43 15
43	Beghin-Say	41 75	41 85	41 85	41 85
690	Bic	686 ..	671 ..	670 ..	668 ..
335	Bouygues	344 50	346 ..	346 ..	341 ..
388	B.S.N.-G.D.	395 10	386 ..	395 10	385 ..
1040	Carrefour	1145 ..	1125 ..	1125 ..	1147 ..
240	— (Obl.)	243 ..	242 ..	242 ..	241 ..
800	Casino	818 ..	819 ..	822 ..	825 ..
55	CEM	55 20	C 55 60	55 60	55 ..
149	Celatex	149 ..	141 80	149 50	148 80
131	Charg. Réun.	143 ..	140 50	141 50	137 80
14	Chaix	14 80	14 35	14 35	14 10
88	Chim. Rovt.	93 80	95 60	95 50	93 80
88	Clm. Franc.	89 ..	90 20	90 ..	90 20
127	— (Obl.)	117 80	118 90	118 90	117 50
825	C.I.T. Alcatel	852 ..	878 ..	876 ..	882 ..
325	Cie Méditer	342 50	341 ..	348 20	341 10
123	C.M. Industr.	129 ..	135 ..	134 ..	135 ..
100	Codetel	93 30	92 90	92 90	91 ..
99	Coflimag.	101 90	99 85	99 85	97 20
225	Cofradel	226 ..	227 ..	227 ..	228 ..
220	Cie Bancaire	240 80	235 ..	232 ..	230 ..
215	C.G.E.	234 ..	235 50	226 ..	221 ..
330	— (Obl.)	327 ..	330 ..	330 ..	327 ..
99	C. Entrepr.	93 ..	98 ..	99 ..	99 ..
41	Cot.-Foucher	43 ..	45 ..	44 50	44 10
38	Cr. Com. Fr.	84 50	84 ..	84 ..	84 ..
176	— (Obl.)	176 ..	176 ..	176 ..	176 ..
275	Crés. fonc.	296 ..	295 10	285 ..	295 10
97	C.F. Lyon.	98 10	100 ..	98 ..	98 10
75	Créd. Indust.	75 ..	75 ..	75 ..	73 50
245	Créd. Nat.	235 50	231 70	232 50	227 10
59	Crédit Nord	61 85	61 ..	61 ..	59 ..
68	Crouzet-Lairs	76 50	77 50	77 50	75 90
167	C.S.F.	116 50	116 ..	116 ..	115 ..
129	D.B.A.	129 50	128 ..	128 ..	126 60
47	Desala-H.-E.	50 ..	51 ..	50 ..	50 ..
39	Dollfus-Ming.	40 ..	40 ..	40 10	39 30
380	Dumez	382 ..	390 ..	395 ..	389 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
338	Cie Cie Eaux	358 ..	356 ..	354 ..	352 ..
156	E.I. Lefebvre	161 ..	161 ..	161 ..	163 ..
45	Esso S.A.F.	51 80	50 ..	49 ..	50 ..
128	Eurafrance	132 ..	131 90	131 80	130 10
325	Europe n° 1	333 ..	332 ..	334 ..	333 ..
338	Farodo	337 20	311 ..	310 ..	307 ..
146	Fin. Paris PB.	156 80	152 50	150 20	152 50
195	— obl. conv.	197 ..	197 ..	187 ..	182 70
42	Fin. Ba. Eur.	48 50	45 ..	44 90	44 20
107	Financ.	108 40	108 ..	108 20	108 ..
58	Fraissinet	62 ..	62 ..	62 ..	62 ..
94	Fr. Pétroles	102 90	102 ..	102 ..	101 10
22	— (Certific.)	24 50	24 75	24 75	24 75
48	Galeries Lat.	48 ..	42 ..	42 ..	42 ..
128	Gle d'entr.	132 ..	132 ..	132 ..	130 ..
185	Générale Occ	116 ..	116 ..	116 ..	116 ..
175	Gervaise Dan.	174 ..	174 ..	174 ..	172 50
173	Gr. Tr. Mar	178 ..	171 ..	173 50	167 50
138	Guyenne-Gas	139 ..	140 ..	141 ..	138 ..
128	Hachette	120 ..	118 10	118 ..	115 90
78	Hutch. Maps	75 ..	72 20	72 20	70 90
74	Imetal	77 20	77 50	76 20	75 40
275	Inst. Mérieux	283 ..	281 ..	284 ..	284 20
126	J. Borel int.	130 50	129 ..	129 ..	128 10
63	Jeumont Ind.	69 ..	67 ..	67 20	66 20
61	Kali Ste Th	59 50	61 ..	61 ..	62 ..
90	Kléber-Col	29 10	29 ..	29 ..	29 ..
160	Lab. Bellon	148 50	156 ..	156 ..	153 ..
183	Lafarge	178 ..	179 ..	178 ..	178 ..
255	— (Obl.)	258 ..	260 20	260 ..	256 ..
220	La Hénin	244 ..	245 ..	246 ..	241 10
1420	Legrand	1470 ..	1450 ..	1450 ..	1435 ..
156	Locabail	154 ..	155 ..	155 ..	152 ..
110	Locafrance	117 ..	117 ..	117 ..	116 ..
260	Locindus	259 ..	260 ..	260 ..	260 ..
670	L'Oréal	702 ..	695 ..	694 ..	695 ..
2890	— obl. conv	2910 ..	2925 ..	2925 ..	2585 ..
300	Lyonn. Eaux	313 ..	318 ..	318 30	314 ..
1239	Mais. Phenix	1318 ..	1287 ..	1287 ..	1271 ..
35	Mar. Wendel	36 60	37 10	37 10	36 40
51	Mar. Ch Rôn	51 ..	53 50	53 50	52 95
238	Martell	232 ..	252 50	255 ..	247 80
849	Mat. Téléph	909 ..	885 ..	885 ..	870 ..
450	Metra	462 ..	468 ..	460 ..	460 ..
33	M.E.C.I.	42 ..	48 20	48 20	49 85
48	Mét. Norm.	49 10	49 ..	49 ..	49 90
978	Michelin B.	1003 ..	1008 ..	1004 ..	1002 ..
538	— obltg.	540 ..	540 ..	540 ..	540 ..
295	Moët-Hen.	331 ..	329 ..	329 ..	330 ..
420	Mot. Leroy-S	444 ..	441 ..	441 ..	445 ..
147	Moulinex	154 ..	152 ..	151 ..	150 ..
188	Musam	194 90	197 ..	197 ..	193 50
315	Nat. Investi.	325 ..	307 ..	307 ..	302 ..
118	Navigat. Mixt	..	..	..	..
57	Nobel-Bozel	59 50	62 50	62 50	61 40
17	Nord	18 ..	17 50	17 50	17 50
44	Nouvel. Gal.	51 90	49 ..	49 ..	48 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
116	Ollida-Caby	117 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AFRIQUE
— MOZAMBIQUE : Salisbury retire ses troupes.

2. ASIE
— CHINE : Pékin entend faire admettre sa souveraineté sur plusieurs archipels revendiqués par des pays voisins.

3. PROCHE-ORIENT
— ÉGYPTE : quelque cinq cents personnes sont jugées au Caire et en province.

3. AMÉRIQUES
— ARGENTINE : le ministre des finances reconnaît que les forces de l'ordre ont pu commettre des « excès ».

3 à 7. EUROPE
— ESPAGNE : trois mousquetaires pour la démocratie à Madrid ; Mme Eva Forest a été libérée.
— PORTUGAL : l'opposition de droite veut obliger les socialistes à dialoguer avec elle.

8 à 12. POLITIQUE
— Les travaux parlementaires.
— M. Marchais : « Si M. Giscard d'Estaing s'accommode de la gauche... »

13. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— A PROPOS DE... : la réforme des collectivités locales.

13. ÉQUIPEMENT

14. JUSTICE
— Les difficultés du Crédit agricole de Toulouse.

16 - 17. SPORTS
— TENNIS : Ilie Nastase bat Panatta aux Internationaux de France.
— VOL A VOILE : à Fayence, le planeur entre à l'école.

18. RELIGION
— Le cardinal Marty retire à l'abbé Ducaud-Bourget son pouvoir de confesser et de célébrer les mariages.

18. MÉDECINE

LE MONDE DES LIVRES
Pages 19 à 26
LE FEUILLETON de E. Poirot-Delpech : « la Vallée des roses », de Lucien Bodard.
ROMANS : Dominique Desanti, Régine Deforges.
HISTOIRE : La Catalogne de Pierre Vilar.
LETTRES ÉTRANGÈRES : La percée d'Adolf Muschg.
SCIENCES HUMAINES : Georges Balandier, Alain Touraine.
DÉBAT : Les « nouveaux philosophes » et leur politique.

28 - 29. ÉDUCATION
— Scènes de la vie de Vincennes (III), par Philippe Boggio.

32 à 34. ARTS ET SPECTACLES

38 à 42. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— La revanche du Japon (III), par Jacqueline Grapin.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (34)
Annonces classées (35 à 37) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (31) ; Loterie nationale, Loto (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bourse (43).

Le directeur des prix prépare la taxation des marges sur les fruits et les légumes

M. Claude Villain, directeur des prix et de la concurrence au ministère de l'économie et des finances, s'est entretenu, ce jeudi matin 2 juin, avec les représentants du commerce en gros des fruits et des légumes afin de mettre au point le dispositif de modération de hausse des prix dans ce secteur, dont le principe a été retenu au cours du conseil des ministres du 1er juin (voir page 12).

Pour l'essentiel, ces mesures, qui seront publiées après le comité national des prix du 7 juin, reprennent les propositions du rapport de M. Eveno (*le Monde* du 2 juin) : parallèlement à une campagne publicitaire et promotionnelle sur le prix de certains articles — pêches et tomates notamment — une taxation des marges des grossistes et des importateurs est envisagée, pouvant remonter jusqu'aux expéditeurs, et même aux groupements de producteurs.

L'annonce de telles mesures a provoqué, mercredi 1er juin, une réaction assez vive de M. Max Malet, président de la Chambre syndicale des grossistes en fruits et primeurs du marché de Rungis. Selon lui, les fruits et légumes sont chers actuellement parce que la loi de l'offre et de la demande s'applique : « *La récolte de cerises de cette année est globalement de l'ordre de 15 % d'une récolte normale. Il est dès lors logique que les prix montent.* »

Les experts du ministère de l'agriculture ont d'ailleurs établi que la récolte sera de 60 à 70 % de la normale pour les abricots, les pêches et les pommes, et de 50 % pour les poires. En ce qui concerne l'éventuel blocage des marges des grossistes, M. Malet a déclaré que celles-ci « *sont connues seulement après la vente, ce qui rend irréaliste une fixation a priori* » et que ces marges « *représentent une partie infime du prix à la vente finale* ».

Favorable à une restructuration des circuits de distribution, M. Malet estime pourtant qu'il ne faut pas trop en attendre : « *Si nous gagnons 1 % en productivité, cela sera un succès, mais ne représentera que 5 centimes pour un produit de 5 F.* » Du côté des producteurs, on est vivement intéressé par les mesures qui pourraient contrôler les marges des importateurs car jusqu'à présent les pouvoirs publics se sont toujours déclarés incapables de limiter le volume des importations en provenance des pays du Marché commun.

Dans un autre secteur sensible de l'alimentation, la viande de veau et de bœuf, la Rue de Rivoli vient de publier un communiqué indiquant que « *les consommateurs trouveront chez l'ensemble des bouchers, à des prix au plus égaux à ceux du mois d'avril, tous les morceaux* [de ces viandes] *qui sont soumis à la convention nationale* » conclue à la fin du mois d'avril et qui sera maintenue jusqu'au 20 juin.

Violents incidents à Reims devant une usine en grève

De notre correspondant

Reims. — Huit blessés du côté des manifestants, six chez les forces de l'ordre, tel est le bilan d'un court affrontement, qui s'est produit à Reims, le mercredi 1er juin, vers 14 heures, devant les portes des Verreries mécaniques champenoises, une entreprise employant mille huit cents personnes et spécialisée dans la fabrication de verre creux mécanique. Deux gendarmes mobiles, blessés par des jets de pierre et de tire-fond provenant de la voie ferrée face à l'usine, ont dû être hospitalisés. L'un d'eux, âgé de quarante-sept ans, est dans un état grave, souffrant d'un enfoncement de la boîte crânienne.

Le conflit est né de récentes procédures de licenciement prises par la direction à l'encontre d'un délégué du personnel et d'un second salarié, délégué suppléant. A la suite de ces mesures quelques débrayages ont été enregistrés. Mardi matin des piquets de grève étaient présents à l'entrée de l'entreprise. La direction fit appel à un huissier pour constater les faits avant de solliciter du président du tribunal une ordonnance de référé pour pouvoir assurer la liberté du travail du personnel non gréviste. Ce jugement intervenait mardi après-midi.

Le mercredi à 5 heures les forces de police étaient présentes pour permettre l'exécution du jugement. Tout se passa alors sans incident notable. A 13 heures, les ouvriers grévistes ainsi que des délégations de diverses entreprises rémoises participèrent à un meeting devant l'usine, au cours duquel M. Claude Lambin, maire de Reims (P.C.), puis les représentants du P.S., de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, prirent la parole. C'est quelques minutes après la fin du meeting, auquel selon les organisations syndicales, assistaient sept cents personnes, que les premiers heurts se sont produits. Dans un communiqué commun les organisations politiques et syndicales de Reims, C.G.T., C.F.D.T., FEN, P.C., P.S. et P.S.U. rejettent sur la direction et le préfet la responsabilité des incidents et ont appelé à une nouvelle manifestation jeudi après-midi devant la sous-préfecture.

● « *Journée d'action* » *dans le transport routier.* — L'ensemble des travailleurs du transport routier, soit près de 270 000 personnes, sont appelés par la C.G.T. et la C.F.D.T. à participer à une « *journée nationale de manifestations et d'action* », le vendredi 3 juin, pour faire aboutir leurs revendications. Un communiqué précise que ce mouvement pourra se traduire par des défilés vers les chambres patronales et les préfectures ainsi que par des cortèges de camions et d'autres véhicules.

LE GÉNÉRAL MOBUTU ATTENDU A PARIS LE 9 JUIN

Le général Mobutu, président du Zaïre, se rendra à Paris, jeudi 9 juin, « pour exprimer de vive voix à M. Valéry Giscard d'Estaing ses remerciements pour l'aide apportée par la France dans l'affaire de la province du Shaba », a annoncé ce jeudi 2 juin, M. Karl-I-Bond Nguza, ministre des affaires étrangères zaïrois, à l'issue d'une entretien qu'il venait d'avoir au palais de l'Elysée avec le chef de l'Etat.

OBJECTEUR DE CONSCIENCE « A POSTERIORI »

Un postier âgé de vingt-huit ans, M. Jacques Colombet, a comparu, mercredi 1er juin, devant le tribunal de grande instance de Besançon (Doubs), pour avoir refusé, le 29 janvier 1976, de reprendre des mains des gendarmes qui venaient le lui rendre, son livret militaire, qu'il avait renvoyé le 16 mars 1974. M. Colombet, qui était poursuivi en vertu de l'article 135 du code du service national, avait effectué ses obligations. Plus tard, il décida de renvoyer son livret pour protester contre l'énergie nucléaire et l'extension du camp de Larzac, et demanda donc, a *posteriori*, le statut d'objecteur de conscience.

Pour Me Bernard Dufay, il s'agit d'une violation de la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Au cours de l'audience, des pétitions comportant un millier de signatures ont été déposées sur le bureau du tribunal, tandis que l'abbé Marmier, prêtre ouvrier à Besançon, brandissait dans la salle une demi-douzaine de livrets militaires, qui seront envoyés à M. Yvon Bourges. Le jugement est mis en délibéré au 22 juin. — *(Corresp.)*

Le rapt de M. Hazan

M. JACQUES PRÉVOST ARRÊTÉ EN INDONÉSIE

Jacques Prévost, quarante-cinq ans, appréhendé en Indonésie, où il travaillait comme ingénieur à la société de recherches pétrolières Flopetrol, et transféré à Paris par avion le mercredi 1er juin *(nos dernières éditions)*, a été inculpé le même jour par M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, de séquestration de personne pour sa participation dans l'enlèvement de M. Louis Hazan, président-directeur général de la société Phonogram, et écroué à la prison de la Santé. M. Louis Hazan avait été enlevé le 31 décembre 1975 et retrouvé le 7 janvier suivant dans une villa d'Eure-et-Loir après l'arrestation, la veille, place de la Bastille, des complices venus chercher la rançon exigée de 15 millions de francs.

Jacques Prévost, contre lequel un mandat d'arrêt avait été délivré le 9 janvier 1976, était en fuite. Sept personnes sont actuellement détenues pour le rapt et la séquestration de M. Hazan : Ugo Brunini (organisateur présumé de l'opération), Daniel Vergnes, ancien directeur financier de Phonogram; Daniel Moschini, Didier et Dominique Pech, Jacques Boisset et Jean-Michel François. Deux autres sont toujours en fuite : Serge Leleu et Marcel Pech.

Jacques Prévost a été arrêté à Balikpapan, un port de la côte sud-est, dans l'île de Bornéo. Il avait demandé, il y a quelque temps, un passeport sous sa véritable identité au consulat français de Djakarta. La demande aboutit tout d'abord au Quai d'Orsay, puis au ministère de l'intérieur, et, enfin, chez M. Guy Floch, qui délivra aussitôt une commission rogatoire

NOUVELLES BRÈVES

● *Des unités motorisées israéliennes auraient fait une incursion mercredi 1er juin au Sud-Liban, dans la région de Kfar-Chouba*, selon un communiqué publié le même jour à Beyrouth par le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.). A Tel-Aviv, des sources militaires citées par l'A.F.P. ont démenti dans la soirée cette information. — *(A.F.P.)*

● *Délégué à l'emploi du P. S.* M. Jean-Paul Bachy a commenté le communiqué du conseil des ministres et les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'élimination des abus dans l'aide aux chômeurs. « *La suspicion*, note M. Bachy, *ne peut tenir lieu de politique : beaucoup de travailleurs, ressentiront comme vexatoire l'attitude du gouvernement. On ne peut en effet oublier qu'il n'y a aujourd'hui que 10 % des chômeurs qui touchent l'allocation supplémentaire d'attente* » et une offre pour douze demandes d'emploi. « *Le chômage actuel*, ajoute-t-il, *n'est pas un simple problème d'ajustement mais un problème de volume.* »

● *Jean-Michel Larqué* entraîneurs, la saison prochaine, l'équipe de la capitale. L'ancien capitaine de Saint-Etienne a accepté, le 1er juin, les propositions des dirigeants parisiens. Le contrat devrait être signé dans les prochains jours, pour une durée de trois ans.

● *Un colis piégé*, posté le 31 mai à Paris, est parvenu le 1er juin au domicile personnel du consul adjoint d'Algérie à Grenoble (Isère), avenue Jean-Perrault. Le colis, reçu par l'épouse du consul adjoint, n'a pas explosé. Une commission rogatoire a été délivrée par M. Daniel Farge, juge d'instruction, à qui le parquet a confié une information.

● *Fêtes de la Pentecôte : 132 morts sur les routes.* — 132 morts, 3 922 blessés, 2 515 accidents de la circulation, ont été constatés sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie au cours des fêtes de la Pentecôte (samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 mai). L'an dernier, pour la même période, on avait compté : 131 tués, 3 886 blessés, 2 539 accidents.

● *Les dix réfugiés basques espagnols assignés à résidence* depuis vendredi 27 mai (*le Monde* du 28 mai) à l'île de Porquerolles (Var), par décision du ministère de l'intérieur, ont déposé une plainte, mercredi 1er juin, auprès du procureur de la République de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour atteinte aux droits de la personne et aux libertés élémentaires. Les réfugiés reprochent aux gendarmes qui les ont conduits dans l'île de les avoir fait voyager menottes aux poignets alors qu'ils ne sont prévenus d'aucun délit. Ils ont également présenté un recours devant la commission spéciale des réfugiés du Conseil d'Etat contre l'assignation à résidence prise à leur encontre.

Le numéro du « Monde » daté 2 juin 1977 a été tiré à 556 856 exemplaires.

hamm a le privilège de vendre
C. BECHSTEIN
Un piano prestigieux encore fabriqué artisanalement.
hamm 135-139, r. de Rennes, 75006 Paris - Tél. : 544.38.66
Près gare Montparnasse - Parking à proximité

UNE PRECIEUSE AMITIE
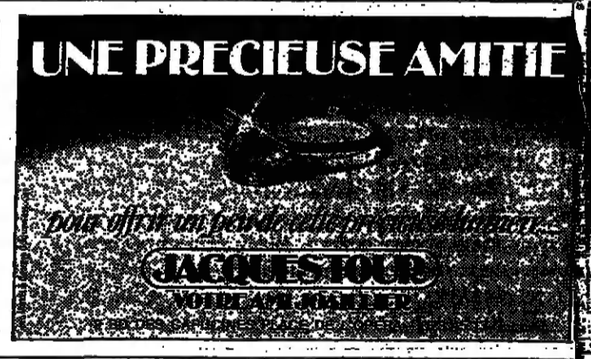
JACQUES FOGG

mode été 77 : pour les grandes tailles
Festival
MODELES EXCLUSIFS TAILLES 44 A 60
AUTEUIL
99, RUE DE PASSY - PARIS
41, RUE LA FAYETTE - PARIS
7, RUE DU CASINO - DEAUVILLE
ouvert le lundi

BMW : POZZI
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
10, bd Gouvion-St-Cyr 75017 Paris
essais des 6 cylindres 754.91.64 / 754.91.65
IMPORTANTS ATELIERS SPÉCIALISÉS 755.62.29

RIVES
LA GRANDE MAROQUINERIE DE PARIS

CROCODILE CARAÏBES ET CUIR 4 COLORIS
295 F
156, rue de Rivoli, 156
MÉTRO : LOUVRE
A B C D E F G

défendez vous contre le VOL

protection électronique portenseigne
51 à 63, rue Gaston Lauriau 93100 MONTREUIL
tél : 858.91.31
Plus de 100 installateurs.
En région parisienne : Tél :
A.C.E.T. Paris + Est 362.1155
ALARM SEC. Paris Ouest + Nord 257.4190
INSTANT Paris 532.2999
LEFEVRE Paris Sud + Est 886.2404
SÉCURITÉ SERV. Paris 12e + 15e 250.9802
STOP Banlieue Ouest 055.8080

COURS RICHELIEU
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
75, avenue des Ternes - 75017 PARIS
Renseignements : Tél. : 380-53-00 et 754-26-05
JEUNES GENS - JEUNES FILLES
Externat - Demi-Pension

PRIX D'ETE COLLECTION 1978

Festival
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1er)
"La fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré"
NETTOYAGE-GARDE-TRANSFORMATIONS

A LA SEIGNEURIE
le séjour de 35 m², 55 m², 78 m² avec la cheminée à feu de bois
74-78, avenue de Paris VERSAILLES
Bureaux de vente ouverts sept jours sur sept de 14 h à 20 h. Tél. 95[illegible]
Service : 26, rue Chauchat 75009 PARIS

هكذا من الاصل